

Essonne
LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —

Deux jours pour vous dire La Grande Guerre en Essonne

Actes des journées d'études des 12 et 13 octobre 2018

Deux jours pour vous dire
La Grande Guerre en Essonne
Actes des journées d'études des 12 et 13 octobre 2018

Avant-propos d'Alexandre Touzet

Vice-président délégué à la prévention de la délinquance, à la sécurité, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes et au monde combattant

et d'Élisabeth Dailly

Maire d'Étréchy

Contributions d'Agnès d'Angio-Barros, Serge Bianchi, Christian Carenton, Michel Chancelier, Sylvie Contrepois, Michel Dill, Daniel Droniou, Nicole Duchon, Romain Dugast, Frédéric Gatineau, Jacques Gélis, Mireille Grais, Cécile Hussonnois, Annie Jacquet, Odile Nave, Marie-Claire Roux, Catherine Sironi et de Clément Wingler.

Conclusion de Pierre Querez

Directeur des Archives départementales de l'Essonne

Direction des archives et du patrimoine mobilier
Domaine départemental de Chamarande
38 rue du Commandant Arnoux
91730 Chamarande

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES

Essonne
LE DÉPARTEMENT
— TERRE D'AVENIRS —

Couverture : ©Montage Liébeth Porcher / Maquette couverture : Imprimerie départementale
Légende photo de couverture : Camp retranché de Paris, Villabé, novembre 1914. Collection Jean Pierre Bourgeron. - Léon Gimpel - La Guerre des Boches (épilogue), défilé des armées victorieuses sous l'arc de triomphe, Saucy-Chartreux, 3 août 1919. Autochrome, 9 x 12 cm. Collection Société Française de Photographie.



ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



archives.essonne.fr

Deux jours pour vous dire **la Grande Guerre** **en Essonne**

Actes des journées d'étude des 12 et 13 octobre 2018

Avant-propos d'Alexandre Touzet

Vice-président délégué à la prévention de la délinquance,
à la sécurité, à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes
et au monde combattant,

et

d'Élisabeth Dailly,
Maire d'Étréchy

Contributions de :

Agnès D'Angio-Barros, Serge Bianchi, Christian Carenton, Michel Chancelier,
Sylvie Contrepois, Michel Dill, Daniel Droniou, Nicole Duchon, Romain Dugast,
Frédéric Gatineau, Jacques Gélis, Mireille Grais, Cécile Hussonnois, Annie Jacquet,
Odile Nave, Marie-Claire Roux, Catherine Sironi, Clément Wingler.

Conclusion de Pierre Quernez

Directeur des Archives départementales de l'Essonne

Sommaire

Avant-propos	p. 7
1^{ère} séquence sous la présidence de Sylvie Contrepois	p. 11
<ul style="list-style-type: none"> • Le collège Saint-Charles pendant la Grande Guerre, par Marie-Claire Roux • Un médecin à l'épreuve de la guerre : René de Saint-Périer, par Jacques Gélis • Les dossiers des blessés de guerre draveillois : un héritage dramatique, par Serge Bianchi • « Gueules Cassées » de la Guerre 1914-1918. Appareillage dentaire des blessés de la mâchoire, par Daniel Droniou 	<p>p. 13</p> <p>p. 19</p> <p>p. 27</p> <p>p. 38</p>
2^e séquence sous la présidence de Serge Bianchi	p. 43
<ul style="list-style-type: none"> • La gare de Juvisy-sur-Orge pendant la Grande Guerre, par Marie-Claire Roux • Les sources du service Archives Documentation de la SNCF, par Agnès D'Angio-Barros • L'impact de la Guerre 14-18 sur la construction et l'exploitation des lignes de chemin de fer d'intérêt local dans le sud de l'Essonne, par Christian Carenton • La station-magasin de Brétigny-sur-Orge, par Michel Dill 	<p>p. 45</p> <p>p. 53</p> <p>p. 56</p> <p>p. 63</p>
3^e séquence sous la présidence de Jacques Gélis	p. 69
<ul style="list-style-type: none"> • Des femmes pendant la Grande Guerre, par Annie Jacquet • L'évolution du syndicalisme des salariés dans la région de Corbeil et d'Essonne, par Sylvie Contrepois • Carnets et correspondance, par Michel Chancelier et Mireille Grais • Une institution originale : le dépôt de prisonniers de guerre de la ville d'Étampes, par Clément Wingler 	<p>p. 70</p> <p>p. 97</p> <p>p. 112</p> <p>p. 121</p>

4^e séquence sous la présidence de Cécile Hussonnois	p. 137
• « Testaments de Poilus », un projet de transcription collaborative au service du patrimoine manuscrit, par Romain Dugast	p. 139
• Les plaques commémoratives de la Grande Guerre dans les églises essonniennes, par Frédéric Gatineau	p. 147
• Mémoires croisées Français et Italiens, par Odile Nave	p. 169
• Transmettre la mémoire de la Grande Guerre, approches pédagogiques, par Catherine Sironi	p. 177

Supplément

- Les sépultures des « Morts pour la France » de la Grande Guerre, par Nicole Duchon p. 184

Restitution des échanges	p. 191
---------------------------------	--------

Conclusion	p. 205
-------------------	--------

Intervenants	p. 207
---------------------	--------

Illustrations	p. 209
----------------------	--------

Chère Concitoyenne, Cher Concitoyen,

La Première Guerre mondiale a profondément affecté la société internationale. Elle illustre tragiquement **les abîmes de la « guerre totale »**, notion théorisée par Carl von Clausewitz (« *absoluter Krieg* »). Cette impossibilité de fixer des limites au conflit se traduit par une mobilisation militaire massive, une économie de guerre impliquant une profonde mutation de l'appareil industriel, une dimension politique à travers l'usage de la propagande et l'engagement très significatif des civils (travail des femmes, victimes, ...).

En France, ce conflit décime une classe d'âge et dévaste nos villes et nos campagnes. Les Monuments aux morts érigés dans de nombreuses communes témoignent de l'ampleur du sacrifice humain mais aussi du traumatisme pour celles et ceux appelés à reconstruire le pays.

Dans le cadre d'un plan dédié au cycle mémoriel de la Guerre 1914/1918, le Conseil départemental de l'Essonne a proposé et développé plusieurs actions :

- La mise à disposition d'un drapeau « Les Enfants de l'Essonne » à chaque commune du département pour ses jeunes (Conseil municipal des enfants, école, ...) afin d'encourager leur présence lors des cérémonies patriotiques et de créer un lien de génération et de transmission avec nos porte-drapeaux,
- L'institution d'une subvention spécifique en direction des communes pour rénover les Monuments aux morts,
- Une grande veillée départementale du souvenir organisée en lien avec la ville de Briis-sous-Forges et le Souvenir Français, le 10 novembre 2018, accompagnée d'un spectacle son et lumière sur la vie dans les tranchées,
- Un soutien à la recherche scientifique et à la diffusion notamment grâce au travail des Archives départementales.

Le présent ouvrage, dont je veux remercier très chaleureusement l'ensemble des contributeurs et acteurs, illustre le volontarisme de l'institution départementale s'agissant du devoir de mémoire. Cette action se développe au quotidien par le soutien aux associations patriotiques notamment pour porter des actions de sensibilisation dans le cadre scolaire.

En effet, il nous importe plus que tout de transmettre cet héritage à ceux qui auront la responsabilité de construire après nous une France fraternelle, une Europe de la paix et un dialogue entre les civilisations.

Fidèlement,

Alexandre TOUZET

Vice-Président du Conseil départemental de l'Essonne

La ville d'Étréchy est fière d'avoir accueilli l'évènement organisé par les archives départementales de l'Essonne : « 2 jours pour vous dire, la grande guerre en Essonne ».

L'Essonne a payé un lourd tribut à cette guerre, causée par la folie des hommes.

Il était nécessaire d'informer, de sensibiliser nos concitoyens et de leur rappeler les sacrifices de nos aïeux et toutes les souffrances qu'ils avaient subies.

Les divers stands de l'exposition ont permis de rapprocher toutes les générations.

Le spectacle qui a suivi a su, par sa sobriété et son dépouillement, plonger le public dans la réalité de cette atrocité : vie et état d'âme du soldat dans les tranchées, désespoir de sa famille, et lassitude réciproque due à la durée de cette guerre interminable. Un moment émouvant qui a touché le cœur du public.

Ces deux jours d'échange ont eu une grande portée sur le public et ont sensibilisé nos jeunes générations à l'inutilité de la guerre.

Élisabeth DAILLY

Maire d'Étréchy

Première séquence

Les quatre contributions qui suivent traitent d'un aspect resté jusqu'ici relativement dans l'ombre : il s'agit des soins apportés aux blessés d'abord pendant la guerre, puis après la guerre.

Marie-Claire Roux, présidente de la Maison de Banlieue et de l'Architecture, tout d'abord, s'intéresse à la création et au fonctionnement de l'hôpital Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge. Ce nouvel hôpital, qui avait l'avantage d'être tout proche de la gare, accueillait les blessés du front et ceux des usines environnantes. Doté d'un budget très insuffisant, son fonctionnement reposait principalement sur le bénévolat et les collectes. Entre 1914 et 1919, l'établissement a accueilli quelques 2400 blessés et malades et pratiqué 720 opérations. Les fonds exploités par Marie-Claire Roux offrent de nombreuses données socio-médicales sur l'évolution des entrées, l'origine des soldats, leur régiment, leur type de blessures et le lieu où ils ont été blessés, permettant ainsi une approche plus fine des effets du conflit et de leur prise en charge.

Jacques Gélis, professeur émérite d'histoire moderne à l'Université Paris VIII et représentant l'association Étampes Histoire, analyse les carnets de René de Saint-Périer, châtelain de Morigny et médecin aux armées à Beauvais. Avec environ 188 pages rédigées, ces carnets offrent le journal quotidien d'un médecin auxiliaire basé à l'arrière : ses observations, ses expériences, ses espoirs et ses déceptions. Dans cette contribution, Jacques Gélis s'intéresse notamment à l'accueil des blessés assez peu atteints et aux soins qu'ils reçoivent avant d'être renvoyés sur le front.

Les deux autres contributions sont celles de Serge Bianchi et de Daniel Droniou. Serge Bianchi est professeur émérite à l'université Rennes II, vice-président du Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne, et Président du Cercle historique et littéraire de Draveil. Il s'intéresse ici aux dossiers des blessés de Draveil à l'issue de la Grande Guerre. Le sort réservé à ceux qui ont perdu leur santé « pour la France » est largement méconnu, bien qu'ils aient souffert tout autant de traumatismes physiques et psychiques. Serge Bianchi explore ici les dossiers de deux cents soldats dont les blessures sont minutieusement décrites afin d'évaluer le pourcentage d'invalidité qu'ils se verront attribuer en vue de l'accès à une pension compensatoire.

Enfin Daniel Droniou, représentant Mémoire de Lozère, se concentre sur les innovations scientifiques réalisées pour munir d'appareillage dentaire les blessés de la mâchoire, ceux que l'on connaît sous le nom de « Gueules cassées ». Ces blessés étaient particulièrement difficiles à détecter – ils ne pouvaient plus crier et pouvaient être laissés pour morts -, puis à prendre en charge du fait de l'impossibilité de faire des garrots adaptés pour stopper les hémorragies. La médecine prothésiste a donc dû trouver des solutions inédites que Daniel Droniou présente ici à l'aide d'une série de croquis originaux particulièrement instructifs.

Sylvie Contrepois

Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

Le collège Saint-Charles pendant la Grande Guerre

Marie-Claire Roux

Historienne et présidente de la Maison de Banlieue et d'Architecture
(Athis-Mons)

Un bref aperçu, pour commencer, de l'organisation du service de santé aux armées

Le service de santé aux armées a été réorganisé après la guerre de 1870, par des décrets de 1892 et 1899. Quand la France entre en guerre, un Plan hospitalier est déjà prévu et mis en place. On distingue la zone des combats avec les hôpitaux temporaires et la zone intérieure, l'Arrière, avec tout un système complexe d'hôpitaux. Sur le Front, le service de santé dépend directement de l'autorité du Grand Quartier Général. À l'Arrière il dépend du ministère de la guerre avec un directeur pour chaque région militaire. Nos communes appartiennent à celle de Paris, avec comme gouverneur le Général Michel puis, après le 27 août, le général Gallieni. Le plan hospitalier mis en place avait recensé, outre les hôpitaux militaires existants, type Val de Grâce ou Barraix à Versailles, les hôpitaux civils qui pouvaient accueillir des blessés. Cela paraissant insuffisant, on a recensé sur les communes toutes les possibilités d'y installer des hôpitaux provisoires auxiliaires : châteaux, collèges, institutions religieuses etc... Ainsi quand la guerre est déclarée, plusieurs établissements hospitaliers sont improvisés dans nos communes de Juvisy, Savigny : le collège Saint-Charles de Juvisy, les châteaux Davout-Duparchy et Granvaux à Savigny, plus tard la Maison des frères d'Ozonville à Athis-Mons, le domaine du Piedefer à Viry Châtillon où s'installera un hôpital militaire pour les aviateurs. Les hôpitaux auxiliaires sont confiés à des sociétés d'assistance comme la Société de secours aux blessés militaires (SSBM) ou aux associations féminines de l'Association des dames de France (ADF) ou de l'Union des femmes françaises. À Saint-Charles c'est l'ADF. Tout comme l'Allemagne avait le plan Schlieffen, la France avait le plan 17. Offensive à tout prix vers l'Alsace-Lorraine quand l'Allemagne envahissait la Belgique. Pour les blessés, l'ordre était de les évacuer le plus vite possible de la zone de combat, sans les soigner. Une chaîne sanitaire complexe les prenait en charge depuis le champ de bataille où ils étaient brancardés vers une « ambulance » de triage d'où on les évacuait vers un HOE (hôpital d'évacuation) où on les traitait encore avant d'être envoyés vers les hôpitaux de l'arrière, souvent dans des wagons à bestiaux, faute de trains sanitaires. Et cela sans avoir été soignés ! Nous verrons les conséquences dramatiques à Saint-Charles. En novembre 1914, on revoit le plan hospitalier avec ordre de soigner sur place les blessés. On crée les « autochirs » (ambulances chirurgicales automobiles) et les HOE deviennent de vrais hôpitaux. Ainsi nous verrons cette évolution de la stratégie de santé également dans les blessés accueillis à Saint-Charles.

Collège Saint-Charles de Juvisy-sur-Orge

Le Collège Saint-Charles

Implanté à Athis-Mons en 1948 dans le château des Courcel, il a aujourd'hui 2600 élèves. Outre le château et de nombreux bâtiments (dont une chapelle) construits plus tard, il possède un parc de 13 hectares. Autrefois installé à Juvisy, à l'emplacement du marché et du centre culturel Lurçat, il a été bombardé et en partie détruit le 18 avril 1944. Le collège a été créé à Juvisy à la veille de la guerre de 1914, sur l'initiative de l'évêque de Versailles, Mgr Gibier, dans sa stratégie de reconquête de la jeunesse. Juvisy a été choisie car non loin de Paris et surtout dotée d'une gare reliant la ville à Paris et à toute la Seine-et-Oise par la ligne de ceinture ; et à la province par les lignes PO et PLM. Des terrains sont disponibles, proches de la gare, appartenant à Omer Lehêque, marbrier et adjoint au maire de Juvisy.

Le diocèse achète les terrains en 1911 et le collège ouvre le 1^{er} octobre 1913 : bâtiments spacieux, en meulière, confort moderne, eau courante, électricité et chauffage central, jardin potager. Le collège possède un bâtiment central avec un grand hall et des salles de classe au rez-de-chaussée, un internat à l'étage, deux ailes, une pour loger les enseignants et l'administration, l'autre pour les cuisines, le réfectoire, la lingerie et l'infirmerie. À la rentrée 1913, il y a 115 élèves, de la 8^e à la 5^e. En août 1914, ils sont en vacances (illustr. 1).

Le directeur est l'abbé Cappy. Mais mobilisé, il est remplacé par l'abbé Aubry. L'abbé Boxberger revient après sa mobilisation. Les enseignants sont des religieux. De plus, on a fait appel à des sœurs de la Divine Providence en Bretagne, pour s'occuper de la cuisine et de la lingerie. Le personnel restera en place, mis à part les abbés mobilisés, remplacés par des plus âgés ou des réformés pour blessures. Le collège continuera à fonctionner pendant la guerre avec un effectif réduit d'enfants (90 en 1919), sans internat et des salles de classe au sous-sol.

Le fonctionnement de l'HAADF 250 (hôpital auxiliaire de l'association des Dames de France)

Selon le plan sanitaire prévu, c'est la section locale de Juvisy-Savigny de l'Association des Dames de France (on disait déjà les dames de la Croix Rouge) qui est chargée dans les premiers jours d'août 14 de transformer le collège réquisitionné en hôpital auxiliaire. L'hôpital ouvre le 4 août. Les premiers malades arrivent le 9. L'hôpital relève donc du médecin-inspecteur de santé du Gouvernement militaire de Paris, rattaché au ministère de la guerre. Tout ou presque, sur place, repose sur des bénévoles :

- Les « dames de la Croix rouge », donc, avec leur présidente, Mme Robineau, puis Mme Ledouble (section de Juvisy) et Mme Binot (section de Savigny)
- Le Conseil d'administration qui gère l'hôpital est présidé par le Dr Vinot, également maire de Juvisy. Omer Lehêque y siège également.

Le Dr Vinot dirige l'hôpital mais continue à tenir une permanence dans son cabinet pour les habitants de Juvisy.

- Les sœurs de Béthanie dont le couvent est à Viry Châtillon ont la permission de l'évêque de sortir de leur couvent pour venir soigner les blessés. La plus connue, sorte d'infirmière chef, est Sœur Colette (illustr. 2).

Il est difficile d'évaluer exactement combien de sœurs, de « dames de la Croix rouge » y travaillent. Les sources en sont les photos et les différents bulletins de leur association faisant état des décorations obtenues à la fin de la guerre : médailles des épidémies, médailles de la reconnaissance française ...notons que seuls les hommes ont obtenu la légion d'honneur !

Il y a aussi quelques infirmiers militaires et trois médecins militaires. On connaît leur nom car les médecins signent les registres de sortie et 6 infirmiers sont soignés pour de petits maux ou des maladies à Saint-Charles (illustr. 3).

Omer Lehêque augmente la capacité jusqu'à 200 lits. De plus, il autorise l'installation d'un centre de physiothérapie sur un terrain qui lui appartient en face de Saint-Charles. Ce centre permet la rééducation des blessés par l'horticulture à partir de 1916. Au début on met les blessés dans le grand hall puis après le 26 août, avec l'afflux des blessés, on aménage les salles de classe qui vont avoir des noms : salle Joffre, French, Bunnoust et ensuite Pétain, Foch...Le tout est complété par une villa pour les officiers, en face du collège, louée à la veuve Jaworowski.

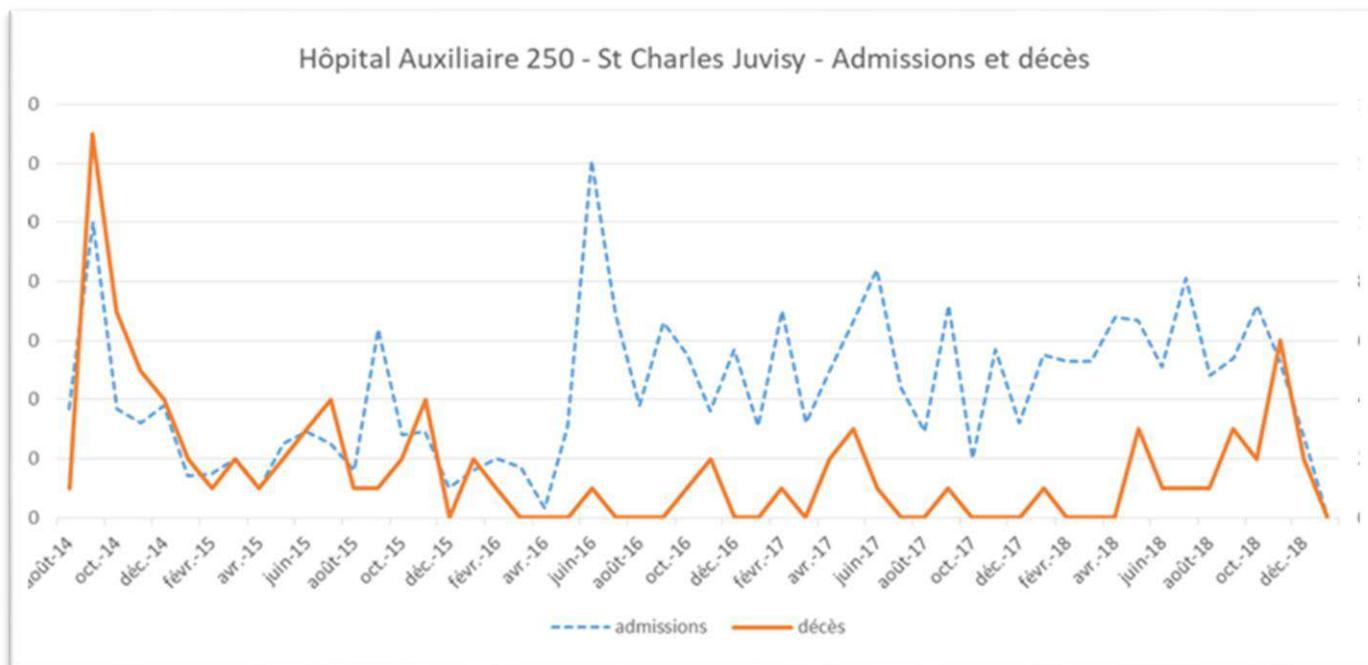
Le ministère de la guerre donne une subvention, bien insuffisante pour le fonctionnement. La commune verse aussi en février 1915 une subvention de 100 francs. Surtout, on a recours à la charité publique. On organise des quêtes, des fêtes dans ce but. Le 24 novembre 1914, a lieu en l'église de Juvisy, Saint-Nicolas, en présence de l'évêque Mgr Gibier, une cérémonie religieuse et une grande quête organisée par l'ADF pour les blessés de Saint-Charles. On commémore aussi les premiers morts de la guerre. Les journaux locaux comme *l'Abeille de Seine-et-Oise* en font l'écho. Le 20 octobre 1917, le président Poincaré lui-même visite l'hôpital avant d'aller inaugurer à Savigny la Ferme des mutilés, ferme Champagne où l'on rééduque les mutilés par des travaux agricoles.

Les malades et blessés accueillis

2412 blessés et malades seront accueillis. On pratiqua 721 opérations entre le 4 août 14 et le 15 janvier 1919 (illustr. 4).

Le dépouillement, à Limoges, des registres d'accueil de l'hôpital m'ont permis de faire cette étude. On y trouve les mentions des noms, lieu et date de naissance, régiment, type de blessure, jour d'arrivée, jour de départ et destination et après 1915 lieu et jour où le soldat a été blessé. Cela permet de voir toute la guerre dans ses diverses opérations militaires, l'évolution des soins et des conditions sanitaires, de dresser une forme de typologie des blessures subies, des soldats accueillis. Bref, ces registres représentent une mine d'informations. Dans la mesure où sont accueillis également à Saint-Charles tous les militaires de l'Arrière, territoriaux et ouvriers travaillant pour l'armée, c'est également une

source pour appréhender la vie économique, les productions d'armement, le trafic en gare de Juvisy.



Le graphique représente l'évolution du nombre d'entrées, celle aussi des blessés qui sont morts à Saint Charles.

© Maison de la Banlieue et de l'Architecture.

- du 9 au 25 août 14 : 14 militaires malades sont des soldats de passage, qui ont été envoyés par la gare de Juvisy. Des territoriaux, des GVC (gardes des voies de communication) travaillant sur les voies ferrées ou à différents postes de la gare de Juvisy-Athis triage ou de Savigny. Petits maux, rhumatismes...

- les premiers blessés arrivent le 26 août. Très vite, on a aussi les premiers morts, en particulier le 31 août. Entre le 1^{er} et le 8 septembre : 40 blessés, 11 soldats vont décéder. Entre le 8 et le 16 septembre, 31 accueillis, 4 décédés. Sur l'ensemble de la fin août à fin septembre, une centaine de blessés sont accueillis et on compte 25 décès. Il faut bien avoir à l'esprit que pendant cette période brève, les combats se déroulent à quelques dizaines de km de Paris, on entend tonner le canon à Juvisy, la gare est le lieu d'épisodes dramatiques. Cela correspond à la bataille des frontières du 20 au 24 août puis à la Bataille de la Marne. Les blessés arrivent en gare de Juvisy, non soignés, certains sont déchargés de wagons à bestiaux en gare de triage. Un HOE est mis en place avec une infirmerie en gare de Juvisy à partir du 6 septembre qui permet les premiers soins et le triage entre ceux transportés à Saint-Charles et ceux retapés qu'on renvoie au front. Parmi les blessés envoyés à Saint-Charles, si beaucoup ont des fractures du crâne, ils sont surtout touchés par la gangrène ou des phlegmons gazeux qui entraînent leur mort. Pour les trois premiers mois de la guerre, on relève 230 accueillis et 43 décès.

- à partir de 1915, on voit les date et lieux où ils ont été blessés (Les Eparges, Notre Dame de Lorette, Perthes, Tahure : fin de la course à la mer et début de la guerre de position). On remarque des blessures par gaz de combat.

- En 1916, on note peu d'entrées (les lits sont déjà occupés) jusqu'en mai. En période calme, on reçoit des militaires territoriaux malades ou victimes d'accidents. On constate un emballement en juin-juillet avec les multiples trains sanitaires qui arrivent de Verdun et de la Somme. Mais peu ou pas de décès car les blessés arrivent alors déjà soignés dans les HOE du Front.

- En 1917, le graphique montre un pic d'entrées après le Chemin des Dames, avec le décalage des soins sur place, en juin.

- En 1918, c'est la plus forte occupation de l'hôpital. Beaucoup de soldats ne font que de brefs séjours. Saint-Charles est une étape avant un acheminement vers d'autres hôpitaux militaires, maisons de convalescence ou un passage devant la commission de réforme. Il y a aussi les élèves pilotes accidentés de l'école de Juvisy. On constate un afflux de nouveau à partir de juin jusqu'en septembre 18, qui correspond à l'offensive alliée et à la deuxième bataille de la Marne. Outre des pilotes belges accidentés lors d'entraînement, on a des militaires polonais et surtout des américains qui sont soignés avant pour certains de rejoindre l'hôpital militaire américain de Ris-Orangis. Sur les 20 décès, 12 le sont à la suite des blessures de combat, les autres sont dus à des maladies ou des accidents. Ainsi on peut suivre le cours de la guerre à travers ces registres et en tirer des informations sur les militaires soignés.

Caractéristiques des militaires soignés

- La majorité appartient aux régiments d'Infanterie, vient ensuite l'artillerie de campagne, les régiments coloniaux et on a vu passer les soldats britanniques (certains enterrés dans les carrés militaires de Juvisy et d'Athis-Mons), et des soldats américains en 1918.

On peut mentionner aussi les jeunes pilotes accidentés de l'école de pilotage de Juvisy : 16 belges.

- Pendant les périodes calmes, sans afflux de blessés, on soigne à Saint-Charles de nombreux GVC et des COA (commis et ouvriers d'administration) qui travaillent aux Forges d'Athis, dans diverses usines des bords de Seine converties en usines d'armement ou dans l'usine chimique militaire proche de la gare de Juvisy, des ouvriers « coloniaux » kabyles déchargeant les wagons en gare ou travaillant dans les usines (coups de couteau lors d'une rixe). On a soigné également des prisonniers allemands, 7 alsaciens-lorrains travaillant également en gare de Juvisy.

Toutes ces informations sont précieuses sur la vie de nos communes, relayées pas les délibérations des conseils municipaux et surtout par la presse locale.

L'hôpital ferme ses portes après avoir accueilli ses derniers malades le 15 janvier 1919. Saint-Charles retrouva peu à peu sa fonction entière de collège.

Pour terminer, deux témoignages, l'un sorti de la *Semaine religieuse du diocèse de Versailles* et qui décrit l'ambiance de l'hôpital pendant la Grande Guerre, l'autre est celui d'un jeune collégien :

« En date du 26 sept 1914.

Sous le grand hall du collège, nos chers blessés reposent sur des lits confortables et la charité chrétienne les entoure des soins les plus intelligents... médecins, dames de la Croix Rouge, religieuses dominicaines du couvent de Béthanie, rivalisent de dextérité et de tendresse à l'égard de nos soldats que la mitraille a meurtris »

Nous avons vu que la réalité était loin d'être aussi sereine en cette fin septembre 14. Plus juste est le récit du jeune garçon...

« Le Grand Hall était une immense salle de blessés et bien souvent, venant des petites classes aménagées dans les locaux de fortune, des plaintes et des cris de douleur venaient jusqu'à nos oreilles... de temps en temps, nous apercevions dans la cour, en tenue bleu horizon, l'abbé Boxberger ou quelque maître de première année en permission ».

Un médecin à l'épreuve de la guerre : René de Saint-Périer

Jacques Gélis

Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université Paris VIII

Étampes Histoire

Dans le grand jeu de massacre qu'est la guerre de 1914-1918, tous les hommes mobilisés ne sont pas des combattants. À côté de ceux qui, sur le front, meurent ou sont plus ou moins gravement blessés, il y a ceux qui, avec des moyens souvent dérisoires, tâchent de panser les corps meurtris des soldats : brancardiers, infirmiers, médecins et chirurgiens. Tous les soignants ne sont pourtant pas exposés au feu. Médecin dans un hôpital de l'arrière immédiat, René de Saint-Périer appartient à cette seconde catégorie de personnels de santé militaire¹.

La découverte dans une collection privée du carnet de guerre tenu par ce major auxiliaire de seconde classe est à l'origine de ce travail². Châtelain de Morigny, l'homme est affecté à l'hôpital militaire temporaire de Beauvais, installé à la hâte au cours de l'été 1914 dans le lycée Félix Faure de la ville.

Un précieux carnet

Le document intitulé par l'auteur lui-même « *Notes prises par le Dr St Périer pendant la guerre de 1914* » est un carnet à couverture cartonnée de 188 pages, dont les 129 premières seulement ont été utilisées. Le témoignage couvre la période allant du 31 juillet 1914 au 29 juin 1916.

Un soin particulier a été apporté à la rédaction du texte ; l'écriture en est fine, distinguée et régulière. Un certain nombre d'indices, outre cette régularité de l'écriture, permettent de penser qu'il s'agit d'un récit rédigé dans l'immédiat après-guerre, en s'appuyant sur des notes détaillées prises au jour le jour. Il est bien différent d'un autre texte, celui d'un autre soldat, Louis Guittard, originaire de Morigny lui aussi, qui combat en première ligne à Vauquois ; ce fantassin voit chaque jour la mort de près et a toutefois la rage de consigner

¹ Plusieurs textes de médecins engagés au front pendant le conflit ont été publiés. Citons : Edouard LAVAL, *Souvenirs d'un médecin-major, 1914-1918*, Paris, Payot, 1932 ; Louis MAUFRAIS, *J'étais médecin dans les tranchées (2 août 1914-14 juillet 1919)*, présenté par Martine VEILLET, Paris, Robert Laffont, 2008 ; Sophie DELAPORTE, *Samedi 22 août 1914, un médecin dans la bataille*, Paris, Odile Jacob, 2016 ; et cette étude plus globale du rôle du corps médical pendant le conflit, *La santé en guerre, 1914-1918 ; une politique pionnière en univers incertain*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 2015.

² Le texte de ce carnet a déjà fait l'objet d'une publication avec introduction et notes sous le titre : *Un médecin dans la tourmente. Le carnet de guerre de René de Saint-Périer (1914-1916)*, présenté par Jacques GÉLIS, Étampes-Histoire, collection « Retour aux sources », Étampes, 2016.

au crayon, sur ses genoux, ce qu'il endure³. Soulignons ici ce résultat de l'école de la République : le savoir lire et écrire est désormais le propre de tout un chacun.

René de Saint-Périer, lui, rédige ses notes le soir, dans la quiétude d'une chambre qu'il partage avec un autre médecin. Différence de situation, de grade, de culture. La guerre vécue différemment. Ici, sa face médicale. Mais pas seulement, car nombreuses sont dans le carnet les notations sur le conflit lui-même, sur l'évolution de la guerre en Europe. Saint-Périer est un homme informé, documenté, qui porte des jugements souvent sévères sur la hiérarchie militaire, la gabegie et l'incompétence qui règnent au sein d'un service de santé militaire totalement dépassé par l'offensive allemande de l'été 14 et, plus tard, par l'ampleur du conflit et des pertes.

Le contenu du carnet est loin d'être uniforme. Ainsi, le rythme de la rédaction change au fur et à mesure que la guerre dure. Saint-Périer, comme tout un chacun, pensait que le conflit serait court et ce qui survient est tellement surprenant (en particulier les désastres aux frontières, en août 1914) que la chronique des faits relatés est presque journalière. Puis, à partir de mars 1915, alors que l'on s'enlise dans des affrontements meurtriers mais jamais décisifs, on assiste à un tarissement du texte : les détails du début sont alors remplacés par des notes plus indigentes, voire parfois des « *Rien à signaler* » qui traduisent la grande désillusion qui touche tous les combattants et les civils. Alors qu'au début, Saint-Périer s'intéressait avant tout à la situation militaire, il accorde désormais une place importante au temps qu'il fait, aux promenades effectuées à la campagne pendant ses journées de repos, à la description de sites géologiques et archéologiques qu'il visite autour de Beauvais. Tout cela, avec en arrière-fond, le bruit sourd de la canonnade sur le front, qui n'est jamais éloigné que de quelques kilomètres de Beauvais.

Qui est René de Saint-Périer ?

À la déclaration de guerre, René de Saint-Périer est un homme de 37ans, issu d'une famille aristocratique propriétaire du château de Morigny, où il a connu une enfance sans soucis. Mais à ces temps heureux, ont succédé des années dramatiques : son père Jean-Guy, officier d'artillerie, est mort prématurément et sa mère, Maximilienne de Kergorlay, a disparu, brûlée vive dans l'incendie du Bazar de la Charité en 1897. Cette tragédie rapprocha un peu plus René de Saint-Périer de son jeune frère Urbain, mobilisé à l'été 1914 dans un régiment d'infanterie et engagé dans de très durs combats pendant l'hiver 1914-1915.

René avait fait sa médecine à Paris entre 1898 et 1903 dans l'équipe du professeur Landouzy à Paris et il se destinait à une discipline d'avenir : la biologie. Malheureusement, sa vue trop médiocre ne lui permit pas de poursuivre l'étude de cette spécialité⁴. Devenu médecin, il ne semble guère avoir exercé avant 1914.

Comme l'avait fait son père, il épousa sa cousine, Marie-Henriette de Kergorlay, de santé toujours médiocre. Le couple eut pourtant au début de son union des années heureuses, fréquentant le milieu des personnes favorisées de la fortune. Une relative aisance financière,

³ Le journal de Louis Guittard a été publié par Jacques GÉLIS : « Le carnet de poilu : une source précieuse pour l'histoire des combattants », dans « Témoins étampois de la Grande Guerre », *Les Cahiers d'Étampes-Histoire*, n° 12, 2015, p. 15-33.

⁴ Il mourut aveugle en 1950.

du temps libre consacré à la lecture, aux spectacles et aux voyages firent de René de Saint-Périer une personne cultivée. Très tôt, il eut une passion pour l'archéologie et la préhistoire.

Les revers et la désorganisation du service de santé

Parce qu'il rédige donc le texte avec un certain recul, après la guerre, l'auteur s'attache à la fois à l'évolution du conflit, on l'a souligné, mais il porte aussi un regard personnel sur cette guerre, et sur ce point son témoignage présente une dimension politique.

Le début du récit n'a rien de très original. Il relate l'état d'esprit à Morigny au moment de la déclaration de guerre. Saint-Périer est frappé par la gravité et les craintes de la population. On est bien loin des envolées patriotiques ! Puis c'est le désarroi devant l'invasion... jusqu'à la victoire de la Marne. Très vite, il formule sa critique de la gestion catastrophique du service de santé, confiant à ses notes ce qu'il ne peut dire ouvertement.

Il arrive à l'hôpital de Beauvais le 6 août et immédiatement, avec ses confrères, il procède à l'installation de l'hôpital dans les locaux du lycée Félix-Faure (illustr. 5) : un lourd travail de plusieurs jours. C'est qu'il s'agit d'une grosse unité de soins, prévue pour accueillir 500 blessés et disposant de quatre services de médecine générale et un de chirurgie. On attribue aux salles des noms symboliques : « Mulhouse », pour l'Alsace... « Liège » pour la glorieuse résistance de l'armée belge dans cette ville.

L'hôpital est destiné en fait à recevoir des blessés transportables, dont les blessures ne sont pas trop graves, qui après un premier tri au front sont d'abord dirigés sur Amiens et Villers-Bretonneux avant d'être hospitalisés à Beauvais. L'unité est dirigée par le capitaine Bilhaud, un spécialiste d'orthopédie chirurgicale, natif de Picardie comme la plupart des confrères de Saint-Périer. La bienveillance de Bilhaud crée une bonne entente entre médecins au sein des services (illustr. 6).

Au cours de ce premier mois de guerre, rien ne se passe comme prévu. D'abord parce qu'à la grande surprise de Saint-Périer, l'hôpital ne reçoit quasiment pas de malades, alors que des milliers de soldats ont été blessés dans les combats meurtriers sur la frontière. Et puis très vite, les nouvelles sont catastrophiques. Le 30 août, la percée allemande menaçant Beauvais, l'hôpital est évacué en hâte d'abord à Evreux, puis le 10 septembre à Legé en Vendée dans un ancien couvent : « *Une confusion et un désordre inouïs. La désorganisation est complète* », note Saint-Périer. Premier travail : rendre fonctionnels ces nouveaux locaux. Puis c'est l'attente. Le 19 septembre, toujours aucune arrivée de blessés. Dans son carnet, Saint-Périer laisse exploser sa colère : « *Décidément, cette situation de formation sanitaire sans malades, montant des hôpitaux sans blessés et recommençant ailleurs cette besogne stérile, serait comique si la situation n'était aussi tragiquement douloureuse et si des centaines de vies françaises n'étaient pas sacrifiées par l'incurie et la stupidité de l'administration du service de santé*⁵. » Faute de blessés, les médecins font des consultations parmi les populations civiles de Vendée et Saint-Périer découvre alors une France profonde où la tuberculose fait des ravages...

⁵ 19 septembre, *Carnet*, p. 12.

Le retour à Beauvais le 24 octobre, lorsque le front s'est stabilisé, s'effectue à nouveau dans la plus grande confusion. Mais situation nouvelle, dès leur arrivée, les médecins sont très occupés, trop occupés même car les blessés affluent et aux semaines d'inactions succèdent maintenant des journées harassantes :

« J'arrive à 8 heures à l'hôpital pour en sortir à midi et demi. J'y suis de retour à 2 heures et n'en reviens qu'à 7 heures et demie, et le soir venu, je n'ai plus le courage de rédiger ce carnet, même pas d'écrire les lettres indispensables⁶. »

À ce travail de jour, il faut ajouter les gardes de nuit qui, en juin 1915, reviennent tous les quatre jours. Le plus dur, c'est lors d'arrivée massive de blessés qu'il faut accueillir dans les meilleures conditions (illustr. 7). La fatigue physique et morale due au surmenage touche tous les médecins qui craquent, les uns après les autres. Saint-Périer est atteint de pneumonie fin janvier 1915 et il doit à nouveau s'arrêter fin avril-début mai.

Une noria de blessés

Comme l'hôpital de Beauvais ne reçoit pas, sauf exception, de grands blessés mais des soldats dont il faut soigner les plaies ou qu'il faut remettre sur pied parce qu'épuisés par les combats, le séjour de la plupart d'entre eux est généralement assez court : *« On évacue le plus possible pour laisser de la place aux blessés venant du front (...) Notre hôpital est un kaléidoscope où défilent des malades et où ils ne séjournent pas. Quelques-uns de mes blessés partis ce matin en étaient à leur 5^e hospitalisation depuis 2 mois⁷. »* C'est qu'on manque d'hommes et, qu'à peine remis sur pied, les blessés sont renvoyés au front. Aussi certains craquent-ils : l'un se tire une balle de revolver dans la tête, *« par crainte de retourner au feu »*, un autre se coupe la gorge avec un rasoir... Aussi, pour éviter les comportements à risque ou la fuite de soldats blessés, demande-t-on aux médecins de dénoncer les mauvais patriotes ; ce qui répugne à Saint-Périer : *« Livré à la gendarmerie un malade qui s'est évadé puis est revenu et qui va passer en conseil de guerre. Détestable besoin que celle de garde-chiourme que je me vois obligé de faire comme médecin de garde⁸. »*

Le médecin au travail

Comme tous ses confrères, Saint-Périer, assisté de ses infirmières, passe le plus clair de son temps à visiter les blessés et à faire des pansements. L'absence de toute hygiène dans les tranchées, une alimentation souvent défectueuse et déséquilibrée sont cause de diverses pathologies. La moindre blessure peut devenir redoutable et les cas de tétanos sont fréquents. De temps en temps, l'équipe médicale est confrontée à des situations plus graves qui nécessitent une intervention chirurgicale assez lourde : plaies par éclats d'obus ou balle de shrapnell, tête humorale éclatée, suture au fil d'argent de plaies à la région lombaire, curetage et drainage de plaies fortement infectées... Les médecins sont alors réunis par Bilhaud qui opère le blessé (illustr. 8). Ces opérations suscitent parfois entre eux des débats,

⁶ 9-15 décembre 1914, *Carnet*, p. 46.

⁷ 22 et 23 décembre 1914, *Carnet*, p. 49.

⁸ 29 août 1915, *Carnet*, p. 115.

comme à propos d'une plaie purulente attribuée par certains à une balle explosive. L'exposé du cas est parfois accompagné dans le carnet par un croquis sommaire. L'hôpital est le lieu où l'on peut observer les dégâts occasionnés par toutes ces nouvelles armes progressivement expérimentées sur le terrain, en particulier les gaz de combat.

Pour un médecin, la guerre est l'occasion de faire des constats, de procéder à des « interventions intéressantes ». Usage d'alcool salicylé contre les bourgeons charnus, de l'huile phénique contre les furoncles. Observation du phénomène du moignon douloureux, chez un amputé : « *Thérapeutique impuissante et cas bien embarrassant* » note Saint-Périer ». Parmi les innovations, il signale la mise en culture dans le laboratoire, le sérodiagnostic, le recours au sérum de Vincent. En janvier 1915, il est envoyé avec d'autres collègues en stage à Creil où Marie Curie est venue parler du mode d'emploi de ses « petites curies », des camionnettes dans lesquelles sont embarqués des appareils de radiographie ; ce qui permet de repérer rapidement les éclats d'obus fichés dans le corps (illustr. 9). Il mentionne également comme une nouveauté ces cours de massages destinés aux infirmiers et infirmières assurant la rééducation des blessés. Il est frappé par la fréquence des cas d'alcoolisme.

Il fait part de ses cas de conscience, comme lorsqu'il est confronté à des poussées subites de température qu'il ne parvient pas à expliquer ; jusqu'au jour où il comprend qu'il a affaire à des paludéens appartenant à des régiments coloniaux. Il se fait alors anthropologue et s'intéresse à la qualité des malades, à leurs origines, à leurs antécédents. Il constate que les soldats originaires d'Algérie, par exemple, supportent très bien l'anesthésie au chloroforme, à la différence des métropolitains. En revanche, il note chez eux une grande sensibilité à la douleur : « *ils se plaignent lorsqu'on explore les plaies avec un manque de courage que ne montrent ni les Sénégalais, ni les Français, ni les Marocains.* »

Un médecin compatissant

S'il accable volontiers les responsables incompetents du service de santé des armées, Saint-Périer se montre au contraire plein de compassion à l'égard des pauvres blessés victimes d'une violence absurde. Comme médecin et comme homme, la mort d'un soldat lui est insupportable. Après le décès coup sur coup de deux blessés, il se révolte contre la guerre : « *Ces deux morts sont navrantes parce que j'espérais bien que ces malades guériraient et qu'il est douloureux, malgré l'accoutumance professionnelle, de voir mourir des hommes jeunes et pleins de vie frappés brutalement par la plus monstrueuse des iniquités humaines qu'est la guerre*⁹. » Mais ce qui lui insupporte le plus c'est le fossé qui existe entre la condition de ces malheureux soldats et l'attitude de la hiérarchie qui n'a que peu de respect pour ces hommes toujours prêts à se sacrifier pour défendre la patrie. À ce détachement coupable des chefs de l'armée, il oppose sa grande commisération. En patriote fraternel, il trouve les mots justes pour parler de l'attitude de soldats qu'il a contribué à remettre sur pied et qu'il voit partir à nouveau au front :

« *Je me souviendrai, écrit-il, du départ de notre premier convoi de blessés guéris que nous avons mené à la gare, clairons en tête, marchant en rangs et de l'émotion qui nous étreignait*

⁹ 24 novembre-9 décembre 1914, *Carnet*, p. 45.

lorsque nous avons quitté ces pauvres gens qui, guéris, retournaient au feu, à la mort. Je reverrai souvent le départ du train, avec tous ces soldats aux portières, agitant leurs mouchoirs et nous remerciant, pendant qu'un même élan vers la patrie menacée unissait nos âmes, pourtant si diverses, dans une même pensée d'espoir et de confiance, d'amour et de fraternité. Nous étions vraiment tous unis à ce moment et il est si rare, dans la vie, de sentir battre à l'unisson du sien le cœur d'un autre homme¹⁰ ! » Belle définition de l'union sacrée chez cet homme sensible et lucide que l'on voit devenir progressivement pacifiste, scandalisé qu'il est par l'immense gâchis humain dû à cette guerre atroce.

Derrière ces constats perce la grande crainte de Saint-Périer, celle de voir son frère Urbain trouver la mort à la tête de sa compagnie. Depuis le début du conflit, les deux hommes échangent une correspondance assidue et René sait la dureté des combats en première ligne au cours de cet hiver 1914-1915, où chacun des belligérants tentent de percer le front ou de déborder l'autre. Urbain, officier d'infanterie, est en effet successivement engagé à la tête de sa compagnie dans les mêlées tragiques des Eparges, de la Flandre et de l'Argonne. Et lorsque René apprend de la plume de son frère en octobre qu'il a été effleuré quelques jours plus tôt par une balle, et début décembre qu'il est engagé dans la féroce bataille de l'Yser, il confie ses angoisses à son Carnet : « ... *Il se bat tous les jours et les fatigues qu'il endure sont effroyables. Le feu ne cesse ni jour ni nuit dans ce pays et la lutte y atteint une intensité effrayante. Sa destinée est tout entière suspendue au hasard d'une balle, et ce cauchemar me poursuit...*¹¹ »

Comment tenir ?

Dans un tel contexte, René de Saint-Périer est conscient d'être un privilégié. Mais dans cette guerre totale, il importe que chacun soit à son poste, combattants et gens de l'arrière. « *Pourvu qu'ils tiennent !* » faisait dire le dessinateur Folain à un poilu ; à quoi son camarade de tranchée demandait : « *Qui ça ?* » Et le premier de répondre : « *Les civils !* » A vrai dire, Saint-Périer n'est pas homme à se livrer au désespoir. Il sait profiter de ses moments de repos et trouver les ressources morales qui lui permettent de continuer à vivre. Ses promenades dans la campagne du Beauvaisis lui font apprécier les beautés de la nature, de la faune et de la flore. Les mauvaises nouvelles du front, début février 1915, paraissent oubliées, alors que le soleil brille et que la température est douce : « *Il semble que le printemps s'annonce ; les merles sifflent dans les grands arbres en face de l'hôpital* » ; et deux mois plus tard, cette mention bucolique : « *Première fleur de l'année, trouvée dans le petit chemin derrière Saint-Jean.*¹² » Mais comment pourrait-il oublier la réalité du conflit qui se déroule à quelques kilomètres de l'hôpital ? « *Et cependant le canon tonne toujours à l'horizon, indiquant que les hommes n'ont point cessé de chercher à se détruire, qu'il demeurent insensibles à la douceur des choses*¹³. »

En fait, c'est surtout sa vocation de géologue, de naturaliste, d'archéologue et d'historien qui lui permet de surmonter son éventuel découragement. Au cours de ses déplacements dans la campagne près de Beauvais, il découvre des fossiles, herborise, s'intéresse aux petites

¹⁰ 18 octobre 1914, *Carnet*, p. 26-27.

¹¹ Lettre d'Urbain du 14 décembre 1914, *Carnet*, p. 51.

¹² 2 avril 1915, *Carnet*, p. 90.

¹³ 21 février 1915, *Carnet*, p. 79.

églises rurales. Il est attiré par le passé gallo-romain et la préhistoire, une passion qui s'épanouira après la guerre.

Un témoignage de qualité

Ce carnet, riche en informations sur la guerre à l'arrière, est en réalité beaucoup plus que cela. La qualité de ce témoignage doit naturellement beaucoup à la qualité de l'homme qui le tient. Un homme qui s'informe, lit beaucoup, apprécie par exemple le dernier livre de Jack London « *L'appel de la forêt* » où s'exprime tout l'attrait de la nature vierge du grand nord canadien... Un homme de culture qui est troublé par l'adversaire, oui, par les Allemands... ! En vérité, il établit une distinction très nette entre l'Allemagne et les Allemands. Il a beaucoup de respect pour l'Allemagne, ce pays de grande culture. On le sent fasciné par la force morale de l'adversaire, sa capacité jusqu'en 1917 à combattre sur deux fronts, à résister à la flotte anglaise : « *L'Allemagne a donné tant de preuves d'une organisation supérieure et d'une patience active et laborieuse...* » Mais les Allemands ? Des barbares ! Capables de tout, de fusiller des civils innocents en Belgique et dans le nord de la France et, crime suprême, d'incendier la cathédrale de Reims, ce joyau de l'art et de la civilisation occidentale !

La guerre est aussi l'occasion de rencontres inattendues qui viennent parfois infléchir des destinées. Dans son service, René de Saint-Périer apprécie la compétence et le dévouement d'une infirmière, la fille du proviseur du lycée transformé en hôpital. Son idylle avec Suzanne François le conduira à divorcer de sa première femme pour épouser cette connaissance (illustr. 10). Ce qui aura pour conséquence une rupture avec sa famille et son milieu, hostiles à cette roturière. Il trouvera en sa seconde épouse la collaboratrice de futurs travaux qui feront de lui l'un des grands préhistoriens de l'entre-deux guerres¹⁴.

Un homme désabusé

Le carnet ne contient que trois notations en 1916 et se termine en juin de cette année-là. La fin n'a pas été perdue. C'est volontairement que René de Saint-Périer a cessé de rédiger des notes sur un conflit qui, alors que se déroulent les batailles de Verdun et de la Somme, tourne de plus en plus à la tragédie. Il a tout dit, tout vu, tout compris.

C'est au suicide de l'Europe qu'il assiste. Le texte du carnet témoigne d'autant mieux de cette idée qu'il est rédigé au cours de l'après-guerre à partir de notes journalières, sans que l'on puisse déterminer la date exacte de la rédaction. Or, le tour pris par les relations internationales au début des années 1920 n'incite pas à l'optimisme. Un homme averti comme Saint-Périer a toute raison de penser que rien n'est réglé, que des millions de soldats et de civils sont morts pour rien... L'arrêt de la rédaction du carnet est donc en un sens un aveu d'impuissance devant le désastre. Mais il est aussi le signe d'une volonté, celle d'un homme désormais sans illusion sur l'homme : lui qui avait cru au progrès est bouleversé

¹⁴ Les fouilles auxquelles ils procéderont après la guerre dans le Périgord et les Pyrénées leur permettront de constituer une riche collection d'objets, dont le plus prestigieux, la « Vénus de Lespugue », découverte en Haute-Garonne en 1922.

par l'usage qui est fait de la science... Il dénonce son usage qui conduit à la fabrication des engins de mort.

On perçoit mieux alors le sens qu'il attribue à ce carnet sur lequel se referme la première partie de sa vie. Il lui faut laisser une trace, un témoignage de cet épisode tragique. L'écriture lui offre le moyen de faire le point. C'est à la page qu'il confie ses impressions, ses doutes. Comme pour être en paix avec lui-même. Une manière de se révéler à lui-même et d'affirmer deux choses : « *J'y étais* » et « *Je m'en suis sorti...* » Mais à côté, quel champ de ruines matérielles et morales...

Un dernier évènement va venir affecter profondément René de Saint-Périer. Urbain, le frère bien aimé qui a réussi à sortir vivant de la guerre, se tue dans un accident d'automobile le 31 décembre 1923. Désormais, seules l'étude et la science désintéressée vont occuper l'auteur de ce carnet-témoin riche en informations sur le conflit et les hommes qui en furent les victimes.

Les dossiers des blessés de guerre draveillois : un héritage dramatique

Serge Bianchi

Professeur émérite à l'université Rennes II,
Comité de recherches pour l'histoire des Révolutions en Essonne

Le sort des « *blessés pour la France* » a longtemps été occulté dans les ouvrages d'histoire. Certes, 146 Draveillois figurent sur le monument aux morts. Mais que dire des centaines de blessés et de malades rentrés à Draveil et condamnés à endurer les souffrances de leur participation aux opérations militaires ? En près de cinq années de guerre, plus d'un quart des mobilisés doivent être soignés, pour leurs blessures ou les maladies contractées sur le front. Au plan national, 2 800 000 soldats sont reconnus comme « *victimes de guerre* », un chiffre pratiquement double de celui des « *Morts pour la France* ». On peut estimer à près de 300 le nombre de Draveillois rentrés dans leurs foyers avec des séquelles importantes. Dans un premier temps, un état des dépôts d'archives montrera les limites et les potentialités d'une recherche sur les blessés de la Grande Guerre. Puis, sera mise en valeur la gravité d'une guerre d'usure et de tranchées qui multiplie les risques de blessures et de traumatismes. La prise en charge des blessés précèdera l'analyse complexe des pathologies des blessés draveillois. Enfin, nous verrons comment la législation évolue entre la reconnaissance de la qualité des « *victimes de guerre* » et les moyens mis en œuvre pour leur indemnisation, leur prise en charge par la société. Les sorties de la guerre seront souvent tragiques pour les Anciens Combattants et les « *gueules cassées* ».

Un dossier longtemps délaissé

La question des blessés de guerre est relativement peu abordée dans les ouvrages relatifs à la Grande Guerre.

Dans les encyclopédies et les ouvrages de références, quelques chapitres la mentionnent. Ainsi « *Le soldat blessé et soigné* » est étudié dans le livre *Les Archives de la Grande Guerre. Des sources pour l'histoire*¹⁵. Les rubriques « *Militaires réformés, décédés des suites de blessures ou maladies contractées ou non en service* » et « *Pensions militaires et civiles d'invalidité* » sont abordées dans un ouvrage du Service historique de la défense, *Archives de la Grande Guerre*¹⁶. Une étude titrée « *Progrès médicaux au cours de la première Guerre Mondiale* » figure dans *l'Abécédaire de la Grande Guerre* de la revue *Historiens-Géographes*¹⁷. D'autres ouvrages spécialisés traitent de certains aspects du problème, vus du côté des médecins plus souvent que de celui des blessés. Le corpus d'images relatives aux blessés, sans être négligeable est bien moins important que celui des morts.

¹⁵ Marjorie GEHRHARDT, Hélène GUILLOT, Jean-Christophe LABADIE, Rennes, PUR, 2014, p. 183-189.

¹⁶ *Guide des sources conservées par le service historique de la Défense*, 2014, p. 379-382 et 387-390.

¹⁷ *Historiens-Géographes*, 428, octobre-novembre 2014, p. 209-210.

Nombreuses sont les images longtemps interdites¹⁸, parce qu'insoutenables. Les journaux de tranchées et la correspondance ne parlent guère des blessés, face à l'omniprésence de la mort. La presse, qui fait état des pertes de l'adversaire, minore souvent les dommages causés aux armées nationales.

On peut avancer d'autres raisons objectives à cette carence des études, voire à leur étouffement. Les sciences humaines ont tardé à prendre conscience de l'importance de la question des blessés de guerre, dans ses multiples déclinaisons : médicales, psychologiques, psychiatriques. Les sciences cliniques n'ont pas toujours communiqué pour le grand public avant une époque relativement récente. Aujourd'hui cependant, les moyens existent pour les chercheurs, en termes d'archives et de documentation, pour combler ces retards et ces lacunes.

Des archives importantes

Les recherches sur près de 3 millions de « blessés de guerre » sont désormais ciblées, par les différents services qui les prennent en charge.

Du point de vue national, on peut distinguer le Val-de-Grâce, qui possède les journaux de marche des formations militaires et les opérations des unités médicales rattachées. Ces sources sont complémentaires de celles du Service historique de la défense et de la Direction du service santé des armées, dont les archives ont été rapatriées de Moscou, pour les grandes divisions, et les définitions légales des blessures de guerre¹⁹, licites ou volontaires.

Le Service des archives médicales et hospitalières est installé à Limoges. Il regroupe les dossiers d'1,3 millions de malades et blessés ; les entrées, sorties, maladies ou blessures ; les hospitalisations à Paris et en Île-de-France, les dossiers individuels de convalescence et de réforme. Essentiel y est le fonds des Archives des unités sanitaires : « *Ce fonds plonge le chercheur dans l'intimité des soldats de la Grande Guerre et rend compte de leur souffrance, de leurs épreuves au combat parfois jusqu'à la mort* ». Il rend compte également des nouvelles techniques médicales. Les films de *l'Établissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense*²⁰ (ECPAD, 80 films) renseignent en particulier sur les opérations de la face. L'apport des Sections photographique et cinématographique des armées²¹ est ainsi fondamental pour les transports et les prises en charge des malades.

Sur le plan départemental, on peut consulter les fonds des préfectures et des sous-préfectures pour les Associations d'aide aux blessés, dans les séries des Archives départementales -séries M et Z- et pour l'activité des hôpitaux -série R-. Pour le personnel médical et hospitalier, voir la série X, Assistance et prévoyance sociale.

Enfin les Archives municipales peuvent avoir des fonds importants dans la série H, des Affaires militaires, et, parfois dans les séries T et J lorsque des établissements scolaires ont été transformés en hôpitaux.

Les Archives privées et les fonds de la Croix Rouge complètent cet ensemble remarquable de ressources qui n'avait pas été exploité à sa juste valeur avant le centenaire de la Grande Guerre. Il est dommage qu'en 1945 on ait mis au pilon, dans le Service des archives

¹⁸ Hélène GUILLOT (dir.), *Images interdites de la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes (PUR), 2014, p. 97-107 : « Blessés et amputés ».

¹⁹ SHD/GR, 9 NN 7-1207.

²⁰ Fondé en 2001.

²¹ Mises en place en 1915.

médicales et hospitalières, les dossiers de ceux qui touchaient une pension d'invalidité inférieure à 60 %.

De la multiplication des risques de blessures

Les romanciers de guerre, en particulier les prix Goncourt, attribués entre 1914 et 1918, décrivent les risques immenses que la guerre mécanique fait courir aux « poilus ». À la profusion des grenades, des obus et des tirs de mitrailleuses s'ajoutent les problèmes de l'hygiène, dans la boue des tranchées, et les ravages causés par les gaz. La guerre de tranchées, déjà connue pendant la Guerre de Sécession américaine, porte en elle des menaces de blessures multiples et graves²², et des conséquences aggravantes. Les témoignages et certains tableaux donnent une idée réaliste des risques encourus par les poilus, des deux camps. *Le feu* d'Henri Barbusse décrit l'enfer de l'attaque. Pour prendre les tranchées adverses, distantes d'une centaine de mètres, il faut écraser l'ennemi sous un déluge de bombes. Les minnenwerfers, les obus de 320 et 470, les grenades offensives et les mitrailleuses²³ conduisent à un « *marmitage* » du terrain avant de pouvoir déjouer les barbelés et terminer l'assaut dans la tranchée à l'arme blanche, la baïonnette. De nouvelles armes, les plus traumatisantes, sont adaptées à cette stratégie. Les gaz asphyxiants, lancés à Ypres, le 22 avril 1915, en font partie. Ils ont des effets vésicants et irrémédiables. Les batailles de Verdun et de la Somme²⁴, si elles coûtent la vie à près d'1 million d'hommes font davantage de blessés, de « *poly blessés* ». Les hommes s'adaptent tant bien que mal, par l'utilisation des casques pour protéger le crâne et la nuque contre les chutes de pierre et les éclats d'obus. L'équipement de masques « *groins de cochon* » est censé limiter les atteintes des gaz. Si les gaz ne seraient responsables « que » de 4 % au plus des pertes totales de la Grande Guerre sur les fronts occidentaux, ils laissent une sensation de dommages irrémédiables.

Les stratégies militaires de la guerre des tranchées et l'utilisation de plus en plus systématique des « canons modernes » font que les blessures par explosions et éclats d'obus représentent près de 2/3 des ravages, loin devant les blessures par balle, par arme blanche ou, plus tardivement, par le gaz « ypérite » dit « gaz moutarde ». Les soldats touchés présentent des fractures et des plaies béantes, à la tête, au tronc et au thorax, aux membres supérieurs et inférieurs. Des blessures d'un genre nouveau apparaissent, sur lesquelles médecins et chirurgiens tâtonnent. Les perforations de l'abdomen ou de la poitrine sont les plus mortelles, qu'il y ait eu ou non intervention chirurgicale²⁵. Les combattants sont devenus impuissants face à la puissance de feu des armes modernes.

À ces conditions mécaniques s'ajoutent les conditions aggravantes de la vie des tranchées. De nombreux blessés voient leurs blessures aggravées par les risques d'infection et de gangrène. Le froid et la boue viennent en premier lieu. On peut citer Roland Dorgelès : « *C'étaient des mannequins de boue qui défilaient, godillots de boue, cuissards de boue, et de bidons pareils à de gros blocs d'argile*²⁶ » ; Maurice Genevoix : « *Maintenant, je suis une*

²² Les « *poly blessures* », qui détruisent les corps et les visages.

²³ « *La rafale de mitrailleuse est la seule à n'épargner personne* », Marc BLOCH, dans *L'étrange défaite*.

²⁴ Sur la Somme, 1 500 000 obus sont tirés par 50 000 artilleurs britanniques.

²⁵ Étude des Archives départementales de l'Oise.

²⁶ *Les Croix de bois*.

*masse boueuse, et prise par l'eau, et qui a froid au plus profond d'elle, froid comme la paille qui nous abritait et dont les brins s'agglutinent et pourrissent*²⁷ ». Les parasites sont le lot quotidien du poilu, selon Dorgelès : « *Le front, on le partageait avec les puces, les poux, les rats, les corbeaux, les punaises, les mouches, les vivants, les morts, les épidémies, les barbelés, la faim, la pluie, les chevaux de frise, la dysenterie, la neige, la soif, les sacs de sable, la boue, le cafard, le gel, la poussière, les arbres déchiquetés, le vent du nord, le bruit du canon, la peur et les croix de bois* ». S'il vient trop tard pour le Goncourt 1919²⁸, son roman *-Les Croix de bois-* concentre dans un réalisme cru les dangers des tranchées. D'où le million d'invalides ayant survécu à la guerre, mais à quel prix ! Amputés, mutilés, aveugles, sourds, « *gueules cassées* » : autant de dommages que les carnets de route et les journaux des opérations minorent souvent par rapport aux « *morts pour la France* ».

Il faut aussi prendre en compte les traumatismes psychologiques et le fameux « *shell shock* » qui résulte du vacarme causé par les attaques terrestres et aériennes. L'instituteur Boudin parle de la panique d'un ami qui se réfugie dès le déclenchement d'un tir d'artillerie²⁹ ! Il faudra du temps pour que les psychiatres mettent en évidence le caractère évident de ces blessures psychiques³⁰. À la vue de leurs compagnons déchiquetés, ces blessés sans blessures, ces « commotionnés », ont développé terreur ou hébétude, devant le déluge de fer et de feu. De telles paniques seront nommées plus tard « *peur morbide acquise* ». Le corps médical militaire, peu sensible à ces traumatismes, a un temps pris les soldats choqués pour des simulateurs avant de mettre un nom sur ce mal : l'« *obusite* » ou « *vent de l'obus* ». Les diagnostics s'affineront au fil des années, ces soldats étant plus rapidement transférés vers des établissements spécifiques, mais sans qu'on parvienne réellement à soulager leurs maux, une fois renvoyés sur le front ou rendus à la vie civile.

Les blessures « fines »

Il est plus délicat d'évoquer certaines mutilations ou blessures « *volontaires* » que des soldats s'infligeraient pour ne plus retourner dans l'enfer des tranchées. C'est un thème récurrent dans la littérature d'après-guerre (*Un long dimanche de fiançailles*) et au cinéma³¹. Pour les mobilisés, qu'ils aient ou non déjà connu l'épreuve du feu, toutes les blessures ne se valent pas. Il y a celles qui peuvent leur permettre d'être loin du front. Ni trop graves, ni trop légères, on les appelle les « *blessures fines* ». Bien souvent accidentelles, elles ont été parfois recherchées, lors des attaques de l'ennemi ou par des mutilations volontaires. Comme si elles étaient plus « vivables » que l'enfer des tranchées. Les soldats savaient pourtant le sort qui leur serait réservé s'ils étaient soupçonnés : la mort certaine, qu'ils soient mis en première ligne ou fusillés « pour l'exemple »³².

²⁷ *Sous Verdun*.

²⁸ Le prix est attribué à Marcel Proust, pour *À la recherche du temps perdu*, scellant la fin provisoire de la « littérature de guerre » : Serge BIANCHI, « Les écrivains combattants et la littérature de guerre dans la Grande Guerre », dans *La vie culturelle en Île-de-France dans la Grande Guerre*, mémoires, tome 67 de Paris et Île-de France, Paris, 2016, p. 38.

²⁹ Cercle Littéraire et Historique de Draveil, *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, Imprimerie Iro, Périgny, 2018, p. 215.

³⁰ Des guerres contemporaines (le Viêt-Nam en particulier) le démontrent aujourd'hui.

³¹ En particulier pour cinq soldats français, accusés de s'être auto-mutilés pour échapper à leur devoir, dont Manech.

³² Une campagne de réhabilitation et d'hommage à tous les « fusillés pour l'exemple » s'est développée depuis les années 2000.

La prise en charge des blessés

Face à ces dangers, les poilus sont leurs premiers infirmiers. Ils portent dans leur « *barda* » une trousse médicale de survie, qui leur permet les premiers gestes de sauvetage. Ils sont ensuite secourus par leurs camarades avant d'être pris en charge par le personnel soignant.

La hiérarchie des centres et des soins

On connaît assez bien aujourd'hui les conditions de transports et de soins donnés aux blessés qui n'ont pu apporter le soulagement nécessaire avec leur propre matériel. Les patients passent par plusieurs centres de soin, selon la gravité de leurs blessures. Les brancardiers entrent d'abord en action pour les conduire au poste de secours avancé, qui permet de trier les blessés, réduire les fractures, stabiliser les « shokés ». Il est apparu progressivement qu'il convenait de porter le patient couché sur le côté ou demi-assis pour éviter les risques d'asphyxie et d'étouffement. On comptait en général un étudiant en médecine, ou un médecin, 12 infirmiers et 48 brancardiers pour ces unités par régiment. Le poste de secours avancé assure trois fonctions : prodiguer les soins d'urgences ; évacuer les blessés et les malades vers un poste de secours ou une ambulance de la Division ; déterminer la nature des soins à apporter, soit sur place soit par évacuation vers l'arrière. Si proches du front, ces postes de secours sont précaires, souvent de simples sapes creusées dans la terre.

Lorsque le rapprochement de l'équipe médicale est insuffisant, les soldats atteints passent par un hôpital de division, entre l'avant et l'arrière, qui peut compter 6 médecins, 28 infirmiers, 1 pharmacien...

L'hôpital militaire d'évacuation (Hôpital d'Origine, étape HOE), situé à une vingtaine de kilomètres du front, peut compter jusqu'à 3 000 lits par unité. Il compte, en général, 8 ambulances, 1 ambulance chirurgicale automobile, appelée « *autochir* ». Cette dernière, équipée d'une salle d'opération mobile avec matériel de stérilisation et de couchage, est desservie par 2 chirurgiens et 25 infirmiers.

Les plus valides des blessés sont alors remis sur pied pour repartir au combat, tandis que les intransportables sont opérés sur place, et que les « *transportables* » sont évacués vers les hôpitaux de l'intérieur, militaires comme le Val-de-Grâce et Bligny, civils comme l'hôpital auxiliaire de Champrosay³³ ou l'hôpital Johnston et Reckitt de Ris-Orangis (illustr. 11). Ils peuvent y être soignés jusqu'à la fin de la guerre.

Les blessés transportables, dont l'état nécessite des soins prolongés, sont donc évacués par camions-ambulances, par trains sanitaires, parfois par péniche, à l'arrière vers des hôpitaux militaires permanents ou temporaires, le temps des hostilités. Les hôpitaux temporaires se répartissent en :

- Hôpitaux complémentaires (HC) dépendant du Service de santé des Armées
- Hôpitaux auxiliaires (HA) dont la gestion est assurée par l'une des trois sociétés constituant la Croix Rouge Française (La Société de Secours aux Blessés Militaires, la SSBM, l'Union des femmes de France d'obédience protestante, l'UFF et l'Association des Dames Françaises, d'obédience catholique, l'ADF)
- Hôpitaux « *bénévoles* » (HAb) fondés par des particuliers

³³ Voir le chapitre 20 de *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, Imprimerie Iro, Périgny, 2018, op. cit.

Ces hôpitaux sont installés dans des locaux de toutes sortes, comme des écoles, séminaires, églises, couvents, châteaux, hôtels, casinos, etc. Par ailleurs, les hôpitaux civils sont également mis à contribution. L'identification des hôpitaux temporaires est faite par Région militaire. La Région parisienne, sous l'autorité du Gouverneur militaire de Paris, compte plus de 550 hôpitaux temporaires parmi lesquels les hôpitaux complémentaires qui dépendent de l'un des 4 établissements militaires : les hôpitaux du Val de Grâce (VG), de Villemin (VL), de Bégin (BG) à Vincennes et de Larrey à Versailles (VR). Pour l'Essonne, la liste des hôpitaux et la carte de leurs localisations ont été établis par les services des Archives départementales³⁴.

Arrivés à la gare de destination, les blessés sont pris en charge par des professionnels de santé assistés par des civils engagés. Le personnel féminin, éloigné des zones de combats, est très présent dans les services de santé situés à l'arrière : aides-soignantes, infirmières, personnel de la Croix-Rouge...

Le fonctionnement des hôpitaux sanitaires

Il a déjà été étudié lors des journées de Bligny³⁵, dans ses grandes lignes, pour les tuberculeux essentiellement et pour les « *hôpitaux sanitaires* ». Pour le personnel hospitalier, prenons le cas du sanatorium de Champrosay. On y compte un médecin major, chef de l'établissement (Calbet, Houdaille, puis Subercaze), 2 médecins assistants, 17 infirmiers, en plus du personnel féminin de l'établissement, une vingtaine de sœurs jouant le rôle d'infirmières³⁶. Des cours civiques et patriotiques complètent les aspects de la vie quotidienne du préventorium. Les exemples des quelque 500 patients de Bligny et des 250 de Champrosay donnent ainsi une idée assez précise du fonctionnement des hôpitaux sanitaires, dans le cadre de la tuberculose³⁷.

Les aspects financiers sont essentiels. La prise en charge des patients est subordonnée à l'allocation journalière du Service de santé du gouvernement militaire de Paris. Il faut faire appel aux œuvres « *charitables* », comme l'œuvre des sanatoriums populaires de Paris, la Croix Rouge et nombre d'associations privées.

L'un des aspects les moins connus de la reconversion des blessés est la « *cure de travail agricole* ». Les blessés sont invités à mettre en culture le potager, dans les 21 hôpitaux de la région parisienne³⁸. Il s'agit de reprendre une activité régulière, d'entretenir la gymnastique respiratoire, et, de plus, d'assurer à l'établissement une certaine autonomie alimentaire. De petits jardins individuels sont même aménagés. Les séances de cure agricole sont proportionnées selon les capacités des travailleurs de la terre. Un enseignement agricole technique est même dispensé par un professeur et des professionnels du jardin du

³⁴ Voir la carte du catalogue de l'exposition des Archives départementales de l'Essonne, 1914-1918 : *si loin, si proche...*, 2014.

³⁵ *Commémorer le centenaire de la Guerre 1914-1918*, Actes de la journée d'étude du 21 novembre 2015, Evry, 2016, p. 46-73, communications d'Annie JACQUET pour Bligny, de Léo WURRY et Serge BIANCHI pour le préventorium de Champrosay.

³⁶ Chapitre 19, « Le préventorium de Champrosay », dans *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, op. cit., p. 387-407.

³⁷ On pense que pour le territoire national, la mortalité dans les établissements sanitaires serait de l'ordre de 40 000 sur un total de 150 000 patients.

³⁸ Communication de Jean-François MONTES, dans *Commémorer le centenaire de la Guerre 1914-1918*, op. cit., Annexe n° 1, p. 54-56.

Luxembourg. 50 à 90 blessés sont ainsi en charge du potager et participent même à un concours agricole, récoltant un nombre appréciable de médaille.

La reconversion des blessés de guerre dans les activités agricoles et industrielles a été étudiée, dans le cadre de l'Essonne, par Frédéric Delacourt³⁹. On peut en avoir une idée plus précise pour les Draveillois, à partir de la moitié de ceux qui ont combattu dans le cadre de la commune⁴⁰. On y indique, après la « réforme », l'activité des blessés aux champs et dans les usines, où ils peuvent relever parfois les femmes qui s'étaient reconverties dans ces travaux. À partir de ce contexte général et essonnien, nous pouvons aborder le cas spécifique des blessés à Draveil, en croisant les archives locales, les témoignages et les illustrations.

Trois blessés draveillois représentatifs

Nous présentons trois destins de blessés draveillois, rendus familiers par des archives et des documents particuliers. Le premier est Marius Lewko (1889-1938). Fils d'un jardinier, natif de la Nièvre, et d'une fille de jardinier habitant Vigneux, neveu d'un jardinier travaillant au château des Sables, il a fait partie de la classe 1909, qui a été mobilisée en 1914, après les deux années de service militaire 1910-1911. Amputé de la cuisse gauche après avoir été touché par un éclat d'obus, le 23 octobre 1915, il est décoré de la Médaille militaire et de la Croix de guerre en 1921. Marié en 1921, il divorce l'année suivante, et exerce la profession de mécanicien jusqu'à son décès⁴¹.

Marcel Bruneteau, né à Mauzé en 1892, coiffeur de profession, est domicilié au 12, rue des Sables au moment de sa mobilisation. « *Brancardier courageux* », il est blessé à la cuisse, par un obus, en effectuant le transport des blessés, le 31 mars 1916. En octobre 1917, il est à nouveau blessé par « *vesication des gaz* ». Il obtient la Croix de guerre et une Étoile de bronze⁴².

Émile Rabot, qui pose, cigarette à la main, aux côtés de camarades de convalescence, est blessé dès les débuts du conflit, le 30 septembre 1914, par « *balle au bras et au poumon droit* ». À nouveau blessé en juillet 1918, pendant l'attaque du « Petit Champ », il a, aux dires de ses supérieurs, fait preuve de courage et « *d'un allant irrésistible* ». Il est décoré de la Médaille militaire en octobre 1921⁴³ (illustr. 12).

Les pathologies des blessés de guerre draveillois

Pour la commune des Draveil, les archives sont nombreuses et permettent d'approfondir le sujet. Il existe des états de pensions reconnus pour les soldats blessés ou traumatisés, portant sur plus de 200 noms. Ces listes numérotées sont déposées à la mairie et à la

³⁹ Dans un article du *Républicain de l'Essonne* : « Le retour à la ferme des mutilés de guerre », à propos d'une ferme de Grigny.

⁴⁰ « Liste des mobilisés et combattants des classes 1887-1918 dans les conseils de révision : *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, op. cit., p. 100-125.

⁴¹ Il figure sur la carte postale du conseil de révision de Draveil, p. 126-127 de *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, op. cit.

⁴² Id., p. 437, son portrait et un extrait de sa fiche individuelle.

⁴³ Id., portrait et extraits de ses fiches individuelles p. 438-439.

préfecture, et révisées à chaque nouvelle inscription ou radiation⁴⁴ (illustr. 13 et 14). Comme les dossiers sont échelonnés de 1919 aux années 1930, ils ne concernent qu'une partie des Draveillois de souche ayant combattu entre 1914 et 1918, les autres victimes s'étant installés à Draveil après le conflit.

Parfois, la fiche ne mentionne pas avec clarté la cause de la blessure ou du traumatisme. Mais, dans l'ensemble, les diagnostics sont d'autant plus soignés qu'ils conditionnent le montant de la pension. La rubrique « *Nature de la blessure reçue ou de la maladie contractée ou aggravée au service* » est constamment renseignée au fil des visites médicales.

Quelquefois, la maladie constatée par un médecin militaire ne donne pas droit à une pension, pour Jean-Marie Roche, par exemple, dont la bronchite n'est pas reconnue invalidante, ou Jules Etienne qui se voit refuser la pension en 1927⁴⁵. Ensuite, existe toute une échelle de pensions selon la nature du dommage et de la blessure⁴⁶.

Par exemple, sont indemnisés à hauteur de 10 % -indice d'invalidité qui conditionne la pension versée- les cicatrices, des emphysèmes, des bronchites, certaines scléroses -dans le cas de Jean Boubée-, et les indurations. Maurice Jolly, domicilié au 3, Vieille rue, est atteint d'une « *Légère sclérose pulmonaire. État général déficient (ancien gazé)* », ce qui lui vaut un degré d'invalidité de 10 %. Auguste Chauveau, habitant au 45, avenue Libert, semble souffrir de séquelles de la guerre : « *Perte de substance crânienne, région fronto-pariétale droite... à fond résistant mais déprimé. Reliquat de troubles post-commotionnels céphalisés, éblouissements, vertiges* ». Il est indemnisé à 15 %.

Autour de 20-40 % sont indemnisés d'autres bronchites et emphysèmes -Jules Fleury-, ou des séquelles moins définies dans le cas d'Alfred Mory, qui souffre de « *douleurs au côté droit* ». Avant la guerre, ce jeune serrurier travaillait au domicile de ses parents, à Mainville, rue des Uzelles. Son père était jardinier chez Goldschmidt, ses frères, maçon et serrurier. En 1916, il n'a que 20 ans lorsqu'il est mobilisé⁴⁷. Joseph Thomsen, habitant rue des Vergers, à Paris-Jardins, reçoit une pension de 30 % pour « *bronchite emphysimaleuse persistante, râles fins aux deux bases* ».

Autour de 50-60 % d'invalidité, on trouve des scléroses pulmonaires, pour Georges Lantier, des trépanations (Eugène Lefort), des ankyloses -Cedar le Mao-. Quelques exemples permettent de préciser les blessures. Georges Gauthier, habitant de Paris-Jardins dans les années 1920, était « *jardinier à chez Amiot* » en 1911. Il vivait alors à Champrosay, rue Morel, et avait un enfant de 5 ans. En janvier 1919, le médecin diagnostique une « *sclérose pleuro-pulmonaire gauche* », qui lui donne droit à une indemnité de 50 %, renouvelée en 1927. Clément Chachignot est partiellement handicapé de la cuisse droite. Son handicap, constaté en octobre 1921, lui donne droit à une pension de 60 %. Avant la guerre, il était chauffeur à la Société d'extraction pour les Sablières de la Seine. Né en 1884, il logeait chez sa mère, née Giboury, alors « *journalière à divers* ». Il a donc près de 40 ans lorsqu'il vit ce handicap. Désormais domicilié 140, avenue Henri Barbusse, à partir de 1935, il souffre d'un « *raccourcissement de 8 centimètres par résection du condyle et déviation en dedans de la jambe, mouvements de latéralité, la flexion et l'extension du genou sont complets* ». Germain Salaire est indemnisé à 80 % pour une « *fracture du péroné* », certainement bien plus grave

⁴⁴ Pour Draveil : série H, Affaires militaires, dont 3 H 5, états nominatifs des habitants ayant droit à des indemnités et « Soins médicaux aux victimes de guerre », bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919.

⁴⁵ Fiches individuelles pour les indemnités, Archives communales de Draveil, exemples p. 441-443 de *Draveil et les Draveillois dans la Grande Guerre*, op. cit..

⁴⁶ Voir ces listes dans le cahier d'illustrations.

⁴⁷ Étude exhaustive du recensement de la population de Draveil en 1911, par Pascal HERBERT.

que la seule qualification de sa blessure. Celle-ci, constatée en mars 1916, l'a frappé à 43 ans, alors que ce « *journalier à divers* » habitait la villa Draveil, avenue des Lilas, avec sa compagne Zélia, « *marchande à patronne* ». Pierre Aublet, qui habite la Plaine des Sables est indemnisé à 70 % pour « *surdité, névrose, perte de ses dents* ».

Enfin à 80 et jusqu'à 100 %, on peut relever une dizaine de tuberculoses, par exemple pour Louis Lefort, des amputations, voire la perte de la vue. Prenons le cas de Louis Ciron, habitant la Grande rue. Il souffre d'une « *bacillade pulmonaire* », confirmée le 28 février 1922 et le 7 mai 1923. Il est alors âgé de 24 ans, ayant combattu depuis l'âge de 19 ans. Il appartient à une vieille famille de cultivateurs draveillois. Ludovic Créteineau, domicilié au 3, allée du Cloître, à Paris-Jardins est victime d'un degré d'invalidité fixé à... 130 %, après réévaluation : « *Tuberculose pulmonaire ; bacilloscopie positive. Affection cardio-rénale* ». Le frère aîné d'Alfred Mory, Henry Lucien, est gravement touché, d'une « *pleurite* » qui lui « *donne droit* » à une indemnisation de 100 % en 1927. Il habite alors la rue Marguerite. La litanie de tels diagnostics n'est pas sans provoquer un sentiment de malaise. Jules Fontaine, qui loge Allée des Platanes, a droit à 100 % pour « *amputation de la jambe droite* », sans compter l'indisponibilité du genou gauche et du cubitus. Georges Hermet, Boulevard des Ormes souffre de l' « *énucléation de l'œil droit* » et de l' « *amputation de la main gauche*⁴⁸ ». Prenons enfin le cas de René Tafforin, domicilié Allée des deux Cèdres, à Paris-Jardins, qui reçoit une pension correspondant à une invalidité de 110 % : « *Perte complète et définitive de la vision par énucléation et atrophie de l'œil gauche. Amputation de l'avant-bras au tiers inférieur. Perte de deux phalanges de l'index gauche. Raideur et extension du pouce. Cicatrices nombreuses à l'hémithorax droit dont une adhérente à la région sous-claviculaire. Trois éclats inclus. Légère sclérose. Bronchite. Insuffisance de la respiration nasale par rhinite plus marquée à droite et déviation à gauche de la cloison. Rhinite pharyngite chronique. Défiguration du premier degré* ». S'il n'est jamais énoncé dans ces archives le mot de « *gueule cassée* », une telle description ne laisse aucun doute sur la nature du préjudice...

La réduction progressive de certaines pensions et les désarrois des familles rendent ces centaines de dossiers particulièrement pénibles. Dans leur approche strictement clinique, les archives n'évoquent pas à Draveil les traumatismes physiques et psychiques causés par les années de guerre pour certains des blessés. Il est délicat d'aborder alors la question de la reconversion des blessés de guerre. Redevenus civils, certains vont tenter de reprendre une activité, participer à la vie de leur commune.

L'indemnisation des victimes de guerre

Une fois la blessure diagnostiquée commence le marathon pour faire reconnaître l'étendue des dommages par le Ministère des pensions. Les lois du 31 mars 1919 et du 21 juillet 1922 établissent les critères de la couverture par l'État des préjudices causés par la guerre, pour ces « *victimes de guerre vivantes* », encore mal connues des manuels d'histoire contemporains. La loi du 31 mars 1919 institue le droit à réparation pour les Anciens Combattants et Victimes de Guerre, loi plus connue sous le nom de « *Charte du Combattant* ». Selon l'Article premier de la Loi des pensions d'invalidité du 31 mars 1919 : « *La République, reconnaissante envers ceux qui ont assuré le salut de la patrie, proclame et détermine, conformément aux dispositions de la présente loi, le droit à la réparation due :*

⁴⁸ Sa pension de 100 % est réévaluée à 100 + 70 % !

1°/ aux militaires des armées de terre et de mer affectés d'infirmités résultant de la guerre ;
2°/ aux veuves, aux orphelins et aux ascendants de ceux qui sont morts pour la France. ». La loi du 31 mars 1919 substitue à la notion d'« assistance » - portée aux invalides de guerre et aux familles des décédés par la législation précédente - celle du « droit à réparation », permettant aux militaires mutilés – et bientôt aux victimes civiles de bénéficier de ces indemnités. Cette loi du 31 mars 1919 a notamment permis la reconnaissance des notions d'aggravation, de présomption d'imputabilité et d'origine des infirmités par le fait ou à l'occasion du service militaire.

La loi de 1922 dite « *Taurines* » (du nom du député signataire) se prononce en faveur de la Mutualité Combattante. Selon le « *Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre* », les bénéficiaires de la qualité de combattant sont alors, pour la guerre 1914-1918, les militaires qui justifient avoir appartenu pendant quatre-vingt-dix jours à une unité combattante, ou, sans condition de durée des services, les militaires blessés à la guerre ou faits prisonniers alors qu'ils appartenaient à une unité combattante.

L'action de René Cassin, lui-même combattant et blessé au combat, ayant perdu son frère lors du conflit, est essentielle. Il est aussi l'un des principaux fondateurs de l'ONAC en 1926, lorsque l'Office National des Mutilés, l'Office National des Orphelins et des Pupilles de la Nation etc., sont regroupés pour donner naissance à l'*Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre*.

En application de cette loi, les contrôles se poursuivent, plus de dix années après la blessure, pour continuer ou non le versement de la pension d'invalidité par le Ministère des pensions. Par exemple, Pierre Cotten, demeurant à Mainville recevra une pension définitive de 1800 francs, par décision prise en 1928. Charles Delaunay, à la même date, habitant rue de Villiers, n'est pris que pour une pension à titre temporaire de 960 francs. Mais Paul Gournay, demeurant à Paris-Jardins se voit refuser la pension, bien qu'il soit atteint de tuberculose pulmonaire. Ce sergent de la classe 1900 doit signer le refus que lui impose la commission de la Seine ! Il en va de même pour Amable Hérodet, habitant rue de Châtillon, de la classe 1914, dont le dossier a été examiné par la commission de réforme de Paris. Il faut préciser que le taux des pensions est fonction de trois facteurs : l'indice d'invalidité fixé par les commissions médicales, le grade du combattant et la valeur du taux d'indice du point de pension, qui varie annuellement⁴⁹.

La sortie de guerre pour les blessés

La guerre finie, les soldats blessés, démobilisés, retournent à leur vie d'avant, lorsqu'ils le peuvent. Leurs séquelles, physiques ou psychologiques, les empêchent parfois de faire face au regard des gens. Ils sont souvent aussi dans l'incapacité d'exercer leur profession, alors même qu'une main d'œuvre valide revient aussi sur le marché du travail au sortir de la guerre. L'entraide associative entre blessés, déjà existante pendant le conflit⁵⁰ (illustr. 15), connaît une très forte dynamique dans l'après-guerre. Les unions d'anciens combattants,

⁴⁹ Mais qui est resté assez longtemps stable après la Grande Guerre. Les décès des ayant-droits et les réévaluations des pensions jouent également dans le montant perçu annuellement.

⁵⁰ Voir la *Journée de Paris* du 14 juillet 1915 au profit des « *blessés, convalescents, mutilés* » (réfugiés et prisonniers), ou l'exposition de décembre 1916, Galerie Georges Bernheim, au profit de « *l'œuvre du soldat blessé ou malade* ».

d'aide aux blessés, de « *gueules cassées*⁵¹ », sont très présentes sur le terrain public et politique pour faire entendre leurs revendications. La compensation financière, la réparation des dommages subis, le plein emploi, et l'acquisition d'un appareillage adapté à leurs dommages constituent leurs principales doléances.

L'État français, redevable envers ces hommes sacrifiés, tente alors de suppléer à leurs difficultés. Dès 1916, une loi avait institué des « emplois réservés » dans les administrations pour les militaires réformés, au regard des infirmités contractées pendant la guerre. La même année, l'Office national des mutilés et réformés de guerre avait été mis sur pied⁵². Dédié à leur réinsertion professionnelle, il subventionnait des centres de rééducation tournés vers l'apprentissage de métiers artisanaux ou agricoles. L'ONAC, qui lui a succédé en 1926, n'aura dès lors de cesse de reconnaître l'engagement, le sacrifice, la souffrance de ces milliers de soldats qui ont combattu pour la France, et de leur rendre l'hommage de la Nation.

Après avoir été longtemps quasiment « *taboue* » (illustr. 16), la question des blessés de guerre a été portée devant l'opinion publique par des films⁵³, des romans⁵⁴, des tableaux⁵⁵. Les blessés et victimes de guerre de Draveil ont défilé longtemps dans les rangs des anciens combattants, lors des cérémonies du 11 novembre, dans l'ombre des « *Morts pour la France* ». Au moment où s'achève un cycle de commémoration intense de la Grande Guerre, il nous a semblé nécessaire d'évoquer leurs destins et leurs traumatismes, de leur restituer un droit à la mémoire collective trop longtemps

⁵¹ L'Union des « gueules cassées » n'est pas reconnue par la préfecture de Paris en 1921, mais prend le nom de *l'Union des blessés de la face et de la tête*. Entre 1927 et 1933, elle est à l'origine de la Loterie nationale, dont les lots vont de la bicyclette à l'avion de tourisme, au bénéfice, entre autres des Anciens Combattants.

⁵² Sous l'égide du Ministère du Travail, de la Prévoyance sociale, des Ministères de la Guerre et de l'Intérieur.

⁵³ Depuis le *J'accuse* d'Abel Gance, tourné en 1918, présenté en 1919, où l'on voit les « gueules cassées » défilé, dans une des séquences de ce film muet, en noir et blanc.

⁵⁴ En particulier le roman de Pierre Lemaître, *Au revoir, Là haut*, prix Goncourt 2013 et le film de Albert Dupontel, en 2017 ; *La vie et rien d'autre*, film de Bertrand Tavernier en 1989 ; et Sébastien Japrisot, *Un long dimanche de fiançailles*, en 1991, suivi du film de Jean-Pierre Jeunet, en 2004.

⁵⁵ *Les Joueurs de skat* (en allemand *Die Skatspieler*), un tableau peint par Otto Dix en 1920. Il représente des invalides de la Première Guerre mondiale. Il est conservé à la Neue Nationalgalerie de Berlin. Il a aussi porté le titre, plus tardif, *Kartenspielende Kriegskrüppel, Mutilés de guerre jouant aux cartes*. Il figure dans de nombreux manuels d'histoire contemporains.

"Gueules Cassées"⁵⁶ de la guerre 1914-1918

Appareillage dentaire des blessés de la mâchoire

Daniel Droniou

Association "Mémoire de Lozère", quartier de Palaiseau

Après son décès j'ai trouvé dans les archives de mon père, Alfred Droniou, de la classe 13⁵⁷, une série de **photographies de blessés de la face et de dessins à la plume, datés et signés de sa main, relatifs à leur appareillage dentaire** durant la guerre de 1914-1918. Or, je l'avais toujours connu travaillant dans l'industrie électrique ; j'ai donc effectué des recherches documentaires pour tenter de reconstituer les conditions dans lesquelles il avait réalisé ces documents.

Pour le côté professionnel, j'ai pu trouver aux archives du personnel de la Compagnie Française pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston⁵⁸, un état signalétique le concernant, datant de 1920, qui fait apparaître (illustr. 17) :

- qu'il y avait été embauché en août 1907, très certainement comme apprenti, à un peu plus de 14 ans⁵⁹,
- qu'après la guerre il y était devenu chef-monteur, au service de signalisation des chemins de fer.

Rien donc qui soit une ouverture vers l'odontologie⁶⁰, sauf la pratique certaine du dessin industriel.

Pour le côté militaire, sa naissance à Paris me conduisait aux archives de la capitale, boulevard Sérurier. Sa fiche individuelle de « *Services et mutations diverses* » indique deux séjours⁶¹ à l'hôpital n° 43 de Montpellier, au Service spécialisé en chirurgie de la tête (illustr. 18) :

- du 6 avril au 14 octobre 1916,
- du 19 juin au 6 août 1917.

⁵⁶ Ce terme ne date que de 1921, lors de la création de l'Union des Blessés de la Tête et de la Face (cf infra), se substituant à celui, explicite, mais beaucoup plus ingrat, de "baveux".

⁵⁷ Classe d'appel des conscrits nés en 1893.

⁵⁸ Devenue, au cours du temps : Thomson-Csf puis, actuellement, THALÈS.

⁵⁹ Naissance à Paris le 17 février 1893.

⁶⁰ L'odontologie (dite aussi stomatologie) est la [spécialité médicale](#) et [chirurgicale](#) couvrant l'étude de l'[organe dentaire](#) ([émail](#), [dentine](#), [pulpe dentaire](#)), des maxillaires ([os maxillaire](#), [os mandibulaire](#)) et des muscles et tissus attenants.

⁶¹ La mémoire familiale a retenu qu'il souffrait d'une mastoïdite (selon le Petit Robert : « *Inflammation de la muqueuse de l'apophyse mastoïde, partie postérieure et inférieure de l'os temporal* », c'est à dire au niveau de l'oreille).

Les archives de la ville de Montpellier m'ont aimablement communiqué des informations complémentaires concernant l'organisation médicale de la ville pendant la guerre de 1914-1918. Cité hospitalière de l'arrière (avec sa célèbre faculté de médecine⁶²), elle disposait alors de 5 500 à 6 200 lits répartis dans une vingtaine d'hôpitaux, dont plusieurs - dits complémentaires - installés dans des bâtiments scolaires (illustr. 19) . C'était le cas de l'hôpital n°43, qui occupait l'ancien collège catholique, 13 rue Rondelet, et abritait, en particulier, le service des mutilés et le centre spécialisé de réforme.

Faute d'avoir eu l'opportunité de questionner mon père sur la façon dont il avait été chargé de ces travaux de dessin⁶³, je subodore que l'un des chirurgiens qui le soignaient, ayant eu connaissance de son savoir-faire en dessin industriel, l'a chargé de l'exécution de schémas de prothèses dentaires, dont il a conservé quelques exemplaires⁶⁴, datant tant de sa première⁶⁵ hospitalisation de 1916 que de la seconde, en 1917.

Il convient maintenant de se replacer dans les conditions du champ de bataille. L'emploi massif des tirs d'artillerie (canons et obusiers à tir plongeant), les grenades, et l'installation des tranchées - où la tête se trouve souvent la partie du corps la plus exposée - ont multiplié le nombre des blessés de la face et la gravité des blessures, intimement liée aux conditions dans lesquelles elles avaient eu lieu : type de projectile (balle, éclats d'obus ou de grenade, dont les arêtes vives produisaient de véritables arrachements) ainsi que sa trajectoire et sa vitesse.

L'atrocité de ces photographies montre l'horreur de la guerre et laisse imaginer les souffrances physiques et psychologiques liées à ce type de blessures (illustr. 20 : a, b, c, d).

En effet celles-ci, si elles ne sont pas été létales, présentent cependant, de par leur position, une série de caractères dont le cumul est particulièrement aggravant :

- en cas d'arrachement de l'organe phonatoire les blessés ne peuvent appeler pour demander de l'aide, lorsque les brancardiers viennent les relever de nuit, ils risquent de les croire morts ;
- les risques d'asphyxie sont très importants ;
- en cas d'hémorragie il n'est pas possible de poser un garrot, comme on pourrait le faire pour un membre ;
- les plaies du champ de bataille sont, le plus souvent, souillées par de la terre, des débris de bois, des esquilles d'os, ou des morceaux de vêtements entraînés par les projectiles ; en outre les lésions maxillo-faciales, en contact avec les zones septiques que sont la cavité buccale et les sinus, s'avèrent rapidement infectées ;
- les cas les plus difficiles à traiter sont ceux où les mâchoires et la bouche ont été gravement atteintes, au point de rendre l'alimentation du blessé particulièrement difficile, voire réalisable uniquement par tubage au niveau de la gorge.

⁶² Créée au XII^e siècle, cette faculté de médecine serait la plus ancienne du monde.

⁶³ Si les dessins sont signés de la main de mon père, nous n'avons aucune information sur l'origine des photographies de blessés.

⁶⁴ Nous disposons de 6 photos – anonymes - de blessés de la face et de 9 dessins d'appareils dentaires spécifiques - simplement identifiés par l'initiale du nom du blessé

⁶⁵ Le dessin le plus ancien est daté du 23 juin 2016, soit 2 mois et demi après le début de son hospitalisation.

Dès qu'ils ont été évacués du champ de bataille, ces blessés nécessitent donc un nettoyage minutieux⁶⁶ de leurs plaies, ainsi qu'une immobilisation⁶⁷ immédiate des parties osseuses fracturées. Le dentiste classique n'est pas un spécialiste des tissus mous du corps, il faut donc, au plus vite, appliquer les soins de survie avant de transférer le blessé vers un centre spécialisé. D'où de longs délais avant l'évacuation des "gueules cassées" vers un centre de traitement en odontologie pour reconstitution des mâchoires et de la denture. Des statistiques d'époque indiquent qu'il s'écoulait, en moyenne, 40 jours entre le moment de la blessure et l'arrivée dans ce centre. Il n'est donc pas étonnant que des blessés aient présenté des complications secondaires comme la pseudo-arthrose (absence de cicatrisation osseuse entre les extrémités des fragments), la consolidation dite "vicieuse" (en mauvaise position) ou la formation de cicatrices fibreuses de la chair, particulièrement disgracieuses.

La réduction des fractures et la cicatrisation des blessures ayant été effectuées, chacun des blessés pouvait alors recevoir un appareil spécifique à sa nouvelle morphologie buccale post-opératoire (parties osseuses, gencives et dents) ; celui-ci n'avait, c'est évident, qu'une lointaine ressemblance avec les couronnes et dentiers modernes, ce que montrent bien les divers dessins archivés.

Avant même de procéder à l'élaboration d'une prothèse dentaire, il était indispensable d'évaluer la force de mastication résiduelle du blessé. D'où la mise au point d'un dynamomètre⁶⁸ – présenté ici par mon père – comportant un ressort cylindrique étalonné, un cadran gradué affichant la valeur de la force et un capteur buccal adapté (illustr. 21 et 22).

Les plans d'appareils effectués à la main⁶⁹ par mon père, avant réalisation par un prothésiste dentaire, montrent la complexité des éléments mis en œuvre (illustr. 23 à 25). Très souvent l'appareillage dentaire devait pouvoir procéder à des phases de réduction osseuse, pour permettre progressivement une bonne mise en regard des dents des deux mâchoires, d'où des plaques, des gouttières, des vis et écrous, des vérins et des ressorts ; parfois même, il fallait réaliser plusieurs équipements successifs différents.

La nécessaire attente de reconstitution des tissus mous et osseux et la durée de la mise au point de la prothèse dentaire finale ont fait que les traitements de ces blessés pouvaient durer plusieurs années. Les premiers mois étaient souvent accompagnés de pénibles contraintes d'alimentation et d'incapacité à parler. Malgré les importants progrès de la chirurgie pendant la période de guerre et les années qui l'ont suivie, la reconstitution faciale n'était pas véritablement de la chirurgie esthétique, telle que nous la connaissons actuellement. De nombreux blessés de la face acceptaient mal leur défiguration, épreuve particulièrement difficile à supporter lorsque, guéris, ils quittaient leurs confrères d'hôpital pour revenir dans leur famille et reprendre leur emploi.

À la fin de la guerre, la blessure au visage et à la tête n'a pas été considérée comme une infirmité (puisqu'ils ont des bras et des jambes...) et n'a donc entraîné aucun droit à une

⁶⁶ La pénicilline ne fut utilisée qu'en 1943 lors de la 2^{ème} guerre mondiale.

⁶⁷ Par des auto-greffes ou des pièces métalliques.

⁶⁸ Du grec "dunamis" signifiant force.

⁶⁹ Dessin pratiqué alors à l'encre de Chine avec des tire-lignes et des compas et, pour l'écriture, des plumes à dessin, donc bien loin des techniques informatiques actuelles.

pension d'invalidité. D'où l'élaboration, vers 1920, du projet d'un centre de convalescence pour les Gueules cassées, concrétisé le 21 juin 1921 par la création de l'**Union des Blessés de la Face et de la Tête** : « *de la volonté de ses fondateurs : le colonel Yves Picot, Bienaimé Jourdain et Albert Jugon [tous les trois blessés de la face] pour apporter un soutien fraternel, moral et matériel à leurs camarades atrocement défigurés [...] Ils se choisirent une devise porteuse, pleine d'espoir : **Sourire quand même**⁷⁰. »*

Un financement, mis en place à travers une loterie créée en 1925, permit d'acheter le domaine de Moussy-le-Vieux, en Seine-et-Marne (illustr. 26 à 28). En 2014 le centre fut transféré au domaine du Coudon dans le Var, près de Toulon ; sous forme d'un EHPAD qui, avec 75 chambres, dans un parc de 40 hectares, continue sa mission d'aide aux blessés actuels de la face (illustr. 29).

Sources :

Collection personnelle ;

Archives Thomson ;

Archives municipales de Paris, boulevard Sérurier, cotes DIRI /772, 6ème bureau, cotes 1155W 61, et 1155W/005 ;

Archives municipales de Montpellier, sous-séries 5 H et 12 Fi ;

Union des Blessés de la Face et de la Tête (UBFT).

⁷⁰ Extrait du Magazine de l'UBFT n°346 – juillet 2018

Deuxième séquence

Après la séquence consacrée aux questions médicales, nous allons aborder les questions des transports, et plus particulièrement de la voie ferrée pendant la Grande Guerre. La première communication concerne le rôle de la gare de Juvisy-sur-Orge, un nœud ferroviaire particulièrement important, tant pour les voyageurs de banlieue que pour les marchandises. Gare de triage, gare desservant la capitale, électrifiée avant 1914, elle est transformée en fonction des besoins générés par le conflit, comme va le montrer Marie-Claire Roux, présidente de la Maison de Banlieue et d'Architecture d'Athis-Mons, à partir de recherches présentes dans une brochure⁷¹ publiée ce mois-ci : *En arrière toutes ! Des villes de banlieue dans la Grande Guerre*.

Christian Carenton, qui est intervenu pour Étampes-Histoire lors des journées d'études précédentes sur les enfants dans l'Étampois, va démontrer « L'impact de la guerre 14-18 sur la construction et l'exploitation des lignes de chemin de fer d'intérêt local », ou comment les impératifs économiques et stratégiques ont conduit à perturber l'exploitation des lignes « dites secondaires ». Cette communication aura probablement des échos très contemporains.

Agnès D'Angio-Barros, conservatrice en chef du patrimoine, va présenter une étude généraliste des sources disponibles dans un dépôt d'archives particulièrement suggestives, celles de la Documentation de la SNCF, en insistant sur l'actuel département de l'Essonne et sur les aspects militaires de ces fonds.

Enfin, Michel Dill, de l'Association Brétigny Historique, va explorer les archives et les illustrations (cartes postales) sur « La Station-Magasin de Brétigny-sur-Orge », la seule de ce type dans la région. Elle était destinée à assurer le ravitaillement en denrées de première nécessité, mais également à transformer les matières premières dans des établissements qui ont fonctionné pendant tout le conflit.

On voit donc l'unité de contenu de cette séquence, qui traite aussi bien du transport des blessés, des prisonniers que des mutations entraînées par la guerre dans le transport des populations civiles que du ravitaillement entre l'arrière et le front, le local et le national.

Serge Bianchi

Comité de recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

⁷¹ « Transporter les hommes et le matériel », p. 22-32.

La Gare de Juvisy-sur-Orge pendant la Grande Guerre

Marie-Claire Roux

Historienne, Présidente de la Maison de Banlieue et de l'Architecture
(Athis-Mons).

Les sources concernant cette gare sont assez disparates et nous avons eu beaucoup de mal à avoir des informations précises concernant en particulier le trafic et l'organisation même de la gare. Peu de choses dans les archives municipales. Nous avons dû chercher dans les témoignages d'habitants, dans des articles divers de la presse locale et des bulletins des sociétés de la Croix Rouge, recouper avec ce que nous avons en matière de cartes postales (illustr. 30). Rien de précis dans les ouvrages ou revues spécialisés de l'histoire des chemins de fer. Heureusement, nous avons trouvé dans les archives de la SNCF le journal de la commission de gare pour la période 1915-1916.

La gare de Juvisy dans l'organisation générale du plan de guerre relatif aux transports

Les gares et les chemins de fer ont pris pendant la guerre de 1914-1918 une place qu'ils ne retrouveront plus par la suite, tant leur rôle fut grand. Il n'est donc pas surprenant que, dans nos communes de Juvisy, Athis-Mons et même Savigny dont le destin et le développement sont liés à l'arrivée du chemin de fer, la guerre soit arrivée et vécue pour les habitants à travers les gares.

Dès les premiers jours de la mobilisation (2 août), les gares et les voies ferrées sont sur le qui-vive. Le 2 et le 3 août, plus de 15 000 trains vont acheminer les hommes vers leurs régiments. Plus de 20 000 agents ferroviaires sont réquisitionnés pour faire fonctionner ces trains, soit un train par bataillon ou escadron, trois par régiment d'infanterie, etc. Un train militaire est composé de 34 à 47 wagons (voyageurs pour les hommes, marchandises pour les chevaux, wagons plats pour les canons). Soit 400m de long. Quel spectacle pour les Juvisiens au passage de ces trains !

Selon le plan de guerre prévu par l'État Major, les compagnies ferroviaires ont reçu l'ordre de mettre « *tous leurs moyens à disposition du ministère de la Guerre et de prendre les mesures nécessaires à la suppression des transports autres* » (voyageurs et commerciaux). À Juvisy, les compagnies PO et PLM sont donc concernées. Dès le 31 juillet, toutes les gares sont inspectées, les GVC sont appelées. Toutes les gares et voies ferrées sont gardées militairement. Avant même la mobilisation générale, chaque bataillon, régiment sait le lieu, le jour et l'heure de son embarquement et débarquement. Les gares sont répertoriées et classées. Juvisy est classée au début de la guerre comme Gare de ravitaillement, gare régulatrice pour tout l'ouest de la France. Faisant partie de la zone de l'Intérieur, nos gares passent sous l'autorité du ministère de la guerre, plus exactement du 4^e bureau de l'État-Major du ministère. Sous ses ordres, toute une série de commission dont le dernier maillon

est la commission de gare. À sa tête, une commission militaire qui supervise tout, chargée du respect des consignes et du maintien de l'ordre. Le commandant est donc un militaire. Il est secondé par le chef de gare, qui en est le commissaire technique. Il continue à régler le mouvement des trains dans sa gare et transmet les ordres à ses agents ferroviaires. La commission de gare tient un journal qui fait état du trafic et relate les incidents. Nous avons celui de la gare de Juvisy pour 1915-1916, seulement.

À partir du 9 mai 1917, les gares et tout leur personnel vont passer sous l'autorité du Ministère des Travaux publics et des Transports. À partir de 1916, le système ferroviaire français fut renforcé par les militaires anglais de la *Railway Operation Division et après 1917 par le Transportation Corps* des USA qui sont arrivés avec leur propre logistique, arrivés dans les ports de l'Atlantique (Bordeaux, Saint Nazaire, La Rochelle...) dont beaucoup vont passer par Juvisy.

D'après les témoignages, on se rend compte que l'organisation prévue par le plan de guerre des chemins de fer et des gares a bien fonctionné pour la mobilisation mais que l'afflux des blessés fin août, début septembre, les a submergés en raison de l'insuffisance de trains sanitaires, wagons à bestiaux transportant des blessés non soignés.

Improvisation et pagaille dominant au moins jusqu'en novembre 1914 en Gare de Juvisy. Les premiers trains sanitaires équipés n'arrivent en gare qu'après 1915. Il y a également, par la suite, le problème des permissionnaires qui passent par la gare de Juvisy. Au début, rien n'est prévu pour eux alors qu'ils mettent souvent plusieurs jours pour rejoindre leurs foyers. Cela entraîne inévitablement, on va le voir, des désordres. Rappelons que les mutineries de 1917 ont commencé dans les gares comme celle de La Fère en Champagne. À la fin de la guerre, les permissionnaires sont plus encadrés dans les gares, comme Juvisy, pour éviter les contacts avec la population.

La Gare de Juvisy pendant les différentes phases de la guerre

Gare régulatrice pour tout l'ouest de la France parce qu'à la jonction des lignes PO, PLM et Grande Ceinture autour de Paris, elle est en outre une énorme gare de triage, sur la commune d'Athis-Mons, avec de gros ateliers ferroviaires. Gare régulatrice signifie que Juvisy est la gare terminus pour les expéditions venues de la zone Intérieure de l'Ouest et qu'elle est également la gare où ont lieu, du fait de sa proximité avec le front en septembre 14, le lieu d'évacuation des blessés vers les hôpitaux de l'intérieur. Elle est appelée aussi à ce moment-là, gare d'évacuation (illustr. 31).

Elle est dirigée par une commission de gare avec à sa tête le Commandant Marie, lequel dépend du Gouverneur de Paris. Techniquement, il est assisté par le chef de gare.

De l'entrée en guerre à novembre 1914, un témoignage

Celui du *capitaine Plieux de Drusse*. Incorporé à Ivry le 1^{er} septembre 1914. Son ordre de route est de rejoindre Juvisy. Il est mêlé, pour y arriver, aux réfugiés de Belgique et du nord de la France. Il met presque une journée ! « *Après des ordres, des contrordres, des arrêts interminables, des reculs, des garages successifs, j'arrive à Juvisy. Je me présente au commandant de la gare régulatrice. Celui-ci ne comprend pas qu'on m'est envoyé dans cette direction... C'est à Laon qu'on aurait dû vous expédier dit-il mais Laon est probablement*

occupée par l'ennemi. Il y a un train pour Achères. Vous le prendrez et à votre arrivée, on vous donnera des indications ». Ensuite le capitaine décrit l'ambiance de la gare de Juvisy le 2 septembre : « *Sur la ligne principale passent à tout instant d'interminables convois. Ce sont des trains contenant des bœufs, des moutons, des sacs de blé... Ils se dirigent vers Paris. En sens inverse, viennent des convois remplis de voyageurs. Ceux-ci sont entassés dans les wagons à bestiaux... Tout le monde descend, se promène sur les quais. Une vieille femme me demande si je ne pouvais pas leur donner un peu de paille pour passer la nuit. Il y a 5000 voitures sur les voies de garage en attente ».* Ce sont des réfugiés. Il assiste également à l'arrivée des premiers trains de blessés puis il réussit enfin à trouver un train : « *Pendant que les Dames de la Croix Rouge s'empressent auprès des malades, je regarde à l'intérieur des wagons. De pauvres diables y sont couchés, étendus sur de la paille, une paille hachée déjà par l'usage. Sans ordre, sans limitation de nombre, sans soins, ils gisent pêle mêle, unissant leur douleur dans un même gémissement.* ». Ce témoignage est à rapprocher de celui du chef de gare et des registres d'état civil qui concernent le décès de 13 blessés à l'infirmerie de la gare d'évacuation, sur Athis-triage.

Outre les hommes et les marchandises qui transitent par Juvisy, se pose la question des chevaux : on fait appel à des habitants de Juvisy pour les abreuver. La municipalité parle de 21 personnes, de 153 heures passées à ce travail.

Tous les trafics réguliers autres que militaires ont été suspendus du fait de l'entrée en guerre et ensuite de la proximité du Front (illustr. 32).

Le trafic des marchandises reprend le 5 octobre entre Paris et Juvisy sur la ligne PO puis à partir du 5 novembre sur l'ensemble de la ligne à l'exception de Brétigny-Orléans-Montargis. La chambre de commerce de Seine et Oise fait des démarches auprès du Gouverneur militaire de Paris pour la réouverture au trafic commercial des gares de Juvisy et Corbeil. Le 15 novembre, les trains de voyageurs reprennent aussi dans la mesure où cela n'entrave pas les besoins militaires. Fin novembre, le trafic « régulier » a repris.

Journal de la commission de gare pour avoir une idée de l'activité

Mars 1915 - juin 1916 : Il concerne uniquement les trains sanitaires passés par Juvisy. Le trafic est évalué par période de 5 jours pour les trains entrant et sortant de la gare, chargés de blessés depuis le front pour ceux qui arrivent et les trains de retour qui se dirigent plus ou moins vides vers le front.

En mars - avril 1915, on compte 2 à 3 trains sanitaires par jour. Ils viennent des gares d'évacuation proches des zones de combat, Épernay, Château-Thierry (offensive de Champagne). Le train du 9 mars a subi des bombardements. Chaque train contient environ 150 blessés ou malades assis et une vingtaine couchée. Les trains restent une heure ou deux en gare, le temps que l'on débarque les plus atteints vers l'infirmerie de la gare et vers l'hôpital Saint Charles. Les autres repartent vers les hôpitaux plus éloignés vers gares de Tours et Nantes. Au retour, les trains stoppent à Juvisy, venant de ces gares où ils ont été désinfectés.

Parfois on y trouve quelques militaires allant d'un hôpital à un autre ou vers un centre de réforme ou repartant vers le front (Provins, Sézanne...vers la gare du Perreux ou Pantin).

Le 10 mars 1915, le chef de gare indique qu'un wagon de 162 prisonniers allemands s'est accroché au train sanitaire avec ordre de l'envoyer vers Saint Pierre des Corps.

À la fin du printemps 1915, à peine un train sanitaire par jour qu'on envoie vers Bordeaux.

Le trafic est calme jusqu'en juin 1916. Les trains viennent de Bourges, Vierzon et vont vers Saintes, Bordeaux, Orléans. Des trains partent aussi de l'HOE 3 (triage des blessés de Juvisy) pour aller vers Pantin (soldats avec des maux bénins et renvoyés vers leur affectation).

Hiver Printemps 1916 : Le trafic est calme quand se déclenche la bataille de Verdun. Ce n'est que pendant la deuxième quinzaine de mai que les conséquences de la bataille se font sentir et de façon brutale.

De la mi-mai 1916 à juillet 1916

Entre le 14 et le 20 mai, une trentaine de trains sanitaires passent par la gare de Juvisy avec un pic de 6 trains sanitaires le 14 mai et de 7 le lendemain. Si on fait le compte, on arrive à environ 9000 blessés transportés dont les trains se sont arrêtés en gare de Juvisy. Ces trains viennent des gares du Bourget et de Creil et se dirigent ensuite vers Nantes, Tours et Bordeaux. Au retour, un trafic aussi intense mais avec des trains vides. Le 1^{er} juillet, le chef de gare note un train de 161 civils évacués de Reims.

Malheureusement le journal s'arrête là.

Le personnel travaillant en gare et sur les voies ferrées

En dehors des agents mobilisés sur place, nous avons les GVC (gardes des voies de communication) qui nous sont connus parce qu'ils ont été malades ou accidentés et soignés à Saint-Charles. Ces territoriaux semblent les plus nombreux pendant cette période (illustr. 33).

Les GVC

Le 31 juillet 1914, les maires ont reçu l'ordre d'apporter leur aide pour organiser le service des GVC. Ceux-ci ont entre 42 et 47 ans, mobilisés dans un rayon ne dépassant pas en principe 25 km de leur poste. Ce sont donc des locaux, affectés à la surveillance des voies, complétant dans les gares également le personnel des compagnies ferroviaires mobilisé sur place. On en trouve tout le long de la ligne aux postes de Villeneuve le Roi, Ablon, Athis-Mons, Juvisy, Savigny, Brétigny, etc. Beaucoup appartiennent au 232^e RIT. Ils dépendent du Camp Retranché de Paris. Outre la garde des voies de communication, voies ferrées, routes et ponts, certains sont affectés à la garde des prisonniers de guerre. Le 232^e RIT est cantonné principalement à Vilgenis, à Corbeil et à Juvisy. Les GVC sont nourris par voie de réquisition à partir du 7 octobre 1914, à raison de 1,75fr par homme et par jour. C'est la commune de Juvisy qui fournit des repas préparés, le chef de poste les répartit entre ses hommes. À Juvisy, le coût est prélevé sur la caisse municipale. Les restaurateurs et cafetiers de Juvisy sont mis à contribution. Pour le logement, c'est variable. Certains sont logés à la Ferme Champagne de Savigny. D'autres ont des billets de logement chez l'habitant. Les GVC du secteur B du lieutenant Duroux de Juvisy sont logés par exemple à partir de 1915 dans une maison de la rue George Sand, proche de la gare, réquisitionnée et appartenant à

maitre Barreau (maire de Ris Orangis). Les commerçants ne cessent de réclamer des indemnités pour cela.

Le poste principal de commandement des GVC à Juvisy est le poste Dufayel. C'est là que le capitaine Delamare, qui les commande a ses bureaux. Celui-ci fait parler de lui car il a un accident de bicyclette en se rendant au poste des Belles Fontaines. Surtout, il est accusé par sa logeuse, Mme Cholet, qui tient l'hôtel Gibraltar (à Draveil) de lui avoir escroqué de l'argent ! Le général de Sailly, dont dépendent les GVC, demandera la radiation du capitaine après la plainte de Mme Cholet. Il est rayé des cadres de l'armée le 21 novembre 1916.

On connaît aussi les GVC dans la mesure où ils se font soigner à Saint Charles. Leur âge, leur exposition aux intempéries les rend fragiles : angines, pneumonies, phlébites, rhumatismes. Mais aussi certains accidents dramatiques : c'est le cas de Oblin, sourd, qui en gare de Savigny, n'a pas entendu un train arriver et a eu la colonne brisée le 3 octobre 1915. En mars 1916, un autre GVC est victime de tamponnement de trains.

Ces accidents touchent également des agents du PO. Une dizaine est soignée à Saint-Charles dont trois accidents mortels en 1917 et 1918 (tamponnements de train, chutes de wagons...)

Outre les GVC, nous avons aussi sur place des COA (commis et ouvriers militaires d'administration) employés à l'entretien des wagons et des locomotives.

Parmi le personnel civil, notons la place des femmes qui travaillent bénévolement comme la jeune Camille Pommereau « *pendant 4 ans, malgré son jeune âge, a assuré de jour comme de nuit, entre Athis et la gare régulatrice de Juvisy le service des dépêches annonçant le passage des trains de blessés.* »

Il y a également des travailleurs coloniaux comme les Kabyles employés à la manutention, tout comme les prisonniers alsaciens lorrains, tous plus ou moins logés dans des baraques proches de la gare de triage.

Pour le personnel des COA et agents réquisitionnés travaillant en gare, il a fallu augmenter la capacité de la gare pour les restaurer et les loger. Le dortoir et réfectoire existant depuis 1912 étant insuffisants, on a aménagé en 1917 dans la halle de transbordement de la gare de triage un réfectoire et un dortoir supplémentaire, lesquels seront démolis après-guerre (illustr. 34).

L'accueil des blessés et malades. HOE et infirmerie de gare, lieu d'évacuation et de soins

L'HOE de la gare de Juvisy

Dans les HOE (hôpitaux d'évacuation ou hôpitaux d'origine d'étapes), on distingue trois catégories. Au niveau 1, au plus proche des combats où en août-septembre 14 : on fait le premier tri des blessés non soignés. Dans les HOE 2 et 3, on effectue là aussi le tri et l'évacuation des blessés, vers les hôpitaux de l'intérieur.

Un HOE 1 a fonctionné en gare de Juvisy du 29 août au 31 août 1914, dans une certaine pagaille aux moments les plus dramatiques. Un HOE 3 entre le 6 septembre 1914 et le 11 janvier 1915. HOE 2 entre le 11 janvier 1915 et le 3 juillet 1916. Le HOE est dirigé par un médecin chef, chargé des évacuations.

L'infirmier de gare est le complément du HOE. Avant-guerre, on prévoit que celle de Juvisy sera organisée par le maire de l'époque, M. Argeliés, également président de la SSBM. Lui succède en août 1914 comme président, le nouveau maire, le Dr Vinot, lui-même, on l'a vu, directeur de l'hôpital Saint-Charles.

Le 4 août 1914 c'est le Dr Verneau qui est nommé médecin chef de l'infirmier de gare. Le Dr Verneau est outre médecin, professeur d'anthropologie. Du 26 mars 1918 au 7 janvier 1919, il est en titre « *médecin chef de la Régulatrice sanitaire de Juvisy* ».

Un administrateur, M. Salignon, est secrétaire de la mairie de Juvisy. Un autre, M. Aubert, cadre dans les postes, est aussi conseiller municipal. Au début de la guerre, ce sont les lits qui ont servi aux sinistrés des inondations de 1910 qui vont équiper l'infirmier.

J'ai pu consulter les registres des évacuations de la deuxième quinzaine d'août 14 et de septembre 1914 : jusqu'au 27 août, aucun décès n'est déclaré. Des blessés et malades légers seulement qu'on soigne sur place et qui repartent vers leur régiment. L'infirmier ravitaille aussi les trains militaires qui passent. Puis entre le 28 août et le 31 août (HOE 1), 21 passages à l'infirmier dont 4 décèdent. Entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre 14, 70 passages et 7 décès qui sont enregistrés à Athis Mons. Ces blessés sont-ils morts encore en gare de triage, à l'HOE ou à l'infirmier et de quoi ? Ensuite à partir du 1^{er} octobre, plus aucun décès n'est enregistré. Sur les registres de Saint-Charles, on peut voir qu'en 1915, 7 blessés sont envoyés de l'HOE 2 de la gare, sont soignés et renvoyés guéris à l'HOE 2. En 1916, 5 viennent de l'infirmier de la gare et repartent guéris. En 1917, un seul. En 1918, 7 viennent de l'infirmier et repartent vers la gare « régulatrice » et leur régiment.

Voici un témoignage sur cette infirmier de gare, tiré de la revue de la SSBM :

« L'infirmier de la gare de Juvisy s'organisa dès le quatrième jour de la mobilisation en luttant contre des difficultés exceptionnelles. Elle est située... au milieu des voies de la gare de triage, à un kilomètre et demi environ de la gare des voyageurs... On y accède par une passerelle de plus de 100 m de longueur et d'un mètre de large, munie à chaque extrémité d'escaliers rapides, coudés à angle droit. C'est cette passerelle que les brancardiers doivent franchir chaque fois... Si les blessés doivent être évacués vers l'hôpital 250 à Juvisy, les brancardiers ont encore à parcourir une distance de 2 km encore... Les hospitalisations temporaires ont été parfois si nombreuses (fin août-début septembre 14) qu'il a fallu coucher les blessés sur des brancards, l'infirmier de la gare ne disposant que de 5 lits. C'est ainsi que le 2 septembre, 17 blessés se trouvaient en même temps dans cette formation sanitaire bien qu'on y gardât que ceux dans l'impossibilité absolue d'aller plus loin. »

La gare, lieu de passage des troupes et des permissionnaires (illustr. 35 et 36)

Les gares sont des lieux de passage, d'attente, de contact, de rencontre, des interfaces entre les diverses mobilités des militaires, le personnel ferroviaire et la population locale particulièrement le personnel féminin des « Bonnes œuvres » mais pas que... Des espaces où l'on se dispute, où l'on dégrade et où l'on vole aussi.

Une première cantine de gare a fonctionné entre le 10 novembre 1914 et le 5 février 1915, entièrement prise en charge par les bénévoles de la SSBM. Des dames font la quête pour collecter de l'argent et s'affairent en cuisine. La gare leur a offert un local. La cantine improvisée distribue gratuitement de la nourriture et des boissons aux soldats de passage et aux réfugiés dont les trains stoppent en gare de Juvisy. Ils ont droit à de petits repas,

bouillon, café, boisson, pain, fromage et pâté. Et à heure fixe, des repas complets avec viande et légumes. Entre novembre 1914 et février 1915, on a servi 12 399 repas.

La question des soldats se répandant dans la commune à partir de la gare pose très vite des problèmes à la municipalité. Durant l'année 1915, plus de 4000 soldats venant du front se sont arrêtés en gare de Juvisy. Affamés et assoiffés... En principe, ils n'ont pas le droit de sortir de la gare... Afin d'éviter les désordres, la commune de Juvisy lance une souscription en août 1915 pour ouvrir une cantine pour permissionnaires. On transforme les dons en « bons » de repas pour les soldats qui n'ont pas d'argent pour s'approvisionner au buffet de la gare. Le buffet de la gare est celui de la Cie PO, gérée par le Commandant Marie, chef de la commission de gare. Mais les relations entre cette autorité militaire et la municipalité sont conflictuelles. Surtout quand le Commandant Marie fait installer en 1916, sans demander l'autorisation à la ville, un « *baraquement pour permettre aux permissionnaires de se mettre à l'abri pendant la durée de leur séjour en gare* ». La baraque se trouve proche de l'urinoir municipal...

Le tribunal de Corbeil fait état de nombreux incidents provoqués par ces soldats de passage comme ces 10 militaires anglais, arrêtés ivres en novembre 1915, après avoir volé dans un wagon du rhum et du marc. D'autres larcins concernant le vol d'eaux de vie sont souvent enregistrés. Et l'on interdit aux commerçants de Juvisy de vendre de l'alcool aux militaires en mai 1916. Même le Commandant Marie a une plainte contre lui émanant d'un mari jaloux. Il semble avoir eu de nombreuses liaisons avec des Juvisyennes...

Lorsque les troupes américaines débarquent en France, leurs trains pour beaucoup passent par la gare de Juvisy. Pour mieux encadrer leurs soldats et jugeant que l'accueil en gare est insuffisant, déplorant que leurs boys n'aient d'autres ressources que « *de s'adresser à des mercantis qui les exploitent honteusement* », les Américains confient à leur Red Cross la création d'une cantine militaire en gare de Juvisy. Cette Red Cross est présidée par Mme La comtesse Bertier de Sauvigny, elle-même américaine dont l'époux est propriétaire à Morsang. Sur place, c'est dirigée par M. Carof et Melle Karpelés. La cantine est installée en janvier 1918 avec « *des baraques servant au ravitaillement des trains et à celui des détachements qui séjournent en gare (une dans la gare et une près des voies). Les soldats se trouvent enchantés de la composition des menus et de la modicité des prix. Il y a une douzaine de trains à ravitailler régulièrement par jour et environ 800 hommes viennent se restaurer à la baraque... Non seulement cette cantine approvisionne les américains mais aussi des « Anglais, des Serbes, des Malgaches, des Marocains, des Hindous, des Chinois... »* La cantine permet aussi de mieux contrôler ces militaires. On débusque ainsi un déserteur qui voulait manger à l'œil...

La comtesse fait appel aux jeunes femmes du secteur : une cinquantaine de dames et demoiselles de Juvisy se sont mises à la disposition de la Red Cross. Cela va au de là puisque le bulletin des anciennes élèves du Lycée Molière en janvier 1918 sollicite des bénévoles en leur disant que, à partir de la gare d'Orsay « *le train de 7h11 rejoint Juvisy en trente minutes* ».

Terminons par le témoignage d'un habitant de Juvisy, Robert Boudon, qui décrit à merveille l'intensité du trafic qui a pu régner dans cette gare :

« *Comme nous habitions en bordure de la voie de chemin de fer... les incessants passages de trains nous renseignaient sur la marche des hostilités. Il y avait les trains de troupes qui montaient au front, les trains de blessés ennemis ou alliés qui suivaient les offensives, les trains de prisonniers et, chaque soir, au moins un train de permissionnaires et puis il y a eu*

les troupes d'Outre-Mer débarquées à Saint Nazaire ou à Bordeaux. Ce furent d'abord celles des colonies françaises ou britanniques : des Australiens, des Indiens et des Néo- Zélandais. Enfin à partir de 1917, ce furent des Américains qui nous apportaient un grand espoir et des friandises... » (illustr. 37)

Les sources du Service Archives Documentation (SARDO) de la SNCF

Agnès D'Angio-Barros

Conservatrice en chef du patrimoine, directrice du SARDO

Du fait de l'organisation des chemins de fer en France durant la Première Guerre mondiale, les dossiers conservés par le service des archives du groupe SNCF sont peu nombreux. La Seine-et-Oise n'échappe pas à la règle, bien que l'actuel département de l'Essonne ait une histoire ferroviaire particulièrement riche.

Les sources avant 1914

En effet, avant la guerre de 1914, « l'Essonne » s'est couverte de voies ferrées : la ligne Paris-Corbeil lignes (1840) (Compagnie du chemin de fer Paris-Orléans/PO »), la ligne Paris-Orléans par Étampes (1843), qui fait de Juvisy la première gare de bifurcation de France, la ligne Paris-Melun (1849) (compagnie du Paris-Lyon, future Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée – PLM), ligne Paris-Montargis par Corbeil et Malesherbes (1865, PLM) Paris-Limours (1867, PO), ligne de Paris à Tours par Dourdan et Vendôme (1867, PO), ligne Étampes-Auneau (1893, PO), ligne Corbeil-Melun et Montereau (1897, PLM), ligne Étampes-Bourges par Méréville (1905, PO). S'ajoute la « Grande Ceinture », progressivement mise en service en Essonne entre 1877 et 1886, par un syndicat réunissant la Compagnie des chemins de fer du Nord, la Compagnie des chemins de fer de l'Est, le PLM et le PO, et qui comprend trois lignes : Noisy-le-Sec-Juvisy, Juvisy-Versailles et Villeneuve-Saint-Georges-Massy-Palaiseau.

Les dossiers relatifs à la construction du réseau ferré et des gares en Essonne jusqu'en août 1914 se trouvent en partie aux Archives nationales du monde du travail à Roubaix et surtout au Service Archives Documentation du groupe SNCF. En voici la raison.

À partir de 1857, la construction des lignes ferroviaires nationales a été encadrée par des conventions entre l'État et les compagnies ferroviaires (dites « Grands réseaux »), dont la dernière fut la convention unique signée du 28 juin 1921. La convention du 31 août 1937 prévoit la nationalisation des missions de l'exploitation des lignes ferroviaires et la création de la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) pour les exercer. La SNCF entre en fonctionnement le 1^{er} janvier 1938. Jusqu'au 31 décembre 1955, l'État et les anciennes compagnies en tant que personnes morales, forment une société d'économie mixte. Les compagnies gardent comme activités ce qui relevait du domaine privé, notamment la gestion des hôtels et du portefeuille financier. La nouvelle SNCF récupère les dossiers en cours d'instruction (construction et exploitation de lignes et de gares, gestion du patrimoine foncier, matériel roulant, gestion du personnel...).

Début 1939, les compagnies ferroviaires commencent à préparer le versement de leurs dossiers clos aux Archives nationales à Paris : dossiers des compagnies qui les ont

précédées dans les années 1830-1840, procès-verbaux des conseils d'administration, dossiers d'exploitation de lignes, etc. Mais, du fait de la guerre, ce projet ne se concrétise qu'au début des années 1950. Le fonds le plus important est celui de la Compagnie du Nord. Quant aux dossiers repris et enrichis par la SNCF, ils sont versés progressivement au Centre national des archives historiques au Mans (CNAH), ouvert en 1995, pour ce touche à la gouvernance, au fonctionnement et aux activités opérationnelles : conseil d'administration, finances, équipement, matériel et transport, textes réglementaires internes, gestion du personnel (hors dossiers de carrière et de pension), affiches commerciales et brochures touristiques, annuaires et organigrammes, plans de matériels roulant, de gares et d'ouvrages d'art, plaques de verre, cartes postales, objets.

Les dossiers de carrière et de pension, ainsi que les registres du personnel sont conservés au Centre national des archives du personnel à Béziers, ouvert en 1998. Ils portent sur les employés des anciennes compagnies de chemins de fer constitutives de SNCF (Est, Alsace-Lorraine, Nord, Ouest-État, Paris-Orléans puis Paris-Orléans-Midi, Paris-Lyon-Méditerranée); sur les personnels SNCF (cadres permanents, auxiliaires-contractuels, cadres supérieurs) ; et sur les personnels des réseaux d'Afrique du Nord.

Les informations sur la situation des lignes et des gares avant la déclaration de guerre sont nombreuses au CNAH. Pour savoir par exemple comment était la gare d'Étampes en 1914, il faut y consulter la cote 0040LM0175, dossier n° R-5 : « Étampes, construction d'une halle pour les voyageurs, adjudication de travaux, correspondance ; aménagement à réaliser suite au quadruplement des voies, décision, plans, devis. 1901-1914 ». (service d'origine : Cie du PO, Service Voie et Travaux, 1^{er} Arrondissement).

Les sources sur 1914-1918

Tous les chemins de fer français (lignes, matériel, personnel) sont réquisitionnés à partir du 31 juillet 1914 et ce, jusqu'au 24 octobre 1919. Les compagnies sont alors tenues de mettre à disposition du ministre de la guerre toutes les ressources nécessaires, tant sur le plan humain que matériel, pour assurer efficacement le transport militaire. Conséquence de l'état de guerre, le réseau national est divisé. Une partie devient le réseau des armées et s'organise autour des gares régulatrices, placées sous les ordres du Commandant en chef des Armées. L'autre partie, le « réseau de l'arrière », continue d'être gérée par les compagnies, sous l'autorité du ministre de la guerre. Mais ces deux zones sont en mouvement permanent, la ligne de démarcation se déplaçant au fur et à mesure des opérations militaires. Les compagnies doivent se montrer extrêmement réactives et s'adapter aux éventuelles réquisitions ou pénuries de matériel et de personnel.

Au sein de chaque réseau, une commission composée d'un commissaire technique (le directeur du réseau) et d'un commissaire militaire (un officier supérieur de l'état-major) est mise en place. En complément, des sous-commissions de réseaux sont responsables de l'entretien du réseau et de la régularité du service et des sous-commissions de gares du maintien de l'ordre dans les gares.

De ce fait, c'est vers le Service historique de la défense (ministère des armées) qu'il faut se tourner pour trouver des documents sur les chemins de fer de l'Essonne pour cette période.

Trois entités sont particulièrement concernées :

- l'État-major de l'armée (4^{ème} bureau), organe chargé notamment des étapes, des transports par voie terrestre ou par eau, des ravitaillements et évacuations : série GR 7 N 2030-2078 (1914-1927) et série complémentaire GR 7 NN 4
- la régie des chemins de fer et des territoires occupés : GR 19 NN 685 à 789 :
- la direction de l'arrière : sous-séries GR 16 N et GR 16 NN 222-261 : direction des chemins de fer puis direction des transports militaires aux armées

La SNCF ne conserve quasiment aucun document relativement aux travaux réalisés sur les voies ferrées et les gares d'août 1914 à novembre 1919. Dans les dossiers qui couvrent plusieurs décennies, la béance chronologique est nette... et frustrante. Voici quelques exemples, provenant du CNAH.

0472LM0005, dossier 3) : « ligne d'Étampes à Beaune-la-Rolande : Terrassements et ouvrages d'art, doublement des voies entre Étampes et Pithiviers.- État actuel et état projeté des gares et stations, 1911-1922. » Le dossier comporte surtout les plans de l'état en 1921 pour la gare d'Étampes et les stations de Saint-Martin-d'Étampes, de Boissy-la-Rivière, de Saclas, de Méréville, d'Estouches et de Sermaises,

1216LM0391/015 : « Ligne de Paris à Orléans. - Commune de Saint-Michel-sur-Orge, travaux pour l'établissement du chemin d'accès à la cour des marchandises de la station de Saint-Michel-sur-Orge: procès-verbal. 1914-1916. » Si l'essentiel des pièces est d'avant septembre 1914, il y a un beau plan parcellaire de la gare en mai 1916.

En revanche, les dossiers du CNAH apportent des éléments intéressants sur la reconstruction des voies et des gares du département dans les années 1920.

SNCF SARDO

Contacts utiles

Site internet : <http://openarchives.sncf.com/>

Centre national des archives historiques (Le Mans) : archiveshistoriques.sncf@sncf.fr

Centre national des archives du personnel (Béziers) : archives.beziers@sncf.fr

L'impact de la guerre de 14-18 sur la construction et l'exploitation des lignes de chemin de fer d'intérêt local dans le sud-Essonne

Christian Carenton

Étampes-Histoire

Entre 1870 et 1914, deux préoccupations ont particulièrement dominé la vie politique française, d'une part les conséquences de la guerre de 1870, d'autre part le développement économique du pays, en particulier la construction d'infrastructures ferroviaires, dont les insuffisances avaient été mises en évidence par la défaite. L'esprit de « revanche », nourri par la perte de l'Alsace-Lorraine après la défaite de 1870, a fortement marqué la politique de défense et on connaît bien les mesures prises en faveur de l'armée, la préparation physique et morale des élèves des écoles, la multiplication des associations sportives et de formation au tir. La politique ferroviaire a voulu répondre à ce double objectif, à la fois économique et stratégique. Les premières études ont été lancées dès 1871, mais c'est surtout avec le plan Freycinet de 1879 que de nombreuses lignes ont été mises en chantier.

En 1914, la structure nationale des lignes de chemin de fer est pratiquement achevée. Pour le sud-Essonne, trois lignes qui n'ont pas toutes la même vocation voient le jour entre 1893 et 1914. Si la liaison Chartres-Étampes (1893) s'inscrit dans le schéma national, c'est l'intérêt commercial de la région qui est mis en avant par le Conseil Général de Seine-et-Oise pour la construction de la ligne Étampes-Bourges (1905) et surtout le Chemin de fer de Grande Banlieue (C.G.B.) entre Arpajon, Étampes et Milly (1911-1912). La volonté de la municipalité d'Étampes est à l'origine de la construction d'une dernière ligne, une branche d'intérêt local. Les deux lignes Chartres-Étampes et le CGB ont joué un rôle important pendant la guerre de 1914-1918 et leur activité s'est maintenue au cours des années qui ont suivi.

La construction des lignes « Chartres-Étampes » et « Chemins de fer de Grande Banlieue » (C.G.B.)

La guerre de 1870 avait donc mis en évidence le manque d'infrastructure ferroviaire. Dès 1872, dans une conférence, Frédéric Jacqmin, Ingénieur en chef et professeur à l'École des Ponts et Chaussées écrivait : « *Par une fatalité à jamais déplorable, la France n'a eu, pour la guerre de 1870, aucune organisation sérieuse des transports militaires, tandis que l'Allemagne en possédait une aussi complète que possible*⁷² ». Dans le sud-Essonne, les premières études concernant le nouveau réseau ferroviaire sont initiées dès 1872⁷³. Mais il faut attendre 1879 pour qu'un plan d'ensemble soit proposé par Charles Freycinet, ministre

⁷² Frédéric JACQMIN, *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871 : leçons faites en 1872 à l'École des ponts et chaussées*, Paris, 1872.

⁷³ Projet de ligne Auneau-Angerville, Archives départementales de l'Essonne (Arch. dép. Essonne), 5S/64.

des transports⁷⁴. Parmi les 181 lignes inscrites au plan, figure au n°39 la liaison d'Auneau (Eure-et-Loir) à Melun (Seine-et-Marne) par Étampes (illustr. 38).

Le projet de 1879 de Chartres à Melun

Les motivations avancées en faveur d'une ligne Chartres-Étampes furent essentiellement économiques. Le 18 novembre 1879, une décision ministérielle chargea le service des Ponts et Chaussées de faire une étude en vue d'une déclaration d'utilité publique. Le rapport établi par les services de l'ingénieur en chef Lyautey, est publié le 16 avril 1880⁷⁵. Ce rapport donne des explications techniques sur la ligne elle-même mais fait également état de motivations économiques pour en justifier le tracé. Elle doit permettre la liaison régionale avec les ports du Havre ou Rouen pour le transport de productions agricoles et industrielles : « *La ville d'Étampes est le centre d'une fabrication et d'un commerce important de meunerie, qui, en temps de récolte ordinaire, tire les blés de la Beauce et des régions voisines ; mais en cas de récolte insuffisantes les usiniers font venir la presque totalité des grains par Le Havre et Paris. Il en est de même de ce qu'ils tirent de la houille de l'Angleterre. En supposant une ligne ouverte entre Étampes, Auneau, Dreux et Rouen, on obtiendrait un raccourcissement réel et une économie effective dans les frais de transport.* »

La portion de ligne entre Chartres et Étampes par Auneau devait donc compléter un réseau depuis Le Havre, Rouen, Dreux et se prolonger jusqu'à Melun. Le plan général fourni par les Ponts-et-Chaussées détaillait l'ensemble de la ligne à partir de l'entrée du département de Seine-et-Oise⁷⁶ en utilisant une petite partie de la ligne Orléans-Étampes : Saint-Escobille, Saint-Hilaire, Étampes, Étréchy, Auvers-Saint-Georges, La Ferté-Alais, Boutigny, Corbeil, Melun. Ce premier tracé fut ensuite modifié après les protestations des communes à l'est d'Étampes qui faisaient valoir un tracé plus court de 30 à 40 km. Le projet définitif fit passer la ligne par Bouville, Puiset-le-Marais, Valpuiseaux, Maise, Moigny et Corbeil.

Deux années s'écoulèrent encore, au cours desquelles les communes furent sollicitées pour le financement de la ligne. C'est alors que le ministre de la Guerre manifesta son opposition à une partie du projet.

Le veto du ministre de la guerre

L'hypothèse d'une nouvelle guerre avec l'Allemagne avait motivé l'idée d'un « camp retranché » autour de la capitale. Craignant que la ligne ne favorise l'encerclement de Paris, le ministre de la guerre fut amené à s'opposer à son tracé entre Étampes et Milly. Le Conseil Général de Seine-et-Oise informa donc toutes les communes concernées que la ligne ne serait établie que jusqu'à Étampes et leur demanda de confirmer leurs participations financières⁷⁷ : « *Un désaccord s'est produit dans les conférences mixtes auxquelles a donné lieu l'avant-projet du chemin de fer classé de la limite des départements de Seine-et-Oise et*

⁷⁴ Loi du 17 juillet 1779.

⁷⁵, Arch. dép. Essonne, 5S/64.

⁷⁶ Rappelons que le département de l'Essonne n'a été créé qu'en 1968 lors du découpage administratif de l'ancienne Seine-et-Oise.

⁷⁷ Arch. dép. Essonne, 5S/64, Délibération N° 42 du Conseil Général de Seine-et-Oise, 1882.

d'Eure-et-Loir, près Auneau à Melun, par ou près d'Étampes et M. le Ministre de la guerre a saisi du dossier la commission mixte des travaux publics. La commission, à l'avis de laquelle M. le Ministre a adhéré, s'est prononcée, dans l'intérêt de la défense nationale, contre l'exécution d'une voie ferrée d'Auneau à Melun. Elle a seulement admis, comme ne présentant pas d'inconvénient, le prolongement jusqu'à Étampes du chemin de fer d'Auneau à la limite du département de Seine-et-Oise ». À la suite de cette décision, la ville d'Étampes dans sa délibération du 1^{er} août 1882 décida de diminuer sa participation de 100 000 F à 20 000 F. Il fallut encore dix ans d'études et de décisions administratives tenant compte des objections de l'armée avant que la totalité de la ligne soit construite et mise en service le 5 juin 1893.

La reprise du projet Étampes-Milly : le réseau des Chemins de Fer de Grande Banlieue (C.G.B.)

Le Conseil Général de Seine-et-Oise ne voulait pas en effet se résoudre à abandonner la construction d'une ligne entre Étampes et Corbeil par Milly. Dès 1891, il reprend un projet de lignes en l'élargissant à des liaisons au nord du département et au sud entre Arpajon, Étampes et Milly : *« Depuis l'année 1891, le Conseil Général poursuit l'étude des moyens de communication nécessaires à de nombreuses localités qui ne disposaient d'aucune facilités de transport tant pour les voyageurs que pour les produits du commerce, de l'agriculture et de l'industrie⁷⁸ ».*

Le 5 janvier 1900, le Préfet transmet au ministre de la Guerre un dossier pour demander un avis sur la possibilité de réaliser les lignes projetées par le Conseil général. Le 28 avril 1900 le ministre de la guerre donna sa réponse : *« Par lettre du 5 janvier dernier, vous avez bien voulu me communiquer un dossier relatif au programme préparé par le service des Ponts et chaussées, conformément aux conclusions de la délibération du 29 août dernier [1899] du Conseil Général du Département de Seine-et-Oise, en vue de l'établissement d'un réseau de tramway, à voie de 1,44 m. et à traction mécanique, sur le territoire de Seine-et-Oise⁷⁹ ».* Dans cette réponse le ministre détailla les contraintes pour que ces lignes soient acceptées. Les lignes entre Arpajon, Étampes et Corbeil posaient problème parce qu'elles étaient situées à la périphérie de la frontière du Camp retranché de Paris. Pour être acceptées les conditions édictées par le ministre portaient sur la localisation des installations essentielles : *« Pour les lignes de la 2^e catégorie, les dépôts et ateliers de construction et de réparation, et le cas échéant, les usines de force motrice devront être installés dans la zone qui renferme les lignes de la 1^{ère} catégorie (zone d'action du Camp retranché de Paris)⁸⁰ ».*

En 1904, ces dispositions furent assouplies en réponse à une demande du ministre de Travaux publics. Dans ce courrier, le ministre de la Guerre revenait sur la condition imposée pour les installations sensibles et en particulier de pouvoir transférer facilement ces installations à l'intérieur de la zone du camp retranché en cas de conflit : *« Toutefois, cette condition n'étant pas réalisable dans l'espèce, j'ai l'honneur de vous faire connaître que je suis disposé à admettre qu'il suffira de construire les dépôts et ateliers à l'extrémité de la*

⁷⁸ Arch. dép. Essonne, 5S/103.

⁷⁹ Arch. dép. Essonne, 5S/103.

⁸⁰ Arch. dép. Essonne, 5S/103.

ligne la plus rapprochée du camp retranché, étant entendu que, si la voie ferrée est ultérieurement prolongée dans l'intérieur de la zone d'action du camp retranché, les ateliers et dépôt seront reportés dans cette zone.⁸¹ ». Mais il formule de nouvelles précisions pour les lignes d'Arpajon à Corbeil : « Quand à la ligne Étampes-Milly-Corbeil avec embranchement sur La Ferté-Alais, elle ne forme qu'un tronçon de la grande voie périphérique de Magny-en-Vexin à Boissy-Saint-Léger, dont la dépêche précitée a subordonné l'ouverture aux deux conditions suivantes : 1° organisation de dispositifs de mines dans certains ouvrages d'art à désigner ; 2° repliement, en cas de guerre du matériel de la voie à l'intérieur du camp retranché et préparation, dès le temps de paix, des voies et moyens propres à assurer ce repliement⁸² ».

Ces lignes des C. G. B., répondant à ces contraintes de défense nationale furent mises en service à la veille de la guerre 1914-1918, Arpajon-Étampes en 1911, Étampes Corbeil en 1912 (illustr. 39). Les quatre années du conflit eurent des conséquences sur l'exploitation naissante de ces lignes.

Les lignes du C.G.B pendant la guerre (1914-1918)

Interruption des travaux et de l'exploitation des lignes

Les premières conséquences immédiates de l'entrée en guerre en août 1914 furent d'une part l'arrêt des travaux de construction de tronçons en voie d'achèvement, comme celui entre Bouville et La Ferté-Alais et d'autre part l'arrêt de l'exploitation de la branche Étampes-Saint-Michel / quartier Saint-Martin. Ce « tramway d'Étampes », qui avait donné lieu à de nombreuses tractations entre la ville et les services des Ponts et Chaussées, fut inauguré le 1^{er} janvier 1912⁸³ (illustr. 40). À peine deux ans plus tard, son exploitation fut interrompue en raison de la guerre mais aussi car elle était peu utilisée par les Etampois.

Pour le service entre Arpajon, Étampes et Corbeil, les conséquences apparurent en 1916. Les responsables de l'exploitation de la ligne se trouvèrent dans une situation financière difficile surtout due à la baisse du trafic des marchandises. Ils décidèrent d'interrompre le service au 1^{er} mai 1916 mettant en difficulté les voyageurs mais surtout les entreprises agricoles, industrielles ou commerciales de la région. Les producteurs de betterave en particulier s'inquiétèrent rapidement des difficultés à venir.

Dès le 26 avril, le directeur de la sucrerie de Pithiviers-le-Vieil s'adressa au directeur du Service Agricole de Seine-et-Oise à Versailles pour l'alerter⁸⁴ : « Nous avons l'honneur de vous rendre compte que la Compagnie des Chemins de Fer de Grande Banlieue vient de prendre la décision de supprimer jusqu'à la fin des hostilités l'exploitation du tramway d'Étampes à Milly. Or, nous avons sur cette ligne deux bascules pour la réception des betteraves à sucre. Depuis deux mois nous avons fait de nombreuses démarches près des cultivateurs des villages traversés par cette ligne pour les inviter à faire des betteraves ».

⁸¹ Arch. dép. Essonne, 5S/103.

⁸² Arch. dép. Essonne, 5S/103.

⁸³ *Abeille d'Étampes*, 6 janvier 1912.

⁸⁴ Arch. dép. Essonne, 5S/105.

Le mécontentement fut relayé par les conseils municipaux des communes, la sucrerie de Morigny mais aussi par les cultivateurs eux-mêmes pour demander au Préfet et au Conseil Général de trouver une solution, comme le montre cette lettre envoyée au Préfet par les cultivateurs de Moigny en septembre 1916⁸⁵ : « *Les soussignés producteurs de betteraves à sucre ont l'honneur de vous prier de faire transporter par le chemin de fer de grande banlieue leur récolte de betteraves jusqu'à l'usine, ne pouvant le faire faute de chevaux et de personnel ; suivent les signatures des cultivateurs de Moigny : Rousseau Adonis, Mme Guérin Eugène, Paillard A., Voinat, M. Richard, Housseaux, Palfroy H., Courtin, Barreau, Mme Poulin A., Prévost, Picard, Boucheron, Guilloteau* ».

Un boulanger de Longjumeau fait également état de ses difficultés : « *J'ai acheté au mois d'avril dernier à Soisy-sur Ecole environ 50 stères de bois, chargés sur wagon en cette gare, qui est resté en souffrance depuis cette époque par l'arrêt du Chemin de fer de Grande banlieue. Dans la région de Soisy-sur-Ecole et Milly, le bruit court avec persistance que le tronçon de ligne Étampes-Maisse-Milly-Corbeil doit reprendre son trafic pour le transport de betteraves. Si ce bruit est fondé ne serait-il pas possible que je sois autorisé à faire charger mon bois sur wagon à Soisy-sur-Ecole au moment où cette gare recevrait des betteraves ? Dans l'espoir d'un avis favorable, agréez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma très grande considération.*

Signé : Martin, boulanger à Longjumeau, 67 Grande rue ».

Une solution fut finalement mise en place par M. Amodru, Président du Conseil Général. Un administrateur provisoire, Monsieur Trouvé, fut nommé pour rétablir en partie le fonctionnement de la ligne ; en mai 1917, il écrivit au Préfet⁸⁶ : « *Par application de la délibération du Conseil Général du 9 mai 1917 et comme suite à mes précédentes propositions, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'autoriser à faire sur la ligne de Maisse à Corbeil des transports spéciaux de bois de chauffage et de bois de boulangerie à destination de Corbeil et de Paris* ».

Des décisions encore plus importantes pour l'avenir furent prises par les autorités militaires.

Le démantèlement partiel des voies

Parce que l'armée avait besoin de renforcer près du front les conditions d'approvisionnement en hommes et en matériel, on décida à partir de l'été 1916 d'utiliser les infrastructures de la ligne qui furent démontées, à la demande du ministre des armées. Ce que confirme une lettre du préfet : « *À la date du 6 juillet dernier, vous m'avez fait savoir que les ateliers de la Grande Banlieue vont être utilisés pour la préparation du matériel à voie de 1 mètre du réseau des Armées*⁸⁷ ». Certaines communes protestèrent contre une décision qu'elles jugeaient insupportable, comme Boissy-sous-Saint-Yon le 10 juin 1917 : « *Considérant qu'après une longue interruption le tramway d'Arpajon à Étampes a été réquisitionné et entièrement démoli, que sa reconstruction est problématique et en tout cas très lointaine, fait toutes réserves au sujet du crédit de 2200 francs inscrit au budget de 1918* ». En février 1918, c'est au cours de ces travaux de démantèlement qu'un accident dramatique eut lieu à Maisse. Trois wagons sans locomotive, lancés dans une descente par les ouvriers et dont la

⁸⁵ Arch. dép. Essonne, 5S/105.

⁸⁶ Arch. dép. Essonne, 5S/105.

⁸⁷ Arch. dép. Essonne, 5S/105. Lettre du Préfet au ministre de la guerre du 1^{er} août 1916.

vitesse ne put être maîtrisée, déraillèrent au bord de la commune. Le bilan de la catastrophe fut de 16 morts et 35 blessés, pour la plupart des travailleurs tunisiens qui procédaient à l'enlèvement des voies du C. G. B. entre Étampes et Milly⁸⁸.

Ces difficultés rencontrées au cours du conflit eurent bien évidemment des prolongements dans les années d'après-guerre.

La difficile reprise des lignes locales après la guerre

Le Conseil général de Seine-et-Oise se devait, après la fin du conflit de remettre en service les lignes du C.G.B. qui avaient subi des fermetures dès 1914 pour le tramway d'Étampes, et entre 1916 et 1918 pour la liaison Arpajon-Étampes-Corbeil. De lourds travaux étaient nécessaires pour reconstruire les voies démantelées. Tous les travaux d'entretien et d'amélioration des lignes avaient aussi été stoppés. Les progrès en matière de transports individuels, camions et voitures jouèrent alors un rôle important dans la réorganisation des transports et dans les habitudes des usagers.

Des remises en service progressives ou abandonnées

La remise en activité du tramway d'Étampes fut examinée dès la fin de la guerre. La faible rentabilité de cette ligne avant-guerre rendait problématique son redémarrage. En 1923, l'administration envisageait d'attendre l'acquisition d'automotrices à essence avant de prendre une décision⁸⁹. En fait la ligne ne fut jamais rouverte. La section entre Bouville et La Ferté-Alais dont les travaux avaient été interrompus en 1914 ne fut terminée qu'en 1923. De même les travaux de réhabilitation des voies démontées ne permirent pas une remise en service rapide. C'est ce qui conduisit le Conseil général, dans sa séance du 22 décembre 1918, à prendre une décision pour accélérer l'organisation des transports nécessaires à la reprise de l'activité économique de la région. Il s'agissait d'organiser des transports par camions automobiles de diverses messageries et marchandises dans tout le département de Seine-et-Oise. De la même façon, en théorie de manière temporaire, le Conseil général proposa de remplacer les lignes ferroviaire par des camions : «*remplacement momentané des lignes du réseau départemental qu'a enlevées la réquisition, par des services réguliers de camions automobiles sur les parcours antérieurement desservis*⁹⁰ ».

Un avenir incertain et des fermetures prévisibles

La Première Guerre mondiale a accéléré des progrès techniques dans de nombreux domaines scientifiques et techniques. Les progrès dans le domaine de l'automobile avec le développement du moteur à explosion, appliqué à l'agriculture et aux transports, furent à l'origine de la concurrence entre le rail et la route. Dès 1929 presque toutes les lignes ferroviaires devinrent déficitaires. Les voies ferrées d'intérêt local furent les premières

⁸⁸ Abeille d'Étampes, 11 février 2018.

⁸⁹ Roger BAILLY, C'était le réseau sud du C. G. B., Arch. dép. Essonne, GBR/2467.

⁹⁰ Abeille d'Étampes, 18 janvier 1918.

touchées par le développement des entreprises automobiles, Citroën, Peugeot, Renault qui choisirent pour se développer les mêmes itinéraires que les lignes du C.G.B. Les solutions mises en œuvre par le Conseil général de Seine-et-Oise participèrent à cette évolution des modes de transport en les individualisant, au détriment des transports collectifs qui apparurent moins pratiques. Certes l'évolution avait débuté avant la guerre, comme le montrent les publicités insérées dans *l'Abeille d'Étampes*, c'était une tendance lourde, durable, qui se mettait en place (illustr. 41 à 43). En à peine 20 ans les lignes locales furent remplacées par des services de cars. La ligne Auneau-Étampes ferma dès 1938 pour les voyageurs⁹¹, Arpajon-Étampes et Bouville-La Ferté-Alais en 1948, Étampes-Maisse en 1949.

⁹¹ 1971 pour les marchandises.

La station-magasin de Brétigny-sur-Orge

Michel Dill

Association Brétigny Historique

Brétigny-sur-Orge, éloigné d'une centaine de kilomètres de la ligne des combats après la bascule de la guerre de mouvement en guerre de position, a, comme de nombreuses communes de l'Essonne, contribué au soutien apporté par l'arrière (cantonnements, accueil des réfugiés, hôpital auxiliaire, secours en gare, etc.).

La ville a cependant joué un rôle spécifique et essentiel en matière de logistique par la présence sur son territoire d'une Station-Magasin, établissement ayant pour mission la subsistance des hommes et des chevaux de la zone des armées.

L'organisation de la chaîne de subsistance

Selon Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633-1707), plus connu pour ses compétences de « fortificateur » que pour ses talents de poliorcète, « *L'art de la guerre c'est l'art de subsister* ». La ration, instant de réconfort, aussi inconfortable l'environnement soit-il, est un élément essentiel tant physiologique que psychologique.

L'article 1^{er} de l'ouvrage du Service des subsistances militaires consacré à l'Alimentation en campagne⁹² stipule ainsi que « *Le commandement a le devoir d'assurer dans les meilleures conditions possibles la subsistance des hommes et des chevaux.* », ces derniers assurant alors la grande part de la mobilité des hommes et de la traction des matériels.

Le recours aux ressources du théâtre des opérations est insuffisant. Le ravitaillement du front en subsistances vient donc de l'arrière ; il suppose une chaîne de traitement depuis la matière première jusqu'à la délivrance régulière et en temps utile de consommables. Cette importance a donné lieu, au fil du temps, à une organisation dédiée^{93,94}.

Les Stations-Magasins implantées à l'arrière constituent la première étape de cette chaîne. « *Chaque armée a son camp de ravitaillement ; [...] Les stations-magasins servent à maintenir disponibles, à une distance peu considérable du théâtre de guerre, les approvisionnements de toute nature, et constituent un régulateur indispensable des mouvements de matériel, soit vers l'armée, soit vers l'intérieur.* »⁹⁵ Elles reçoivent de l'ensemble du territoire les denrées et matières premières achetées, les traitent, préparent les consommables, les conditionnent et les expédient chaque jour, par train, à la Gare Régulatrice que possède chaque Armée. Il y avait 17 de ces stations magasins en août 1914, et 21 en novembre 1918.

⁹² Service des subsistances militaires, *Alimentation en campagne*, 2 avril 1914, page 4, © BnF - Gallica - bpt6k6237012w.

⁹³ Capitaine DEBAY, *Cours de Tactique*, 1920, © BnF - Gallica - pt6k65558374.

⁹⁴ *Cours de législation et administration*, 1927, © BnF - Gallica - bpt6k6373892s.

⁹⁵ *Le Pays de France*, n° 12, 7 janvier 1915, p. 6, © BDIC.

La Gare Régulatrice, dirigée par un Commissaire Régulateur, répartit les denrées ainsi reçues entre les Gares de Ravitaillement (sous-intendant), qui les distribuent ensuite aux corps de troupe.

La station-magasin de Brétigny-sur-Orge

L'organisation générale des services de l'arrière aux armées - qui ne fonctionnent pas en temps de paix - repose sur les lignes de communication « *constituées, autant que possible, par des voies ferrées* »⁹⁶.

Les voies ferrées jouent, de fait, un rôle fondamental dans le fonctionnement de la chaîne de subsistance.

Brétigny-sur-Orge qui est un carrefour ferroviaire entre les lignes Paris-Orléans et Paris-Tours par Vendôme, et possède en outre une gare de triage, a abrité, à partir de 1915, une de ces stations-magasins. Au 15 décembre 1914, les 17 stations-magasins alors en service se sont avérées insuffisantes. 1915 a vu le rétablissement de deux anciennes stations-magasins, la création de deux stations-magasins nouvelles, puis la création de deux stations-magasins supplémentaires dont celle de Brétigny-sur-Orge, pour 180 000 hommes, 30 000 chevaux, 100 000 pains, en fonctionnement à partir de juillet⁹⁷.

Les sources documentaires propres à la station-magasin de Brétigny-sur-Orge, aisément accessibles, sont peu nombreuses. La ressource consiste pour l'essentiel en quelques photographies et des cartes postales relatives à ses activités les plus visibles.

La station-magasin occupait plusieurs localisations sur le territoire de la commune (illustr. 44 à 46).

Aux Cochets, à proximité des voies de chemin de fer, se trouvait, défendu par un poste de DCA installé à la Ferme des Cochets, le camp principal où étaient effectuées la majorité des activités dont certaines sont le sujet de prises de vues.

Un des éléments de base est le pain ; les « *centres de fabrication de pain* » sont divers. Une « *boulangerie de guerre* » est établie en particulier dans chaque station-magasin. La légende d'une photographie de 1915⁹⁸ du service photographique des armées (SPA) mentionne le nombre de 64 fours pour la boulangerie (illustr. 47). Les cartes postales montrent l'approvisionnement en bois de chauffage, en farine, les boulangeries et leurs personnels.

Le vin fait partie du quotidien et les soldats reproduisent leurs habitudes sur le front. Pour répondre à cette demande, et parce qu'il est alors considéré que le vin est une boisson hygiénique, l'armée octroie aux soldats une ration quotidienne de 25 centilitres, qui augmente progressivement au cours de la guerre pour atteindre jusqu'à un litre par jour et par homme en 1918⁹⁹. Le « Pinard » est livré en wagons-foudres à la station-magasin¹⁰⁰ qui

⁹⁶ Décret du 8 décembre 1913 dans *Organisation générale aux armées, Services de l'arrière aux armées*, Éditeur H. Charles-Lavauzelle, Paris.

⁹⁷ Camille-Marie RAGUENEAU *et al.*, *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, Tome XI, *La Direction de l'Arrière*, 1937, p. 239, © Ministère des armées - Mémoire des Hommes.

⁹⁸ « Les fours (64) pour la boulangerie », 16 septembre 1915, © BDIC - Cote VAL_393_005.

⁹⁹ Site de la Mission du Centenaire, <http://centenaire.org>.

procède au transvasement et au conditionnement dans des fûts de moindres dimensions. Ce processus impose des travaux de préparation des nouveaux contenants ; une carte postale montre l'« Échaudage des fûts », par exemple (illustr. 48).

De quoi préparer du café, le « jus », est indispensable. Fin 1915, la « ration normale » de café torréfié est de « 0^k 016 » et la « ration forte » de « 0^k 024 ». Des suppléments peuvent être accordés par les commandants d'armée en plus de la ration normale (« 0^k 004 ») ou par le commandant en chef en plus de la ration forte (« 0^k 024 »)¹⁰¹. La station-magasin procède à la torréfaction à l'échelle du besoin.

Le rôle d'une station-magasin porte bien entendu sur d'autres victuailles, pâtes, fromages, pommes de terre, haricots, riz, pois cassés, choux, sucre, eau-de-vie,...¹⁰²

Les besoins d'alimentation ne se limitent pas à ceux des hommes. Les chevaux et les mulets jouent encore un rôle essentiel (montures, attelages d'artillerie ou de transport, transports sur bâts, ...). « *Il fallait à tout prix nourrir les 600 000 chevaux de l'armée. [...] On estime alors à 20 000 le nombre de chevaux nécessaires tous les mois à l'armée française.* »¹⁰³ Les textes prévoient une alimentation des chevaux en « foin pressé » ; « *Les besoins sont calculés à raison de 2 kg. 500 par cheval et par jour* »¹⁰⁴. La station-magasin gère donc un approvisionnement et une distribution de fourrages (illustr. 49).

Au Carouge, était implanté le parc de bétail de la station-magasin (illustr. 50). Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement en réponse à une question du député de Puineuf¹⁰⁵ qui s'inquiète de la façon dont le bétail est regroupé à une longue distance avant d'être dirigé vers les armées, précise que « *Le bétail est expédié en principe directement des départements sur les entrepôts des stations-magasins. Il n'en est autrement qu'à titre exceptionnel [...]* ». Le centre d'abat, par contre, était à Étampes comme semble l'attester un tampon apposé au verso d'une carte postale « Station-Magasin de Brétigny - Centre d'abat d'Étampes ».

Les stations-magasins abritaient également des services ne relevant pas de l'intendance mais en charge de fournir le front. « *Une au moins des stations-magasins de l'armée reçoit aussi des approvisionnements des services de l'artillerie, du génie, de la télégraphie et du service de santé.* »¹⁰⁶ Différents documents concernant Brétigny-sur-Orge mentionnent un grand parc d'artillerie [a priori le 3^e échelon, celui des stations-magasins, ndlr], un entrepôt général de télégraphie militaire et une pharmacie d'approvisionnement du Service de santé des armées. Cette dernière est illustrée par quelques cartes postales.

¹⁰⁰ « Transvasement des wagons-foudres de vin dans des fûts », 16 septembre 1915, © BDIC_VAL_393_008 – SPA.

¹⁰¹ Camille-Marie RAGUENEAU *et al.*, *op.cit.*, Appendice 25, p. 1022, © Ministère des armées - Mémoire des Hommes.

¹⁰² Guy JOLY, *Le ventre d'une armée, la nourriture des soldats*, <http://guy.joly1.free.fr/le-ravitaillement-d-une-armee.html>, source citée : *Le Pays de France* du 7 janvier 1915.

¹⁰³ Pierre MIQUEL, *La Grande Guerre*, 1983, Fayard, p. 240-241.

¹⁰⁴ Service des subsistances militaires, *Alimentation en campagne*, 2 avril 1914, page 50, © BnF - Gallica - bpt6k6237012w.

¹⁰⁵ *Recueil de médecine vétérinaire*, 15.12.1915, p. 671-672, Question parlementaire du 8 novembre 1917, © BnF - Gallica - Cote bpt6k6469742c.

¹⁰⁶ Décret du 8 décembre 1913 dans *Organisation générale aux armées, Services de l'arrière aux armées*, Éditeur H. Charles-Lavauzelle, Paris.

Les établissements Clause, à proximité de la gare, outre l'Hôpital auxiliaire n° 10, abritaient la composante de la station-magasin relevant du service de santé des Armées, en charge de l'approvisionnement des unités médicales avancées (illustr. 51).

Il fallait en outre héberger le personnel affecté à la station-magasin.

La cité « La Fraternelle » constituait un cantonnement (illustr. 52). Placés sous le commandement d'officiers de l'administration de l'intendance, les commis et ouvriers militaires d'administration (COA) assurent les services de l'intendance dans les différentes formations des armées. La station-magasin est servie par un détachement de la 22^e section des COA rattachée au Gouvernement militaire de Paris. Certains des COA relevaient de la 2^e, de la 5^e et de la 10^e section. Les hommes - un effectif de 3 000 est cité - sont cantonnés, d'une part, au camp principal et, d'autre part, à la cité « La Fraternelle », lotissement de 90 maisons, situé au pont d'Essonville, édifié en 1913 pour les employés du chemin de fer Paris - Orléans, réquisitionné pour la durée de la guerre. Cette cité devint ensuite la cité « Jardin ». Albert Foulon, écrit à sa famille, le 10 mai 1915, « *Je suis arrivé ici à bon port. Nous sommes logés dans des maisons inhabitées appartenant au chemin de fer.* »¹⁰⁷

Les difficultés liées à la guerre

En 1920, le sous-intendant Laporte, chargé du cours d'intendance en campagne à l'École supérieure de Guerre¹⁰⁸, mentionne les difficultés d'approvisionnement des stations-magasins :

« Cette tâche [« faire le plein » des stations-magasins, ndlr] a été rendue singulièrement difficile pendant la guerre 1914-1918, car, dès le début des hostilités, il a été impossible d'utiliser la production agricole du Nord de la France, envahi [les deux tiers du Nord et le quart du Pas-de-Calais sont occupés, ndlr¹⁰⁹]. Quant à la production industrielle, elle a été entièrement désorganisée par la mobilisation. La mise en sursis d'une partie du personnel a permis sa réorganisation à partir de 1915. »

Il indique ensuite l'évolution de la nature du ravitaillement durant la guerre, évolution entraînant celle des activités de la station-magasin :

« Au début de la guerre, conformément à ce plan de ravitaillement, l'Intendance n'eut à fournir que le fond de l'alimentation du soldat : pain, sucre, café, sel, légumes secs et riz, graisses, pain de guerre et conserves de viande, tous produits fournis par la métropole, sauf le riz et le café, et provenant de l'arrière. On devait trouver dans la zone des combats ce qu'il fallait pour améliorer l'ordinaire du soldat ainsi que le combustible et tout ce qui est nécessaire à la nourriture des chevaux.

Dans la suite, la guerre de position se prolongeant, l'Intendance fut chargée aussi de fournir le fourrage et l'avoine et toutes les denrées d'alimentation : chocolat, confitures, pommes de terre, fromage, poisson. Elle a eu à lutter à partir de ce moment contre les mercantis et elle a

¹⁰⁷ Albert FOULON, © AD Somme/Famille Damay, Cote 134J207

¹⁰⁸ *Les Archives de la Grande Guerre*, Tome VI, 1920, © BnF - Gallica - bpt6k54178502

¹⁰⁹ Jean-Pascal VANHOVE, *Nord-Pas-de-Calais à travers la carte postale ancienne*, Iconographie de Jacques FUSILIER et Patrice ROSSEZ, Nord cartophilie, Paris, Éditions Hervé Chopin, coll. « Images d'antan », 2016, p. 156

dû faire jouer la réquisition et les commissions de réception départementales prévues dans le plan de ravitaillement. »

La station-magasin de Brétigny-sur-Orge a probablement connu, comme les autres, ces difficultés.

Vol et recel

Dans un contexte de pénuries et de restrictions, les volumes considérables des denrées reçues et manipulées à la station-magasin suscitent quelques convoitises. *L'Abeille de Seine-et-Oise*¹¹⁰ relate, par exemple, des vols commis fin 1917 (illustr. 53). Des soldats de la station-magasin, en échange de nourriture et moyennant une légère rétribution, apportaient à des commerçants des boîtes de conserve, des haricots, du sucre, du café, des boîtes de sardines et même... des couvertures.

Après la guerre

Les besoins des armées en ravitaillement se sont bien entendus, réduits au fur et à mesure de la démobilisation, alors que les besoins civils, après le conflit, sont encore criants. L'arrêté du 27 décembre 1919¹¹¹ classe la station-magasin de Brétigny parmi les établissements dont les immeubles et locaux seront utilisés provisoirement par les services du ravitaillement civil.

Ensuite, par un décret présidentiel du 12 novembre 1921¹¹², l'État, pour les besoins militaires, conserve les terrains occupés par la station-magasin de Brétigny-sur-Orge, situés sur les communes de Brétigny-sur-Orge et Saint-Germain-les-Arpajon. Les plans auxquels le décret fait référence correspondent aux « plans et tableau estimatif produits, le 12 février 1921, par le chef du génie de Versailles et concernant les installations à maintenir dans le département de Seine-et-Oise. »

Le camp principal des Cochets, dont la création relevait de la mise en œuvre des services de l'arrière, a ainsi conservé après la guerre sa fonction d'intendance, qu'elle a encore de nos jours.

Durant la Seconde guerre mondiale, les forces allemandes ont utilisé le site. La Résistance en a dessiné un plan détaillé, montrant le positionnement des installations allemandes en vue d'opérations de sabotage¹¹³. Le 8 novembre 1944, la « Garnison française désaffectée, Station-Magasin de Brétigny-sur-Orge, Canton d'Arpajon » a fait l'objet d'une demande d'aide mutuelle des armées des États-Unis d'Amérique¹¹⁴.

De 1994 à 2011, la zone a abrité le 1^{er} Groupement logistique du commissariat de l'armée de terre (1^{er} GLCAT).

Actuellement, le périmètre est partagé entre l'Établissement logistique du commissariat des armées (ELOCA) et l'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE).

¹¹⁰ Archives départementales de l'Essonne.

¹¹¹ *JORF du 27 décembre 1919*, p. 15263-15264, © BnF – Gallica.

¹¹² *JORF du 19 novembre 1921*, p. 12752, © BnF – Gallica.

¹¹³ Plan de dimensions 42 x 27 cm, © Musée du Général Leclerc de Hauteclocque et de la Libération de Paris - Musée Jean Moulin.

¹¹⁴ Demande N° Ver #291, © Arch.dép. Essonne, 792W/2.

Précisions liées aux Journées d'études

Voies ferroviaires

La communication d'Agnès d'Angio-Barros met en évidence le peu de sources d'information quant aux caractéristiques des gares durant la période de la Grande Guerre.

Les quantités expédiées alors quotidiennement supposent des capacités importantes d'accueil et de mouvements.

Une vue aérienne, datée de 1921, de la zone ferroviaire située à proximité de la station-magasin de Brétigny-sur-Orge (illustr.54) met toutefois en évidence le nombre important des voies et les embranchements de raccordement.

Armée(s) d'affectation de la station-magasin de Brétigny-sur-Orge

Normalement, une station-magasin est affectée à une armée pour l'approvisionner. Les textes prévoient cependant des exceptions, constatées dans le bilan dressé en 1937.

Tous les approvisionnements réunis dans une station-magasin sont à l'entière disposition du directeur des étapes et des services de l'armée à laquelle elle est affectée, que cette station-magasin soit située dans la zone de l'intérieur ou dans la zone des armées.

« *Quand, exceptionnellement, une station-magasin doit desservir plusieurs armées, le directeur de l'arrière fixe les quantités d'approvisionnement de chaque nature dont peuvent respectivement disposer les armées à desservir.* »¹¹⁵

Les éléments disponibles¹¹⁶ permettent de dresser le tableau suivant des armées desservies par la station-magasin de Brétigny-sur-Orge.

Date de référence	Armée(s)	Gare régulatrice
15 avril 1918	IV ^e Armée	Connantre
	I ^{re} et III ^e Armées	Creil
4 juin 1918	IV ^e et V ^e Armées	Connantre
	I ^{re} et III ^e Armées	Mantes
6 août 1918	III ^e Armée	Mantes
22 octobre 1918	I ^{re} Armée	Mantes
15 juin 1919	6 ^e et 20 ^e Régions	Connantre
	« Sur place »	-

¹¹⁵ Décret du 8 décembre 1913 dans *Organisation générale aux armées, Services de l'arrière aux armées*, Éditeur H. Charles-Lavauzelle, Paris.

¹¹⁶ Camille-Marie RAGUENEAU *et al.*, *op.cit.*, Appendices 25, 74, 75, 77, 78 et 80, © Ministère des armées - Mémoire des Hommes.

Troisième séquence

Cette troisième séquence du colloque n'avait pas, par les sujets proposés, l'homogénéité des deux précédentes. Néanmoins, la diversité des thèmes abordés (femmes, syndicats, prisonniers de guerre, correspondance et carnets de soldats) a permis la présentation de sujets très bien documentés et de comprendre combien la nation avait été mobilisée dans ses profondeurs par l'effort de guerre.

Qu'il s'agisse du travail des femmes, tant à la ville qu'à la campagne (ouvrières, soignantes ou enseignantes), des syndicats de Corbeil que le conflit a contraint à modifier leurs stratégies tout en continuant à avancer des revendications qui n'aboutiront souvent qu'après-guerre, des prisonniers de guerre allemands à Étampes et de leurs rapports avec les populations civiles, enfin des écrits des combattants conservés tant dans les archives publiques que privées, tous ces sujets ont été abordés dans leur complexité.

Présenter en quelques minutes des thèmes aussi importants contraignait les orateurs à une grande vigilance dans la gestion de leur temps de parole, donc à aller à l'essentiel. Regrettons justement que le temps ait manqué à la fin de la séquence pour établir avec l'assistance une discussion qui aurait certainement permis un échange fructueux. Mais les graines semées, reprises dans les textes qui suivent, doivent précisément permettre au lecteur d'aller maintenant plus avant dans la connaissance et la réflexion.

Jacques Gélis

Étampes Histoire

Des femmes pendant la Grande Guerre

Annie Jacquet

Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. En quinze jours, les hommes de 20 à 48 ans sont mobilisés et quittent leur foyer, laissant par exemple les moissons inachevées. Des usines et des ateliers ferment. Plus de 5 millions de femmes se retrouvent sans ressources. Que faire pour subvenir aux besoins de leur famille sinon travailler et suppléer l'absence des hommes ?

Certes, l'État a prévu une allocation pour les femmes de mobilisés et une politique sociale avait déjà vu le jour avant la guerre pour les familles nécessiteuses. Mais, ces aides ne permettent pas aux femmes de soldats de vivre, et surtout celles qui se retrouveront veuves rapidement.

Les femmes vont devoir prendre des responsabilités auxquelles ne les avaient pas préparées leur statut juridique et certaines vont s'investir dans le combat qu'on appelle aujourd'hui l'égalité hommes/femmes. Sans place dans la vie politique et même syndicale, que pourront-elles faire ? Le conflit ayant donné aux femmes plus de libertés et d'autonomie, est-ce un début d'émancipation ?

Quelques exemples d'Essonniennes et d'habitantes de la Seine-et-Oise, donneront un aperçu des difficultés rencontrées par les femmes pendant la guerre.

Une mobilisation féminine importante

Dès le 7 août, le Président du Conseil Viviani lance un appel aux femmes françaises « *pour qu'elles remplacent sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille* ».

Nourrir la France

La priorité est pour l'agriculture. La population active est à près de 50 % rurale. Les femmes sont 3,2 millions d'ouvrières agricoles dont 850 000 femmes d'exploitants¹¹⁷. « *Le travail des femmes est complémentaire de celui des hommes ; elles s'occupent de la maison, de la basse-cour et des soins donnés aux animaux car on les considère comme physiquement*

¹¹⁷ Sylvie SCHWEITZER, *Les Femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes au XIX^e et XX^e siècles*, Paris, O. Jacob, 2002, p. 98.

faibles et inaptes au maniement des outils »¹¹⁸. Or il faut, dès les premiers jours de la guerre, terminer les récoltes.

Durant quatre ans, elles vont devoir assumer des travaux habituellement exécutés par les hommes, labours, semis, moissons, fenaison, récoltes..., et prendre la relève, aidées par les vieux, les enfants et quelques soldats en permission agricole.

Même des exploitantes retraitées reprennent leur activité pour éviter le dépérissement des fermes familiales. C'est le cas de Mme Charles Potheau, âgée de 79 ans, qui s'était retirée à Étampes avec une petite-fille. Cette fermière de Beauclair dans le Loiret avait déjà été mobilisée lors de la guerre de 1870, pendant laquelle, elle avait dû loger l'état-major du prince Frédéric-Charles, durant 6 mois. Elle devait nourrir tous les jours 500 hommes et présidait la table des officiers, se faisant respecter des Prussiens. Pendant 10 ans après son veuvage, elle dirige une exploitation de 380 hectares et un élevage important, où travaillent 50 employés. Elle refuse le mérite agricole que voulait lui donner le préfet. Ses deux petits-fils étant partis au front, elle va les remplacer dans leurs fermes de Nangeville, prenant la direction d'une des fermes et aidant sa bru dans l'autre exploitation. L'un des petits-fils est fait prisonnier et envoyé en Bavière où elle lui expédie de nombreux colis. Elle accomplit les besognes dans la ferme et les champs car dit-elle : « *Il faut non seulement empêcher l'exploitation de périlcliter mais aussi nourrir la France* »¹¹⁹.

Elles sont nombreuses, comme madame Potheau, qui prennent en charge les travaux les plus durs, sous la surveillance épistolaire de leur mari. Un réserviste de Méréville conseille à son épouse « *rentre la graine de luzerne, ne la mélange pas ; mets-la sur le tas, ne la mets pas dessous. Prends du monde pour le travail des betteraves. Arrange bien tout, que je retrouve tout en bon état* »¹²⁰.

Une affiche du 15 juin 1917 de l'Office départemental de placement, demande aux agriculteurs d'embaucher des chômeuses pour la fenaison et les moissons, les sollicitations d'emplois de femmes étant importantes¹²¹. Mais ce qui serait nécessaire pour ces travaux, ce sont des ouvriers agricoles et des hommes pour l'entretien des machines. À Méréville, Mme Leduc doit gérer sa ferme de 350 hectares avec un seul ouvrier agricole, au lieu des quinze d'avant, et elle a de grosses difficultés¹²².

Les femmes doivent également répondre aux réquisitions militaires qui ne sont payées qu'avec du retard et à des prix inférieurs aux prix du marché. En 1916, une fermière de Fontenay-les-Briis n'hésite pas à écrire au commandant pour protester contre le prix proposé par l'armée pour la laine qu'elle a livrée en 1914¹²³.

Il y a encore beaucoup de petites exploitations en faire-valoir direct, où la technologie est peu présente, travaillant la terre avec un ou deux chevaux. Mais ceux-ci sont réquisitionnés par l'armée. Le maire de Chamarande écrit au préfet car en octobre 1917, une fermière de sa commune, dont le mari est mobilisé depuis le début de la guerre, cultive seule

¹¹⁸ Ibid., p.135.

¹¹⁹ *L'Abeille d'Étampes- Le Réveil d'Étampes*, n° 1, 7 août 1915.

¹²⁰ Arch. dép. Yvelines – 2R/RAV55.

¹²¹ Arch. dép. Yvelines – 103J 22.

¹²² Arch. dép. Yvelines – 2R 48.

¹²³ Arch. dép. Yvelines – 4U 783.

ses champs et son cheval qui n'avait pas été réquisitionné est mort. Le Maire demande au préfet où elle pourrait acheter un cheval réformé de l'armée pour le remplacer¹²⁴.

Pour encourager les agricultrices, la Société d'agriculture de Seine-et-Oise décide d'accorder une médaille « *aux travailleurs de fortune, les femmes particulièrement mais aussi les enfants et les vieux parents qui ont assuré la culture des terres en l'absence des hommes mobilisés* »¹²⁵.

Les Conseils généraux leur décernent également des diplômes d'honneur et en 1920, le ministre de l'agriculture attribuera aux plus méritantes, une décoration de chevalier du mérite agricole

Du fait du manque de main-d'œuvre masculine et malgré la mobilisation féminine, la superficie des terres cultivées diminue et les récoltes sont insuffisantes pour alimenter la population, la priorité étant donnée à la nourriture des soldats. La production agricole recule ce qui va entraîner une pénurie de denrées en 1917 et 1918. Un journaliste écrit « *sans l'acharnement des femmes à se substituer aux hommes [dans les travaux agricoles] Les champs seraient en friche et nous ne serions pas loin de famine* »¹²⁶.

Pour essayer de former les femmes aux travaux agricoles, à l'agronomie et à l'élevage, Mme Babet, fondatrice de la revue « *La femme au foyer* », crée en 1917 la première ferme-école pour jeunes filles à Saint-Léger en Yvelines¹²⁷.

Mais pour faire la guerre, il faut des armes et des munitions : l'État va multiplier les usines de guerre et demander la contribution des femmes pour les faire tourner.

Produire des armes et des munitions

Dès août 1914, de nombreuses usines ferment, faute de main-d'œuvre, en particulier les usines de textile, et la population industrielle baisse de 20 %. Or, il faut produire dans le plus bref délai une énorme quantité de matériel de guerre et de munitions. On ne pouvait s'en remettre au système de production industrielle du temps, au moment où les départements du Nord et de l'Est étaient occupés par les Allemands. L'État a donc dû intervenir : il a rallié les industriels dispersés et les a groupés puis réparti entre eux les commandes, les matières premières et la main-d'œuvre. Les usines sont transformées en usine de guerre.

Des femmes travaillaient déjà dans les usines avant la guerre représentant 7 à 10 % des ouvriers. À la fin de 1917, elles représentent un tiers de la main-d'œuvre industrielle en région parisienne. Les usines se mettent en place à partir du début de 1915. « *Certaines usines se créent de toute pièce, comme celle d'André Citroën, quai de Javel, modernes*

¹²⁴ Arch. dép. Essonne – EDEPOT22 4H/4.

¹²⁵ *L'Abeille d'Étampes. Le Réveil d'Étampes*, 3 février 1917, n°136.

¹²⁶ *Almanach du Petit Parisien, 1917. L'effort patriotique.*

¹²⁷ *L'illustration*, 13 octobre 1917.

rationalisées. Tendant vers la monoproduction d'obus de 75, elles peuvent employer jusqu'à 80 % de femmes dans certains ateliers»¹²⁸.

Dans les usines de guerre, le travail est peu qualifié et pénible, mais les salaires sont attractifs ce qui incitent les femmes à y aller. « Les munitionnettes sont les mieux payées des femmes et leurs écarts de salaires d'avec les ouvriers masculins se réduit de 50 % en 1913 à 20 % en 1917 »¹²⁹. « On estime qu'en 1918, il y a dans les usines d'armement 430 000 femmes, 497 000 mobilisés, 133 000 enfants de moins de 18 ans, 13 000 mutilés, 108 000 étrangers, 61 000 coloniaux et 40 000 prisonniers de guerre. Ces chiffres globaux masquent une grande disparité. Les femmes constituent par exemple 60 % du personnel chez Citroën, 29 % chez Renault, 20 % chez Panhard, 10 % chez Blériot. Elles sont très nombreuses dans la fabrication des obus, des cartouches, des grenades, des fusées, d'où leur surnom de munitionnettes. Une circulaire du 20 juillet 1916, recommande leur emploi pour certaines opérations et l'impose pour d'autres, ainsi l'emboutissage, le dégrossissage, l'ogivage, la trempe, le finissage, le contrôle et le ceinturage des obus de 75 et de 120 »¹³⁰. Dans les travaux où il convient d'apporter du soin et de la minutie, les ouvrières ont suppléé aux ouvriers. Dans son livre, *La Française dans la guerre*, Gaston Rageot écrit : « Il reste de la ménagère dans la tourneuse d'obus et les femmes font de la métallurgie comme du tricot »¹³¹.

Pour celles qui habitent près des usines, pas de problème de logement. Par contre, beaucoup d'entre elles vont devoir loger dans des cantonnements de fortune insalubres. En octobre 1916, le Sous-secrétaire d'État adresse une recommandation aux directeurs des établissements de l'artillerie et des poudres : « Il semble indispensable de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour fournir aux établissements des poudres et de l'artillerie la main-d'œuvre féminine qui leur est nécessaire. Je viens de me mettre d'accord avec M. le Ministre du travail pour assurer dans diverse régions de France un recrutement d'ouvrières qui pourront être envoyées aux établissements qui ne peuvent recruter sur place le personnel féminin dont ils ont besoin. [...] Vous devez assurer le logement et la nourriture des ouvrières. Les cantonnements doivent être aménagés avec le plus grand soin et les ouvrières doivent y trouver un confort suffisant. L'hygiène doit être surveillée et les bâtiments doivent comporter des lavabos, de la literie et des placards »¹³². En 1916, on crée une inspection des cantonnements dans les usines.

Le travail est très dur ; il faut rester debout 10 h par jour, porter de lourdes charges. Les obus pèsent 7 kg et chaque femme en produit 2500 par jour, soit une manipulation quotidienne de 35 000 kg car il faut retourner l'obus deux fois¹³³. Les lois de salubrité ne sont plus respectées. Les odeurs sont difficiles à supporter, les poussières sont partout présentes dans les ateliers, il y a des émanations de gaz et de fumées. Ce sont des travaux dangereux, car les ouvriers manipulent des produits toxiques et du TNT, des produits corrosifs, des métaux comme le plomb, le cuivre, le nickel dont les poussières sont

¹²⁸ Sylvie SCHWEITZER, *op. cit.*, p. 97.

¹²⁹ Sylvie SCHWEITZER, *op. cit.*, p. 98.

¹³⁰ Françoise THEBAUD, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013, Petite bibliothèque Payot, p. 240.

¹³¹ Gaston RAGEOT, *La Française dans la guerre*, Paris, Attinger frères, 1918, p. 244.

¹³² *Bulletin des usines de guerre*, n° 28, 30 octobre 1916, p. 219.

¹³³ Arch. dép. Yvelines. 87J 208. Marcelle CAPY, *Une Voix de femme dans la mêlée*, Paris, P. Ollendorf, 1916.

délétères, sans oublier l'huile des machines. De nombreux accidents se produisent car les machines n'ont pas de protection. Les risques d'explosion sont importants. Les brûlures, provoquées par des projections d'acides ou de produits alcalins, des matières inflammables, sont extrêmement fréquentes entraînant un grand nombre de jours d'incapacité de travail.

Le 18 juin 1917, un bâtiment des usines Renault de Billancourt s'effondre, provoquant la mort de 20 personnes et de nombreux blessés. À Massy, c'est un wagon de chemin de fer, transportant du nitrate de soude pour l'usine Loyer fabricant de mélinite, qui explose, le 28 janvier 1917, tuant plusieurs personnes et faisant de gros dégâts aux alentours¹³⁴. « *En 1917, il y a eu 218 000 accidents de travail dans la métallurgie, près de la moitié de l'ensemble des accidents de l'industrie : ils touchent essentiellement des femmes dans la seconde moitié de la journée* »¹³⁵, car la fatigue se fait alors sentir. Les conditions de travail sont terribles. Les lois sociales sont mises de côté. Il n'y a plus de limitation de la journée de travail qui est le plus souvent de 10 h mais peut aller jusqu'à 11 h ou 12 h en cas de nécessité. Pas de repos hebdomadaire, seulement 2 jours par mois. L'épuisement est tel que peu de femmes demeurent à la même place plus de 3 mois.

Le sous-secrétaire d'État à l'artillerie et aux munitions, Albert Thomas, incite les industriels à moderniser leur outillage pour qu'il puisse convenir à des femmes, moins fortes physiquement que les hommes, et peu qualifiées. Certaines usines importent des États-Unis et d'Angleterre des appareils de levage et de manutention. Mais ce n'est pas le cas partout et les ouvrières doivent travailler sur des machines trop grandes et trop lourdes prévues pour des hommes. Les nouvelles machines permettent une division des tâches et les femmes doivent s'adapter à un travail répétitif pour une production en série, rendant les rendements plus élevés¹³⁶. Les industriels les cantonnent dans les travaux nécessitant de la précision et de la qualité et pour la vérification, et dénie aux ouvrières toute capacité à assumer des responsabilités.

Dans les poudreries comme celle du Bouchet, le travail féminin est réglementé : l'emploi des jeunes filles de 16 à 18 ans n'est pas autorisé. Mais, à défaut de femmes de plus de 18 ans, et sous réserve d'appliquer les mêmes conditions de salaire, on peut occuper dans les poudreries, après un examen médical sérieux, des ouvrières de 16 à 18 ans à des travaux de jours dans des ateliers où il ne se produit pas d'émanations dangereuses et à des travaux qui ne risquent pas de nuire à leur santé. Le médecin veillera également à ce que les jeunes ouvrières ne soient pas surmenées¹³⁷. Pendant la guerre de 14-18, la Poudrerie voit ses effectifs passer de 500 à 5 000 personnes, dont 2000 femmes et plus de 1 000 "coloniaux". Mais, la Poudrerie et certaines industries ont des difficultés à recruter des femmes et d'après le Sous-secrétaire d'État, elles résultent : « *d'absence de mesures pour la garde des enfants, une organisation insuffisante des moyens de transport ou l'impossibilité pour les ouvrières de se loger et de se nourrir dans de bonnes conditions* »¹³⁸.

Dans un rapport présenté au comité du travail féminin, le 4 décembre 1916, un médecin préconise aux industriels de créer des chambres d'allaitement dans les usines ou à

¹³⁴ Arch. dép. Essonne, 5M/28.

¹³⁵ Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 252.

¹³⁶ *Ibid.*, p. 241.

¹³⁷ *Bulletin des usines de guerres*, n°11, 10 juillet 1916, p. 84.

¹³⁸ *Ibid.*

côté, car « la mère a le droit et le devoir de nourrir son enfant, car son lait appartient à ce dernier, elle n'en a que la gérance. La mère doit avoir à 9 h et à 13 h une demi-heure pour allaiter son enfant. Le salaire doit rester intégral même quand il est aux pièces. Il faut que dans l'essor formidable de l'industrie pendant cette guerre, que les patrons pensent un peu à la régénération de la race en créant des chambres d'allaitement »¹³⁹. La loi du 7 août 1917, prévoit que, les mères qui allaitent, bénéficient d'une heure par jour en deux fois 30 minutes pendant une année. Elles doivent pouvoir allaiter dans l'usine. Les chefs d'établissements employant plus de 100 femmes de plus de 15 ans peuvent être mis en demeure d'installer des chambres d'allaitement. Le ministre Loucheur va même plus loin en demandant aux directeurs des usines d'État d'installer les femmes qui allaitent dans des ateliers qui comportent des postes de travail moins fatigants¹⁴⁰. Des plans sont proposés aux industriels. Et en juin 1918, on compte dans les usines de la région Parisienne 33 chambres d'allaitement, qui peuvent aller de quelques berceaux à 60 chez Citroën quai de Javel, 2 crèches et 2 garderies. En province, peu de chambres d'allaitement mais plus de crèches et de garderies¹⁴¹. En Essonne, il semble qu'il n'y ait pas eu de chambres d'allaitement dans les industries de guerre privées (illustr. 59).

La production va atteindre 300 000 obus par jour en 1917. La France devient le producteur d'armes le plus important employant près de 1 300 000 personnes en 1918 contre 50 000 en 1914.

Certains industriels mènent une politique sociale pour inciter leurs ouvrières à procréer. C'est le cas de l'usine Feuillette de Meudon qui fait apposer dans son usine une affiche. Le montant des primes de naissance est caractéristique du sexisme de l'époque, une fille valant moins qu'un garçon !

Œuvres de protection de l'enfance dans les industries privées

Vive la France !

Pour que la France soit forte.

Pour que la France soit heureuse.

Pour que la France soit grande.

Il lui faut des enfants, des fils et des filles.

Aides accordées

- Caisse spéciale destinée à couvrir en partie les frais occasionnés aux ouvrières de mon usine pour la naissance de leur enfant.
- Pour encourager la maternité : les femmes ayant plus de 5 mois de présence à l'usine, recouvrent une prime de 50 F pour prendre les soins exigés par la maternité. Si elle a moins de 5 mois de présence, la prime est calculée à raison de 10 F par mois.
- Primes de naissance payées à raison de 20 F par mois et paiement 8 jours après la naissance
 - 100 F pour une fille
 - 200 F pour un garçon
- Le paiement de la prime a lieu même en cas de décès de l'enfant.
- Anniversaire de naissance : prime de 100 F si l'enfant est encore vivant et si son père travaille encore à l'usine.
- Pouponnière : une pouponnière est installée à l'usine de Meudon dans la forêt. Toutes facilités sont données aux mères pour l'allaitement de leurs bébés et les soins hygiéniques sont donnés aux enfants par une infirmière attachée à la pouponnière.

Vivent les Petits de la France¹⁴²

¹³⁹ *Bulletin des usines de guerre*, n°36, 1^{er} janvier 1917, p. 285-287.

¹⁴⁰ *Bulletin des usines de guerre*, n°25, 2^e année, 15 octobre 1917, p. 194.

¹⁴¹ *Bulletin des usines de guerre*, n°8, 3^e année, 17 juin 1918, p. 57-59.

¹⁴² *Ibid.*, p. 57.

Les besoins de l'armée sont divers et des entreprises continuent leur production d'avant le conflit.

En Essonne, les Forges d'Athis-Mons fabriquaient des fers pour les chevaux avant la guerre. Elles continuent à produire du fer plat pour les cercles de roues destinées aux canons. Une femme témoigne que pendant la guerre, sa mère travaillait à la manutention et l'hiver les barres de fer lui collaient à la peau à travers les vêtements¹⁴³. En 1914, il y avait 44 ouvriers aux Forges ; en 1917, l'effectif monte à 95 militaires, 150 civils et 37 femmes¹⁴⁴.

Des femmes sont également employées dans les usines de pétrole d'Athis-Mons, la société Bellanger frères, forges et tréfilerie, SIDI (illustr. 55 à 57). Elles fabriquent des fûts métalliques pour le transport des huiles inflammables (essence, pétrole), des bidons et vérifient leur étanchéité. En cas de fuite, il fallait faire une soudure au chalumeau¹⁴⁵. Mme Desprez, qui avant la guerre faisait de petits métiers (boutons, plumes, cannage de siège pour le faubourg Saint-Antoine), entre à l'usine car, avec la guerre, elle n'avait plus de travail. Son activité consiste à passer de l'acide à l'endroit de la fuite, à souder et à mettre une estampille ovale. Il y avait de nombreuses brûlures¹⁴⁶. L'usine sera reconvertie en fabrique d'obus de 75.

Certaines femmes sont affectées au déchargement des wagons de chemin de fer à la gare d'Athis-Mons ou au halage des péniches sur la Seine, harnachées de courroies¹⁴⁷. D'autres encore vont même conduire des camions aux Forges d'Athis¹⁴⁸.

Lors d'une interview, Mme Bissonnier, née en 1898, qui a été embauchée à 12 ans dans une chapellerie de Corbeil pour faire des courses pour le patron, raconte ses souvenirs de guerre. Cet atelier ferme pendant la guerre par manque de matières premières pour la fabrication des feutres, la laine étant réservée à la confection des uniformes des soldats. Elle trouve du travail à l'usine Decauville qui fabrique et répare des wagons de chemin de fer (illustr. 58). De petite taille, elle pouvait se glisser dans une fosse en dessous des wagons, pour serrer les freins par des sabots et peindre le dessous de la voiture. La peinture dégoulinait sur ses cheveux et son visage, peinture qu'elle enlevait chaque soir avec de l'essence. Elle travaille 50 heures par semaine, de 7 h à 18 h 30 avec 1 h 30 pour le déjeuner. Âgée de moins de 18 ans, elle est payée 0,35 F de l'heure¹⁴⁹. Avoir des trains en bon état est essentiel pour le transport des troupes, des blessés, du ravitaillement et des armes.

La guerre se modernise avec l'utilisation de l'aviation, d'abord d'observation avec les dirigeables, puis de combat. L'aérodrome de Saint-Cyr-l'École, construit en 1907, devient pendant la guerre une école de perfectionnement pour les pilotes et surtout un énorme

¹⁴³ Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1166, interview des anciens d'Athis-Mons, 1978.

¹⁴⁴ Arch. dép. Essonne, INSEIZE/1175. Michel BRIGAT, « Les Forges d'Athis », in Noëlle GEROME (DE), *La Région parisienne industrielle et ouvrière : cultures et recherches*, Paris, DRAC, 1999, n°6.

¹⁴⁵ Arch. dép. Essonne, PBR/2011. *L'appel des sirènes : quai de l'industrie à Athis-Mons*, Centre culturel d'Athis-Mons, 1999.

¹⁴⁶ Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1520. Daniel TREUIL, *Athis-Mons : 1890-1939*.

¹⁴⁷ Arch. dép. Essonne, INOCTAVO/2825. François PETIT, *Du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons : 1896-1950*, Athis-Mons, Centre culturel d'Athis-Mons, 1993, p. 31.

¹⁴⁸ Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1520. Daniel TREUIL, *op. cit.*

¹⁴⁹ Arch. dép. Essonne, 6AV/57. Mémoire et patrimoine vivant de Corbeil-Essonnes, interview de Mme Bissonnier par M. Blin, 11 juin 1998.

atelier et un centre de réparation des appareils endommagés qui arrivent par trains entiers. Quatre mille personnes, civiles et militaires y travaillent en 1917. Ce sont majoritairement des femmes qui fabriquent les ballons captifs, réparent les dirigeables et procèdent à l'entoilage des avions.

Le général Joffre en 1915 constate l'importance de l'activité des femmes pendant la guerre : « *Si les femmes qui travaillent dans les usines s'arrêtaient 20 minutes, les alliés perdraient la guerre* ».

La guerre (qui devait se terminer rapidement) s'enlise dans des combats atroces entraînant des milliers de morts et de blessés. Rapidement, les militaires s'aperçoivent que leur organisation sanitaire ne peut répondre à l'afflux des blessés dans les hôpitaux et doivent faire appel à des infirmières civiles.

Soigner et reconforter

Dès août 1914, les bénévoles de la Croix-Rouge rejoignent les postes pour lesquels elles avaient reçu une formation, afin de soutenir le Service de santé de l'armée. 23 000 diplômées sont réparties dans 754 hôpitaux militaires¹⁵⁰. Les trois sociétés qui composent la Croix-Rouge, Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM), l'Union des Femmes de France (UFF) et l'Association des Dames de France (ADF) mettent en place près de 1500 hôpitaux auxiliaires dans la zone arrière, 89 infirmeries de gare et 90 cantines de gare, fonctionnant avec 68 000 infirmières diplômées (illustr. 60 à 61). Réquisitionnées par l'armée, celles-ci servent également dans les hôpitaux d'évacuation (HOE) situés en arrière des lignes, dans les autochirs... « *Clémence Giroux, infirmière originaire d'Huisson-Longueville, s'engage début août 1914 auprès de l'Association des Dames Françaises. D'abord à l'hôpital auxiliaire 191 de la Ferté-Alais, elle partit près de front de Toul, aux ambulances de campagne. Ensuite, elle devint assistante de chirurgie et anesthésiste en salle d'opération dans le Territoire de Belfort. Son courage, son sang-froid et son dévouement aux grands blessés lui valurent d'être citée à l'ordre du service de santé lors d'un bombardement de l'ambulance 1/89* »¹⁵¹ (illustr. 62).

En août 1914, ayant le désir de servir la défense nationale, de nombreuses femmes de la bonne société souhaitent endosser l'uniforme bleu et blanc, de la Croix-Rouge. Marcelle Capy, femme de lettres et journaliste, dénonce le snobisme des femmes de l'aristocratie et de la bourgeoisie, éprises de « gloriole »¹⁵². En effet, la Croix-Rouge recrute dans les milieux aisés, car il fallait payer 600 F pour l'inscription et 30 F de cotisation annuelle. Les élégantes de la première heure eurent vite fait d'abandonner un travail ingrat. Pendant la guerre, le recrutement se fait plus large mais la règle du bénévolat en ferme l'accès aux plus modestes qui doivent travailler pour gagner leur vie. Malgré cette critique de certaines adhérentes de la Croix-Rouge, il faut reconnaître que les femmes fortunées ont beaucoup œuvré pour les soins aux blessés, mettant leur fortune à leur service et même donnant de leur personne. En Essonne et en Seine-et-Oise, les propriétaires de nombreux châteaux les transforment en hôpital auxiliaire.

¹⁵⁰ Evelyne MORIN-ROTUREAU (dir.), *Françaises en guerre*, Paris, Autrement, 2013, p. 37.

¹⁵¹ *Papyvore*, n°45, 1^{er} semestre 2017, p. 3.

¹⁵² Marcelle CAPY, *Une voix de femme dans la mêlée*, Paris, P. Ollendorf, 1916, p. 134.

C'est le cas d'Anne de Rochechouart de Mortemort, duchesse d'Uzès, qui ouvre, dès le 11 août 1914, un hôpital auxiliaire, de 20 à 35 lits, dans son château de Bonnelles, annexe de l'Hôpital militaire 34 de Rambouillet (illustr. 63). Membre de la SSBM, elle l'organise avec ses fonds propres et y fait office d'infirmière diplômée et de surveillante générale. Jusqu'en 1919, elle accueille des blessés, n'hésitant pas à passer la serpillière dans les salles car l'hygiène était essentielle pour éviter toute contamination. Cette femme, pleine d'énergie, présidait de nombreuses associations et fait partie des créatrices de la Ligue contre le cancer, le 14 mars 1918, dont elle devient la présidente. Les femmes sont déterminantes pour la réussite de ce projet ambitieux. Issues de la société mondaine parisienne, elles collectent des fonds nécessaires au financement de la recherche. Elles occupent un domaine délaissé par le personnel hospitalier et la médecine de ville, en rendant visites aux malades à l'hôpital ou chez eux et sont présentes dans les consultations de cancérologie où elles établissent des dossiers de patients.

De plus, la duchesse d'Uzès, également artiste, sculpte le monument aux morts de Bonnelles sous son pseudonyme de femme de lettres Manuela¹⁵³.

À l'hôpital auxiliaire N° 10 de Brétigny, M^{lle} de la Baume Pluvinel de Marcoussis consacre tout son temps depuis le début de la guerre à soigner les blessés (illustr. 64). Elle y décédera d'épuisement en avril 1916¹⁵⁴.

Les hôpitaux auxiliaires sont administrés librement par la Croix-Rouge et à ses frais. Un médecin assure le suivi des blessés avec l'aide des bénévoles qui font la toilette des soldats, changent leurs pansements, préparent la nourriture et entretiennent les locaux dans une parfaite propreté. Le personnel est donc exclusivement féminin à l'exception du médecin et des brancardiers. La direction administrative et du personnel est assumée par les infirmières majors et les services, quand ils sont importants, par une infirmière en chef. À Dourdan, les membres de l'Association des Dames Françaises, assurent les soins des 960 blessés reçus à l'hôpital auxiliaire N° 205¹⁵⁵.

Maurice Donnay, auteur dramatique, résume en une phrase le travail des femmes soignantes : « *L'infirmière combat à sa façon : elle combat contre la maladie, la fièvre, la gangrène, la mort. Elle est le soldat de la science qui guérit contre la science qui tue* ». ¹⁵⁶

Par ailleurs, la Croix-Rouge organise des « *infirmes de gare installées à 6 h les unes des autres sur les grands courants d'évacuation, ainsi qu'une centaine de cantines ravitaillant soldats, blessés, et permissionnaires en bouillon, soupe, café chocolat, lait chaud, sandwiches, cigarettes et mouchoirs* »¹⁵⁷. Il y en a à Dourdan, Étampes, Brétigny, Athis-Mons... et le long de la ligne Paris-Orléans. À Dourdan, des femmes se réunissent pour rouler, dans un petit moule, les cigarettes à distribuer aux soldats de passage dans la gare de Dourdan¹⁵⁸.

¹⁵³ Patrick GMELINE (de), *La Duchesse d'Uzès*, Paris, Perrin, 1986.

¹⁵⁴ Arch. dép. Yvelines, *Gazette de Seine-et-Oise*, 5 mai 1916, n°18, p. 2.

¹⁵⁵ Les Amis du Château et du Musée de Dourdan, *Guerre 1914-1918 : la vie à Dourdan*, Bulletin spécial centenaire 2014, Dourdan, 2014, p. 22.

¹⁵⁶ Maurice DONNAY, « La Parisienne hier et aujourd'hui », in *Revue hebdomadaire*, 10 avril 1915, p. 171.

¹⁵⁷ Françoise THEBAUD, *op.cit.*, p. 135.

¹⁵⁸ André GARRIOT, *1914-1918 : histoire d'une guerre : la vie dans le Dourdannais*, Saint-Thonon, imp. Cloître, p.173.

Pour financer ces activités, les dames de la Croix-Rouge organisent manifestations festives, spectacles et quêtes¹⁵⁹. Elles font appel aux subventions des communes qui leur en accorde 50 F comme à Limours, aux Dames Françaises qui leur accordent 100 F, voire plus pour les grandes villes, car la gestion des hôpitaux auxiliaires, des infirmeries et des cantines coûte cher. Bien sûr, les infirmières de la Croix-Rouge sont bénévoles mais il faut rétribuer des brancardiers, des blanchisseuses pour l'entretien du linge, des femmes de ménage comme à l'Hôpital de Ris-Orangis, ouvert en 1915 dans un collège¹⁶⁰.

Plus étonnante est la mobilisation des adhérentes du Club féminin automobile pour le transport des blessés des gares d'évacuation aux hôpitaux, créé au printemps 1915. Sa présidente, l'aviatrice Jeanne Pallier et 120 sociétaires avec permis accompagnées de 70 infirmières diplômées, s'offrent généreusement, elles et leurs voitures, pour transporter les blessés amenés par les trains sanitaires, « *Dans tout le camp retranché de Paris, d'hôpitaux à hôpitaux, des ambulances de ville aux formations de banlieue, elles s'emploient à l'évacuation des blessés. Du mois d'avril 1915 au mois de février 1916, plus de 3000 soldats invalides furent ainsi transportés par leurs soins* »¹⁶¹. Les candidates étant nombreuses, le Club féminin facilite le moyen de passer l'examen nécessaire et d'obtenir le permis de conduire. De nouvelles générosités donnent 20 voitures à l'association, ce qui lui permet d'organiser « *la promenade du soldat blessé* ». Tous les jours, sur les demandes adressées par les différents hôpitaux, un certain nombre de voitures prennent des groupes de convalescents ou de blessés en voie de guérison et les emmènent passer l'après-midi dans la région parisienne où des goûters sont organisés à leur intention. La collaboration féminine ayant fait ses preuves, en mai 1917, il est établi un statut spécial pour le personnel féminin dans les formations automobiles de l'armée. Les conductrices sont de deux catégories : bénévoles ou rétribuées de 6 à 8 F par jour. Toutes portent un uniforme composé d'une jupe courte et d'un veston tailleur gris marqué au col de la lettre A et d'une grenade¹⁶².

Les femmes ont donc rempli le rôle qui leur était de tout temps attribué de mère soignante, nourricière, réconfortante... Elles vont devoir également s'impliquer pour que tous les enfants puissent continuer à recevoir l'enseignement obligatoire.

Des écoles en guerre

Le 31 juillet 1914, les écoles ferment leurs portes pour les vacances. Trois jours après, la guerre éclate. De nombreux instituteurs sont mobilisés. La rentrée du 1^{er} octobre risque d'être difficile car enseigner dans les classes de garçons était interdit aux femmes.

Dans le département de Seine-et-Oise, ce sont 450 instituteurs qui partent à l'armée. Pour les remplacer, l'inspecteur d'académie de Versailles fait appel à des intérimaires recrutées à l'Ecole normale et encore en cours de formation.

L'école reprend à la date prévue. Cependant les maîtres mobilisés ne sont pas tous remplacés et l'inspection impose la création de classes mixtes dans les villages. Dans les

¹⁵⁹ Arch. dép. Yvelines, 103J 41 et 42.

¹⁶⁰ Arch. dép. Essonne, PER870/3/11, n° 38, octobre 2014.

¹⁶¹ *Almanach illustré du Petit Parisien*, 1918, p. 99.

¹⁶² *Ibid.*

villes, les écoles de garçons restent ouvertes, mais avec des adjointes. À Étampes, les 3 écoles de garçons comptent 423 élèves, au 31 octobre 1914, regroupés en dix classes ; il y a trois directeurs, 1 adjoint et 6 adjointes pour remplacer les 6 instituteurs mobilisés¹⁶³.

La situation se dégrade les années suivantes, car d'autres instituteurs sont mobilisés. Le 5 août 1916, l'inspecteur primaire d'Étampes écrit à l'inspecteur d'académie de Versailles pour demander la nomination d'intérimaires pour des classes surchargées dans l'arrondissement de Rambouillet.

À Saint-Chéron, il y a 3 classes pour 150 garçons et 100 filles. Les grands garçons végètent à l'école enfantine. En nommant un intérimaire, ces garçons pourraient revenir à l'école des garçons ce qui dégagerait la classe enfantine. L'inspecteur d'Étampes fait remarquer à l'inspecteur d'académie « *Malgré tout nous ferons à Saint-Chéron l'économie d'un maître, actuellement nous faisons l'économie de 2* ».

À Saint-Cyr-sous-Dourdan, il propose à son supérieur, de nommer comme intérimaire un jeune homme qui a le brevet élémentaire, mais n'a pas été formé à l'École normale.

À Forges-les-Bains, la situation est pire : il n'y a qu'une institutrice pour une classe mixte de 40 garçons et 50 filles. À Marcoussis, on a nommé une simple adjointe pour remplacer l'instituteur mobilisé et réuni les garçons et les filles au nombre de 85, ce qui est trop¹⁶⁴.

Non seulement les conditions de travail des maîtresses sont très dures, mais elles subissent les critiques et les réclamations des maires. Le même inspecteur primaire d'Étampes informe l'inspecteur d'académie de Versailles, le 19 septembre 1916, des plaintes de maires qui demandent le changement d'intérimaire pour leur école. Celui de Janvry ne veut plus de M^{lle} Saboudy, celui de Limours de M^{lle} Le Floch, à qui la municipalité supprime le supplément de salaire pendant le 3^e trimestre 1916. Quant au maire de Mérobert, il n'hésite pas à menacer de démissionner si M^{lle} Lescop n'est pas remplacée ; il lui reproche de ne pas s'occuper suffisamment de la mairie. L'inspecteur d'Étampes propose donc à celui de Versailles : « *M^{lle} Lescop, qui peut bien faire, pourrait aller à Limours remplacer M^{lle} Le Floch, celle-ci irait à Soisy-sur-École ou à Mérobert, M^{lle} Saboudy dans l'un ou l'autre de ces deux postes ou ailleurs à votre gré* »¹⁶⁵.

Le maire de Cernay-la-Ville demande à l'inspecteur d'académie, un poste d'institutrice car l'institutrice actuelle, bien qu'il en soit satisfait, est fatiguée ; elle a assumé, depuis 1914, la direction des deux écoles de la commune. De plus, le nombre d'enfants est très important et la discipline est difficile à tenir, voire impossible. « *Je dis institutrice, car j'ai remarqué que les garçons obéissent avec déférence aux ordres d'une maîtresse d'école, à laquelle ils n'osent manquer de respect. Je peux moi-même imposer ce respect aux élèves vis-à-vis d'elle, et l'obtenir alors que je ne saurais m'immiscer dans les rapports d'un instituteur et de ses élèves de crainte d'enlever de l'autorité au maître* »¹⁶⁶.

Souvent déplacées, les intérimaires doivent faire face à un problème de logement, car, si l'instituteur mobilisé est marié, son épouse le remplace et conserve leur logement. Il

¹⁶³ Arch. dép. Yvelines, TSUPPLEMENT 150.

¹⁶⁴ Arch. dép. Yvelines, TSUPPLEMENT 150.

¹⁶⁵ Arch. dép. Yvelines, TSUPPLEMENT 155.

¹⁶⁶ *Ibid.*

faut donc trouver un appartement. Certaines communes refusent de meubler le logement de l'intérimaire, car cela est trop onéreux. Suite à ce refus l'inspecteur primaire ne nomme pas d'intérimaire dans la commune et les élèves devront se rendre dans un autre village. À Angervilliers, en septembre 1915, la remplaçante de l'instituteur réclame à la municipalité un logement. La commune doit louer une maison pour 120 F par an.

Pour les communes, le supplément de salaire des enseignants représente une charge importante et quand le titulaire du poste est mobilisé, celui réclamé par les suppléants devient un problème pour les finances communales. À Courson-Monteloup, en octobre 1914, l'intérimaire M^{elle} Delbau sollicite un supplément de salaire. Mais 1 000 F sont déjà accordés à M. Dumont, titulaire du poste¹⁶⁷. Celui-ci accepte de se départir de 420 F par an en faveur de sa collègue. À Angervilliers, la municipalité n'accorde que 300 F de supplément de salaire à l'institutrice intérimaire¹⁶⁸.

Dans les écoles supérieures comme à Étampes, il n'y a aucune femme professeur. Dans les écoles de garçons, la direction ne peut être assurée que par un homme, même pendant la guerre. L'inspecteur primaire de Corbeil écrit à celui de Versailles pour demander la nomination d'un instituteur pour diriger l'école de Villeneuve-Triage, dont le poste est vacant. « *Ce serait une excellente chose que l'école de garçons soit dirigée par un homme. L'école privée de la compagnie PLM, qui a conservé son directeur, lui a enlevé des élèves. La nomination de ce maître estimable mettrait fin à cet exode* »¹⁶⁹.

La garde des enfants pose un problème pendant les vacances scolaires. Des institutrices s'investissent pour aider les mères dont le mari est mobilisé en organisant des garderies pendant ces périodes. D'autres, restent le soir après l'école pour faire faire les devoirs aux enfants, bénévolement.

Le Ministre de l'Instruction publique demande aux enseignants de développer le sens patriotique de leurs élèves. En décembre 1914, 4,2 millions d'enfants des écoles et des lycées ont souscrit 10 centimes chacun ce qui a permis d'envoyer aux soldats, pour Noël, des cigares, des cigarettes et du chocolat¹⁷⁰. Ils envoient les enfants quêter lors des journées nationales et les incite à rassembler « leurs petits sous » pour l'achat de titres d'emprunts nationaux¹⁷¹. Lectures, dictées, rédactions, problèmes d'arithmétique, deviennent les moyens d'expliquer la nécessité de l'emprunt et ses avantages. Ainsi, par l'enfant, les enseignants touchent les familles. Faisant partie des Comités de l'or, ils font de la propagande pour les emprunts auprès de la population, en faisant du porte à porte. Les habitants souscrivent « *pour obéir à notre institutrice et pour hâter la victoire* ». Les instituteurs ont donc pour une part, contribué à alimenter les finances de la France¹⁷².

Pendant la classe et les récréations, les filles tricotent sous leur direction, des chaussettes et des écharpes pour les soldats. « *À Paris, les jeunes filles du lycée Jules Ferry*

¹⁶⁷ Arch. dép. Essonne, EDEPOT48 1D5, délibération du conseil municipal de Courson-Monteloup, 22 octobre 1914

¹⁶⁸ Registre de délibérations du conseil municipal d'Angervilliers, 4 septembre 1916.

¹⁶⁹ Arch. dép. Yvelines, TSUPPLEMENT155.

¹⁷⁰ *L'illustration*, 25 décembre 1914.

¹⁷¹ Arch. dép. Yvelines, Louis LUMET, *Pour la Patrie : les écoles en 1792 et en 1914-1917*, Paris, E. de Boccard, 1917.

¹⁷² *Ibid.*, p. 74-75.

ont confectionné pendant la guerre 6 000 objets, dont 2 000 paires de chaussettes»¹⁷³. Ces réalisations, avec des friandises et des cigarettes, accompagnées de petites lettres, font ensuite l'objet d'envois de colis au front.

Au service de la population

Des métiers jusque-là fermés aux femmes vont devoir s'ouvrir pour le remplacement des mobilisés. Si dans les bureaux de postes, la féminisation est importante pour l'accueil, la gestion des bureaux de postes, le téléphone..., le métier de facteur est un métier d'hommes. Il faut attendre 1915, pour que l'administration des postes se décide à faire appel à des femmes pour la distribution de courrier. Les 18 000 facteurs mobilisés en France sont remplacés par 12 000 femmes. Les nominations de facteurs s'arrêtent pendant la durée de la guerre et ne reprennent qu'en 1920. De 1920 à 1928, il n'y a que deux femmes nommées à des postes de facteur en Seine-et-Oise¹⁷⁴. Et pourtant des femmes ont assurées la distribution du courrier pendant toute la guerre, dans tous les villages de France une à deux fois, voire trois fois par jour dans les grandes villes. Il y a également les porteurs de dépêches et de télégrammes qui ont été mobilisés et qui doivent être remplacés par des femmes. À Forges-les-Bains, en février 1915, le facteur, également chargé des dépêches, est mobilisé. Une femme se propose pour le remplacer mais ce n'est qu'en mai 1917, que le conseil municipal lui vote une subvention annuelle de 100 F, à la condition qu'elle ait dans sa voiture une boîte aux lettres lui permettant de prendre le courrier au passage¹⁷⁵. Le courrier est essentiel pour le moral des soldats. La correspondance occupe une place importante dans la vie des familles dès le début de la guerre. Beaucoup d'époux s'écrivent quotidiennement et l'attente du courrier rythme la journée aussi bien pour le poilu que pour la famille. Lettres et cartes lui permettent d'espérer la survie du mobilisé et c'est le seul moyen de communication conjugale.

La Poste civile sur tout le territoire doit faire transiter des volumes inédits depuis « l'arrière », jusqu'aux points de jonctions avec la Poste militaire, dont le Bureau central militaire (BCM) à Paris : par jour d'octobre 1914, 600 000 lettres et 40 000 paquets vont vers le front. Soit un total annuel de 5,7 milliards d'objets transitant par la Poste civile pendant la période de guerre¹⁷⁶.

Après la guerre, la féminisation de la distribution va diminuer puis disparaître.

D'autres tâches vont devoir être exécutées par des femmes : conduire un tramway, entretenir et décharger les trains, faire du camouflage... L'armée accepte d'embaucher des secrétaires et des dactylos, mais seulement après que la Chambre, dans sa séance du 9 mars 1916, a demandé au gouvernement d'utiliser la main-d'œuvre féminine dans les bureaux d'état-major, dans les organisations de l'Intendance et les formations sanitaires.

Sans toutes ces femmes, le pays n'aurait pas pu continuer à fonctionner. Mais la guerre terminée, les hommes vont vouloir reprendre leurs postes.

¹⁷³ Arch. dép. Yvelines, 87J50. Jules COMBERIEU, *Les Jeunes filles et la guerre*, Paris, A. Colin, 1916, p. 26.

¹⁷⁴ Arch. dép. Yvelines, 6P93.

¹⁷⁵ Registre des délibérations du conseil municipal de Forges-les-Bains, mai 1917.

¹⁷⁶ Musée de la Poste.

Développement de la philanthropie

Des aristocrates et des bourgeoises avaient déjà créé avant la guerre de nombreuses associations caritatives. En août 1914, la priorité est d'accueillir les réfugiés belges et les déplacer du Nord et de l'Est de la France. Ils arrivent en Seine-et-Oise démunis de tout et les communes ne peuvent pas totalement les prendre en charge. Des associations vont se démener pour les accueillir et les loger. D'autres encore vont s'occuper des prisonniers, des mutilés, des soupes populaires... Ces femmes mettent leurs relations au service de leur association pour trouver les fonds nécessaires à son fonctionnement. Certaines associations comme « *le vêtement du prisonnier* », gèrent des budgets de plusieurs millions, avec un administrateur, résultats de dons de la bonne société parisienne ou provinciale, de subventions des communes et de manifestations présidées par des personnalités connues et animées par de grands artistes, des ventes de charité avec des stands tenus par des femmes de la haute société¹⁷⁷.

Il n'y a pas que les militaires dont il faut améliorer le sort. La population civile est également en difficulté, en particulier les femmes de mobilisés qui n'avaient pas l'habitude de travailler avant la guerre. Pour elles, sont créés des ouvriers où des femmes de combattants fabriquent des vêtements chauds, du linge pour envoyer au front et dans les hôpitaux. Ces ouvriers sont soit paroissiaux, et on en trouve dans de nombreux villages, comme à Limours ou à Bonnelles, où se réunissent des bénévoles pour tricoter, faire des colis, soit créés par la Croix-Rouge, dans les plus grandes villes, qui offrent du travail à des chômeuses (illustr. 65). Le Secours national, association d'État, donne de l'argent pour payer les ouvrières, mais à des taux très bas, environ 1 F pour 4 à 6 heures de travail, une soupe et un repas. Très rapidement des ouvriers importants passent des marchés avec l'intendance militaire pour la confection de sous-vêtements pour les soldats. Des entrepreneurs sans scrupules vont essayer de profiter de cette main-d'œuvre pas chère pour s'enrichir. Des femmes comme Marcelle Capy, Marguerite Durand ou Camille de Boisvilliers protestent contre cette exploitation. En juin 1915, le Secours national interdit aux ouvriers de charité de remplacer les femmes qui partent. Il souhaite favoriser des ateliers de chômage, ouvriers employant des professionnelles ou des femmes formées et leur demande de n'accepter que des commandes qui permettent une rémunération convenable.

Devant la solitude de certains soldats, M^{lle} de Lens crée, en janvier 1915, une association *La Famille du soldat* « *pour donner une famille, une sœur, un père, un frère, et de faire ainsi des secours apportés à leur indigence le fruit naturel et suave de l'affection familiale* »¹⁷⁸. Des femmes de la bonne société lancent l'idée généreuse des « mairaines de guerre ». Leur but remonter le moral des soldats isolés, coupés de leur famille, leur apporter du réconfort par des lettres et des colis réguliers.

Elle est suivie de « *Mon soldat* » soutenue par le ministre de la guerre Alexandre Millerand. De nombreux journaux, encouragent ces initiatives et servent d'intermédiaire entre les associations, les femmes désireuses de devenir mairaines et les soldats.

Ces œuvres sont rapidement dépassées par l'afflux des demandes de soldats et par le glissement qui s'opère dans la nature des correspondances. En 1917, *La Famille du soldat* compte 25 000 filleuls.

¹⁷⁷ Arch. dép. Yvelines, 103J41.

¹⁷⁸ Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 196.

Certaines femmes correspondent avec plusieurs filleuls, une grande dame de Versailles en ayant 273.¹⁷⁹

L'objectif premier de cette action est, à ses débuts, patriotique ; les associations sont de bonne morale et tenues par des dames que l'on pourrait garantir de bonne vertu. Il s'agit de rappeler l'unité nationale en s'appuyant sur la notion de famille : chaque Français en est membre et la solidarité prime. La marraine apparaît comme un symbole de l'Union sacrée et du rapprochement des classes sociales.

Au cours des années, les mairaines sont en bute à des critiques de moralistes qui s'indignent de cette correspondance qui tourne parfois au flirt épistolaire. Une crise de vocations de mairaines commence à se manifester dès la fin de 1916. Et pourtant, les demandes de soldats affluent aux œuvres et aux journaux. La société n'accepte pas ces femmes qui correspondent avec des hommes qu'elles ne connaissent pas et la marraine de guerre devient alors le reflet de la libération des mœurs. L'armée n'apprécie pas non plus l'initiative du « mairainage ». Elle redoute en effet que « *des espions ne se glissent dans la peau des correspondantes pour tester le moral des soldats, connaître le déplacement des troupes, les préparatifs en cours et d'autres informations qui pourraient être utiles à l'ennemi* »¹⁸⁰. Toujours d'après Jean-Yves Le Naour, « *l'existence de la marraine rappelle que les héros sont des êtres de chair et de sang, qu'ils souffrent et ont besoin d'affection, qu'ils sont fragiles et malheureux* ».

De nombreuses écoles et lycées vont également parrainer des soldats. À Sainte-Geneviève-des-Bois, un instituteur a retranscrit dans un cahier des réponses écrites par des soldats aux élèves pour les remercier de l'envoi de passe-montagnes qu'ils ont tricotés et de leur lettre d'encouragement¹⁸¹. Dans les lycées, on accepte que des jeunes filles correspondent avec des soldats, soit individuellement, soit collectivement. Des classes adoptent des compagnies, des ambulances... et c'est alors un officier qui remercie au nom des soldats pour les lettres et les colis envoyés¹⁸².

La mobilisation des femmes, sous toutes ses formes, a permis à la France de couvrir les besoins de la guerre. Âmes de l'Union sacrée, les femmes ont soutenu l'effort de guerre, au prix d'un épuisement et d'un surmenage important. Malgré leur travail, beaucoup d'entre elles ont du mal à faire vivre leur famille, d'autant plus que les pénuries, l'augmentation des prix accentuent la dégradation des conditions de vie.

Vivre pendant la guerre

L'assistance : naissance de l'État providence ?

La loi du 5 août 1914 institue l'allocation des femmes de mobilisés. Dans toutes les communes, elles viennent la réclamer. Dans le canton de Limours, en septembre 1914, 435

¹⁷⁹ Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 199.

¹⁸⁰ Jean-Yves LE NAOUR, *op. cit.*

¹⁸¹ Arch. dép. Yvelines, 103J14.

¹⁸² Arch. dép. Yvelines, 87J50. Jules COMBARIEU, *op. cit.*, p. 26.

hommes sont mobilisés et leurs épouses sont attributaires de l'allocation de 1,25 F par jour plus 50 centimes par enfant. Alors que le kilo de pain coûte 40 centimes. En principe, elles sont allouées aux familles nécessiteuses, mais rapidement les femmes qui sont propriétaires ou possèdent une exploitation agricole la demandent car la vie est chère, pratique décriée par un journaliste de *l'Abeille d'Étampes*.

D'autres allocations voient le jour : celle des réfugiés, belges et des régions du Nord et de l'Est de la France, qui arrivent dans la région parisienne dès le début des combats. Il s'agit surtout de beaucoup de femmes avec des enfants et des vieillards, les hommes de 20 à 48 ans étant mobilisés. Elle ne peut se cumuler avec l'allocation de femme de mobilisé ; leur montant est identique, 1,25 F par jour plus 50 centimes par enfant.

Avant la guerre, les gouvernements avaient entamé une politique sociale en votant des aides diverses : assistance des femmes en couches, médecine gratuite pour les indigents, assistance maternelle et infantile, car le pays connaît une crise de dépopulation. Le nombre de naissances a baissé et n'est plus que de 18,8 pour mille, le plus faible d'Europe. Il approche en effet 32 pour mille en Europe orientale et méridionale et 30 pour mille en Europe centrale. La faible natalité n'est pas compensée par la mortalité et l'excédent naturel est très faible, voire négatif certaines années d'avant-guerre¹⁸³. Pendant la guerre, la natalité est évidemment en baisse. À Fontenay-lès-Briis, de mai 1914 à novembre 1918 aucune femme ne réclame l'allocation pour femme en couche¹⁸⁴.

Relancer la natalité est une priorité pour les gouvernements. Selon la loi du 17 juin 1913, les femmes qui travaillent comme ouvrière, employée ou domestique ont droit pendant la période de repos, les 4 semaines, qui précèdent et les 4 semaines qui suivent l'accouchement, à une allocation qui ne peut être inférieure à 0,50 F par jour, ni supérieure à 1,50 F. L'allocation est majorée de 0,50 F après les couches si la mère allaite. Elle est à la charge des communes ou des départements. Mais elle ne concerne que les femmes qui travaillent à l'extérieur ou à domicile. Et pour en bénéficier, il faut disposer d'un domicile de secours. Au terme de la loi du 14 juillet 1905, la femme mariée acquiert, le jour de son mariage le domicile de secours de son mari et elle l'obtient par un an de résidence dans une commune, postérieurement à la majorité ou à l'émancipation.

Cette disposition entraîne parfois des situations ubuesques : une femme de Pontoise qui s'est mariée pendant la guerre dépose auprès du préfet de Seine-et-Oise une demande pour qu'il lui accorde un domicile de secours. En effet, cette femme, admise au bénéfice de l'assistance des femmes en couche, le 7 mars 1920, ne peut percevoir cette allocation faute de domicile de secours.

Son mari était sous les drapeaux lors de la mobilisation et, au 5 mars 1920, date à laquelle sa femme a fait sa demande d'assistance, il n'était pas démobilisé depuis un an. De ce fait, le mari n'a pu acquérir un domicile de secours personnel car, postérieurement à sa majorité, il a été constamment sous les drapeaux. N'ayant pas de domicile de secours personnel, il conserve celui qu'il avait au moment de son incorporation, c'est-à-dire celui de ses parents et donc par voie de conséquence, c'est celui de sa femme. Les parents du mari habitant à La Chapelle dans le Morbihan, c'est donc dans cette commune que paraît devoir être fixé le domicile de secours de la bénéficiaire de l'assistance. Le maire de cette commune ne l'admet pas car le mariage a eu lieu à Pontoise. Le préfet de Seine-et-Oise

¹⁸³ Jean-Pierre BAUD, « 1914 : Une France démographiquement affaiblie », in *Les Chemins de la Mémoire* (en ligne : <http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr>)

¹⁸⁴ Registre de délibérations du conseil municipal de Fontenay-les-Briis, 1914-1918.

persiste dans sa demande au Conseil de préfecture du Morbihan de fixer le domicile de secours à La Chapelle¹⁸⁵.

Le problème du domicile de secours se pose également lors des séparations des époux, des divorces ou des veuvages. Lorsque le mari part s'établir dans une autre localité, la femme peut posséder un domicile de secours distinct en conservant l'ancien domicile conjugal. Mais que se passe-t-il si c'est la femme qui quitte son mari ?

Une femme de 77 ans ayant abandonné son mari depuis 40 ans, sans divorcer, ne peut acquérir un domicile de secours distinct de son mari qui habite dans l'Aisne. Consulté, le Conseil d'État estime que sa situation peut être assimilée à une séparation de corps et qu'elle peut acquérir un domicile de secours distinct de son mari, c'est-à-dire en Seine-et-Oise¹⁸⁶.

La loi du 21 février 1917, améliore les conditions d'attribution de l'assistance des femmes en couche ; toutes les femmes françaises dépourvues de ressources suffisantes, y compris celles qui ne travaillent pas, peuvent bénéficier de cette allocation, cumulable avec celle des femmes de mobilisés ou de réfugiés. Pour celles pour qui se posent la question du domicile de secours, en particulier les réfugiées, l'État prend l'allocation à sa charge.

Une circulaire du préfet de Seine-et-Oise concerne le mauvais emploi par certaines personnes des allocations militaires qui leur sont accordées. « *L'État a pris la charge d'assumer les moyens d'existence des familles que le départ de leur soutien a privées des ressources à la vie. Mais il ne saurait admettre que ces sacrifices aient pour résultat de développer et de favoriser un vice, comme celui de l'alcoolisme, qui met en péril à la fois l'avenir de la race et la paix du foyer. Or il arrive que des femmes de mobilisés se laissent aller à dépenser une partie des allocations qu'elles reçoivent à un usage abusif de l'alcool.... Désormais, toutes les fois qu'une titulaire d'allocation sera signalée comme se livrant à la boisson, elle sera déférée devant la commission d'appel de son arrondissement en vue du retrait de son allocation* »¹⁸⁷.

La gendarmerie doit enquêter sur de nombreuses plaintes déposées contre des femmes pour ivresse publique et pour négligence et maltraitance d'enfants suite à l'alcoolisme. Celles-ci passent devant les tribunaux qui décident de la garde des enfants, souvent enlevés à leur mère.

Les aides de l'État sont insuffisantes pour faire vivre une famille. La vie est chère à cause de l'inflation et des pénuries qui déclenchent les rationnements.

Les conditions de vie

Nourrir sa famille devient extrêmement compliqué et les vols de légumes, lapins, poules, récoltes et fruits se multiplient. Une femme de Saclas est condamnée à 3 F d'amende plus 10,68 F pour les dépens, pour avoir dérobé des carottes dans un champ¹⁸⁸, une autre des fraises, d'autres des pommes de terre. Dans les registres des tribunaux, les condamnations pour vol sont très nombreuses. Une femme d'Athis-Mons est condamnée pour le vol d'une oie, avec laquelle elle a fait « *une bonne fricassée* ». En hiver 1917, les températures sont très basses et le froid dure très longtemps. Le charbon et le gaz sont

¹⁸⁵ Arch. dép. Yvelines, 3X3.

¹⁸⁶ Arch. dép. Yvelines, 3X3.

¹⁸⁷ Arch. dép. Yvelines, 103J23.

¹⁸⁸ Arch. dép. Essonne, 4U/890.

rationnés et les vols de charbon, de coke et de bois s'accroissent : la femme d'un mobilisé, sans ressources, est condamnée pour avoir coupé des frênes, de 6 à 8 cm de diamètre, dans un bois privé. Amende 2,5 F plus 12,93 F de dépens¹⁸⁹. Une fillette de 10 ans est appelée à comparaître pour vol de charbon. Un couple sans travail par suite de la fermeture des ateliers où ils ont travaillé jusqu'au 5 août 1914, est arrêté à Maisse et condamné pour vol de haricots et de pommes de terre dans un champ¹⁹⁰. Même après la guerre, les restrictions et la cherté de la vie continuent et, en octobre 1919, des mères de famille nombreuses reçoivent des amendes très élevées pour achat de tickets de pain, l'une de 885 F et l'autre de 842,78 F¹⁹¹.

Les femmes doivent travailler mais que faire si on a des enfants en bas âge ? Dans les villes, s'ouvrent des crèches et des garderies, mais en nombre insuffisant. À Versailles, les enfants ne sont accueillis que de 15 jours à 2 ans et la crèche n'ouvre qu'à 7 h alors que le travail à l'usine commence à 6 h¹⁹². Quand il n'y a pas de crèches, les mères doivent les confier à des nourrices. Non seulement le coût est élevé, 40 à 50 F par mois, mais il y a un risque important de maladies et de mortalité pour les bébés élevés au biberon, 66 %, contre 1 à 2 % pour ceux élevés au sein¹⁹³.

Après 10 h à 11 h passées à l'usine, 6 jours sur 7, voire 7 sur 7, les femmes sont épuisées ; comment s'occuper correctement des enfants ? Certaines femmes ne peuvent plus assumer la garde de leurs enfants. Le 14 septembre 1917, le préfet écrit à la présidente de l'*Accueil français* qui place des enfants orphelins ou à la demande des parents. Il lui signale que M^{me} Demeulenaere, réfugiée d'Armentières, résidant à Montmorency, sollicite le placement de ses deux jeunes enfants, un garçon de 6 ans et demi et une fille de 4 ans et demi. À la suite de l'inconduite de son mari, elle s'est séparée de celui-ci en mai 1916 et pendant qu'elle travaille, elle doit placer ses enfants chez une garde où ils ne sont pas assez surveillés. Le soir à son retour, elle travaille encore 4 ou 5 heures pour donner les soins nécessaires à ses enfants ; ce surcroît de travail est au-dessus de ses forces et elle préfère placer ses enfants pour qu'ils soient élevés honnêtement et pour qu'elle puisse continuer à travailler. Son salaire journalier est de 2,5 F pour 10 h comme femme de journée ; elle reçoit l'allocation de réfugiée, 2,75 F plus 2 majorations pour ses enfants, son loyer mensuel est de 15 F. La Fédération des amicales d'institutrices et d'instituteurs peut placer ses enfants à Morlaix le 15 octobre, mais la famille adoptive touchera l'allocation d'enfants de réfugiés¹⁹⁴. Dans les procès-verbaux de jugements, on relève de nombreuses condamnations pour maltraitance d'enfants, des mères laissant leurs enfants sans nourriture et les battant. Une mère célibataire de Massy, qui travaille, certes nourrit correctement ses deux enfants, car elle reçoit des aides de la mairie, mais bat son fils¹⁹⁵. Une voisine prévient la gendarmerie. Les enfants sont alors confiés à ces associations chargées de trouver des familles d'accueil pour eux.

D'autres femmes sont également condamnées pour incitation à la débauche de mineures sur leurs filles ou même leurs garçons¹⁹⁶. Dans les villes situées le long des voies de chemin de fer, les soldats permissionnaires, en casernement ou en transit sont nombreux dans la

¹⁸⁹ Arch. dép. Essonne, 4U/890.

¹⁹⁰ Arch. dép. Essonne, 3U/2768.

¹⁹¹ Arch. dép. Essonne, 3U/27.

¹⁹² Arch. dép. Yvelines, 103J48.

¹⁹³ *Bulletin des usines de guerre*, 2^e année, n°36, 1^{er} janvier 1917, p. 285-287.

¹⁹⁴ Arch. dép. Yvelines, 10R48.

¹⁹⁵ Arch. dép. Essonne, 3U/28.

¹⁹⁶ Arch. dép. Essonne, 3U/80.

Seine-et-Oise, sans compter les étrangers. Des femmes vont se livrer à la prostitution, conduite jugée scandaleuse si leur mari est au front, d'autant plus lorsque ceci est fait en présence des enfants. De nombreuses lettres anonymes dénoncent ces personnes, obligeant la gendarmerie à enquêter car l'adultère est puni par la loi. La déchéance paternelle est demandée pour ces mères. On voit également se multiplier les condamnations pour avortements, pour la femme qui a procédé à l'avortement et la mère, et même pour des infanticides de nourrissons¹⁹⁷. Le regard de la société pèse sur les femmes des mobilisés et les jeunes filles, alourdissant le climat de la guerre. La violence est partout et de nombreux jugements des tribunaux de paix font état de coups et blessures entre femmes, d'injures, de diffamations entre voisines ou membres de la famille. L'inquiétude du sort des maris, l'attente angoissée des courriers du front, bons ou mauvais, augmentent les phénomènes d'agressivité. Les conditions de vie des femmes deviennent de plus en plus difficiles au cours des années de guerre avec les restrictions et la bataille quotidienne pour nourrir la famille, enfants et parents âgés, d'autant plus que des commerçants en profite pour augmenter les prix, même du pain taxé¹⁹⁸, des légumes et de la viande ou encore pour mouiller le lait et la crème et même le vin¹⁹⁹.

Toutes ces difficultés sont encore accentuées lorsque le veuvage arrive.

Le veuvage

La guerre a fait 600 000 veuves. Le problème du droit à réparation pour les veuves avait été prévu par une loi d'avril 1831. La veuve mariée avant la date de la blessure devait faire une demande, légalisée par le maire de la commune de résidence, au ministre de la Guerre. Une somme annuelle, ne tenant pas compte des enfants, est versée à l'épouse, en fonction du grade de son mari. Cette pension est dérisoire pour les simples soldats de 375 F à 563 F, mais confortable pour les gradés, 933 F à 5250F²⁰⁰. Cette pension est insuffisante pour vivre et dès 1915, le gouvernement réfléchit à une modification de la loi, établie pour une armée de métier et non de conscription. La loi du 31 mars 1919 va revaloriser la pension mais reste encore minime : 800 F avec une majoration de 300 F pour enfant à charge²⁰¹. Cependant pour obtenir cette pension, il faut pouvoir produire un certificat de décès de l'armée. Or, de nombreux soldats ont disparu et aucun certificat de décès ne peut être établi ; d'autres ont été inhumés dans la précipitation sans certificat de l'armée, surtout dans les premières semaines de la guerre. Les veuves doivent alors recourir aux tribunaux pour régulariser leur situation. Certaines devront attendre jusqu'en 1922 ou 1923 pour obtenir le jugement du procureur de la République²⁰². De nombreuses erreurs de déclaration sont à rectifier par les tribunaux : un soldat déclaré mort le 22 août 1914 à Neufchâteau n'est, en réalité, mort que le 14 mars 1915 aux Trois Ravins, dans la Meuse²⁰³. Mme Peycker

¹⁹⁷ Arch. dép. Essonne, 3U/79.

¹⁹⁸ Arch. dép. Essonne, 3U/291.

¹⁹⁹ Arch. dép. Essonne, 3U/80.

²⁰⁰ Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 288.

²⁰¹ Arch. dép. Essonne, 3U/1148.

²⁰² Arch. dép. Essonne, 3U.1148.

²⁰³ Arch. dép. Essonne, 3U/738.

d'Arpajon n'a pas reçu d'avis de décès de son mari, disparu le 31 août 1914 dans les Ardennes, et n'a toujours pas de pension en 1920²⁰⁴.

Une circulaire du 17 juillet 1917 du Ministre de l'Intérieur concerne les veuves réfugiées bénéficiaires d'une pension militaire. En effet, ces femmes touchent les allocations de réfugiées avant le décès de leur mari au front. Tant que leur pension, calculée à partir du lendemain du décès, n'est pas réglée, elles peuvent continuer à les percevoir. Cependant, il ne faudrait pas que certaines ne retardent la demande de règlement pour pouvoir cumuler pension et allocation de réfugiées car l'administration ne pourra pas leur réclamer le trop-perçu au moment du versement des arrérages de cette pension²⁰⁵.

Se pose également le problème des veuves vivant en concubinage avant la mobilisation de leur compagnon. Léon Abrami, rapporteur du gouvernement, n'hésite pas à dire, pour rejeter l'idée d'attribuer une pension à ces femmes : « *lorsque nous nous trouvons en présence d'une compagne restée une concubine qui n'a pas d'enfants et qui n'a pas vu sa situation légitimée par les liens civils du mariage, c'est qu'elle n'en était pas digne ou que celui qui s'était associée avec elle n'avait aucun souci de lier sa vie par les liens durables du mariage civil* »²⁰⁶. Le 22 septembre 1919, le gouvernement accepte qu'une pension annuelle soit attribuée aux compagnes des militaires décédés ou disparus au front, mais après une enquête minutieuse établissant que cette femme vivait maritalement avec le soldat en question, depuis au moins trois ans avant sa mobilisation. Elle doit également être de bonne moralité. C'est plus facile si elle est mère d'un enfant reconnu par le décédé.

Les tribunaux sont saisis pour la légitimation d'enfants naturels²⁰⁷. À Savigny-sur-Orge, une femme ayant donné naissance à un fils le 11 juin 1918, passe au tribunal pour le faire reconnaître comme le fils d'un soldat envoyé au Maroc, celui-ci étant désireux de régulariser la situation en épousant cette femme et en reconnaissant son fils. Le 8 avril 1920, le maire de Savigny délivre un certificat pour attester de la volonté du soldat d'épouser la mère. Or ce soldat décède au Maroc le 9 août 1920. Il est demandé au tribunal de déclarer cet homme comme le géniteur de l'enfant, avec l'accord de son propre père, tuteur de l'enfant. En 1925, le tribunal refuse de valider la reconnaissance tardive de l'enfant car le soldat n'était pas dans l'impossibilité absolue de reconnaître son enfant dans les délais prévus par la loi, deux mois²⁰⁸.

Après le veuvage, il faut également régler les problèmes de succession. Les registres de l'enregistrement permettent de juger de la situation financière des défunts et donc de leur épouse. Dans la majorité des cas, l'héritage a peu de valeur. Un journalier de Limours, marié, mort le 20 octobre 1918, a pour toute fortune un livret d'épargne de 39,05 F. Un autre de Forges-les-Bains, marié, mort le 2 avril 1918, ne possède qu'un livret d'épargne de 51,18 F²⁰⁹. Pas de maison, pas de meubles. Il faut être grand agriculteur, rentier ou propriétaire pour voir des actifs de plusieurs milliers de francs, voire centaines de milliers. D'autre part, en cas d'enfants mineurs, les veuves doivent être assistées par un conseil de famille, dont la composition doit être envoyée au juge de paix, pour la succession²¹⁰. Certes, la loi du 3 juin 1915 octroie aux femmes l'exercice de l'autorité paternelle en l'absence du

²⁰⁴ Arch. dép. Essonne, 3U/28.

²⁰⁵ Arch. dép. Yvelines, 10R/48.

²⁰⁶ Évelyne MORIN- ROTUREAU, *op. cit.*, p. 81.

²⁰⁷ Arch. dép. Essonne, 3U/738.

²⁰⁸ Arch. dép. Essonne, 3U/738.

²⁰⁹ Arch. dép. Essonne, 3Q7/134.

²¹⁰ Arch. dép. Essonne, 3U/27.

père, mais seulement jusqu'à la fin du conflit. Elle les autorise également à faire partie de conseils de famille, ce qui était interdit avant la guerre.

Rapidement un débat se fait jour sur le sort de veuves remariées. En effet après la guerre, 42 % des veuves de la guerre se remarient, au grand dam des « *veuves blanches* » qui voient leur espoir de mariage s'envoler après la guerre. Doit-on continuer à leur verser une pension ? N'est-ce pas oublier le sacrifice de leur mari pour la Patrie ? Après des projets d'amendements divers un amendement à la loi est adopté : « *Art. 18 : Si la veuve contracte un second mariage, elle peut, à l'expiration de l'année qui suit, [...] renoncer à sa pension. Dans ce cas, elle a droit au versement immédiat d'un capital représentant trois annuités de cette pension, et la pension est en outre, si le défunt a laissé des enfants, transféré sur leur tête jusqu'à la majorité du dernier d'entre eux* ».

Pour compléter ce droit à réparation, l'État ajoute au dispositif des pensions des exonérations fiscales, l'exonération des droits de succession, des facilités pour les transports, mais aussi l'attribution d'emplois réservés la concession de débit et/ou bureaux de tabac, d'allocations d'apprentissage. Ils donnent également des droits relatifs au deuil et la mémoire des combattants : entretien des cimetières militaires, transferts de corps, concessions perpétuelles et gratuites²¹¹. Toutes les villes accordent ces concessions non seulement aux veuves, mais aussi aux parents lorsque leur fils n'est pas marié.

Ces pensions, inférieures à celles des mutilés de guerre, ne compensent pas la perte de revenus du salaire de l'époux. Des femmes sont dans des situations financières difficiles. De nombreuses veuves avec enfants doivent demander des allocations de soutien de famille²¹². Rapidement, des associations naissent pour soutenir matériellement et moralement les veuves comme, par exemple, *l'Association nationale pour la protection des veuves et des orphelins de guerre* créée par la duchesse d'Uzès.

Après avoir remplacé les hommes dans le travail et dans la vie familiale, que se passe-t-il pour les femmes après l'armistice ? Leur mobilisation a montré qu'elles pouvaient s'impliquer et prendre des responsabilités. Le gouvernement et les hommes vont-ils leur reconnaître des droits nouveaux ?

Une guerre émancipatrice ?

Une mineure devant la loi

Le statut juridique de la femme est établi par le Code civil napoléonien de 1804, modifié en 1810. Ce code inscrit l'enfermement des femmes au sein de la famille : considérées comme des mineures, elles ont été soumises, jusqu'en 1970, à l'autorité du

²¹¹ Peggy BETTE, *Veuves françaises de la Première Guerre mondiale : statuts, itinéraires et combats*, Lyon, s.e. , 2012 (these.univ-lyon2.fr)

²¹² Arch. dép. Essonne, 4U/783.

père et du mari. Le Code civil consacre ainsi l'incapacité juridique totale de la femme mariée qui est considérée comme une éternelle mineure (majeure seulement pour ses fautes). Elle passe de la tutelle du père à celle de son mari : sans l'autorisation de son mari, une femme ne peut ni travailler, ni adhérer à un syndicat ou un parti politique, ni signer un contrat, ni gérer ses biens, ni accomplir aucun acte juridique. Elle n'a aucun droit politique et prend la nationalité de son mari le jour du mariage.

En 1914, la femme mariée va donc se trouver dans une situation complexe, devant gérer la famille, les exploitations et même des entreprises, sans en avoir le droit juridiquement. Pourtant, des femmes luttent déjà depuis des années pour l'égalité homme/femme.

Oser être féministe et pacifiste pendant la guerre

L'association la plus dynamique est l'Union française pour le suffrage des femmes, que préside Marguerite de Witt-Schlumberger. Une autre figure du mouvement est Madeleine Pelletier, médecin, qui revendique le droit à l'avortement. Mais dans l'ensemble, le féminisme reste modéré, réclamant des droits identiques pour les femmes et les hommes et, en particulier, le droit de vote. Mais à la déclaration de guerre, ces associations mettent de côté leurs revendications pour se mettre au service de la Patrie, au nom de l'Union sacrée. Des femmes vont cependant continuer le combat contre la guerre et pour la paix. Les plus connues sont : Marguerite Durand, Louise Bodin, Gabrielle Duchêne, Jeanne Halbwachs, Madeleine Rolland, sœur de l'écrivain, Louise Saumoneau... Marcelle Capy, femme de lettre et journaliste, militante syndicaliste, directrice de la Ligue des droits de l'homme fonde le Journal *La Vague* en 1916. Elle y dénonce la guerre, l'exploitation des femmes, la misère, la maladie. Dans son livre, *Une voix de femme dans la mêlée*, paru également en 1916, et censuré, elle propose de sauver le monde par le bien et l'instruction²¹³.

Autre femme syndicaliste, socialiste, moins connue, Madeleine Vernet, l'une des grandes voix du féminisme pacifiste français, liée aux mouvements anarcho-syndicalistes et libertaires, milita toute sa vie contre la guerre et pour la justice sociale. Le 1^{er} mai 1906, grâce en partie aux économies de sa mère, et avec l'aide de sa sœur et de son compagnon Louis Tribier, qu'elle épousera le 12 octobre 1909, elle fonde l'orphelinat L'Avenir social dans un petit pavillon de Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise). En août, Madeleine Vernet loue un second pavillon, car L'Avenir social comptait alors vingt-quatre pensionnaires. En 1907, il y en avait trente : dix-sept garçons et treize filles. L'orphelinat peut survivre grâce aux dons d'amis, à l'aide apportée par la coopérative La Bellevilloise, aux souscriptions de *l'Humanité* et de *la Guerre sociale*. Elle y expérimente ses théories d'un enseignement non dogmatique au-delà des classes et des genres et dénonce la violence et la guerre pour promouvoir la paix et la fraternité. Durant toute la guerre, Madeleine Vernet se livre à une active propagande pacifiste. En août 1915, elle rédige un appel à la paix que les imprimeurs du journal *Rénovation* refusent d'imprimer ; elle fait imprimer des tracts et fait des tournées de conférences à Lyon, Saint-Etienne, Roanne, Firminy et Saint-Chamond. En contact avec des syndiqués de l'arsenal de Brest, elle leur envoie des cartes postales d'Hélène Brion, des

²¹³ Arch. dép. Yvelines, 87J208. Marcelle CAPY, *op. cit.*

époux Mayoux, instituteurs condamnés à deux ans de prison pour propagande antimilitariste et emprisonnés, l'un à Clairvaux, l'autre à Saint-Lazare. Madeleine Vernet organise un comité de défense d'Hélène Brion institutrice, secrétaire du conseil d'administration d'Épône, qui est arrêtée en 1917 pour propos pacifistes et passe devant le conseil de guerre en juin 1918. Madeleine Vernet diffuse une brochure clandestine « Hélène Brion : une belle conscience et une sombre affaire » en novembre 1917²¹⁴. Elle publie deux numéros d'une feuille pacifiste *Les Voix qu'on étrangle*, destinée à lutter pour la paix et fonde, en août 1917, la revue *La Mère éducatrice*, dans laquelle elle présente ses arguments issus de Rousseau et de Michelet. Elle édite des cartes postales de poésie qu'elle vend au profit de l'orphelinat. « *J'en appelle à vous toutes ô femmes-mères ! épouses ! amantes ! sœurs ! que la guerre a meurtries hier et qu'elle meurtrira demain. C'est à nous les femmes qu'il appartient d'être rédemptrices. Car nous sommes les mères, les créatrices de vie* »²¹⁵ (illustr. 66). Elle espère que les femmes refusent la guerre en tant que mères, qu'elles éduquent leurs enfants dans la tolérance la plus ouverte, et que les mères de tous les pays s'unissent contre la guerre.

À son tour arrêtée pour propagande défaitiste, en juin 1918, elle est sauvée du conseil de guerre par l'Armistice. On lui reproche une infraction à la loi du 5 août 1914, la publication de cartes postales de poèmes pacifistes, de participer à la revue *Voie féministe* et d'avoir soutenu des pacifistes notoires comme Hélène Brion et les époux Mayoux.

Après la guerre, elle continue son action pacifiste et participe à la création de la Ligue des femmes contre la guerre. Jusqu'à sa mort en 1949, elle se dévoue au service des revendications féminines.

Comme Madeleine Vernet, des syndiqués vont commencer à se prononcer contre la guerre. Tandis que la CGT et ses principales publications, depuis un an, se sont ralliées à l'Union Sacrée et au bellicisme, une minorité, au sein des syndicats, commence à lutter contre la Guerre. L'un des premiers textes qui en témoignent est une circulaire par laquelle la Fédération nationale des syndicats d'institutrices et d'instituteurs, en septembre 1915, porte à la connaissance de ses membres la résolution qu'ils ont portée, en août, à la Conférence de la C.G.T. réunie à Paris, protestant contre le conflit et concluant « *Cette guerre n'est pas notre guerre !* »²¹⁶. Hélène Brion déclare, lors de son procès devant le conseil de guerre, « *Je suis ennemie de la guerre parce que féministe ; la guerre est le triomphe de la force brutale, le féminisme ne peut triompher que par la force morale et la valeur intellectuelle* »²¹⁷. Elle prône que la lutte des classes ne pourra aboutir sans la prise en compte des revendications féministes. Le syndicalisme et le socialisme ne pourront transformer le monde sans les femmes. En effet, les syndicats ne recherchent pas les adhésions des femmes, car pour beaucoup de syndiqués, les femmes font concurrence aux hommes dans le travail car leurs salaires sont moins élevés. En 1914, peu de femmes sont syndiquées car elles doivent demander l'autorisation de leur mari pour pouvoir adhérer. En 1914, 89 000 femmes contre un million d'hommes, 240 000 femmes en 1920 et 1,3 million d'hommes, la progression étant due aux grèves de la guerre²¹⁸. La participation des femmes aux postes de responsabilité dans les syndicats est quasiment nulle ainsi qu'aux congrès syndicaux.

²¹⁴ Arch. dép. Yvelines, 3U Man 1059.

²¹⁵ Arch. dép. Yvelines, 3U Man 1059.

²¹⁶ Site www.jaures.eu.ressources/guerre-paix

²¹⁷ Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 352.

²¹⁸ Sylvie SCHWEITER, *op. cit.*, p. 123.

La première réclamation des femmes concerne l'égalité des salaires hommes/femmes et leur augmentation. La Fédération féministe universitaire, en juin 1916, dresse une liste de revendications à proposer à la réflexion des différentes associations féministes de France et de l'étranger : en premier des revendications pour la sortie de la guerre : 1. Admission des femmes dans les commissions qui préparent les conditions à débattre lors de la conclusion de la paix, 2. Limitation des armements, 3. Arbitrage obligatoire. Ensuite Les conditions de travail des femmes : 1. Egalité de salaire pour égalité de travail, 2. Minimum de salaire, 3. Assurances contre le chômage et la maladie, limitation des heures de travail, 5. Repos hebdomadaire et semaine anglaise, 6. Travail des enfants. Enfin des questions diverses : 1. Traite des blanches, 2. Nationalité des femmes et suffrage, 3. Service militaire et maternité, 4. Indemnités pour les dommages de guerre (Veuvage, femmes violées, invalidité, orphelins et ascendants). De ce programme ambitieux, la priorité est la question des salaires²¹⁹. En effet, les salaires féminins sont environ, pour un travail égal, 50 % de celui des hommes car on considérait que c'était un salaire d'appoint. Durant la guerre seules munitionnettes, obtiennent une augmentation de leur salaire et la différence avec ceux des hommes devient seulement de 20 %.

Tout au long de la guerre, des grèves eurent lieu, mais, c'est en 1917 qu'elles deviennent très importantes. Grèves, spontanées, revendicatrices plus que politiques, générées par des femmes. C'est seules que les couturières, les midinettes, de chez Jenny, une grande maison des Champs-Élysées, vont déclencher le vendredi 11 mai 1917 leur première grève. Au prétexte que le travail se fait rare, on leur annonce qu'elles ne travailleront pas le samedi après-midi et perdront cette demi-journée de salaire. Elles descendent dans la rue. Les jours suivants, elles vont entraîner les couturières des autres maisons de couture et défilent rue du Faubourg-Saint-Honoré et les Champs-Élysées. En quelques jours, la grève s'étend aux usines d'armement et aux banques. Les « cousettes » demandent une augmentation de 1 F. par jour, tandis que les ouvriers revendiquent de 0.40 à 0.50 F de plus de l'heure et une indemnité de vie chère. Le pouvoir d'achat a, à la fin de 1916, baissé d'environ 10.5 % par rapport à l'avant-guerre. Ce mouvement de revendications n'est toutefois pas uniquement conjecturel. Le 1^{er} mai à la surprise de la Préfecture de police et des organisateurs, il y a 10 000 grévistes dans le bâtiment de l'habillement, alors qu'on en prévoyait 2 à 3 000. Les grèves permettent aux syndicats de montrer et d'affirmer, pour la première fois, une force qui ne va cesser de s'accroître. Un meeting convoqué par le Comité de défense syndicaliste, de tendance pacifiste de la C.G.T., rassemble entre 5 000 et 10 000 personnes dont une partie participe à une manifestation sur les Grands Boulevards. Des réunions sont également organisées en province. Parti d'une revendication salariale et accueilli avec bienveillance par les autorités, le mouvement des ouvrières parisiennes de la couture durera 14 jours et débouchera sur le vote d'une loi instaurant la semaine de cinq jours et demi et l'ébauche de ce qui deviendra les conventions collectives. En septembre 1917, les usines d'aviation, les usines Renault sont en grève, pour réclamer des augmentations de salaires et une réduction des horaires de travail. En 1918, d'autres mouvements de grèves se développent. Et les syndicats négocient des accords dans les entreprises. À l'usine « La Soie » de Persan, une convention, dite de Corbeil, est signée entre le patron et le personnel, le 6 septembre 1918. Le salaire des ouvrières de plus de 16 ans, est revalorisé de 60 % passant de 3 F par jour pour 10 heures de travail à 4,80 F. Il en est de même pour les hommes mais leur rémunération est plus élevée : 12 F par jour pour les mécaniciens à l'entretien des machines et 9 F à 9,5 F pour un manœuvre. Il y a

²¹⁹ Arch. dép. Yvelines, 3U Man 1059.

donc toujours une différence importante entre les salaires des hommes et des femmes, d'autant plus que le patron n'applique pas les termes de la convention malgré les plaintes de la secrétaire du syndicat des textiles à la police et au sous-préfet²²⁰.

Avec ces grèves, les femmes ont montré qu'elles pouvaient réagir, se mobiliser et obtenir une certaine reconnaissance de leur travail. Mais qu'adviendra-t-il de ce travail après la guerre ?

Après la guerre

Démobilisées dès le 19 novembre 1918, les ouvrières des usines d'armement sont priées de rentrer chez elles et de reprendre des activités plus féminines. Il faut laisser la place aux hommes qui vont revenir du front. La mobilisation économique s'est faite sous la direction de l'État, en grande partie par des organismes semi-officiels, peu intégrés à la structure d'ensemble des institutions. Leur démantèlement s'effectue sans difficulté après la fin du conflit²²¹.

Selon une note du ministre de l'Armement et des fabrications de guerre : « *La guerre a amené dans les usines un nombre d'ouvriers triple de celui qui normalement y aurait été occupé. Il n'est pas possible de trouver dans la petite mécanisation des fabrications en série pour assurer à tout ce personnel supplémentaire un travail suffisant. C'est donc vers les travaux ordinaires de la paix qu'il faut orienter les ouvrières des usines de guerre. Pour que ce résultat soit atteint progressivement, j'ai arrêté la marche suivante d'accord avec les syndicats ouvriers. Il y aura lieu de réduire la durée de la journée de travail plutôt que de licencier des femmes ce qui doit être évité à tout prix. Cette durée ne devra toutefois pas être inférieure à 5 h. si cette réduction était encore insuffisante, le travail pourrait cesser chaque semaine le samedi à midi* ». Le salaire ne devra pas être trop diminué. Par exemple, si l'ouvrière touchait, pour une journée de 10 h, 9 F par jour plus 1,50 F de prime de cherté de la vie soit 10,50 F, en cas de réduction à 5 h. Si le salaire était de 6,5F pour 10 h de travail par jour avec une prime de cherté de la vie de 2 F, le salaire diminué serait de 4 F par jour plus la prime de 2 F, soit 6 F par jour²²².

Après avoir été responsables de leur famille et des exploitations agricoles et après travaillé pour la Patrie, voire acquis une certaine indépendance, les femmes qui avaient gagné une toute nouvelle liberté voient cette liberté combattue dès le retour des hommes dans leur foyer.

Malgré tout, quelques avancées doivent être notées. En 1880, la loi Camille Sée avait créé un enseignement secondaire laïque pour les filles, mais le latin, le grec et la philosophie étaient exclus des programmes car inutiles pour les filles. L'enseignement, durant 5 ans et non 7, n'est pas sanctionné par le bac et ne permet pas d'entrer à l'université. En 1919, le baccalauréat est ouvert aux jeunes filles, mais leur programme d'enseignement les y prépare mal et il leur manque une année d'études, la 7^e ou terminale. Certains lycées sont autorisés à organiser pour les jeunes filles, en supplément, les enseignements absents de la

²²⁰ Arch. dép. Yvelines, 16M46.

²²¹ Fabienne BOCK, « L'exubérance de l'Etat en France de 1914 à 1918 », in *Vingtième siècle revue d'histoire*, 1984, n° 3, p. 41-52.

²²² *Bulletin des usines de guerre*, 3^e année, n°33, 25 novembre 1918, p. 258-259.

préparation au baccalauréat, cours qui sont à la charge des parents. Il faut attendre 1924, pour que les programmes des lycées masculins et féminins soient uniformisés, ouvrant ainsi les portes de l'enseignement supérieur aux filles. En 1918, l'École Centrale devient accessible aux femmes. En 1919, c'est l'École supérieure de chimie de Paris et l'École supérieure d'électricité qui s'ouvrent aux jeunes filles. En 1925, est créée l'École polytechnique féminine. L'ouverture de ces grandes écoles va permettre à des filles d'accéder à des métiers jusque-là essentiellement masculins, et d'y faire carrière, même si on ne leur donne pas les mêmes responsabilités qu'aux hommes.

Autre avancée, à partir de 1920, les femmes peuvent adhérer sans l'autorisation de leur mari à un syndicat et à un parti politique.

Mais ce qu'espéraient les féministes, c'était une révision du code civil et l'obtention du droit de vote pour les femmes. Le statut juridique de la femme n'évolue pas et elle reste une mineure devant la loi. Elles crurent avoir gagné le droit de vote, lorsque le 8 mai 1919, la Chambre des députés adopte le principe du suffrage féminin sans restriction d'âge, de situation matrimoniale ou financière. Mais les sénateurs, conservateurs, rejettent le projet qui est enterré en 1922. « *Séduire et être mère, c'est pour cela qu'est faite la femme* » : cette déclaration du sénateur Alexandre Bérard, en 1919, reflète l'opinion de l'immense majorité des hommes au début du siècle, en particulier des hommes politiques. Une partie de la classe politique craint l'arrivée des femmes dans un secteur qui leur a toujours été interdit, la perte de la suprématie masculine et une possible influence cléricale sur le vote des femmes. Les hommes veulent ramener les femmes à leur rôle d'épouse et de mère. Dans la séance du 7 janvier 1919 de l'Académie de médecine, un médecin proclame : « *Il est plus urgent d'apprendre aux femmes à élever des enfants, qu'à mettre entre leurs mains un bulletin de vote* »²²³. Un professeur de l'École normale supérieure va jusqu'à déclarer : « *que la jeune fille soit instruite, même aussi instruite que l'homme, mais qu'elle se serve de sa science pour élever ses fils, pour aider son mari et pour rendre son foyer agréable ; du reste, elle n'aura pas trop de ce qu'elle aura appris et retenu pour diriger sa maison* ». Il se réjouit également que « *les futures ingénieures font à la fin de leurs études un stage dans une pouponnière, comme d'ailleurs toutes les élèves du lycée Jules Ferry. Là, sous la direction d'un médecin, elles soignent des bébés et prennent ainsi conscience de leur mission maternelle* »²²⁴.

Un journaliste, Claude Montorge, se préoccupe du « sort de la femme après la guerre »²²⁵. Après avoir salué tout ce que la femme a accompli durant cette guerre, aussi bien en agriculture que dans les usines, auprès des blessés ou dans la famille, il pense que « *le rôle de la femme en cette période aura certainement une grande portée sociale dans l'avenir* » mais il constate qu'« *un nombre important de jeunes filles qui eussent été de charmantes épouses et des mères parfaites ne seront pas demandées en mariage. [...] Elles ne rempliront pas la mission pour laquelle elles se croyaient créées et n'auront pas un foyer à gouverner* ». Mais pour se consoler, elles auront le travail, l'étude et les livres, sans compter qu'elles pourront s'investir dans les œuvres charitables.

Dans une France traumatisée par la perte de 10 % de la population active, 1,4 millions de morts, les femmes sont renvoyées à leur rôle d'épouses et de mères de famille,

²²³ *Bulletin de l'Académie de médecine* sous la dir. de G.-M. DEBOVE et Ch. ACHARD, Paris, Masson, 1919, 83^e année, 3^e série, tome 81.

²²⁴ *Almanach illustré du Petit Parisien*, 1919, p. 145.

²²⁵ Arch. dép. Yvelines, *Gazette de Seine-et-Oise*, 10 novembre 1916 (Per 1068/1)

et ce sont les théories natalistes qui l'emportent largement. Le Parlement français promulgue, le 31 juillet 1920, une loi qui réprime sévèrement l'avortement défini comme un crime jugé en cour d'assises et interdit la propagande pour les méthodes contraceptives. Devant l'acquittement par les jurés populaires dans 80 % des cas, une nouvelle loi du 27 mars 1923 fait de l'avortement un délit afin de poursuivre les avorteurs et les avortées, devant le tribunal correctionnel, où ils seront jugés par des magistrats professionnels²²⁶.

La guerre n'a pas suscité de croissance du travail des femmes mais en a modifié la structure. On assiste au déclin des métiers de la couture et de l'industrie à domicile, au profit des emplois dans la grande industrie taylorisée où les femmes sont employées à des travaux répétitifs non qualifiés, et dans le secteur tertiaire (social et santé). À la fin de la guerre, ces « *combattantes de l'arrière* » ont été brutalement renvoyées dans leurs foyers. Seule la mode permet d'exprimer des aspirations à l'émancipation. Le corset, les bottines et les robes longues sont désormais en concurrence avec des jupes plus courtes, des vestes militaires cintrées, des chaussures ouvertes et des bas de soie. Cela ne signifie pas que la vie des femmes a été transformée. Il faut d'ailleurs toujours souligner les différences entre femmes. Dans l'ensemble, les femmes rurales changent moins de tenue. Elles ont moins de possibilités de vivre autrement que les femmes de la ville.

Cependant, certaines femmes ont vu individuellement leur trajectoire de vie se transformer, parfois dans un sens positif pour elles, comme les jeunes filles de la bourgeoisie urbaine qui vont pouvoir travailler. Mais globalement, ce qu'on pourrait appeler la « classe des femmes » n'est pas émancipée à l'issue de la guerre, car aucun des droits revendiqués avant 1914 n'est reconnu.

Beaucoup d'hommes ont eu peur d'être abandonnés ou trompés par le genre féminin. Les rapports hommes-femmes ne pourront plus être les mêmes désormais. Les combattants de retour du front, très inquiets d'avoir été tenus à l'écart de la vie civile pendant toutes ces années, sont très soucieux de reconquérir l'intégralité des positions masculines d'avant-guerre, et ce, d'autant plus qu'ils ont l'impression, tout à fait justifiée, d'avoir assumé au front la charge de souffrance la plus lourde. Les années d'après-guerre voient ainsi les femmes progressivement repoussées vers leur rôle social "traditionnel". En France, le bilan politique est plus décevant encore : là où beaucoup de femmes européennes accèdent au droit de vote, ce n'est pas le cas des Françaises, qui devront attendre 1944. Loin d'être le moment d'une réelle émancipation des femmes, la guerre est avant tout, pour les femmes comme pour les hommes, une épreuve. Et le chemin vers leur émancipation sera encore long.

²²⁶ Amis du château et du musée de Dourdan, *Guerre 1914-1918 : la vie à Dourdan*, 2014, p. 33.

L'évolution du syndicalisme des salariés dans la région de Corbeil et d'Essonne

Sylvie Contrepois

Présidente du Comité des recherches historiques
sur les Révolutions en Essonne

À la veille de la Grande Guerre, Corbeil et Essonne constituent un bastion ouvrier actif et relativement bien structuré. La toute jeune CGT s'y appuie sur des traditions de mobilisation et d'organisation déjà séculaires²²⁷ et peut ainsi rayonner dans plusieurs corps de métier²²⁸. Elle a fondé une union locale de syndicats en 1905 et mène campagne pour l'ouverture d'une bourse du travail. Face à elle, la Fédération Nationale des jeunes de France remporte un certain succès, qui ne s'éteindra qu'à la disparition de cette Fédération en 1910²²⁹.

La participation locale aux vagues de grèves des années 1906 - 1908 puis 1910 - 1912 y est massive²³⁰. Elle s'inscrit dans une dynamique régionale de forte mobilisation ouvrière, ainsi qu'en attestent les grèves des carriers de Draveil –Vigneux dont le retentissement fut national en 1908²³¹.

La littérature disponible est peu connue sur ce qu'il advient ensuite du mouvement syndical dans la région de Corbeil-Essonne pendant la Grande Guerre, puis dans les années qui ont suivi l'armistice. Dans quelle mesure les organisations professionnelles parviennent-elles à survivre et à rester actives pendant le conflit ? Jusqu'où se rallient-elles – ou pas - à l'élan pacifiste insufflé en 1915 par la conférence de Zimmerwald ? Quelle est leur contribution au renouveau de la conflictualité sociale à partir de 1916 ? Et, finalement, comment se redessine le paysage syndical local au lendemain de l'armistice ? Nous allons tenter

²²⁷ Serge BIANCHI et Muriel GENTHON (dir), *La République confisquée, 1848 en Essonne*, Créaphis, 1999, 295 p. et Sylvie CONTREPOIS, « Les sociétés de secours mutuels, 1830-1855 », in Di Folco (coord.), *Visages d'une société, L'Essonne au milieu du XIX^e siècle*, CRHRE, Malesherbes, 1999, pp. 121-136.

²²⁸ Jacques VARIN, *Corbeil-Essonne, aux rendez-vous de l'histoire*, Paris, Éditions sociales, 1986, 330 p.

²²⁹ Sylvie CONTREPOIS, *Stratégies et pratiques syndicales à l'aube du XXI^e siècle, une contribution aux théories de l'action collective*, Thèse pour le doctorat soutenue à l'université d'Évry le 14 novembre 2001, 2001.

²³⁰ Sylvie CONTREPOIS, Nicole LEMINTER, Odile NAVE, 2015, Exposition « Les 110 ans de l'Union locale CGT de Corbeil-Essonne », CARDE.

²³¹ Serge BIANCHI, *Une tragédie sociale en 1908. Les grèves de Draveil-Vigneux et Villeneuve Saint Georges*, Éditions d'Albret, 2014, 665 p.

d'éclairer ces questions, laissées longtemps dans l'ombre par les évidences de l' « *Union Sacrée* »...

Les archives que nous avons consultées ne livrent que des informations bien parcellaires, qui ne permettent pas de retracer avec certitude la trajectoire des organisations ouvrières corbeil-essonnoises. Ainsi, sur la multitude de documents identifiés pour la période 1914-1919 dans le guide des sources réalisé par les archives départementales de l'Essonne, seule un nombre infime se rapporte à la vie syndicale et politique. De la même manière, il n'existe que très peu de sources pertinentes aux archives départementales des Yvelines. Les archives municipales de Corbeil-Essonnes conservent quant à elles principalement les statuts des organisations syndicales et les échanges de courriers ayant impliqué les municipalités de Corbeil et d'Essonne. Elles conservent également la presse locale – notamment *L'indépendant de Seine-et-Oise* –, dont le dépouillement systématique apporte quelques pièces maîtresses d'un vaste puzzle qui reste fondamentalement incomplet.

Pour tenter de combler ces lacunes, la démarche prosopographique s'est avérée d'une grande utilité. Nous nous sommes appuyés sur les biographies consignées dans le Dictionnaire biographique du mouvement social, le Maitron. Sur les quelques 195 notices biographiques mentionnant Corbeil-Essonnes²³², vingt-quatre concernaient des hommes nés entre 1867 et 1906. Nous n'avons pas trouvé de notices biographiques de femmes pour cette époque.

Sur ces 24 militants, au moins 6, soit un quart, sont nés à Corbeil ou à Essonne. Le lieu de naissance est inconnu pour 7 d'entre eux. Les autres sont passés par Corbeil ou par Essonne à divers moments de leur trajectoire. Ces biographies nous permettent de connaître les activités (ou les origines familiales) avant, pendant et après la guerre de 7 militants. Elles nous permettent de connaître les origines familiales et/ou les activités avant la guerre de 13 militants. Elles nous permettent également de connaître la situation pendant la guerre de 13 militants. Enfin, elles nous livrent des informations sur la situation après la guerre pour 22 militants.

Avant de nous intéresser à la trajectoire des syndicats de salariés pendant et après la guerre, il nous a paru utile de revenir de manière suffisamment détaillée sur le contexte d'avant-guerre. Cette démarche vise, en effet, à faciliter l'interprétation des données collectées pour la période qui nous intéresse. Elle permettra notamment de mettre en exergue les continuités et discontinuités des trajectoires observées. Elle offrira, en outre, la possibilité d'identifier les évolutions qui peuvent relever strictement de particularismes locaux et celles qui s'inscrivent dans des mouvements plus généraux.

²³² Une partie de ces notices ne portent pas sur des militants de la région de Corbeil-Essonnes. Elles ne mentionnent Corbeil qu'au titre des mandats d'arrêt pris par le tribunal à l'encontre de certains dirigeants du mouvement ouvrier et des peines de prison qu'ils ont effectuées dans l'établissement pénitentiaire de cette ville. Ainsi, par exemple, le 31 juillet 1908, à la suite de la répression des grèves des sablières de Draveil-Vigneux, le parquet de Corbeil émit un mandat d'arrêt contre une trentaine de responsables de la CGT. Six d'entre eux furent transférés à la prison de Corbeil : Pouget, Griffuelhes, Marie, Yvetot, Maucolin et Bousquet.

Un syndicalisme pluriel à la veille de 1914

Des syndicats professionnels apparaissent dès la fin du 19^e siècle dans la région de Corbeil-Essonnes. Celui des chapeliers est le plus ancien dont nous ayons pu retrouver la trace. Il se forme en 1876, soit huit ans avant la promulgation de la loi dite Waldeck Rousseau qui légalisera les organisations syndicales²³³.

Deux vagues principales de créations interviennent ensuite. La première se situe dans les années 1897-1899, sans doute dans la dynamique de la création de la Confédération Générale du Travail en 1895. Cinq organisations professionnelles voient le jour : le syndicat des ouvriers mécaniciens et parties similaires ; l'union syndicale des ouvriers chauffeurs, conducteurs, mécaniciens ; le syndicat des maçons, plâtriers, tailleurs, scieurs de pierre ; l'union syndicale des ouvriers papetiers et parties similaires et une section de l'union syndicale des ouvriers chaudronniers en fer²³⁴. La seconde vague intervient autour de 1905-1906 et concerne les travailleurs du livre, de l'agro-alimentaire (boulangers et meuniers), de la métallurgie, des transports (conducteurs, chauffeurs et mécaniciens) (illustr. 66 et 67). D'autres créations plus tardives surviennent ensuite, entre 1907 et 1910, dans les métiers du bâtiment, de la métallurgie et des transports. Une partie de ces nouvelles organisations sont des syndicats indépendants qui rallieront la fédération des jaunes de France.

L'analyse détaillée des statuts de chacune des organisations suggère que la plus grande partie d'entre elles se positionnent comme des syndicats de classe, avec des nuances en terme de stratégie et de philosophie reflétant les débats qui avaient cours à cette époque entre anarchistes, réformistes et révolutionnaires²³⁵. Deux objectifs ressortent ainsi principalement de l'exposé de leurs buts : défendre les intérêts ouvriers et unifier la classe ouvrière. Sur le premier point (la défense des intérêts), on notera que quatre syndicats sur dix prévoient explicitement une action auprès des pouvoirs publics : papetiers, voiture, métallurgistes et mécaniciens. Il s'agit de « rendre l'initiative de réformes équitables » ou de « provoquer auprès des pouvoirs publics le vote de lois ». Les autres restent silencieux sur la question. Concernant le second point, on peut noter que l'unification de la classe ouvrière passe par l'exclusion de tous les éléments qui lui sont étrangers. Ainsi, sur douze syndicats, dix ne s'adressent exclusivement qu'à des ouvriers. Quant aux deux autres, s'ils se déclarent ouverts aux « travailleurs », ils s'appellent tout de même « syndicat des ouvriers en... ». Sur ces douze syndicats, trois indiquent explicitement dans leurs statuts qu'ils excluent les contremaîtres, les chefs d'atelier et les ouvriers travaillant au marchandage et quatre indiquent qu'ils excluent tous ceux qui, à titre quelconque, exploitent des ouvriers ou des ouvrières. Enfin, trois mentionnent qu'ils excluront les sociétaires devenus patrons.

Les statuts des organisations syndicales prennent également position sur la régulation des conflits. Huit organisations sur dix édictent ainsi des règles de comportement en la matière. La recherche de conciliation est préconisée en première instance, avant toute mise en grève, dans sept des statuts analysés. Par ailleurs, dans la totalité des cas, des indemnités sont

²³³ Jean VIAL, *La coutume chapelière, histoire du mouvement ouvrier dans la chapellerie*, Paris, éd. Domat-Montchrestien, 1941, p. 314.

²³⁴ Jacques VARIN, *op.cit.*, p. 206.

²³⁵ Guy GROUX, René MOURIAUX, *La CGT, crises et alternatives*, Paris, Économica, 1992, 303 p.

prévues pour les grévistes sous condition que la grève ait préalablement été décidée par le syndicat.

Les statuts définissent aussi les services offerts aux adhérents. Ces services concernent :

- La formation : Quatre syndicats sur dix prévoient de donner accès à une bibliothèque, de mettre en place des cours professionnels et des conférences éducatives. C'est le cas des boulangers, des ouvriers en voiture, des métallurgistes et des mécaniciens et parties similaires.
- L'action judiciaire : Cinq syndicats prévoient de faciliter le recours en justice de leurs adhérents (boulangers, bâtiment, voiture, métallurgistes, mécaniciens), notamment par une avance de fonds. Le syndicat des mécaniciens envisage même de faciliter le recours en justice des non adhérents. Le motif de recours aux tribunaux le plus souvent envisagé est les accidents du travail.
- L'emploi : Tous les syndicats prévoient au moins de faciliter le placement de leurs membres. Au moins cinq font état de l'ouverture de bureaux de placement (boulangers, mécaniciens, couvreurs, livre, maçons). Au moins deux paient des indemnités de chômage.
- Les secours : neuf syndicats sur les dix distribuent des secours. Le syndicat des boulangers prête de l'argent à ceux qui partent travailler ailleurs. Le bâtiment, la métallurgie verse le sou du soldat. Les couvreurs prévoient une aide pour les accidentés.

Enfin, il apparaît que les syndicats Corbeil-Essonnois ne prévoient pas de rémunérer de permanents locaux, mais six sur dix prévoient tout de même d'indemniser leurs membres pour la réalisation des travaux administratifs qu'ils effectuent pendant leur temps de travail, au détriment d'un salaire qu'ils pourraient gagner.

Si l'analyse des statuts de chaque organisation peut suggérer une forte présence du courant réformiste dans la région de Corbeil-Essonnes, cette impression est nuancée à la lecture des statuts de l'« union des syndicats de Corbeil-Essonnes » qu'elles créent en 1905²³⁶ (illustr. 68). Cette union territoriale se réfère, en effet, explicitement au paradigme marxiste se donnant comme buts : 1/ « *de relever le niveau moral et économique des travailleurs* » ; 2/ « *de resserrer les liens de solidarité, d'union en un seul bloc de tous les travailleurs afin de pouvoir lutter contre l'exploitation des travailleurs et arriver à constituer le travail libre par la socialisation des moyens de production au bénéfice exclusif des producteurs des richesses nationales. C'est-à-dire de réaliser la devise communiste "de chacun selon ses forces et à chacun selon ses besoins"* ». Elle regroupe alors sept organisations professionnelles et pèse pour près de 2000 syndiqués. Sa première action est d'entreprendre – sans succès – des démarches auprès des municipalités d'Essonnes puis de Corbeil pour la mise en place d'une bourse du travail²³⁷. Elle remporte toutefois les élections prud'homales dès janvier 1906, malgré de fortes pressions exercées sur les ouvriers par des syndicalistes jaunes²³⁸.

En 1906, le nombre des syndicats adhérents à l'union locale s'est accru. Six d'entre eux seront représentés au congrès d'Amiens. On retrouve ainsi les ouvriers meuniers, les

²³⁶ On notera que les syndicats ont anticipé, dans leurs structures, la fusion des deux villes.

²³⁷ Voir Archives municipales de Corbeil, FVII/01 liasse union des syndicats de Corbeil et FVII/03, Création d'une bourse du travail pour Corbeil-Essonnes 1905-1907. Il existait au 1^{er} janvier 1905, 109 bourses du travail en France. La première avait été créée à Paris en 1887, à la demande des organisations ouvrières, avec l'appui de la municipalité (Lefranc, 1937, p. 185).

²³⁸ *L'Indépendant de Seine-et-Oise*, éditions du 21 et du 28 janvier 1906.

mécaniciens, les mouleurs, les papetiers, les chapeliers et les boulangers. Ils siègeront aux côtés des métallurgistes, dont le syndicat n'est pas encore membre de l'union des syndicats de Corbeil. Deux syndicats de l'Union ne participent pas, en revanche, à ce congrès : il s'agit des maçons et des chauffeurs, lesquels ne mentionnent d'ailleurs aucune appartenance à la CGT dans leurs statuts. Cette première Union des syndicats a donc un caractère relativement pluraliste, même si les syndicats affiliés à la CGT y dominent largement.

L'analyse des biographies militantes disponibles dans le Maitron met, par ailleurs, en exergue une présence active de militants anarchistes et révolutionnaires. Ainsi, par exemple, Melchior Roux, ouvrier polisseur à l'usine Decauville, ouvre successivement une échoppe de marchand de vin puis un magasin de lingerie où il accueille des réunions de militants anarchistes et révolutionnaires. Il soutient la grève de l'imprimerie Crété en 1906 puis celle de la papeterie Darblay en 1907. Il est finalement arrêté par la police à la gare de Maisons-Alfort avec François Kuhn²³⁹ et Georges Roussel²⁴⁰, le 9 avril 1908, en possession de dix cartouches de dynamite, trois mètres de cordon Bickford et six détonateurs²⁴¹.

D'autres militants anarchistes viennent soutenir les militants locaux à l'occasion des grèves. C'est le cas de François Marie qui anime la grève de l'imprimerie Crété en 1906. Typographe, il est le gérant de *La Revue Communiste* entre 1903 et 1904, puis devient responsable syndical lié au mouvement anarchiste de 1906 à 1914. Il crée la Fédération des presses typographiques de tendance révolutionnaire pour concurrencer la Fédération du livre réformiste. Il en sera le seul représentant au congrès d'Amiens et signera la Charte d'Amiens. En 1910, on le trouve membre du comité révolutionnaire antiparlementaire, et participant à la campagne abstentionniste.

Face à l'union des syndicats de Corbeil-Essonnes, une demi-douzaine de syndicats locaux indépendants crée, en 1907, la fédération des groupes et syndicats indépendants de l'arrondissement de Corbeil. Cette fédération s'affilie à la Fédération nationale des jaunes de France qui a été créée en 1904 par Pierre Biétry, un ancien militant guesdiste. Cette Fédération rejette le marxisme et prône la collaboration des classes au travers de la participation aux bénéfices. Son objectif final est « l'émancipation de l'homme par la propriété »²⁴².

À sa création, la fédération des groupes et syndicats indépendants de l'arrondissement de Corbeil rassemble environ 1200 adhérents chez les papetiers, les métallurgistes, les meuniers, les peintres (bâtiments et voitures), les employés et les imprimeurs. Ses statuts indiquent que « *peuvent en faire partie tous les groupes n'appartenant pas à la CGT (...). Le but de la fédération est celui-ci : en dehors de l'intérêt spécial à chaque élément professionnel, les ouvriers employés ou patrons par le fait même qu'ils sont voués à une œuvre commune, à une fonction commune, à une production commune, ont un intérêt commun à vivre en bonne intelligence, leur accord est indispensable au bon succès de leur*

²³⁹ Anarchiste suisse, membre du groupe international cofondé par Georges Roussel.

²⁴⁰ Leader individualiste puis anarchiste, cofondateur du Groupe International.

²⁴¹ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154687>, notice ROUX Melchior [Dictionnaire des anarchistes] par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 1er mai 2014, dernière modification le 1er mai 2014.

²⁴² Rolande TREMPÉ, « 1871 – 1914 », in WILLARD Claude (dir.), *La France ouvrière, Des origines à nos jours*, Tome 1, Editions sociales, 1993, p. 348.

entreprise et à son bon fonctionnement comme à la sauvegarde de leurs droits respectifs»²⁴³.

À Corbeil-Essonnes, comme ailleurs sur le territoire national, les jaunes n'auront toutefois qu'une existence éphémère. Le groupement local sera dissous en 1910, la même année que la fédération nationale.

Les années 1906 à 1914 sont marquées par une forte agitation sociale sur le plan national. Les syndicats professionnels de la région de Corbeil-Essonnes y participent activement, déclenchant de très nombreux conflits sociaux pour obtenir des hausses de salaires, le respect du repos dominical, la réduction du temps de travail et la cessation de toute répression anti-syndicale. En 1906, les grèves des ouvriers boulangers et de ceux de l'imprimerie Crété mobilisent l'attention. Début mars 1907, ce sont 1200 salariés des papeteries Darblay qui cessent le travail après le renvoi d'un bobineur ayant refusé de payer une amende. Les ouvriers demandent la réintégration du bobineur, la suppression des amendes, le relèvement général des salaires et le maintien dans l'emploi des ouvriers ayant fait grève²⁴⁴. Le 1^{er} avril 1907, les négociations de fin de conflit ne permettent pas de déboucher sur la satisfaction de ces revendications mais se soldent par l'attribution de 300 francs à chacun des 215 ouvriers licenciés pour fait de grève. Le syndicat des papetiers, qui comptait plus de 700 adhérents avant la grève, sort du conflit très affaibli et désorganisé.

En 1910, les cheminots de la région de Corbeil-Essonnes participent à la grève nationale des cheminots sur les salaires. En 1912, une grève mobilisant cent vingt salariés de la chapellerie Cassé s'oppose à la réduction de 25 % des salaires des femmes et exige, par ailleurs, que les ouvriers syndiqués soient payés au même tarif que les ouvriers non syndiqués (illustr. 69). En décembre de cette même année, les ouvriers meuniers répondent au mot d'ordre de grève générale de 24 heures le 16 décembre lancé par la CGT pour protester contre la menace de guerre (illustr. 70). La direction des Moulins licencie alors tous les grévistes, bien qu'ils aient récupéré la journée non travaillée²⁴⁵.

Une activité syndicale réduite pendant la guerre

Au plan national, la CGT qui avait organisé une grande manifestation à Paris contre la guerre le 27 juillet 1914, change brutalement de stratégie après l'assassinat de Jean Jaurès le 31 juillet. Dans le même élan que la SFIO, elle indique qu'elle n'appellera pas à des manifestations de protestation, elle fait connaître son ralliement au Gouvernement dès le 1^{er} août 1914 et rallie officiellement l'union sacrée, le 4 août 1914.

La mobilisation est alors lancée, sans que le Gouvernement ne juge nécessaire d'utiliser le carnet B où sont consignés les noms des personnes susceptibles de s'opposer aux ordres de mobilisation. Cette mobilisation est effectivement un succès : seulement 1,5 % de

²⁴³ Archives municipales de Corbeil-Essonnes, série I.

²⁴⁴ *L'Indépendant de Seine-et-Oise*, 10 mars 1907.

²⁴⁵ *L'Indépendant de Seine-et-Oise*, 22 décembre 1912.

défection sont enregistrés. Une grande partie de la population masculine part donc sur le front, ce qui contribue à affaiblir notablement les effectifs des organisations syndicales et, plus largement, du mouvement ouvrier.

Ainsi, dans la région de Corbeil-Essonnes, Henri Leduc, ouvrier typographe et militant coopératif, sera mobilisé comme chef de section des mitrailleurs. Les leaders politiques de la SFIO partent également au front : Amédée Barrion, industriel et candidat aux législatives dans la 1^{ère} circonscription de Corbeil en 1914, est mobilisé comme lieutenant du Génie, puis capitaine. Hardy, qui avait été candidat dans la 2^e circonscription de Corbeil en 1914, est mobilisé comme officier.

L'État délivre, toutefois, aux employeurs des autorisations de rappel de main d'œuvre puis, avec la loi Dalbiez promulguée en 1915, s'arroge le choix de la main d'œuvre rappelée²⁴⁶. C'est ainsi que Joseph Knockaert, originaire du nord, et Paul Vauquelin deviennent affectés spéciaux chez Decauville.

L'État rappelle également des leaders syndicaux. Ainsi, l'anarchiste et révolutionnaire François Marie, ancien secrétaire des syndicats de la Seine, que l'on avait vu animer la grève de l'imprimerie Créte en 1906, est-il démobilisé au bout de trois mois. Il officiait alors dans un service de renseignement. Sa démobilisation lui permet de reprendre le poste de rédacteur en chef de la bataille syndicaliste auquel il avait accédé en 1914, puis de devenir gérant de cette publication à partir de 1915. Il y appliquera la ligne confédérale d'union sacrée²⁴⁷.

Il existe très peu de matériaux pour appréhender l'action syndicale et politique que ce soit sur le front ou bien à l'arrière. Sur le front, tout d'abord, les militants se sont généralement faits discrets, ainsi que le note Jean-Louis Robert²⁴⁸ et ont donc laissé peu de traces. Certaines biographies ont toutefois pu retracer les actions et prises de position de quelques-uns, à l'instar de celle d'Amédée Barrion qui créera, en 1916, pendant la bataille de Verdun, l'une des plus importantes coopératives militaires du front. Deux ans plus tard, au printemps 1918, il sera sanctionné pour être monté à la tribune d'une réunion publique, en tenue de capitaine du Génie, pour réclamer la remise de leurs passeports aux délégués socialistes qui devaient se rendre à la conférence de Stockholm²⁴⁹.

Quant à l'activité syndicale à l'arrière, si elle est davantage documentée, les traces en sont néanmoins ténues. Les sources syndicales se tarissent, sans doute du fait de la mise en veille de la plupart des organisations professionnelles et du nombre moins grand de militants dans celles qui parviennent à rester actives. Ainsi, par exemple, dans le cahier

²⁴⁶ Catherine OMNES, "Au cœur de la dynamique de l'économie de guerre" in Jean Louis Robert (dir.), *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Presses Universitaires de Rennes, 2017, p. 97.

²⁴⁷ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article155564>, notice MARIE François, Auguste [Dictionnaire des anarchistes] par Jean Maitron, notice revue par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 9 mars 2014, dernière modification le 30 décembre 2014.

²⁴⁸ Jean Louis ROBERT (dir.), *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Presses Universitaires de Rennes, 2017.

²⁴⁹ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article98266>, notice BARRION Amédée, Léon, Émile par Jean Maitron, Claude Penneret et Justinien Raymond, version mise en ligne le 3 novembre 2010, dernière modification le 3 novembre 2010.

soigneusement tenu par la section locale de l'amicale des Protes, correcteurs et chefs de service de l'imprimerie Crété, les comptes rendus d'activité s'arrêtent en 1912 pour ne reprendre qu'en 1922.

Restent les archives du ministère de l'intérieur. Celles que nous avons retrouvées concernent principalement la profession cheminote, qui comptait alors un vaste effectif d'affectés spéciaux. Malgré tout, en octobre 1914 les effectifs de la section PLM de la Fédération syndicale des Mécaniciens et Chauffeurs (FMC) avaient chuté à 80, contre 2 500 en juillet 1914. Mais, sous l'impulsion de Lucien Midol, une nouvelle fédération est créée en 1917, la Fédération nationale des travailleurs des chemins de fer, affiliée à la CGT, dont les effectifs croissent de manière exponentielle après l'armistice – de 19 000 adhérents en mai 1917 à 69 000 en mars 1920²⁵⁰.

Cette mobilisation cheminote est perceptible dans la région de Corbeil et d'Essonne, principalement autour des gares de Juvisy et de Villeneuve-Saint-Georges. Ainsi, les cheminots du syndicat des chemins de fer de Juvisy-sur-Orge recommencent à tenir des réunions à partir de 1916. Leur principale revendication est d'obtenir des améliorations de salaire pour faire face à la cherté des vivres.

Le samedi 15 avril 1916 au soir, par exemple, 60 cheminots environ assistaient à une réunion conférence de l'orphelinat national du syndicat national des cheminots, dans la salle du café du commerce²⁵¹. Quelques mois plus tard, une autre réunion de même type se tient dans la nuit du jeudi 10 août au vendredi 11, et rassemble environ 200 personnels du groupe des cheminots de Juvisy. L'inspecteur de police spéciale rapporte : « *Monsieur Guilbaud, secrétaire de la section et monsieur Toulouse du Syndicat national ont causé sur les revendications générales du personnel à l'indemnité de la cherté des vivres. Quelques membres du groupe ont approuvé fermement les orateurs et décidèrent de maintenir un groupement plus fort que jamais afin de demander une allocation supplémentaire à la Compagnie. D'autre part, M. Toulouse a demandé de nouvelles adhésions en faveur de la société « l'Orphelinat des Cheminots »* ».

De même, les cheminots de Villeneuve-Saint-Georges recommencent à se réunir régulièrement à partir de 1916 : nous disposons de comptes rendus réalisés par le commissaire de l'arrondissement pour les réunions des 15 janvier et 25 mai 1916 ainsi que d'une demande d'autorisation de réunion du syndicat pour le 17 octobre 1917²⁵².

L'union des syndicats de Seine-et-Oise tient quant à elle son congrès le 9 mai 1916 à Versailles dans les locaux de la coopérative, 3 rue de Limoges. Le commissaire général et le préfet de Seine-et-Oise en rendent compte en ces termes (synthèse réalisée par mes soins):

« *Douze syndicats de Seine et Oise seulement y étaient représentés, venant notamment de Versailles, Argenteuil, Villeneuve Saint Georges, Mantes et Juvisy. Au nombre des trente délégués dont la réunion était présidée par M. Hébert, secrétaire de l'union des syndicats de*

²⁵⁰ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article6732>, notice MIDOL Lucien, Élie par Georges Ribeill, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 19 septembre 2017.

²⁵¹ Arch. dép. Yvelines, 16M37 Syndicats professionnels, Réunions publiques 1916-1920. Lettre du Maire de Juvisy-sur-Orge au Sous-Préfet, 17 avril 1916.

²⁵² Arch. dép. Yvelines, 16M37 Syndicats professionnels, Réunions publiques 1916-1920.

Seine-et-Oise, se trouvait M. Jouhaux, Secrétaire Général de la CGT, accompagné de M. Janvin, Secrétaire du syndicat de la Fédération du Bâtiment de la Seine.

Le congrès s'est occupé de la question du relèvement des petits salaires en raison de la vie chère et de la taxation des denrées de première nécessité telles que la viande, le sucre, le pain, le café et en général tous les produits alimentaires. Il s'est intéressé à la question des loyers qu'il craint de voir amender de telle façon par le Sénat qu'il ne donne plus satisfaction à la classe ouvrière. Il a également abordé la question des crèches et des garderies, etc.

En ce qui concerne les loyers, le congrès a estimé que la loi, déjà peu favorable aux ouvriers, reviendrait du Sénat considérablement amendée et a invité les syndicats à engager dès maintenant une active propagande pour réagir contre les tendances qui se manifestent dans le Parlement et obtenir l'exonération complète, sans remise aucune pour tous les mobilisés, une réduction proportionnelle aux pertes pour tous les autres qui ont subi une diminution de leurs ressources du fait de la guerre soit par suite de la hausse des denrées, soit pour tout autre cause.

Le congrès admet le principe de l'indemnité servie par l'État aux petits propriétaires.

L'augmentation des petits salaires a été très vivement discutée et il a été décidé d'obtenir le relèvement de tous les petits traitements ou salaires inférieurs à 3000 francs.

Enfin, les délégués ont également « demandé l'égalité des salaires des hommes et des femmes, l'introduction en France de la coutume de la semaine anglaise, puis la création de crèches et de garderies. L'entrée des femmes dans diverses industries qui n'occupaient autrefois que des hommes les met, en effet, dans l'impossibilité de surveiller leurs enfants qui, livrés à eux-mêmes, courent les rues et sont exposés à tous les dangers. Afin de remédier à cette situation, le congrès estime que le Gouvernement et les municipalités doivent organiser rapidement des crèches et garderies surveillées où les enfants trouveront, à défaut de leur mère, les soins et l'entretien dont ils ont besoin. Quant aux moyens d'exécution, aucune précision n'a été donnée (...) Chaque syndicat décidera de la propagande à faire avec l'appui de la CGT. »

Ce courrier se termine par plusieurs paragraphes où le commissaire général décrit le manque de moyens et la surcharge de travail qu'il subit pour suivre de telles initiatives.

Les archives que nous avons trouvées attestent donc bien d'une reprise de l'activité syndicale à partir de 1916, mais celle-ci semble avoir lieu plutôt sur les territoires de Juvisy et de Villeneuve-Saint-Georges que sur le périmètre de l'union des syndicats de Corbeil-Essonnes. Par ailleurs, si ces archives rendent clairement compte d'une activité revendicative, elles ne permettent pas de cerner les glissements idéologiques ou les évolutions du paysage syndical qui auraient pu s'opérer.

Elles ne rendent pas possible en l'état, par exemple, de connaître les répercussions locales qu'aurait pu avoir la conférence de Zimmerwald. Cette conférence, qui s'est tenue en septembre 1915 près de Berne, en Suisse, avait réuni 38 représentants de partis socialistes de dix pays européens (Allemagne, France, Italie, Russie, Pologne, Roumanie, Bulgarie, Suède, Norvège et Suisse) dans l'objectif de développer une mobilisation internationale contre la guerre. Dans quelle mesure les militants des organisations syndicales de la région

de Corbeil-Essonnes ont-ils contribué à une telle mobilisation ? Cette question reste ouverte pour de nouvelles recherches.

De même, il n'est pas non plus possible en l'état des recherches de savoir dans quelle mesure les organisations syndicales de la région de Corbeil-Essonnes ont investi les multiples instances de collaboration mises en place par l'État et les administrations locales dans le cadre de la nouvelle économie de guerre – commissions Dalbiez choisissant les ouvriers affectés à l'arrière ; commissions de ravitaillement²⁵³. Nous ne connaissons rien, non plus, de la participation des organisations syndicales locales aux prémices de la négociation collective. En effet, la pratique contractuelle se développe sous l'impulsion de l'État, notamment dans les secteurs de la métallurgie et de la chimie qui participent à l'économie de guerre. Elle vise à encadrer les grilles de classification, les modes de rémunération de la main d'œuvre et les barèmes de salaires. Elle permet aussi de négocier la mise en place de primes de vie chère. La pratique de la négociation collective commence, de plus, à être réglementée avec la loi du 11 juin 1917, qui fait des accords collectifs à base syndicale la source d'une réglementation de la profession²⁵⁴. Dans quelle mesure cette pratique a-t-elle commencé à être expérimentée dans la région de Corbeil-Essonnes ? Ici, également, la question reste ouverte pour de nouvelles recherches.

Enfin, si nous savons que l'usine Decauville s'est mise à recruter de nombreuses femmes pendant la guerre, nous ne connaissons rien de leur syndicalisation, ni de leur éventuelle participation à l'organisation de grèves. Les travaux réalisés sur cet afflux de main d'œuvre féminine dans les usines de guerre ont mis en évidence un bouleversement des identités professionnelles et syndicales. Non seulement les femmes investissent la scène sociale en se syndiquant plus massivement et en déclenchant de nombreuses grèves, mais aussi l'État déploie à leur égard une politique visant à réduire les discriminations salariales à leur encontre et à protéger leur santé²⁵⁵. Un approfondissement des recherches pourrait là encore permettre de mieux comprendre le rôle qu'ont pu jouer les femmes dans les organisations syndicales de la région de Corbeil-Essonnes.

Lendemain de conflit et victoire du syndicalisme révolutionnaire

Au lendemain de la guerre, la place des syndicats de salariés dans la société française va se modifier considérablement, tant sous l'impulsion des luttes sociales que des initiatives gouvernementales. Ces derniers sont désormais devenus incontournables²⁵⁶.

²⁵³ Catherine OMNES, *op. cit.*, p. 11 et Jean Louis ROBERT, « 1921 : la scission fondatrice ? », *Le Mouvement social*, n° 172, Juillet - Septembre, 1995, p. 104.

²⁵⁴ *Ibid.*, p. 103.

²⁵⁵ *Ibid.*, p. 104.

²⁵⁶ Jean Louis ROBERT (dir.), *Le syndicalisme à l'épreuve de la Première Guerre mondiale*, Presses

Dans la région de Corbeil-Essonnes, les syndicats qui avaient réussi à survivre pendant la guerre, comme ceux des cheminots, reconstituent leurs forces²⁵⁷. À l'image de l'union nationale du PLM dont les effectifs croissent de manière spectaculaire pour atteindre 69 000 à l'échelle nationale en 1920, les bases de Juvisy et de Villeneuve-Saint-Georges s'étoffent.

D'autres syndicats, qui avaient complètement disparu, se remettent en place, ainsi qu'en attestent les nombreux nouveaux statuts d'organisations locales de la CGT déposés en préfecture au cours des années 1919-1921.

L'analyse des biographies de militants montre que la vague de syndicalisation concerne toutes les générations, aussi bien celles qui ont grandi pendant la guerre que les jeunes hommes de retour du front et les réservistes. C'est un syndicalisme fortement marqué par l'antimilitarisme qui émerge. Il apparaît également que le courant révolutionnaire, encouragé par la Révolution d'Octobre 1917 en Russie, devient particulièrement actif dans la région de Corbeil-Essonnes où de nombreux militants rejoignent les rangs de la CGTU après la scission de la première confédération française en 1922.

Parmi les plus jeunes générations, nous avons pu relever le cas de Julian Soutant, né en 1906 à Essonnes, fils d'un ouvrier papetier sympathisant communiste. Au lendemain de la guerre, il est ouvrier métallurgiste. Il adhère en 1921 aux Jeunesses socialistes-communistes de Corbeil. Pendant son service militaire, il avait constitué un groupe de soldats se livrant à de la propagande antimilitariste ce qui lui valut d'être condamné à trois mois de prison - il s'était fait photographier au milieu d'un groupe de soldats en tenant une pancarte avec faucille et marteau. On le retrouve en 1925 secrétaire des Jeunesses communistes d'Essonnes et membre du Comité d'entente²⁵⁸.

Un certain nombre de jeunes hommes qui avaient été mobilisés dans les tranchées s'engagent dans les organisations syndicales à leur retour du front. C'est le cas de Georges Chéron, né en 1897, mobilisé à l'âge de 17 ans dans les tranchées. De retour à la vie civile, il joue un rôle actif dans les grèves de la métallurgie parisienne et adhère au Parti communiste. Il milite dans le rayon de Corbeil-Essonnes du Parti communiste et fut en même temps le secrétaire de l'Union locale de la CGTU²⁵⁹.

Du côté des réservistes, souvent plus âgés, les engagements sont également nombreux. Paul Vauquelin, ouvrier chaudronnier, mobilisé puis affecté spécial chez Decauville de 1917 à 1919, est l'un des rares militants parmi ceux que nous avons identifiés à rester affilié à la CGT et à la SFIO après le congrès de Tours. Toutefois, il s'engagera résolument pour la paix au cours des années 1930 en devenant secrétaire du Comité de lutte contre la guerre et le fascisme et de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen.

Universitaires de Rennes, 2017, p. 9

²⁵⁷ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article6732>, notice MIDOL Lucien, Élie par Georges Ribeill, version mise en ligne le 30 juin 2008, dernière modification le 19 septembre 2017.

²⁵⁸ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article131581>, notice SOUTAN Julien, Samuel par Nadia Ténine-Michel, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 12 mars 2011.

²⁵⁹ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article19795>, notice CHÉRON Georges, Louis. Pseudonyme : RÉMY par Rodolphe Prager, version mise en ligne le 25 octobre 2008, dernière modification le 29 janvier 2010.

Dans le secteur de la métallurgie, Joseph Knockaert, originaire du Nord et qui a travaillé aux usines Decauville durant la guerre, recrée le syndicat CGT des métallurgistes dès 1918 et en assure le secrétariat²⁶⁰. Ce faisant, il contribue à la création, en novembre 1920, d'un syndicat révolutionnaire en Seine-et-Oise, dont l'ambition est de noyauter la CGT²⁶¹. Il en est alors le trésorier adjoint²⁶².

Les archives du ministère de l'intérieur livrent un certain nombre de documents sur la stratégie de ce nouveau syndicat. Un tract daté du 28 novembre 1920 s'adresse aux syndiqués en ces termes : « *Camarades, Dans une réunion tenue à Paris le dimanche 14 novembre, les délégués de quelques syndicats du département de Seine-et-Oise ont décidé de nommer un comité chargé d'organiser les syndicats révolutionnaires et d'établir entre eux un lien permanent. (...) Une carte spéciale sera délivrée à chaque membre moyennant la somme de 5 Fr, mais pour l'obtenir, il sera nécessaire d'avoir déjà la carte d'adhérent à son syndicat de métier ou d'industrie à jour des cotisations. Ceci afin de grouper d'abord dans leur syndicat même les unités ayant la même pensée sincèrement révolutionnaire puis de coordonner l'action de ces différents groupements au sein de la Fédération départementale et d'apporter l'appui de ces forces au Comité Central qui aura pour mission de faire entrer ses membres en majorité au sein du conseil d'administration de la CGT afin de diriger son action* ». Le tract poursuit : « *Nous comptons sur toi camarade pour faire adhérer ton syndicat au nouveau pôle d'action, pour y adhérer personnellement ou tout au moins pour soumettre la question aux camarades que tu sais susceptibles de s'y intéresser. Les cartes devront être demandées à Lacambre, 11 rue des Maronniers à Brunoy, trésorier* ».

Il semble, toutefois, que l'ampleur de cette initiative reste limitée dans la région de Corbeil-Essonnes. Dans une lettre qu'il adresse au Préfet le 29 décembre 1920, le commissaire à Versailles note que : « *Le syndicat révolutionnaire (SR) de Seine-et-Oise n'existe nullement qu'à l'état embryonnaire. (...) Néanmoins, il est à prévoir que dès les premiers mois de 1921, une propagande très active sera faite auprès de toutes les organisations syndicales dans le but de les amener à ce nouveau comité* ».

Des représentants de la tendance anarchiste, dite tendance Besnard²⁶³ sont également présents dans la région. Ainsi, Fernand Jullian, connu pour ses engagements antimilitaristes et anarchistes d'avant-guerre – il était inscrit au carnet B²⁶⁴ - participe, en 1921, à la reconquête révolutionnaire de la fédération CGT du bâtiment. Les 27 et 28 mars 1921, est élu au comité de la Fédération du Bâtiment, puis en mai à la commission exécutive. En

²⁶⁰ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article97417>, notice KNOCKAERT Joseph, Louis, Marie par Yves Le Maner, Jean-Luc Pinol et Justinien Raymond, version mise en ligne le 2 novembre 2010, dernière modification le 2 novembre 2010.

²⁶¹ Dossier relatif à la création d'un syndicat révolutionnaire en Seine-et-Oise (1920 -1921).

²⁶² Lettre du 29 décembre 1920 adressée par le commissaire spécial à Versailles au Préfet.

²⁶³ Pierre Besnard, anarcho-syndicaliste, devient le secrétaire général des Comités syndicalistes révolutionnaires en 1921. Lors du rassemblement de la minorité de la Confédération Générale du Travail qui a lieu en décembre 1921, il plaide pour la rupture immédiate. Toutefois, il sera mis en minorité lors du 1^{er} Congrès de la CGTU, qui se tient du 25 juin-1^{er} juillet 1922, par les partisans de l'Internationale communiste. Il sera co-fondateur de la Confédération générale du travail – Syndicaliste Révolutionnaire à la fin des années 1920 puis de la confédération nationale du travail française en 1946.

²⁶⁴ Fernand Jullian avait été déféré devant le conseil de guerre en 1898 pour désertion. À l'automne 1908, il était le secrétaire de la 32e section du Syndicat des terrassiers et carriers de la Seine en remplacement de Jacques Ribault. Il cofonde la coopérative Paris Jardin de Draveil en 1913.

1922, il était secrétaire du syndicat du bâtiment CGTU de Juvisy-sur-Orge. En 1923, il était toujours inscrit sur la liste préfectorale des anarchistes de Seine-et-Oise, et était présenté comme directeur de coopérative à Villeneuve-Saint-Georges²⁶⁵.

Nous retrouvons dans cette même ville Henri Leduc, fils d'un ouvrier papetier Corbeillois, typographe et adhérent du syndicat du livre dès 1894. Engagé dans le mouvement coopératif dès 1906, il est élu maire socialiste de Villeneuve-Saint-Georges en 1919 et entre au conseil d'administration de la Fédération des coopératives de production, dont il devient vice-président, en 1920. Il est, par ailleurs, l'un des 204 signataires de la motion du Comité pour la reconstruction de l'Internationale publié par le journal l'Humanité, le 6 novembre 1920, sous le titre : Motion d'adhésion avec réserves à la III^e Internationale.

A l'instar d'Henri Leduc, bon nombre de ces militants syndicaux, sont aussi engagés dans les partis politiques et se présentent parfois aux élections. C'est le cas de Joseph Knockaert qui, en décembre 1919, est élu conseiller d'arrondissement de Corbeil. De même Jean Kuttler qui, en 1907, était le secrétaire général du syndicat CGT des ouvriers meuniers et parties similaires de la Seine-et-Oise dont le siège était alors à Essonnes²⁶⁶. Il assumait, au cours de la même période, le poste secrétaire de l'Union des syndicats ouvriers CGT de Corbeil. Le 10 décembre 1919, il est élu maire socialiste d'Essonnes (Seine-et-Oise), puis au lendemain du Congrès de Tours (décembre 1920), il adhère à la III^e Internationale. René Pierre, employé aux écritures (ou comptable) des établissements Decauville de 1919 à 1942, devient secrétaire de la cellule communiste de son entreprise, il était membre du bureau de l'Union locale des syndicats et dirigeant de la coopérative ouvrière de Corbeil ainsi que de la fanfare d'Essonnes²⁶⁷.

Dès le lendemain de la guerre, également, des associations para-syndicales sont créées pour couvrir des aspects de la vie ouvrière qui n'entrent dans le champ de la définition légale des organisations syndicales.

Par exemple, pour pouvoir intervenir légalement dans le domaine du logement, les militants ouvriers de Corbeil-Essonnes créeront, en 1919, un syndicat des locataires. Ses buts étaient notamment « *la défense des intérêts locatifs de ses membres et la lutte contre les abus et les exigences des propriétaires, de leurs employés ou de leurs auxiliaires ; la diminution des impôts pour les logements ouvriers ; la construction d'HBM avec la participation des syndicats à l'établissement des projets de construction* ». Destinée à agir de concert avec les syndicats de salariés, cette nouvelle association est d'emblée domiciliée au même siège social et accueille, dans son conseil d'administration, le secrétaire du syndicat des métaux, Joseph Knockaert.

De son côté, Lucien Bonefon, blessé de guerre et militant actif du syndicat des métaux en 1919, participe à la création de l'Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC), dont les visées pacifistes sont clairement affirmées. Il s'engage dès 1921 au sein de

²⁶⁵ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article154796>, notice JULIAN Fernand [Dictionnaire des anarchistes] par Robert Balland, Jean Maitron et Claude Pennetier, notice complétée par Guillaume Davranche, version mise en ligne le 5 avril 2014, dernière modification le 27 mai 2014.

²⁶⁶ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article97506>, notice KUTTLER Jean, version mise en ligne le 21 mars 2017, dernière modification le 21 mars 2017.

²⁶⁷ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article126281>, notice PIERRE René, version mise en ligne le 30 novembre 2010, dernière modification le 30 novembre 2010.

Parti Communiste²⁶⁸. Puis, on le retrouve secrétaire du Comité central d'action contre la guerre du Maroc en juillet 1925 ; mission au titre de laquelle il est inculpé par le Gouvernement pour provocation de militaires à la désobéissance.

La prégnance du courant révolutionnaire à Corbeil-Essonnes se lit également dans la biographie de celui qui fut le secrétaire de l'Union locale à partir de 1918, Vaury. Il est délégué au congrès de l'Union départementale en février 1919. Il était alors secrétaire du syndicat de la Meunerie. Il appartient au conseil d'administration de l'union départementale. En 1920, il est délégué au XV^e congrès de la CGT (Orléans, 27 septembre-2 octobre). Vaury se prononce pour l'adhésion à la III^e Internationale.

Par ailleurs, la conflictualité du travail apparaît beaucoup plus soutenue qu'avant 1914. Les conflits concernent le respect du droit syndical et les différents aspects de la relation d'emploi, notamment les salaires. Ces conflits peuvent être soudains et prendre rapidement un caractère massif.

Face à la menace révolutionnaire qui se propage dans l'ensemble du pays, le Gouvernement adopte une double stratégie d'institutionnalisation et de répression des initiatives taxées de « bolcheviques ».

En terme d'institutionnalisation, tout d'abord, un ensemble de dispositions légales sont prises dans les domaines du droit syndical, de la négociation collective, des institutions représentatives du personnel et des règles de représentativité. Ces dispositions sont ambiguës, elles constituent tout autant un appui pour l'action syndicale qu'un cadre limitatif. C'est notamment le cas de la première loi sur les conventions collectives du 25 mars 1919 qui sert immédiatement à encadrer la loi sur la journée de 8 heures votée un mois plus tôt²⁶⁹.

En terme de répression, il faut d'abord évoquer la surveillance anti-bolchevique qui mobilise les forces de police au quotidien²⁷⁰. De plus, la répression des mouvements de grève et de l'action syndicale au quotidien demeure une réalité, même si elle est moins visible qu'elle n'a pu l'être avant 1914. La privation d'emploi par le licenciement et les vétos à l'embauche grâce aux listes noires établies par les employeurs a remplacé efficacement l'intervention des troupes armées.

Ainsi, par exemple, Wilfrid Bergerat, salarié de la compagnie du gaz et conseiller municipal d'Essonnes de 1919 à 1925 est licencié de son entreprise en 1923, à la suite des grèves qu'il y a organisées²⁷¹.

L'affaire Campanaud qui survient en février 1920 chez les cheminots du Paris-Lyon-Marseille (PLM) est sans doute la plus symbolique à cet égard. Jean-Baptiste Campanaud, menuisier au dépôt de Villeneuve Saint-Georges (à une quinzaine de kilomètres de Corbeil) et responsable de la propagande syndicale, avait sollicité une permission de deux jours auprès

²⁶⁸ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article17142>, notice BONEFONS Léon Émile, dit BONNEFONS Léon, dit BONNEFOUS Léon, dit RIPART par Claude Pennetier, version mise en ligne le 20 octobre 2008, dernière modification le 20 octobre 2008.

²⁶⁹ Jean-Pierre LE CROM (dir.), *Deux siècles de droit du travail, L'histoire par les lois*, Éditions de l'Atelier, 1998, 287 p.

²⁷⁰ Arch. dép. Yvelines, 4 M2-71, rapports de police sur les activités syndicales et politiques.

²⁷¹ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article99300>, notice BERGERAT Wilfrid, Wenceslas, version mise en ligne le 3 novembre 2010, dernière modification le 3 novembre 2010.

de la direction de la Compagnie pour assister à la réunion de la commission administrative de l'Union des syndicats PLM qui se tenait à Dijon. Son congé a été refusé. Mais Campanaud passa outre, arguant que la Compagnie lui avait promis d'accorder toutes facilités aux délégués pour mission syndicale. Il est sanctionné d'une mise à pied de deux jours, ce qui déclenche immédiatement la grève de 1600 cheminots au dépôt de Villeneuve Saint-Georges ; grève qui s'étend rapidement à l'ensemble de la ligne du PLM en un mouvement de grève générale. Au cœur des revendications, il y avait bien sûr le respect du droit syndical mais aussi le statut des cheminots et l'échelle des salaires. La grève, moyennant une interruption de quelques semaines, perdure finalement jusqu'au mois de mai, se solde par un échec et la révocation de 18 000 salariés.

Malgré la force de cette répression, le mouvement syndical est devenu un acteur local incontournable. La région de Corbeil-Essonnes voit dominer la CGTU presque sans partage. Cette situation contribue à créer une configuration politique favorable au parti communiste, qui remportera pour la première fois les élections dans la commune d'Essonnes en 1925. Et, faut-il y voir les effets d'une évolution de la place des femmes, le conseil municipal d'Essonnes sera l'un des premiers en France à compter une femme, Amélie Néant, dans ses rangs.

Conclusion

Si, dans la région de Corbeil-Essonnes, à la veille de la Grande Guerre, le syndicalisme de salariés est traversé par une pluralité de courants, il apparaît nettement dominé par le courant révolutionnaire à la sortie de la guerre. Cette évolution semble pouvoir être attribuée au fait que la Seine et Oise ait été l'un des foyers de reprise de l'activité syndicale à partir de 1916²⁷². Ce département, comme le reste de la région parisienne, a vu son économie se développer pendant le conflit mondial, en raison du fait qu'il constituait une zone à la fois suffisamment proche du front et raisonnablement éloignée pour y implanter les usines de guerre. La forte présence des professions cheminotes ainsi que l'apport de nouveaux militants à la faveur des affectations spéciales, à l'instar de Joseph Knockaert et Paul Vauquelin qui ont rejoint les usines Decauville²⁷³, ont très certainement joué en faveur d'un renouveau du syndicalisme local.

²⁷² Jean Louis ROBERT, « 1921 : la scission fondatrice ? », *Le Mouvement social*, n° 172, Juillet - Septembre, 1995, pp. 101-108.

²⁷³ DOUGNY Annick, *L'évolution politique de la première circonscription de Corbeil sous la 3^e République* [Arch. dép. Essonne, INQUARTO/850].

Carnets et correspondance

Michel Chancelier et Mireille Grais

Société d'Histoire Locale de Montgeron

Depuis plusieurs années, la Société d'Histoire Locale de Montgeron poursuit des travaux concernant la vie des Montgeronnais pendant la Grande Guerre : ceux qui ont combattu et ceux qui l'ont vécue de l'arrière. Parmi toutes nos recherches, trois cas ont retenu notre attention pour être présentés aujourd'hui :

- Une famille dans la guerre ; la correspondance Gatinois-Besson ;
- Un anonyme : Henri Briois ;
- Une famille de notables locaux : le comte Gérard d'Esclabes d'Hust et son fils

Raymond.

Une famille Montgeronnaise dans la Guerre : la correspondance Gatinois-Besson²⁷⁴

Les Gatinois-Besson

Cette ancienne famille montgeronnaise de petite bourgeoisie se réclame de l'aïeul Jean-Charles Gatinois, notre premier historien local. Ses membres ont échangé une abondante correspondance, heureusement conservée, avec l'un des siens : Charles Besson, l'un des petits-fils de Jean-Charles, aspirant puis officier d'artillerie de mars 1916 à novembre 1919. Leurs échanges mettent en relief leur propre personnalité (illustr. 71).

Marie Caroline, fille aînée de Gatinois, est une maman inquiète et attentive. Léon Besson, son époux, plus rugueux, très informé, suit de près les diverses affectations de son fils et demande de lui rapporter un vrai butin de guerre (*des cartouches boches, de l'eau du Rhin etc.*).

Thérèse et Alexandre, deux de leurs quatre enfants, se montrent discrets : Thérèse est infirmière à l'hôpital auxiliaire de Villeneuve-Saint-Georges, Alexandre élève du lycée Charlemagne. Le frère aîné, Albert a plus de relief. Dynamique, ambitieux, protecteur, il a beaucoup d'affection pour son *Poulot*. Engagé en 1914, blessé sous Verdun et décoré en 1916, il reprend dès que possible ses études de médecine. Leur cousine, la charmante Suzanne, issue de Jeanne Gatinois, fille cadette de l'historien et de Léon Levot, industriel en

²⁷⁴ Cette communication s'est appuyée sur des documents de la Donation Gatinois-Besson, déposés au musée Josèphe Jacquot de Montgeron, la correspondance étant restée la propriété de la famille Besson.

sucrierie à Néry dans l'Oise, écrit quelquefois. La sucrierie, tour à tour prise puis reprise à l'adversaire, a connu une histoire tragique et la famille montgeronnaise s'y rend fréquemment ; elle a été remise en marche, fait travailler des prisonniers allemands.

Jean-Charles Gatinot, le patriarche²⁷⁵

« Le patriarche » Jean-Charles, retraité de l'enseignement, est une figure, une notabilité de Montgeron. Désormais octogénaire, il vit une vieillesse heureuse. Il est toujours passionnément tourné vers l'histoire de sa ville, qu'il observe dans sa confrontation avec la guerre et s'occupe à des travaux d'harmonisation musicale. Il se dit « *toujours affligé par le prurit d'écrire, ajoutant : et je me gratte !* »

Globalement, cet échange de correspondances décrit le climat local²⁷⁶ : la ronde des saisons et des productions agricoles, les intempéries survenues, les épreuves du rationnement (chauffage surtout), la municipalité dévastée privée de son maire et de nombreux adjoints, mobilisés et pour certains tués, l'inquiétude, l'angoisse d'une population endeuillée, regroupée autour de ses vieilles élites, où les services des défunts et les visites au cimetière sont trop fréquents. Pourtant, les élus interviennent auprès des mobilisés et des affligés, engagent l'avenir en rachetant les belles *avenues de Montgeron*. Dans la petite ville, la guerre est à la fois proche et lointaine : « *Les oiseaux chantent à Montgeron, mais on entend le canon gronder dans le lointain* » (mai 1917).

Tous les Gatinot-Besson font preuve d'un patriotisme ardent, agressif même, à l'encontre du boche (souvent sans majuscule), l'ennemi héréditaire, une brute sauvage, et rappellent à leur soldat l'exemple de l'ancêtre Jacques-Charles, engagé volontaire en 1792, lui aussi au combat contre le même adversaire germanique. Confiants en la victoire, celle de *la civilisation*, ils n'en sont pas moins très anxieux, surtout lorsque Charles, engagé dans des actions d'importance, n'a plus le temps de correspondre. Ce qu'il fait pourtant le plus rapidement possible, l'alerte passée. « *J'interroge la fenêtre du regard, déclare à son rejeton le grand-père, qui jubile : ô bonheur, une lettre de toi !* » (juillet 1917).

Charles Besson, le soldat (illustr. 72)

Le *petit* (pour son grand-père, qu'il a vraiment séduit), Charles est au centre de cette correspondance. Elève de Mathématiques Spéciales à Charlemagne, mobilisé par anticipation en août 1916, versé au 43^e RAC, il est dans *la mêlée* au Chemin des Dames en 1917, puis en 1918 au Bois de Retz²⁷⁷. Il est décoré à ce moment pour son intelligence et son dévouement. Poursuivant l'ennemi jusqu'en Flandre belge, il est entré dans Gand le jour-même de l'armistice, qu'il commente ainsi : « *Enfin depuis ce matin, plus un coup de pettoir dans le secteur !* » Dirigé ensuite vers le Palatinat pour l'occuper, il prend du bon temps et dispose d'un observatoire pour juger avec plus de pertinence les Allemands de Rhénanie. Il estime que la proposition française de promouvoir une République palatine est une chimère. Quand il rentre dans ses foyers, il est lieutenant et officier de batterie (illustr. 73).

Il écrit aussi souvent que possible sur carte-lettre et au crayon, pour rassurer les siens, sans toutefois minimiser les dangers ; il rapporte fréquemment et après coup les actions

²⁷⁵ Michel CHANCELIER, *Jean-Charles Gatinot. Une vie, une œuvre...*, Société d'Histoire Locale de Montgeron, *Théma*, 2016, 83 p.

²⁷⁶ Archives municipales Montgeron, 3W D 6 1, registre des délibérations (06/11/1911- 11/08/1923)

²⁷⁷ J.M.O. du 43^e RAC. État-major de l'Armée de Terre. Service Historique Vincennes 26 N 980.

auxquelles il a participé et mène rudement la vie du poilu, protégé par une toile de tente, exposé directement aux diverses intempéries, dans des paysages de désolation (« *Le paysage est un tas de neige sur fond blanc !* »). Tenaillé par la faim, très fatigué (« *du matin au soir, je trime !* »), toujours sur le qui-vive : « *Ici, il n'y a qu'à crier « barrage » et en deux secondes tout le monde doit être prêt !* » et surveillé par l'aviation et les saucisses de l'ennemi. Il se dit incompris par l'arrière : « *Les gens de Montgeron ne savent pas ce que c'est que la guerre !* »

Ce jeune soldat se révèle plus homme d'action que de *paperasses*. Il aime ce qu'il fait sur le terrain, est pressé d'agir (« *Je n'ai pas encore montré mes talents* », affirme-t-il en ses débuts), décrit à sa famille le canon de 75, démontre le rôle de l'artillerie lourde, postée à 3 ou 4 kilomètres à l'arrière des premières lignes. Il calcule le coût exorbitant de la guerre : « *Le premier prisonnier nous a coûté 3 000 obus de 75, sans ajouter ceux de 155, et pour l'avoir il a fallu rentrer jusqu'à la troisième ligne boche* » (avril 1918). Il surveille ses promotions, suit le déroulement des hostilités, prévoit en juin 1918 : « *Par deux fois, les Allemands ont réussi leurs attaques, la troisième leur sera fatale* », commente diversement le comportement des armées alliées. Il évoque peu ses camarades et n'apprécie pas sa hiérarchie : « *Ils dégoûteraient des portes cochères !* »

Charles Besson, sa personnalité

Charles manifeste beaucoup d'affection envers les siens ; il entretient une relation personnelle avec son grand-père qui lui adresse de longues lettres ; un grand-père séduit, enclin à lui rappeler certains épisodes heureux de son enfance et à lui faire parvenir les lectures souhaitées. Dans un courrier à celui-ci, Charles évoque son prochain anniversaire : « *tu nous verras enfin tous réunis autour de toi, par une belle matinée de septembre t'apporter tous nos souhaits, te dire de vive voix notre grande affection pour toi !* » Patriote comme l'ancêtre, le petit-fils ne désespère pas de la victoire, affirmant le 1^{er} janvier 1918 : « *le soleil s'est levé radieux...espérons qu'il nous donnera la victoire !* » Et il accepte, on l'a constaté, bien des sacrifices pour l'obtenir.

Notre Charles est un jeune homme que je dirais « *moderne* ». Il se cultive, relit ses classiques, réchauffe son allemand appris au lycée. Il pratique divers sports : équitation (il monte un magnifique cheval en Allemagne, et le « *mène boire jusqu'au Rhin* »), bains de rivière et surtout football. Il s'empare du ballon dès que possible, comme à Montgeron, où il jouait dans l'équipe sportive. Il rédige un journal de bord et prend des photographies, non retrouvées hélas. Inventif, il se bricole un peu de confort, fait ronfler son poêle, esquisse le croquis des bretelles qu'il veut porter. Il conserve une belle pétulance juvénile. Cependant, « *aux magnifiques empoignades* » et *au chic* « *temps pour la bataille* », aux bravades des débuts, succèdent de plus justes réflexions : « *le danger nous apprend à nous connaître profondément* ». Il est vrai qu'il a grandi d'un centimètre en une année de guerre ! C'est une belle nature !

Il s'exprime avec brièveté et spontanéité, souvent dans l'argot dru et démonstratif des tranchées, affirmant par là son compagnonnage de guerre avec la génération des *poilus* ; comme virilisé par ce langage très masculin.

Rendu à la vie civile, Charles Besson réintègre tout benoîtement son lycée Charlemagne, pour une admission à l'École Centrale en 1920, puis pour exercer ses fonctions d'ingénieur à la Compagnie l'Air Liquide. La guerre fut pour ce jeune homme, et aussi bien sur le plan sentimental (sur son passage se succèdent la Flamande Elisa, puis la Palatine Gertrud), la

première grande expérience de sa vie. Comme elle fut pour les siens, en dépit de tant d'alarmes, une étape dans la poursuite de leur ascension sociale. Un cas rare. La promesse faite à Charles par son cher grand-père, le 21 février 1919 s'est probablement réalisée : « réunir sous le toit de son chalet l'ensemble des siens pour partager le Poulet de la Victoire et sabrer le champagne dont les Boches vont perdre le goût ».

Un poilu anonyme : le sergent Henri Briois

Jean-Charles Gatinois a rassemblé toute une documentation concernant les soldats de Montgeron. Dans cet abondant dossier, notre attention a été attirée par une longue lettre du sergent Henri Briois jointe à un exemplaire du supplément au magazine *Cocorico* du 20 septembre 1914 racontant son enterrement en grande pompe. C'est à partir de ces deux documents que nous avons mené la recherche (illustr. 74).

Henri est né le 26 avril 1888 à La-Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne). Le père est garde champêtre. Henri, qui exerce la profession de tapissier, est célibataire et vit avec ses parents et sa sœur au 17 rue de Paris, à Montgeron.

Il fait partie de la classe 1908. Selon la fiche matricule conservée aux Archives départementales du Loiret, c'est un garçon châtain de 1,76 m aux yeux bruns. Il a un visage ovale avec un front découvert, une bouche et un nez moyens. Il possède une instruction primaire et est, sans doute, titulaire du certificat d'études. En 1909, il effectue son service militaire qu'il termine en 1911 avec le grade de sergent.

Le 3 août 1914, il est mobilisé au 113^e Régiment d'infanterie. Ce régiment, constitué à la fois de Parisiens, d'habitants du Loiret et de Seine-et-Marne, est cantonné à Blois.

Aux Archives départementales du Loir-et-Cher, nous avons découvert plusieurs documents concernant ce régiment. D'abord une très belle photographie montrant son départ en ordre de bataille le 5 août 1914, puis le journal d'un blésois, Paul Legendre, dont le « carnet de route », couvrant la période 1914-1915, évoque avec force détails la mobilisation à Blois et le début de la guerre (illustr. 75).

Deux documents conservés aux Archives de la Défense nous ont permis ensuite de suivre au jour le jour les événements : *L'historique régimentaire du 113^e RI*, plaquette de 32 pages, illustrée de beaux dessins de l'auteur²⁷⁸ et *Le journal des marches et opérations du régiment* (JMO). Celui du 113^e est assez détaillé (illustr. 76).

Le 6 août, le 113^e fait route vers la Belgique dans des conditions très difficiles avec alternance de marches épuisantes et de cantonnements. Juste avant la frontière, les hommes découvrent la réalité de la guerre lors de la traversée des premiers champs de bataille, où des cadavres gisent encore sur le sol. Le 21 août, voilà nos hommes à Signeux en Belgique, où à 5h30 le lendemain l'ennemi lance l'offensive sur une ligne Signeux-Gorcy-Baranzy. En l'absence de préparation d'artillerie, les Français, qui ignorent tout du terrain et

²⁷⁸ Charles ROUSSEL, *113^e Régiment d'Infanterie, Historique sommaire de la campagne 1914-1918*, imprimerie L. Pochy, s.d.

qui avancent sans aucune visibilité en raison d'un épais brouillard, se font massacrer par les mitrailleuses allemandes. Le bilan est très lourd pour les pantalons rouges qui laissent derrière eux 1 200 morts (illustr. 77).

À Blois, le traumatisme est énorme. À tel point qu'après la guerre Hubert-Fillay²⁷⁹ ira enquêter sur place pour déterminer l'identité des Français tués et, grâce à des témoignages inédits, reconstituer ce qui s'est passé ce jour-là à Signeux « *dont tant de familles ne parlent pas sans épouvante* ». La brochure publiée en 1921 à Blois s'intitule : *22 août 1914. Le 113^e à Signeux* (illustr. 78).

Henri BRIOIS fait partie des rescapés, contrairement à trois autres poilus montgeronnais qui, eux, y laissent la vie.

Après l'échec de l'offensive des Ardennes, le régiment fait retraite en direction de Bar-le-Duc, puis se regroupe sur la Marne pour participer à la bataille décisive.

Le 6 septembre, le 113^e attaque dans le bois des Argonelles, devant Louppy-le-Château, sur des positions qui vont marquer l'avance extrême de l'armée ennemie. Les combats y sont d'une extrême violence.

Le 9 septembre au matin, « *l'infanterie ennemie (...) appuyée par de l'artillerie et des sections de mitrailleuses(...)* », déclenche une furieuse attaque. Les Français résistent sous le feu continu de l'adversaire et essuient des pertes sérieuses. C'est aux alentours de midi qu'Henri Briois est blessé (illustr. 79).

« *Sous une grêle d'obus* », il est transporté vers l'ambulance et évacué. C'est ce qu'il raconte dans une longue lettre²⁸⁰ écrite à son père et adressée à la mairie de Montgeron, car maman « *se tourmenterait inutilement. Donc, explique lui bien, et ensuite, tu pourras lui faire lire ma lettre et lui dire* ».

Il donne des détails sur sa blessure qui ne l'a « *pas trop esquinté(...)*. *J'ai reçu un obus dans les jambes. J'ai eu la jambe gauche fracturée dix centimètres au-dessus de la cheville et une blessure par balle à la cuisse droite* ». Il raconte son transport « *sur des charrettes de réquisitions vers la gare la plus proche à 10 km,* », puis son évacuation et son arrivée, après 67 heures de train, sur la Côte d'Azur, à l'hôpital, récemment ouvert, de Beausoleil. Il semble ravi de l'accueil réservé aux blessés. Il évoque longuement « *l'empressement des gens à nous secourir. Les dames de la Croix-Rouge qui sont de véritables mères de familles. Elles sont aux petits soins. Nous avons tout ce que nous voulons ; la nourriture exquise ! Un lit bien moelleux et une chambre magnifique.* » Il décrit la mer qu'il aperçoit depuis sa fenêtre et tout ce *pays de rêve* qu'il ne pensait jamais visiter de son existence.

Le ton est très optimiste, presque enthousiaste : la fracture, qui, dit-il, l'a bien sûr fait souffrir est déjà remise, les morceaux sont bien recollés et le major est confiant. « *Tout est en bonne voie de guérison. Je ne perdrai pas ma jambe et j'espère remarcher comme par le passé. Le moral est très bon. Ne vous tourmentez donc pas ; cela ira bien.* ».

²⁷⁹ HUBERT-FILLAY (Bracieux 1879- Blois 1945), écrivain régionaliste et avocat au barreau de Blois. À crée et animé des cercles régionalistes dans le Loir-et-Cher et dans le Val de Loire

²⁸⁰ Donation Gatinet-Besson, Archives de la SHLM.

Cette longue lettre rassurante est datée du 14 septembre 1914, deux jours avant la mort de son auteur le 16, vers 15h. Triste ironie du sort, la nouvelle du décès d'Henri parviendra à Montgeron avant la lettre.

Peut-on croire, comme il l'affirme, qu'il n'était « *pas trop esquiné* » ? On sait que les éclats d'obus provoquaient dans les tissus des lésions à l'origine de complications ; la terre et la boue étaient porteuses de germes pouvant entraîner le tétanos, la septicémie ou la gangrène gazeuse, infection microbienne fréquente sur les plaies de guerre qui, si elle n'est pas rapidement stoppée, provoque un choc toxique susceptible d'empoisonner les reins et les autres organes vitaux. On peut aussi penser que les 67 heures passées dans le train n'ont pas dû améliorer son état La fiche matricule d'Henri se contente de mentionner « *mort des suites de ses blessures reçues sur le champ de bataille de Bar-le-Duc (Louppy-le-Château) le 7/7/1914*²⁸¹. Décès le 16 septembre 1914 suite d'une blessure à la cuisse gauche. » L'acte de décès conservé aux archives départementales des Alpes-Maritimes n'est pas plus explicite (registre de décès 1904-1914) (illustr. 80).

La suite, c'est le supplément au journal *Cocorico* du 20 septembre 1914 qui nous la raconte. Dans un style grandiloquent, il évoque, les obsèques d'Henri qui ont eu lieu en même temps que celles du Pyrénéen, Jean Bazerques, soldat au 24^e bataillon de Chasseurs à pied, décédé le même jour dans le même hôpital.

Les jeunes soldats, qualifiés de « *martyrs et de sentinelles avancées sur le sentier de la guerre, qui a entraîné tous les départements de France ...* »²⁸² ont droit à des obsèques grandioses : au son des cloches de l'église, un détachement rend les honneurs aux deux cercueils recouverts du drapeau tricolore. Le deuil est conduit par le major, entouré d'infirmières arborant chacune un bouquet tricolore. Le consul général de France à Monaco est présent, ainsi que d'autres personnalités monégasques, françaises, suisses et italiennes : les directeurs de la Société des Bains de Mer, des anciens combattants, les élus locaux, des notables et toute la bonne société locale. Le journaliste se félicite au passage de « *l'Union parfaite* » avec la communauté italienne présente au premier rang et affirme avec force « *la nécessité de l'union des races latines contre le brigandage germanique* ».

Tous ont offert des gerbes et des couronnes toutes plus magnifiques les unes que les autres... Il y a des drapeaux partout le long du cortège et dans l'église, bien trop petite pour accueillir tout le monde.

Après une grand-messe avec chœur et absoute, l'adjoint au maire, un ancien combattant de 1870, prononce un vibrant hommage à ces « *victimes de l'abominable invasion ... qui répondant à l'appel de la Patrie en danger, avaient tout abandonné (...) pour se ranger sous les plis du Drapeau sacré (...) Ils sont morts, mais leur sang a cimenté le triomphe (...) et leur sacrifice fait l'admiration du monde entier ...* ».

Dans la foule, beaucoup pleurent en accompagnant les deux jeunes soldats vers le cimetière de Beausoleil où ils sont inhumés. La lecture du journal nous apprend que le maire de Montgeron a télégraphié pour dire que le corps serait rapatrié afin qu'il repose auprès de ses proches. Il avait 27 ans.

²⁸¹ H. Briois a bien été blessé le 9 septembre et non le 7 comme recopié par erreur sur la fiche matricule.

²⁸² Supplément au journal *Cocorico*, 20 septembre 1914. Archives de la SHLM

Une famille de notables locaux :

le comte Gérard d'Esclaibes d'Hust et son fils Raymond

Il s'agit là d'un cas assez exceptionnel puisque la guerre a tué quasiment au même endroit mais à 2 ans d'intervalle le père et le fils, deux membres d'une famille de notables locaux bien connue des historiens de Montgeron.

Gérard d'Esclaibes d'Hust : le père et le soldat

Il est né en 1867 dans une lignée de militaires dont les origines remontent à l'Ancien Régime. Ancien élève de Saint-Cyr de la promotion « Tombouctou » (1887-89), ce capitaine de cavalerie donne sa démission en 1904 au moment de l'affaire des fiches du général André. Châtelain de Montgeron par son mariage avec Gisèle Lelièvre de La Grange, il est maire de la ville depuis 1911.

Mobilisé en août 1914 en tant que capitaine au 9^e Cuirassiers, il meurt le 24 septembre 1914 à Biaches, dans la Somme

Par hasard, en décembre 2017, nous avons eu connaissance d'un fascicule édité par la Société Archéologique de la Région de Péronne²⁸³. À la page 29, une photographie ancienne montre, dans le cimetière communal de Biaches, la tombe de Gérard d'Esclaibes d'Hust dont nous ignorions l'existence. Sur la pierre tombale figure une inscription *in memoriam* consacrée à Raymond, son fils mort en septembre 1916 à Barleux, à quelques kilomètres de Biaches. Nous nous rendons sur les lieux et nous trouvons la tombe avec celles d'autres officiers. À côté, dans une fosse commune, 35 cuirassiers ont été inhumés et un monument commémoratif en hommage au 9^e Cuirassiers a été érigé (illustr. 81 et 82).

La mairie de Biaches n'est pas en mesure de nous fournir de plus amples renseignements, mais le mémorial Péronne nous indique l'existence d'un manuscrit à consulter sur place, écrit par Fasol, *L'arrondissement de Péronne sous l'occupation*²⁸⁴. L'auteur parle de « *la surprise de la Maisonnette* » où ont trouvé la mort une cinquantaine de soldats, dont le capitaine d'Esclaibes d'Hust

Dans la nuit du 23 au 24 septembre, le 9^e régiment de cuirassiers vient cantonner au château de la Maisonnette, sur une petite hauteur qui domine Biaches et Péronne. Un peu à l'écart de la route, les chefs n'ont apparemment pas eu connaissance de l'ordre de repli sur Albert. Les montures sont dessellées ; des cavaliers s'emploient aux travaux de pansage, des maréchaux ferrent les chevaux, tandis que d'autres hommes s'occupent du ravitaillement ou font du café. Dans la nuit arrive un groupe de goumiers qui lui aussi se met au repos au château.

²⁸³ Société Archéologique de la région de Péronne, Photo-Club de Péronne : *Péronne à l'heure allemande 1914- 1918; l'invasion* (Péronne 2014)

²⁸⁴ Henri Douchet, dit Fasol (1866-1942) écrivain et musicien local, a tenu un journal clandestin. Condamné à 5 ans de travaux forcés en 1916 pour avoir écrit : *les Kaisériennes, poésies anti-boches*, il sera libéré en 1918 par les Britanniques.

Tout à coup, vers 5 heures du matin, une avant-garde d'infanterie allemande en provenance de Péronne repère la troupe à travers les arbres et ouvre le feu avec deux mitrailleuses. En quelques minutes, le sol est jonché de morts et de blessés.

Il n'y a aucun témoin de cette tuerie, car les propriétaires et tout le personnel ont évacué le château. À Biaches, déjà occupé par les Allemands, les habitants réfugiés dans les caves entendent au loin les bruits de l'attaque et bientôt voient arriver des chevaux fous démontés, poursuivis à coups de lances par des uhlans. Toutefois, le fils de l'intendant du château, qui était avec les soldats et qui a pu fuir en compagnie de l'ordonnance du comte d'Esclaibes d'Hust, raconte ce qui s'est passé. Quelques heures après, la nouvelle se répand et jette la consternation dans le pays.

Dès qu'ils en ont obtenu l'autorisation, un groupe d'habitants retournent à la Maissonnette pour organiser les secours. Dans la cour de la ferme du château, ils relèvent 35 morts du 9^e Cuirassiers, d'autres chasseurs à cheval et des goumiers algériens. Le lieutenant d'Esclaibes d'Hust gît sur le sol, mortellement atteint par une balle dans la gorge. À son ordonnance qui voulait l'aider, il a déclaré : « *Sauve toi mon vieux, j'ai mon compte* ».

Disséminés autour du château, il y a de 200 blessés plus ou moins gravement, que les brancardiers volontaires tentent d'évacuer vers les ambulances de Péronne. Parmi eux se trouve le lieutenant Philippe de Vilmorin qui refuse d'être évacué tant qu'il reste un de ses hommes à terre.

Une centaine d'hommes ont été fait prisonniers. Formés en colonne par quatre, ils sont enfermés dans la caserne de Péronne en attendant leur départ pour l'Allemagne. C'est Edouard Souillard, photographe de Péronne réquisitionné par les Allemands, qui fixera l'évènement sur une plaque (illustr. 83).

Le surlendemain ; l'autorité allemande réquisitionne tous les hommes de Biaches pour enterrer les morts. On creuse de grands trous pour enfouir les chevaux, une fosse commune au nouveau cimetière pour les cavaliers tués ; les officiers ont une tombe individuelle.

Aucune allusion n'est faite à cette tragique embuscade, ni dans le Journal de marches et d'opérations du régiment, ni dans l'historique régimentaire du 9^e Cuirassiers.

À Montgeron, la comtesse Gisèle d'Esclaibes-d'Hust crut longtemps son mari disparu ou prisonnier, avant d'apprendre la nouvelle de sa mort en 1916.

Raymond d'Esclaibes-d'Hust, trop jeune pour mourir !

Le fils, Raymond, enfant unique du couple, naît en 1897. À la déclaration de guerre, il a 16 ans et quelques mois. C'est un tout jeune garçon vif, exubérant, un peu bravache, qui venait d'obtenir son baccalauréat en 1913 et qui préparait (avec Charles Besson) le concours d'entrée à l'École Centrale. Animé d'un patriotisme ardent, dès qu'il le peut à 17 ans en janvier 1915, il s'engage. Il entre d'abord au 5^e Dragons de Saumur, puis est admis à Saint-Cyr comme élève aspirant. En octobre 1915, il rallie le 1^{er} Dragons à Tahure, en Champagne, au moment où Joffre tente de rompre, en vain, le front.

Il est en Lorraine lorsqu'il apprend la disparition de son père. Il demande alors à servir dans une unité d'infanterie, plus exposée. En juin 1916, il entre à l'École des officiers d'infanterie d'Epinal d'où il sort avec le grade de sous-lieutenant. Au mois d'août, il rejoint le 17^e régiment de Chasseurs à pied à Barleux en Picardie, à quelques kilomètres de la Maisonnette où avait été tué son père deux ans auparavant.

Dans les lettres quasi quotidiennes à sa mère, il décrit l'arrivée en première ligne par les boyaux : « *Nous avons fait 22 kilomètres à pied dont 4 dans les boyaux (...) Partis à 4 heures du soir, nous arrivions juste à 2 heures du matin* » ; les tranchées où « *on couche par terre sur son manteau* » ; les relèves alors qu'il pleut à torrent et que les hommes s'engluent dans la boue de la Somme.

Mais son enthousiasme ne faiblit pas, malgré la dureté de la vie au front et les dangers qui menacent « *Le moral est excellent. Je ne céderais pas ma place car on sent qu'on fait vraiment des sacrifices pour son pays* »²⁸⁵ (illustr. 84).

Le JMO²⁸⁶ confirme les dires du jeune lieutenant. On prépare l'attaque sur Barleux qui est « *certaine* ». Le 31 août, le bataillon remonte en ligne en empruntant l'unique boyau d'accès en partie inutilisable « *dans un terrain complètement détrempé par la pluie des jours précédents* ». Le 1^{er} septembre, le bataillon occupe les tranchées de 1^e ligne devant Barleux. Il est affecté à des travaux de terrassement pour réparer les tranchées d'attaque en très mauvais état. Ces derniers avancent peu en raison du mauvais temps et des bombardements nourris de l'adversaire.

Le 2, tandis que les travaux se poursuivent, « *le sous-lieutenant d'Esclaibes d'Hust de la 2^e compagnie est tué d'une balle au front alors qu'il dirigeait les travaux en avant de la première ligne* ». La veille dans la tranchée il avait regardé le village de Biaches en contrebas et avait dit au capitaine Humbert : « *Quand je pense mon Capitaine que mon père fut tué là et que j'aurais la chance d'attaquer à côté de lui* »

Il fut enterré au cimetière de Coppy et comme son père cité à l'ordre de l'armée. Le plus bel hommage lui a été rendu par un de ses chasseurs affecté par sa mort prématurée : « *Il était trop épatant le Lieutenant, nous ne pouvions pas le garder* ». Il avait 18 ans (illustr. 85).

²⁸⁵ Lettres de Raymond d'Esclaibes-d'Hust à sa mère, in Adrien D'ESCLAIBES D'HUST, *La défaite victorieuse*, tome 1, Reçus par la mitraille et fauchés comme un champ de blé, imprimerie Copie service, Versailles janvier 2018.

²⁸⁶ JMO du 17^e bataillon de Chasseurs à pied, 15 août 1916-décembre 1916. 26N821/22

Une institution originale : le dépôt de prisonniers de guerre d'Étampes (1915-1920)

Clément Wingler

Directeur des affaires culturelles, patrimoine,
archives municipales et jumelage d'Étampes

La Grande Guerre se distingue des longues périodes d'hostilité précédemment connues entre nations d'Europe, non seulement par le nombre ahurissant de morts militaires, mais aussi par la masse vertigineuse de combattants faits prisonniers. C'est ainsi qu'on évalue à plus de 7 millions le nombre de soldats devenus captifs de l'une des puissances rivales, soit environ le septième des hommes engagés, la France ayant pour sa part interné près de 500 000 adversaires, surtout allemands. Dans notre pays, la gestion des prisonniers venant du front est tout d'abord déléguée au ministère de la Guerre, puis, à partir de 1916, à l'Inspection générale des Prisonniers de guerre, indépendante du ministère précité. Au niveau inférieur, le cadre administratif est celui des régions militaires, qui reçoivent un ou plusieurs dépôts centraux et annexes de prisonniers. Ne sont pas concernés par cette organisation les soldats ennemis tombés aux mains des forces françaises et qui se trouvent encore sur les théâtres d'opérations ou à l'arrière immédiat du front²⁸⁷.

La localisation des camps d'internement en France montre que la mise à l'écart des soldats vaincus procède au moins autant du calcul de les éloigner des régions en guerre que du besoin de main-d'œuvre pour l'économie nationale, ce qu'autorisent du reste — sauf pour les officiers — les Conventions de La Haye de 1899 et de 1907, et la Convention de Genève de 1906. S'agissant des camps de prisonniers, il faut distinguer ceux réservés aux officiers, dispersés très loin du front, et les dépôts pour les sous-officiers et hommes de troupe, dont un seul en région parisienne : celui d'Étampes²⁸⁸ (illustr. 86).

Quand la défiance fait place au souhait d'obtenir des prisonniers de guerre

En août 1914, aucune des grandes puissances engagées dans le conflit ne se préoccupe réellement du sort à venir des prisonniers ; on pense que la guerre sera courte, mais, dès l'automne, il faut déchanter. Ne reste plus qu'à construire ou aménager des camps

²⁸⁷ OLTMER, Jochen (dir.), *Kriegsgefangene im Europa des Ersten Weltkriegs*, Paderborn/München, Ferdinand Schöningh, 2006 [Krieg in der Geschichte], p. 11-12 ; HINZ, Uta, « Kriegsgefangene », in : HIRSCHFELD, Gerard / KRUMEICH, Gerd (Hrsg.), *Enzyklopädie Erster Weltkrieg*, Paderborn/München, Ferdinand Schöningh, 2003, 641-646, p. 641.

²⁸⁸ *Deutsche Kriegsgefangene in Feindeshand : Amtliches Material*, Berlin/Leipzig, Walter de Gruyter-Reichsdruckerei, 1919.

pour recevoir les ennemis capturés, mais également à relever le défi de remplacer aux champs, à l'usine et dans les bureaux, les hommes de son propre camp tombés aux mains de l'adversaire. Cette nécessité d'une nouvelle main-d'œuvre — celle des prisonniers — s'impose comme une évidence²⁸⁹.

Au tout début de la guerre, cette perspective n'allait pas de soi. L'idée même de faire venir à Étampes des soldats ennemis, de tolérer leur présence, ou encore d'avoir à supporter leur simple passage, suscitait dégoût et crainte²⁹⁰. Cependant, face au manque de bras, les appels à la mise à disposition de prisonniers de guerre se multiplient, bien que l'administration militaire fasse d'abord la sourde oreille. Dans les premiers mois du conflit, en effet, la situation sur le front est loin d'être stabilisée et les armées françaises sont plutôt contraintes au repli. Dès lors, il n'est pas concevable de déployer des *Kriegsgefangene* en région parisienne ; Étampes devra patienter jusqu'en 1915 pour recevoir ses premiers détachements de main-d'œuvre allemande...²⁹¹. Désormais, l'heure n'est plus à la crainte de la variole dont les prisonniers pourraient être porteurs, mais à l'angoisse de laisser les champs et les moulins sans ouvriers (illustr. 87).

L'hébergement des prisonniers de guerre

Souhaiter obtenir des prisonniers de guerre est une chose, être capable de les héberger en est une autre. Or, de ce point de vue, pendant la première année du conflit, Étampes peut d'autant moins fournir la structure adéquate que la ville ne possède ni caserne ni forteresse, et qu'elle doit par ailleurs trouver des logements pour les soldats français et alliés détenteurs d'un billet d'hébergement. Nous touchons-là une réalité inévitable : si Étampes veut « ses » *Kriegsgefangene*, elle devra mettre la main au portefeuille et supporter les frais de leur hébergement. Une solution est trouvée avant novembre 1915, puisque nous savons qu'Étampes reçoit le 8 de ce mois son premier détachement de soldats allemands, naturellement encadré de gardes militaires français. Ces prisonniers sont au nombre de 80, immédiatement placés chez des cultivateurs, mais aussi employés (pour une vingtaine d'entre eux) directement par la Ville, qui les affecte à des travaux de canalisation²⁹². Où sont-ils logés ? Principalement dans les moulins du quartier Saint-Martin (moulin Braban et ses dépendances, moulins Badran inférieur et supérieur, moulin Baildar), et aussi — pour le personnel de garde — au moulin du Port et au Casino voisin²⁹³. À cet effet, la commune a, d'une part signé des conventions avec leurs propriétaires, et d'autre part débloqué une enveloppe exceptionnelle de 5 000 francs, pour mettre ces bâtiments en état de recevoir leurs « *nouveaux locataires* »²⁹⁴. Au fil des mois, d'autres édifices feront l'objet de réquisitions plus ou moins longues, attendu que le Dépôt de prisonniers de guerre d'Étampes sera

²⁸⁹ Dépôt de P.G. d'Étampes, *Manuel à l'usage des chefs de détachement de prisonniers de guerre* [...], Corbeil, Imprimerie Crété, 1918, p. 2 [Archives municipales d'Étampes (désormais AMÉ), 4 H 29].

²⁹⁰ AMÉ (Archives Municipales d'Étampes), 4 H 42.

²⁹¹ Registre de délibérations du Conseil municipal d'Étampes, séance extraordinaire du 29 septembre 1917, p. 341-344 (AMÉ, 1 D 1.42).

²⁹² *Ibid.*, p. 144.

²⁹³ Voir : Clément WINGLER, *La Grande Guerre des Étampois : le Dépôt des prisonniers de guerre allemands à Étampes (1915-1920)*, Étampes, Ville d'Étampes : Direction des Affaires culturelles, du Patrimoine et des Archives, 2018 [Mémoire(s) d'Étampes 17], p. 7-9.

²⁹⁴ *Ibid.*

dissout seulement à la date du 6 août 1920, les derniers bâtiments évacués étant les deux moulins Badran²⁹⁵.

L'administration militaire étant bien faite, des inventaires ont été dressés au moment de la réquisition et de la libération de ces bâtiments. Il s'agit de documents d'un intérêt certain, car, au-delà de la question des prisonniers, ils fourmillent d'informations sur la physionomie des moulins étampois. À ces pièces conservées aux Archives municipales s'ajoutent les procès-verbaux de visite du Dépôt par les délégués des puissances neutres qui ont pour mission de contrôler le bon traitement que la Ville et les militaires français réservent à leurs *Kriegsgefangene*. Dans ces rapports d'inspection, la « non-conformité » des édifices est souvent signalée, ce que la commune déplore, mais sans pouvoir apporter de véritable solution alternative, faute de moyens financiers et surtout d'autres locaux disponibles²⁹⁶. Le 18 août 1916, un rapport du directeur des Travaux de la Ville propose « *d'étudier les améliorations ou agrandissements nécessaires pour assurer, en cas d'incendie, l'évacuation rapide des locaux occupés par les prisonniers de guerre. [...] Les locaux reconnus pratiquement utilisables dans les bâtiments actuels [...] sont suffisants pour assurer le logement de l'effectif des prisonniers, et [s'il y a lieu d'aménager un] nouveau baraquement, ce sera [...] uniquement pour le logement des prisonniers employés aux travaux du Génie à Mondésir, que la Ville, pour être agréable à la Direction du Génie de Versailles, a accepté de prendre en subsistance au Dépôt d'Étampes, où ils rentrent coucher tous les soirs, et pour éviter ainsi les frais d'installation, au Centre d'aviation, d'un logement particulièrement affecté à ces prisonniers et à leurs gardes. [...] La dépense devrait d'ailleurs intégralement incomber à l'État. Du reste, jusqu'à présent, la Ville n'a jamais hésité à consentir tous les sacrifices qui ont pu lui être demandés pour la restauration et l'aménagement du Dépôt, qui comporte, avec les bureaux pour tous les services, une salle de bains douches, des cuisines, des magasins, un corps de garde, une infirmerie avec salle de visite et tisanderie, une chambre et deux cellules disciplinaires, une cantine, une canalisation d'eau spéciale à l'alimentation du Dépôt, l'éclairage électrique et appareils de chauffage ; il faut ajouter à cela tout ce qui a été fait pour assurer le logement des trois compagnies du 58^e Territorial, affecté à la garde des prisonniers, et qu'il a fallu cantonner dans trois casernements différents. [...] Tous les aménagements ci-dessus, dont les frais sont exclusivement supportés par la Ville, ont été faits en vue de satisfaire à l'organisation générale du Dépôt dont bénéficient, en même temps, les autres arrondissements de Seine-et-Oise, qui n'ont eu à s'imposer jusqu'à présent [...] et jusqu'à la fin de la guerre] aucune contribution de ce chef. [...] Il est reconnu, jusqu'à présent, que les frais d'entretien du Dépôt et des dépendances, exclusivement supportés par la Ville, absorbent la presque totalité des ressources que la Ville peut retirer de l'emploi de ses prisonniers* »²⁹⁷.

Ce rapport confirme ce que l'on perçoit depuis novembre 1915 : la Ville d'Étampes ne tire aucun profit comptable de la présence des *Kriegsgefangene*, bien au contraire, mais c'est un mal nécessaire pour compenser la disparition de la main-d'œuvre autochtone.

Le cœur du Dépôt se trouve au moulin Badran supérieur, qui reçoit de 1916 à 1920 la majeure partie des soldats allemands. Combien sont-ils ? Environ 150 en permanence, chiffre qui ne subira guère de variation par la suite. En vérité, quand on parle de moulin converti en Dépôt de prisonniers, il faut s'entendre sur les termes. Ce n'est pas le moulin lui-

²⁹⁵ AMÉ, 4 H 52.

²⁹⁶ AMÉ, 1 D 1, 42, *op. cit.*, p. 213-214.

²⁹⁷ *Ibid.*, p. 238-239.

même qui a été réquisitionné, mais ses dépendances, à savoir trois bâtiments. Le premier s'élève à gauche du portail d'entrée et perpendiculairement à la Chalouette, le second est contigu au précédent et situé entre celui-ci et le portail, tandis que la troisième construction se dresse à la droite de l'entrée, parallèlement à la rivière. Le premier bâtiment est le plus grand, il comprend un rez-de-chaussée surmonté de trois étages et d'un grenier. Le rez-de-chaussée est affecté aux bureaux et services divers du Dépôt, alors que l'étage inférieur sert au logement de 18 sous-officiers allemands, mais aussi des sous-officiers et gendarmes français. Le second et le troisième étage reçoivent respectivement 58 et 36 lits pour d'autres prisonniers. Dans le second bâtiment, qui comprend seulement un rez-de-chaussée et un étage, ont été aménagés des bains-douches, une chambre pour l'adjudant de garde, le bureau des interprètes, et un dortoir de 38 lits pour les prisonniers. Le dernier bâtiment est plus vaste, puisqu'il se compose d'un rez-de-chaussée, de trois étages, et d'un grenier. Alors que le rez-de-chaussée présente deux pièces servant de salle de garde et une troisième pièce convertie en chambre disciplinaire (pouvant contenir 5 détenus), le premier étage est dédié à l'infirmerie (dotée de 10 lits), à la tisanerie et à la salle de visite. Les deux autres étages servent de dortoirs de 15 et 28 lits, présentement inoccupés, sauf par une quinzaine de militaires français. Dans le bâtiment principal, les planchers en bois et le seul escalier desservant les trois étages sont en très mauvais état ; de plus, « *toutes les ouvertures donnant sur le jardin sont munies de barreaux de fer, en vue de parer aux évasions. [...] Seules les ouvertures pratiquées dans la façade donnant sur la cour pourraient être utilisées pour l'évacuation des locaux* »²⁹⁸. Comme il est hors de question d'engager des crédits pour modifier la structure du bâtiment, l'idée s'impose d'abandonner l'occupation du troisième étage, en transférant aux deux étages inférieurs les lits qui s'y trouvent, mais dont le nombre total pour cette construction est ramené à 85 au lieu de 112. Si la configuration du troisième bâtiment satisfait les inspecteurs quant aux dégagements, ce qui ne surprend guère, attendu qu'il est partiellement inoccupé, le second bâtiment doit subir des adaptations légères telles que l'implantation d'un poteau glissière en plus de l'échelle de meunier desservant l'étage²⁹⁹.

Si la Ville ne peut se dérober à ses obligations comptables pour les travaux décrits ci-dessus, elle obtient au moins satisfaction quant au remboursement des frais de chauffage et d'éclairage, par le Gouvernement militaire de Paris³⁰⁰.

Après la fin de la guerre, tous les bâtiments réquisitionnés et affectés au cantonnement des prisonniers ont fait l'objet de plaintes ou de procédures de contentieux, à l'initiative de leurs propriétaires, mécontents à la fois de la modicité des indemnités que l'administration militaire acceptait de leur donner et des très longs délais écoulés jusqu'à leur versement effectif. Sans pouvoir entrer dans le détail de chacun de ces dossiers, par ailleurs consultables aux Archives municipales³⁰¹, il faut mentionner le litige portant sur les dégradations subies par les deux moulins Badran que les *Kriegsgefangene* ont occupés pendant quatre ans³⁰².

Pour le seul moulin dit « supérieur », qui appartient à la veuve Martin, l'architecte Fourgeau estime en août 1920 les frais de remise en état à 26 611,46 F, somme considérable immédiatement refusée par le sous-intendant Zamanski. Sa contre-proposition,

²⁹⁸ *Ibid.*, p. 234.

²⁹⁹ *Ibid.*, p. 236.

³⁰⁰ AMÉ, 4 H 48. Voir WINGLER, *op. cit.*, p. 12.

³⁰¹ AMÉ, 4 H 52. Voir WINGLER, *op. cit.*, p. 15-19.

³⁰² *Ibid.* (lettre du 25 août 1920).

avancée seulement en avril 1921, alors que madame Martin a déjà entrepris des travaux d'urgence, s'élève à moins de la moitié, en l'occurrence à 12 170,22 F. N'ayant d'autre choix que d'accepter, la veuve se trouve pourtant bien vite en difficultés ; elle ne dispose plus de fonds propres, alors que la médiocre indemnité n'a toujours pas fait l'objet d'un versement trois mois plus tard. Une intervention de la municipalité lui permet d'obtenir enfin ce règlement tant attendu dans la deuxième quinzaine d'août. Pour le moulin Badran dit « inférieur », le coût estimé des réparations est plus important encore : 34 884,58 F, somme que la famille Bascle ne peut avancer, à fortiori sans savoir si elle sera remboursée un jour du même montant, perspective pour le moins improbable. Le gros œuvre de l'édifice apparaît sévèrement atteint en raison de l'écroulement dans la rivière du mur de déversoir ainsi que du mur éperon séparant les deux canaux d'écoulement d'eau ; effondrement qui a eu pour effet de boucher complètement la rivière et ainsi d'empêcher l'eau d'arriver dans le canal ordinaire où se trouve la turbine sous le bâtiment. Avec pour conséquence une brèche dans le mur du déversoir, la disparition du jambage du mur transversal, et l'écoulement de l'eau au travers des murs du bâtiment ; situation d'autant plus préoccupante que la vanne de décharge du second canal a déclaré forfait. Face à de tels dégâts, se pose évidemment la question de l'usure qui était celle du moulin avant son occupation par le Dépôt de prisonniers, et dès lors celle des dommages effectivement imputables à cette présence militaire parfois aussi gênante que commode pour justifier des projets de travaux une fois les locaux libérés. Ainsi, la nécessité de faire la part des choses et de comprendre les responsabilités de chacun, de surcroît à une époque où les administrations civiles et celles de la Guerre manquent de temps, de personnels et de moyens, explique pour une part non négligeable le retard observé dans le traitement des dossiers. Les écarts sont souvent très importants entre les estimations servant à calculer le montant des dédommagements, d'où le nombre éloquent de contentieux qui irritent les uns et les autres. Le cas du moulin Badran « inférieur » est à cet égard tout à fait révélateur de la complexité de l'écheveau à débrouiller. Si le devis de ses réparations atteint presque 35 000 F, le sous-intendant Zamanski en accepte la « paternité » pour bien moins : 14 606 F dans un premier temps, puis 16 500 F en janvier 1921. Nous sommes loin du compte et devant cette évidence la veuve Bascle et ses enfants se décident à jeter l'éponge, faute de ressources pour se lancer dans une procédure au succès hautement incertain. Heureusement pour cette famille, la Ville d'Étampes se montre prête à lui porter secours par un biais plutôt inhabituel : devenir acquéreur de l'ensemble immobilier et ainsi « *se subroger aux droits des vendeurs en ce qui concerne les indemnités dues par l'État* »³⁰³. Débattue dès le 22 juin 1920, l'entrée au moins temporaire du moulin dans le patrimoine communal fait l'objet d'une enquête préalable dont les conclusions, cependant, ne peuvent que refroidir les détracteurs de l'intendance militaire, attendu qu'elles démontrent combien l'édifice souffrait de vétusté dès avant la guerre³⁰⁴. En toute connaissance de cause, le Conseil municipal autorise finalement l'achat du moulin Badran « inférieur », mais en incluant son jardin aboutissant sur la rue Reverseleux, qui étant planté d'arbres et de pieds de vigne, lui donne une réelle plus-value. Acceptée par le Sous-préfet d'Étampes le 15 mars 1921, cette transaction d'un montant total de 20 000 F constitue indéniablement une bonne affaire pour la famille Bascle... et une mauvaise pour la commune, ainsi que le démontrera quelques mois plus tard l'aliénation de la propriété sur une mise à prix de seulement 11 000 francs...³⁰⁵ (illustr. 88).

³⁰³ AMÉ, 1 D 1. 43, p. 231.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 260.

³⁰⁵ AMÉ, 1 D 1. 44, p. 533-534.

La mise au travail des prisonniers de guerre

La seule justification avancée pour la présence de soldats allemands captifs à Étampes est celle du besoin de main-d'œuvre, surtout agricole. À ce titre, les détachements de *Kriegsgefangene* sont susceptibles de répondre aux besoins des administrations, des entreprises et des particuliers. Dans tous les cas, à partir du 1^{er} janvier 1917, un contrat de travail doit intervenir. Jusqu'à cette date régnait un flou juridique quant à l'utilisation de la main-d'œuvre prisonnière ; situation équivoque dont nous parlerons plus loin.

En vertu de ce contrat institué au tout début de l'année 1917, soit plus d'un an après la création du Dépôt, un certain nombre de prisonniers sont rendus disponibles pour un employeur qui s'engage, en retour, à supporter des charges déterminées. Toute demande de main-d'œuvre doit faire l'objet d'une demande écrite adressée au Général commandant la Région militaire, par l'intermédiaire du Maire d'Étampes et du Préfet de Seine-et-Oise. Dans cette demande évidemment motivée, le possible employeur fait connaître la nature du travail et les conditions dans lesquelles celui-ci devra être exécuté par le prisonnier, tout en prenant bien sûr l'engagement de se conformer à toutes les conditions et mesures de police et de discipline qui sont prescrites par l'Autorité militaire. De son côté, la Région militaire ne rend aucun verdict sans avoir consulté pour avis les services de l'État compétents quant à la nature du travail supposé être accompli par le prisonnier. Lesdits services (Mines, Ponts-et-Chaussées, Forêts, administrations en charge de l'Agriculture ou des Industries) se livrent en outre à une enquête pour connaître les salaires « normaux » payés aux ouvriers civils employés à des travaux similaires, ce qui autorise l'administration à proposer un contrat de travail à l'agrément des demandeurs. Notons que le Préfet de Seine-et-Oise peut aussi, au nom des collectivités de son Département, passer un marché unique relatif à ces prisonniers, puis « rétrocéder » la main-d'œuvre aux communes (en ce qui concerne les travaux agricoles proprement dits) et aux particuliers (pour l'exploitation de leurs bois ou pour des travaux ruraux de moindre importance tels que les réparations de machines agricoles). Dans ces deux derniers cas, les demandes des collectivités et des entrepreneurs privés sont adressées directement au Préfet et non au Général susnommé³⁰⁶. Une fois le contrat de travail signé, le ou les prisonniers sont conduits sur le chantier, après, du moins, que le prix de la main-d'œuvre captive ait été fixé. Trois types de contrats sont envisagés, ceci pour tenir compte de l'éloignement entre le Dépôt de prisonniers d'Étampes et le chantier de l'employeur, mais aussi des aptitudes de ce dernier à assurer ou non le logement sur site, le couchage, le chauffage et l'éclairage, ainsi que la nourriture et les vêtements de travail des prisonniers. Quant aux gradés et hommes du cadre et de garde qui accompagnent les *Kriegsgefangene* depuis le Dépôt et les surveillent sur le chantier, leur nourriture, transport et habillement sont logiquement à la charge de l'État, bien qu'au cas par cas le contrat entre employeur et services militaires ou civils de l'État puisse astreindre le demandeur à fournir aux soldats français « chaperons » des ouvriers allemands le logement, le couchage (avec draps ou sacs), l'éclairage, la nourriture et le chauffage³⁰⁷.

Ce que l'on nomme un « détachement de prisonniers » est constitué, d'une part de l'équipe de soldats allemands commis au travail, d'autre part de leurs « accompagnateurs » français, à savoir un détachement de gardes et un cadre de surveillance composé d'un gradé chef du détachement. Le choix du chef de détachement doit être pesé avec soin, car

³⁰⁶ AMÉ, 4 H 29, *op. cit.*, p. 7-8. Voir WINGLER, *op. cit.*, p. 19-22.

³⁰⁷ AMÉ, 4 H 29, p. 9.

ce dernier commande non seulement les *Kriegsgefangene* et les soldats français, mais tient aussi la comptabilité, assure l'ordinaire, correspond avec le Dépôt, et représente son détachement devant l'employeur, lequel n'est pas autorisé à communiquer directement avec les prisonniers et leurs gardes ; bref, tout passe par ce chef de détachement. Son rôle est minutieusement précisé dans le *Manuel* qui lui est remis à son entrée en fonctions. L'édition de mars 1918 de cet opuscule, qui ne fait pas moins de 65 pages³⁰⁸, insiste sur la consigne d'observer strictement les clauses des contrats passés avec l'employeur, dont il doit posséder une copie dans ses archives, et sur l'importance de savoir communiquer : le chef de détachement « *doit agir avec tact, politesse et courtoisie, surtout si l'employeur ou son représentant est une femme dont le mari est mobilisé ou mort pour la Patrie* »³⁰⁹. D'une façon générale, il incombe au chef de détachement « *de se montrer un auxiliaire précieux de l'employeur, en transmettant les ordres de ce dernier avec intelligence. Il doit même s'efforcer de devenir un bon technicien dans la partie où les prisonniers de guerre sous ses ordres sont des ouvriers. Il acquerra ainsi la confiance de l'employeur et l'estime de ses subordonnés* »³¹⁰. À propos des soldats allemands, il faut bien sûr que le chef de détachement maîtrise les subtilités de leurs grades, car « *peuvent être seuls astreints à des travaux sur divers chantiers, les soldats, y compris les Gefreite [caporaux] et les Unteroffiziere qui (bien que la traduction littérale de ce mot soit : sous-officiers), dans la hiérarchie allemande, ne sont pas des sous-officiers* »³¹¹. Quant aux véritables sous-officiers de la Reichswehr, leur emploi sera limité à la surveillance des hommes de troupe ou au rôle d'interprète. « *Ceux qui ne pourront être utilisés de cette manière restent libres, ou de demander, par écrit, à travailler comme leurs hommes, ou de rester oisifs dans les Dépôts spéciaux* »³¹². Notons que ces dernières dispositions très favorables aux intéressés ne sont que la traduction, dans le *Manuel*, de ce que prévoient les conventions internationales sur les prisonniers de guerre. Certaines catégories de sous-officiers (médecins, infirmiers, vétérinaires et apothicaires, ou encore attachés d'administration et d'état-major, sans oublier les maîtres-payeurs et autres aspirants) doivent, qui plus est, bénéficier d'un « *traitement de faveur, par mesure de réciprocité* » ; traitement de faveur qui consiste en la détention séparée des autres *Kriegsgefangene*, l'exemption de tout travail (sauf du service de surveillance, dans le cas seulement où les autres sous-officiers ne suffiraient pas à l'assurer), et le droit de disposer — dans les limites prescrites pour les officiers — des fonds qu'ils peuvent avoir et dont les autorités françaises sont dépositaires. Enfin, le personnel infirmier, même de grade inférieur à celui de sous-officier, est employé uniquement selon ses aptitudes professionnelles, c'est-à-dire à la surveillance et au service des formations sanitaires dans le Dépôt des prisonniers³¹³.

En ce qui concerne l'exécution du travail, les dispositions générales prévues par l'administration militaire quant à l'emploi des prisonniers, toujours à partir du 1^{er} janvier 1917, présentent de très fortes similitudes avec celles en vigueur pour les ouvriers civils de la région, dès lors qu'ils accomplissent le même type de tâche. Ainsi en est-il de la durée de travail, qui pour les *Kriegsgefangene* ne peut excéder celle des civils, ce qui signifie un maximum de dix heures effectives par jour, non compris la durée du trajet pour se rendre sur

³⁰⁸ *Ibid.*

³⁰⁹ *Ibid.*, p. 11.

³¹⁰ *Ibid.*, p. 12.

³¹¹ *Ibid.*, p. 12-13.

³¹² *Ibid.*, p. 13.

³¹³ *Ibid.*

le chantier, du moins si la distance qui le sépare du Dépôt d'Étampes n'excède pas 4 kilomètres. Les périodes de repos des ouvriers civils et captifs sont pareillement calculées, à savoir une heure pour le repas de midi et une journée par semaine, autant que possible le dimanche, bien que des aménagements puissent être envisagés pour les industries qui comportent le travail de nuit, auquel cas l'équivalence avec les ouvriers civils s'applique à nouveau, en matière d'heures de travail et de repos, ainsi que de roulement des équipes et de casse-croûte³¹⁴. Une question, certes épineuse, à laquelle le responsable du groupe aura à veiller, est celle du comportement à observer face aux *Kriegsgefangene* qui renâcleront à la tâche, bref aux « *mauvais travailleurs* ». Face à ces derniers, il conviendra de prendre des « *mesures énergiques* » : diminution ou suppression des centimes de poche, et surtout envoi des ouvriers coupables « *de mauvais vouloir, d'inertie ou de paresse* » sur les chantiers du même employeur où les travaux sont les plus pénibles. D'autres sanctions sont prévues en cas de récidive : transfert dans d'autres régions, sur des chantiers de déchargement dans les ports ou encore dans les carrières et les mines. En revanche, le *Manuel* n'encourage pas les sanctions purement disciplinaires (peines de prison et de cellule, sauf en l'absence d'autre solution), car de telles mesures ont pour effet « *de priver les industries nationales de la main-d'œuvre du prisonnier puni* »³¹⁵. N'oublions jamais que la mise au travail des soldats ennemis tombés entre nos mains est d'une priorité absolue pour l'économie du pays (illustr. 89) !

Qu'il soit au travail sur un chantier ou que ses mouvements soient circonscrits à la chambrée du Dépôt, le prisonnier doit à tout moment demeurer reconnaissable en tant que tel, c'est-à-dire porter une tenue qui permet à tout un chacun de savoir d'où il vient et quel est son sort. Au quotidien et au repos, il continue à porter son uniforme de l'armée allemande ou, à défaut, des vêtements spécialement confectionnés pour lui, mais à la condition que cet habit ne puisse être confondu avec des vêtements civils français. Il en est de même pour sa « *coiffure* », en d'autres termes pour son couvre-chef. Homme de troupe, il conserve son calot ; sous-officier, il dispose de sa casquette d'uniforme avec visière de cuir. En revanche, les soldats ouvriers ne doivent en aucun cas travailler avec leur seule tenue de drap (tunique, dolman ou vareuse), car il faut l'abîmer le moins possible, raison pour laquelle des effets de treillis (bourgeron et pantalon) leur sont fournis aux termes du contrat, soit par le Dépôt, soit par l'employeur. Par temps froid, le prisonnier peut endosser ses effets de treillis sur sa tenue de drap. Tous les habits à manches sont marqués à l'extérieur, sur le côté gauche de la poitrine et sur la cuisse gauche, des lettres « P.G. », hautes de 8 à 10 centimètres ; signalisation faite à la peinture à l'huile noire ou rouge, ou encore à l'encre indélébile. Chaque prisonnier doit entretenir ses effets, y compris ses chaussures (brodequins ou sabots), blanchir son linge — il reçoit au moins 300 grammes de savon par mois, pour les soins corporels et ceux des habits — et faire les menues réparations nécessaires à ses vêtements, bien évidemment pour en prolonger la durée : seules sont remplacées les tenues impossibles à raccommoder et les chaussures définitivement hors d'usage, selon l'appréciation du chef de détachement³¹⁶.

En raison des frais de logistique extrêmement lourds qui restent à la charge de la Ville d'Étampes, surtout pour les questions de cantonnement et de couchage, d'après négociations s'engagent dès 1916 avec l'autorité militaire, pour en obtenir au moins le remboursement partiel. Les employeurs, en effet, sont assez peu mis à contribution de ce

³¹⁴ *Ibid.*, p. 14.

³¹⁵ *Ibid.*, p. 16.

³¹⁶ *Ibid.*, p. 25-26.

point de vue, sauf pour les quelques chantiers où les *Kriegsgefangene* travailleurs peuvent être amenés à loger ponctuellement sur site³¹⁷. Conscient des efforts et des sacrifices que la Ville s'impose, le Sous-préfet d'Étampes adopte une position conciliante envers les élus locaux. Sa bonne volonté est en effet manifeste dès les premières semaines d'existence du Dépôt, en décembre 1915. Il soutient ainsi le maire dans son souhait que les employeurs de prisonniers soient davantage mis à contribution, et invite les uns et les autres dans son cabinet pour leur expliquer que « *la Ville ne saurait logiquement assumer tous les frais [du Dépôt], attendu que la majeure partie des prisonniers ne lui est pas destinée [...]. Ces derniers [les employeurs] ont immédiatement consenti à verser une indemnité supplémentaire de vingt centimes par jour et par prisonnier, pour constituer une masse destinée à l'amortissement des frais engagés par la Ville, et d'autre part à couvrir certaines dépenses occasionnées par la main-d'œuvre des prisonniers dans l'arrondissement* »³¹⁸. En juin 1916, une convention passée entre le ministre de la Guerre et le maire Bouilloux-Lafont vient préciser le régime des indemnités. Si Étampes prend à sa charge les prisonniers utilisés dans le cadre des travaux agricoles ou des travaux s'y rapportant sur le territoire de la commune, tout en payant à l'administration militaire une somme de 1,63 F par homme et par jour (pour rembourser cette dernière de l'avance faite en nourriture, habillement, centimes de poche et frais divers), la Ville obtient des employeurs — en contrepartie — qu'ils versent tous les quinze jours à la caisse municipale la somme de 2,50 F par *Kriegsgefangene* et par jour de travail, ce qui permet à la commune de mieux supporter les dépenses toujours plus élevées du casernement des prisonniers et de leurs gardes³¹⁹, à une époque où les demandes de mise à disposition d'ouvriers allemands sont fréquentes, notamment dans la culture maraîchère, dont on connaît l'importance à Étampes³²⁰.

En septembre 1915, les élus de la Ville espèrent encore pouvoir obtenir le contrôle de « leurs » futurs prisonniers, à savoir décider de leur affectation, sans avoir à les mettre à disposition d'autres communes, ce qui relève d'un vœu pieux. Dès novembre, le ministère de la Guerre fait savoir qu'il consent définitivement à l'aménagement du Dépôt, à la condition non négociable de laisser les *Kriegsgefangene* circuler au gré des demandes faites par d'autres administrations locales et aussi par des employeurs privés parfois très éloignés d'Étampes³²¹. Durant cette phase initiale de fonctionnement du Dépôt comme pourvoyeur de main-d'œuvre, et en l'absence encore de dispositions légales précisant qui payera quoi, la Ville élabore son propre barème de redevances à verser par les employeurs. Ce barème fait l'objet d'un savant calcul intégrant les dépenses municipales de location des immeubles hébergeant le Dépôt et ses gardes, le coût d'aménagement desdits immeubles à cette fin, les frais de chauffage et d'éclairage, et même le paiement de « *chefs (civils) de secteurs* ». Pour couvrir ces dépenses, une « recette » de 0,06 franc par homme et par jour, imposée aux employeurs, est instituée par cette même municipalité. Le tout, sans aucune forme de contrat écrit passé avec lesdits employeurs et encore moins avec l'aval des autorités civiles et militaires, malgré le soutien... verbal du Sous-préfet. Or, cette précarité juridique aura de fâcheuses conséquences pour les finances communales. Lorsque la convention de juin 1916 passée entre le ministre de la Guerre et le maire Bouilloux-Lafont entre en vigueur, et plus encore à partir du premier janvier 1917, date où les barèmes définis conjointement par le

³¹⁷ AMÉ, 4 H 29, *op. cit.*, p. 22 verso – 23 verso.

³¹⁸ AMÉ, 1 D 1.42, *op. cit.*, p. 158-159.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 199-200.

³²⁰ *Ibid.*, p. 177.

³²¹ *Ibid.*, p. 535.

Gouverneur militaire de Paris et le Préfet de Seine-et-Oise devinrent incontournables, certains employeurs prennent prétexte du flou antérieur pour ne pas honorer leurs dettes envers la Ville. Ainsi, beaucoup de créances accumulées entre septembre 1915 et juin 1916 ne reçoivent aucun début de règlement avant la fin de la guerre. La chasse aux retardataires est de surcroît compliquée par l'absence, dans les services municipaux exsangues, de personnels chargés de la vérification de cette comptabilité assez particulière. Même la présentation de mémoires par les entreprises reste déficiente jusqu'en novembre 1918, faute de relances. Cette situation comptable pour le moins déplaisante se trouve encore aggravée courant 1917 par la décision des autorités de l'État de rattacher au Dépôt d'Étampes des contingents de prisonniers installés dans les autres arrondissements de Seine-et-Oise et même dans la Somme, l'Oise et le Pas-de-Calais. Décidé sans aucune concertation avec la Ville, cet essor du Dépôt intervient au pire moment pour Étampes : celui où il est désormais interdit à la commune de percevoir des indemnités autres que celles prévues par l'administration centrale, alors même que la Ville est tenue d'engager de nouvelles dépenses « *pour augmenter la capacité du Dépôt [devenu] régional* »³²². À la date du 1^{er} juillet 1919, le déficit cumulé des comptes du Dépôt atteint ainsi 22 368,55 F, tandis que les créances d'employeurs non recouvrées et en litige atteignent désormais la somme impressionnante de 33 809,88 F³²³. Cette question des sommes non encore versées à la Ville reste en suspens jusqu'à la fin de l'année 1924, aucune des parties concernées ne voulant abandonner ce qu'elle estime être son bon droit. Devant la perspective de procès à répétition dont l'issue demeure incertaine, les élus conviennent finalement de réviser leurs ambitions à la baisse. Le 18 novembre, Marcel Bouilloux-Lafont est autorisé par ses collègues à « *transiger au mieux des intérêts de la Ville* » avec les anciens employeurs de prisonniers, ce qui ouvre la voie au règlement définitif des litiges³²⁴. Celui-ci intervient le 17 février 1925, soit cinq ans après la dissolution du Dépôt... La commune peut alors savourer la demi-victoire d'avoir recouvré 14 695,89 F auprès de six créanciers ou supposés tels, mais elle doit aussi reconnaître avoir fait des erreurs dans ses décomptes, parfois en raison d'informations insuffisantes ou fragmentaires³²⁵.

Les prisonniers de guerre vus par la presse locale

Les dossiers administratifs, le *Manuel* destiné aux chefs de détachement, et les délibérations du conseil municipal, en d'autres termes les pièces dont nous avons fait usage jusqu'à présent, ne traduisent qu'imparfaitement la réalité vécue au quotidien, à Étampes, par les prisonniers allemands, leurs gardiens, et bien sûr la population civile qui les a côtoyés, embauchés, rencontrés ou évités. À cet égard, et comme souvent, la presse locale constitue une source irremplaçable. Rappelons que les deux principaux hebdomadaires, *L'Abeille* et *Le Réveil*, ont fusionné au début de la guerre.

La Grande Guerre étant une guerre totale, la propagande occupe évidemment une place de choix dans l'arsenal de tous les belligérants. Bien qu'Étampes n'ait pas encore eu à connaître de *Kriegsgefangene* à l'automne 1914, les rédacteurs de *L'Abeille-Le Réveil* se saisissent de cette problématique pour affirmer le bonheur que ressentiraient les prisonniers

³²² *Ibid.*, p. 536-537.

³²³ *Ibid.*, p. 537.

³²⁴ AMÉ, 1 D 1. 46, p. 306-307. Voir WINGLER, *op.cit.*, p. 27-32.

³²⁵ AMÉ, 1 D 1. 46, p. 333.

allemands à ne plus devoir porter les armes. Pour les patriotes étampois qui en douteraient, une lettre « écrite par un prisonnier allemand à sa famille » est reproduite dans le numéro du 31 octobre³²⁶. En ce début de guerre, il est encore possible de présenter quelques soldats des empires centraux sous les traits d'adversaires humains ou d'ennemis prêts à basculer dans le camp français, cette manière somme toute nuancée de concevoir la propagande n'est plus de mise après une année de guerre. Devant la litanie des morts et l'évanouissement des perspectives d'une paix rapide, il faut veiller au moral des troupes mais aussi galvaniser l'arrière.

Moins de deux mois après l'arrivée des premiers prisonniers allemands, *L'Abeille d'Étampes-Le Réveil d'Étampes* ouvre ses colonnes, le 4 décembre 1915, à une lettre de protestation contre les colis de Noël reçus par ces derniers³²⁷. Onze jours plus tard, le périodique publie de nouvelles critiques contre « le régime de faveur vraiment extraordinaire dont jouissent certains prisonniers allemands », cette fois « dans les exploitations rurales de la région ». L'heure est grave, car le journal reproduit une lettre que le chef de bataillon Payen, commandant du Dépôt, vient d'adresser aux maires de l'arrondissement : « [...] Dans une commune, du vin a été compris dans l'alimentation des prisonniers ; dans une autre, j'ai appris qu'un habitant a offert à deux prisonniers revenant du travail un verre de cidre à la porte d'un cabaret. [...] En présence de ces faits regrettables, il est de mon devoir de vous rappeler [...] que nous ne devons pas oublier les uns et les autres que ces prisonniers sont des ennemis, que leurs armées sont sur notre territoire, qu'ils nous haïssent et nous méprisent, qu'ils ont commis dans nos malheureux départements envahis les pires atrocités [...]. Si des faits analogues à ceux que je vous signale plus haut venaient à se produire, je n'hésiterais pas à faire traduire les coupables devant les tribunaux, pour complicité avec l'ennemi »³²⁸.

À mesure que les mois passent et que la guerre s'éternise, les journalistes de la presse locale supportent de plus en plus mal la présence à Étampes de prisonniers allemands, ce qui traduit vraisemblablement une exaspération largement répandue dans la population. Dans le numéro du 2 septembre 1916, l'un des rédacteurs dit ainsi penser ne pas être le seul à être « perpétuellement obsédé » par la vue de ces prisonniers, « que ce soit à Saint-Martin, où ils offrent à nos yeux, riant stupidement en épluchant les pommes de terre ou en arrachant l'herbe qui croît entre les pavés, que ce soit rue Saint-Jacques, lorsqu'ils passent, martelant le pavé d'un pas lourd et grotesque, pour se rendre au travail, que ce soit à Villesauvage, que ce soit à la gare, partout, ils font montre d'une arrogance insupportable qui ne respecte même pas ceux ou celles dont les vêtements de crêpe indiquent cependant bien qu'ils pleurent un être aimé tombé sous leurs coups assassins »³²⁹.

Il faut le répéter : la présence très encombrante de ces soldats du Kaiser à Étampes est un mal nécessaire justifié uniquement par les besoins de main-d'œuvre, comme le souligne *L'Abeille d'Étampes-Le Réveil d'Étampes* dès l'arrivée des premiers contingents de prisonniers, le 8 novembre 1915 : « [...] Quatre cents soldats de l'armée de Guillaume, que le sort des armes n'a pas favorisé, vont entrer dans nos murs [...]. C'est dans le calme et avec dignité que doit se faire cette... réception de ces hôtes obligatoires, et la foule évitera tout mouvement de curiosité déplacée. Nous avons tenu à nous renseigner près des agriculteurs de l'intérêt qu'il pouvait y avoir pour la culture à faire emploi de la main-d'œuvre

³²⁶ *L'Abeille d'Étampes- Le Réveil d'Étampes*, 31 octobre 1914, p. 4. Voir WINGLER, op. cit., p. 34.

³²⁷ *L'Abeille d'Étampes- Le Réveil d'Étampes*, 4 décembre 1915, p. 3.

³²⁸ *Ibid.*, 25 décembre 1915, p. 1.

³²⁹ *Ibid.*, 2 septembre 1916, p. 2.

des prisonniers boches. Voici ce que nous a dit M. Hémard, président du Comité de la défense agricole de l'arrondissement [...] : « La récolte en blé 1916 diminuée en superficie sera déficitaire [...] aussi [...] le Gouvernement militaire vient de mettre à notre disposition des prisonniers. Notre premier mouvement a été hostile, mais la raison a repris le dessus. [...] Notre devoir est de préparer pour 1916 une récolte qui doit nous assurer le pain à tous. [...] Le déficit des betteraves et des pommes de terre se fait déjà sentir, la viande est très chère, les pommes de terre encore davantage »³³⁰.

Le 8 janvier 1916, l'hebdomadaire local dresse un premier bilan relatif à cette main-d'œuvre singulière : « La plupart des propriétaires qui ont eu recours à ces équipes [de *Kriegsgefangenen*] s'en déclarent satisfaits. L'un d'eux me disait ces jours-ci : « En ce moment, les Boches font mes labours d'hiver avec des brabants et quatre bœufs ; jamais on ne croirait que ce sont des débutants. J'ai transformé en laboureurs des hommes qui n'avaient jamais vu une charrue ni approché un bœuf. Ils ont épandu les fumiers, ensemencé les terres, fait les silos de pulpes et de betteraves. Ils sont attentifs, robustes et très propres. Bien entendu, ils n'ont pas le tour de main des gens du métier, mais ils comprennent ce qu'on leur montre, et le font assez bien. À 14 ou 15, ils battent (grains ensachés, pesés et chargés, pailles rangées) cinquante quintaux de blé par jour. L'escorte se compose d'un sous-officier français et de huit gardes. Jamais il ne s'est produit de désordre chez moi. Cette main-d'œuvre [...] a été pour moi l'appui le plus efficace »³³¹.

Tout au long de l'année 1916, alors que la demande des employeurs à bénéficier des *Kriegsgefangene* ne faiblit pas, l'administration militaire peine à fournir les contingents nécessaires. Laurent Amodru, député d'Étampes, cherche en vain à obtenir le transfert dans l'arrondissement de prisonniers supplémentaires, apparemment inemployés à Tours³³².

Les appels répétés de la presse locale à surveiller étroitement les prisonniers et à ne pas oublier qu'ils restent « l'ennemi » ne sont pas sans fondements. Dispersés dans les fermes et dans les champs, les ouvriers allemands ne sont pas toujours gardés de manière étroite. La tentation est réelle de prendre la fuite, et du reste le code de l'honneur militaire encourage les évasions, surtout lorsqu'on est officier³³³. *L'Abeille d'Étampes-Le Réveil d'Étampes* du 20 mai 1916 mentionne ainsi le transfert au fort du Mûrier, à Grenoble, de deux *Kriegsgefangenen* évadés du Dépôt d'Étampes, « Johann Vackerzapp et Jonny Schutt »³³⁴. Signalée le 14 avril 1917, une autre évasion donne lieu à un récit un peu plus détaillé, dans la mesure où la population est appelée à témoin : « Le prisonnier de guerre Zecke [...] s'est évadé de la commune d'Authon-la-Plaine. Voici son signalement : cheveux châtain foncé, imberbe, boutons au visage, taille 1 m 65, très mince, âgé de 21 ans, vêtu d'une vareuse allemande et d'un pantalon de treillis bleu. En cas de découverte, prière d'en aviser la gendarmerie »³³⁵. Dans la nuit du 30 au 31 mai 1917, ce ne sont pas moins de dix *Kriegsgefangene* qui prennent la fuite, trois d'entre eux depuis le cantonnement de Bonvilliers et les sept autres depuis le Dépôt de Saint-Martin³³⁶. Cette fois, il faut réagir avec vigueur, ce que ne manque pas de faire notre périodique local, qui diffuse un « Avis aux chasseurs de boches ! Voilà un beau gibier à capturer. Rappelons que chaque "pièce" »

³³⁰ *Ibid.*, 6 novembre 1915, p. 2.

³³¹ *Ibid.*, 8 janvier 1916, p. 2.

³³² *Ibid.*, 1^{er} juillet 1916, p. 2.

³³³ Voir WINGLER, *op. cit.*, p. 38-42.

³³⁴ *L'Abeille d'Étampes – Le Réveil d'Étampes*, 20 mai 1916, p. 2.

³³⁵ *Ibid.*, 14 avril 1917, p. 2.

³³⁶ *Ibid.*, 2 juin 1917, p. 2.

ramenée au Dépôt ou à la gendarmerie donne droit à une prime de 25 francs ! »³³⁷. Cette cavale des prisonniers du Dépôt d'Étampes ne dure pas longtemps : ils sont repris la semaine suivante, mais six d'entre eux ont tout de même réussi à gagner l'Yonne, avec l'intention probable de continuer leur cheminement vers l'Est³³⁸.

Notons que jamais la presse locale ne décrit une arrestation violente ou problématique de prisonniers en fuite. Reconnus, ils ne résistent pas, à la notable exception d'un grave incident porté à la connaissance du public le 18 janvier 1919. Cet évènement dramatique survenu deux mois après la fin de la guerre, et que le journal relate avec nombre de passages censurés, ce qui en entrave partiellement la compréhension, mêle un épisode d'évasion à un épisode de vol. Il s'agit par ailleurs du seul cas de vol connu dont un ou plusieurs « hôtes » allemands du Dépôt se seraient rendus coupables à Étampes : « *Les prisonniers allemands, eux aussi, se livrent à des escapades, mais celles-ci, totalement dépourvues de galanterie, ne peuvent que nous convaincre de l'insatiable voracité de ces gens-là qui, pillards par instinct, recourent aux moyens les plus illicites pour satisfaire leur seul idéal : engloutir des victuailles. Une preuve vient de nous en être donnée par les prisonniers cantonnés au moulin de l'hospice ; neuf d'entre eux ont été pris, comme on dit vulgairement, la main dans le sac. Voici dans quelles circonstances : au cours de la nuit du 8 au 9 janvier, des wagons de marchandises étaient dévalisés en gare d'Étampes ; une vingtaine de bouteilles de champagne et plusieurs boîtes de savonnets disparaissaient. [...] L'alerte était donnée au Dépôt [...] ; une sentinelle avait vu s'enfuir trois boches du moulin de l'Hospice. Immédiatement, des ordres étaient transmis à la gendarmerie qui se mit en chasse ; or, les recherches furent vaines ; la direction qu'avaient prise les fuyards pour retourner dans leur patrie [...] restait inconnue. [...] L'aventure devait cependant s'achever tragiquement. Un des voleurs se voyant découvert à son retour au Dépôt, fit mine de fuir ; comme il refusait d'obéir à l'ordre qui lui était donné de s'arrêter, un militaire fit feu sur lui. La balle de revolver atteignit le prisonnier au bas-ventre. Transporté à l'hôpital mixte, il subit l'opération de la laparotomie. M. le major Souplet, médecin-chef, qui opéra lui-même avec une habileté consommée, espère lui sauver la vie. [...] M. le Commandant Noyer [chef du Dépôt] fera toute la lumière ; s'il y a des complices, il les frappera ; mais il dédaignera les dénonciations qui se cachent sous l'anonymat, jugeant le procédé déloyal* »³³⁹.

Cet épisode dramatique nous pousse à revenir brièvement, en guise de conclusion, sur la question des prisonniers de guerre allemands décédés à Étampes entre 1915 et 1919. Au nombre de 83, sont connus grâce aux actes consignés dans les registres d'état civil de la commune, eux-mêmes conservés aux Archives municipales³⁴⁰. Notre répertoire détaillé de ces soldats morts en captivité est paru en 2016 dans la collection *Mémoire(s) d'Étampes*, dont il constitue le neuvième volume³⁴¹. Observons tout d'abord que, mis à part les quelques évadés ayant eu les honneurs de la presse locale, ils sont les seuls *Kriegsgefangene* dont on connaisse le nom : les autres, qui furent des centaines à séjourner plus ou moins longuement au Dépôt d'Étampes, nous demeurent inconnus, faute de listes. Inhumés au cimetière Notre-Dame nouveau, ces Saxons, Prussiens, Bavarois, Hanséates ou encore

³³⁷ *Ibid.*

³³⁸ *Ibid.*, 9 juin 1917, p. 2.

³³⁹ *Ibid.*, 18 janvier 1919, p. 2.

³⁴⁰ AMÉ, 806 W 3 à 806 W 9.

³⁴¹ POMMEREAU, Jean-Claude/ WINGLER, Clément, *La Grande Guerre des Étampois : répertoire des prisonniers de guerre allemands morts à Étampes (1914-1919)*, Étampes, Ville d'Étampes, 2016 [Mémoire(s) d'Étampes].

Wurtembergeois, morts loin de leur terre natale, ont bien sûr fait l'objet d'enquêtes « post mortem » des autorités allemandes et plus particulièrement du service des Sépultures militaires de Berlin, dont un conseiller a visité les tombes dans l'entre-deux-guerres, le 23 mars 1930³⁴². Deux ans plus tard, en janvier 1932, les croix en bois des sépultures ont été remplacées par des croix de pierre, à raison d'un emblème pour trois tombes, avec inscription du nom des défunts. Et en décembre 1938, les corps des anciens prisonniers allemands ont été exhumés par le ministère français des Pensions et conduits pour leur repos définitif au cimetière militaire allemand de Nampcel, dans l'Oise (illustr. 90).

³⁴² AMÉ, 809 W 8.

Quatrième séquence

Après la guerre, comment transmettre la mémoire du conflit ?

Cette préoccupation est apparue dès la fin des hostilités et s'est prolongée tout au long du siècle qui vient de s'achever le 11 novembre dernier. Dès le lendemain de la guerre, le souvenir des Poilus a été gravé dans le marbre ou fondu dans le bronze. Ainsi, de nombreuses plaques commémoratives ont été installées dans les églises ou ailleurs, partout en Essonne, reprenant une iconographie religieuse ou plus prosaïque.

Comment faire pour que cette mémoire ne se perde pas ?

La commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale a été l'occasion de valoriser les fonds d'archives relatives à ce conflit. L'initiative conjointe de l'École nationale des Chartes, des universités de Cergy et de Paris 8 et des Archives départementales des Yvelines, est en cela exemplaire, puisqu'elle a permis la valorisation d'un fonds jusque-là inédit, les testaments de Poilus ; mais aussi parce qu'elle ouvert la possibilité d'une transcription collaborative et citoyenne.

Aux Archives départementales de l'Essonne, le service éducatif a, pour sa part et dans un premier temps, accompagné les enseignants dans leur projet d'étude du conflit, à partir des sources disponibles. Puis dans un second temps, il a élaboré et mis à leur disposition des ressources pédagogiques et des projets interdisciplinaires et artistiques.

Enfin, cette mémoire à transmettre et à conserver peut aussi être une mémoire croisée, illustrée dans ce cas par les Italiens immigrés en Essonne, qui ont pris part au conflit chez l'un ou l'autre des belligérants.

Cécile Hussonnois

Archives-Documentation, Grigny

« Testaments de Poilus »

Un projet de transcription collaborative au service du patrimoine manuscrit

Yves Dugast

Chef des services aux publics

Archives départementales des Yvelines

La Genèse : « 1914-1918 : 262 communes dans la guerre. Une histoire collaborative des Yvelines pendant la Première Guerre mondiale »

Dans un entretien accordé au journal *Libération* en janvier 2013, l'historien Antoine Prost déclarait : « *la mémoire de la guerre de 1914-1918 part d'en bas* ». On peut même ajouter que l'ancrage local de cette mémoire est très fort, comme le manifeste le monument aux morts présent dans chacune des 262 communes yvelinoises, à l'instar de chacune des communes françaises. Antoine Prost remarquait encore que, loin de s'éteindre, la mémoire locale, sociale et familiale du conflit se faisait de plus en plus présente et insistante, et s'accompagnait, pour les individus qui en sont les porteurs, du surgissement de nombreuses questions.

La célébration du centenaire, de 2014 à 2018, a répondu à ce phénomène, en même temps qu'elle l'a amplifié.

Dans ce contexte, les Archives départementales des Yvelines ont souhaité développer une programmation originale et novatrice, labellisée par la mission du Centenaire sous le titre «1914-1918 : 262 communes dans la guerre. Une histoire collaborative des Yvelines pendant la Première Guerre mondiale » pour :

- offrir des outils et des opportunités aux acteurs de tous types (communes, associations, particuliers, institutions, enseignants, particuliers) qui souhaitent, dans le cadre des commémorations du centenaire, faire valoir et faire partager les éléments patrimoniaux, historiques et mémoriels locaux liés à la Grande Guerre ;
- réunir et capitaliser, à l'échelle du département, les éléments d'une histoire locale de la Première Guerre mondiale, pour mieux leur donner sens et mieux les faire partager ;
- dégager la spécificité de l'histoire du territoire yvelinois dans la Grande Guerre, qui réside en majeure partie dans le fait qu'il vit conclure les négociations internationales qui mirent fin au conflit par le traité de Versailles (28 juin 1919) d'une part, et celui de Saint-Germain-en-Laye (10 septembre 1919) d'autre part ;

- valoriser les collections, mais aussi l'expertise et les compétences des Archives départementales.

Le socle du projet consiste en une plateforme collaborative (le wiki 14-18 : <http://wiki1418.yvelines.fr/index.php?title=Accueil>) accessible à tous sur Internet, destinée à collecter sous forme numérique les divers documents et objets d'origine privée relatifs au conflit encore détenus par les Yvelinois, ainsi que les matériaux locaux de l'histoire et du patrimoine de la Grande Guerre élaborés par des historiens et généalogistes amateurs, des scolaires dans le cadre d'ateliers pédagogiques, des étudiants dans le cadre de travaux pratiques, des professionnels du patrimoine (au premier rang desquels les archivistes oeuvrant sur le territoire départemental) en vue de mieux faire partager leurs collections.

La plateforme a été complétée d'un « *serious game* », « Gueule d'ange » (<https://queuledange.yvelines.fr/#landing>) outil didactique visant à aider les contributeurs amateurs à définir les stratégies de recherche à mettre en oeuvre pour retracer le parcours d'un combattant de la Première Guerre mondiale à partir des nombreuses ressources disponibles sur Internet.

Les internautes sont également appelés à annoter les fiches matricules des jeunes gens mobilisés pendant conflit afin de capitaliser les données nécessaires à l'étude qualitative des soldats de cette période : c'est l'opération « *Adoptez un poilu* ».

L'animation du réseau des contributeurs se fait notamment lors de campagnes annuelles de collecte et de contribution (dont la première, en novembre 2013 s'est placée dans un cadre national, sous l'égide de la BNF, du SIAF et d'Europeana) et par le biais de journées de rencontres (« *Faites de l'histoire !* »), réunissant historiens amateurs et professionnels autour des thématiques qu'auront permis de faire émerger la plateforme collaborative.

Les origines et les objectifs du projet

Le 1er août 1914, l'ordre de mobilisation générale est décrété en France. Partant à la guerre sans savoir s'ils en reviendront, de nombreux Parisiens ou provinciaux mobilisés rédigent leurs testaments. Ces testaments de guerre, mis à exécution après leur mort au front ou des suites de leurs blessures ou maladies contractées en service, sont désormais conservés dans les services publics d'archives, Archives nationales – Minutier central pour les notaires de Paris –, Archives départementales pour le reste du territoire national.

En 2013, l'École nationale des chartes et les Archives nationales se sont associées, et, dans la continuité des travaux du Centre Jean-Mabillon sur l'écrit parisien, l'École nationale des chartes a proposé une édition numérique d'un échantillon significatif de testaments de Poilus parisiens, morts pour la France entre 1914 et 1922, réalisée pour la partie historique par Christine Nougaret, professeur à l'École nationale des chartes, et pour la partie technologique par Florence Clavaud, conservateur en chef du patrimoine aux Archives nationales.

Ce travail a constitué la première étape d'un projet plus vaste financé par le Laboratoire d'Excellence (LabEx) PATRIMA, pour lequel les Archives nationales, l'École nationale des chartes, l'université de Cergy-Pontoise, l'université Paris 8 et les Archives départementales des Yvelines se sont associées et soutenu par la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale.

Il convenait en effet d'aller plus loin et d'étendre l'enquête tant à la totalité des études notariales parisiennes qu'à celles d'autres départements français volontaires. Telle est l'ambition de la plateforme de transcription collaborative lancée le 30 janvier 2018 sous le nom de « Testaments-de-Poilus », comportant outre des testaments parisiens, des testaments des Yvelines.

Le but ultime du projet « Testaments de Poilus » est désormais d'aboutir à une édition électronique du plus grand nombre de testaments de Poilus de la Première Guerre mondiale dans le plus grand nombre de départements possible, en procédant de manière systématique au repérage des testaments dans les minutiers, à leur transcription en ligne vérifiée puis validée en vue d'une édition en ligne, accessible à tous et formant un corpus de sources exploitables selon les méthodes de la recherche historique critique contemporaine les plus rigoureuses.

Afin de mener ce projet à bien, l'équipe de recherche a mis sur pied une plateforme au sein de laquelle tout visiteur peut participer et contribuer à la transcription des testaments. La transcription est ouverte à tous, sur simple inscription en ligne depuis la plateforme, assortie de l'acceptation de la charte de collaboration (laquelle permet aux membres de l'équipe pilotage du projet de créditer les contributions).

Qu'est-ce qu'un testament de Poilu ?

Par testament de guerre de Poilu, on entend un testament rédigé par un particulier, précisément entre le 1er août 1914 (quelques testaments sont même datés des derniers jours de juillet) et le 11 novembre 1918, le testateur ayant été mobilisé ou s'étant engagé de manière volontaire. Les testaments n'entrent dans les minutiers des notaires qu'au décès du testateur. À la mort du Poilu, c'est donc un proche, si celui-ci s'est vu confier cet écrit par le défunt (souvent le conjoint), ou encore l'administration militaire qui va effectuer les formalités nécessaires. En effet, le testament olographe doit être validé par le tribunal d'instance (c'est le bâtonnage), lequel le remet au notaire, qui l'enregistre à son répertoire au jour du dépôt. Cette date, qui est celle de la minute notariée, est donc forcément postérieure à la fois à la date de rédaction, et à celle du décès du testateur. Du fait que certains Poilus sont morts, des suites de leurs blessures ou d'affections contractées au front, à une date postérieure à l'armistice, ou encore de la longueur nécessaire à la reconnaissance par le tribunal des disparus, reconnaissance nécessaire à l'ouverture effective de leur succession, les testaments sont donc à rechercher dans les minutiers au-delà de novembre 1918. L'équipe a choisi de poursuivre ses investigations jusqu'au mois de juillet 1922 (illustr. 91).

Des testaments de guerre

Ecrits dans le contexte exceptionnel de la guerre, ces testaments sont le fait d'hommes jeunes, âgés de 17 à 45 ans (avec un cas un peu exceptionnel de mort pour la France âgé de 75 ans), qui jettent sur le papier leurs dernières volontés, à la veille de leur départ pour le front, à la faveur d'une permission, ou plus rarement sur le front même quand la guerre s'éternise. Généralement courts et peu formalisés, écrits parfois avec une orthographe incertaine, ces testaments appartiennent à la catégorie juridique des testaments olographes c'est à dire écrits, datés et signés de la main même du testateur. Gardés sur eux par les Poilus, confiés par eux à un proche ou serrés dans un meuble, ces testaments ont pu être détruits à l'issue de la guerre quand le Poilu a survécu et repris une vie civile. Les testaments qui nous sont parvenus sont donc ceux des Poilus Morts pour la France et qui ont effectivement servi à leur succession. Ainsi s'explique leur présence aujourd'hui dans les archives notariales.

Parfois seuls témoignages écrits conservés de ces Morts pour la France, ces testaments de guerre nous permettent de saisir, dans leur simplicité même, leur brièveté et leur sincérité, l'urgence de la situation, le sentiment bien présent de la mort probable ou imminente et l'état d'esprit d'hommes jeunes confrontés à l'inéluctable. Pour la plupart d'entre eux, il s'agit moins de s'épancher que de parer au plus pressé en intéressant des proches, et en leur transmettant, le cas échéant, un dernier témoignage d'affection.

Comment les testaments de Poilus arrivent-ils dans les services publics d'archives ?

Avant que les testaments de poilus ne puissent être transcrits, il faut les faire entrer dans les services publics d'archives, Archives nationales (Minutier central des notaires de Paris) ou Archives départementales, selon des procédures que les archivistes qualifient d'opérations de collecte ou de versement.

En effet, ces testaments sont déposés au rang des minutes des notaires, lesquels, conformément au Code du patrimoine, produisent des minutes (premier original de l'acte, conservé obligatoirement par le notaire ou son successeur) qui ont valeur d'archives publiques (art. L 211-4), devenant accessibles à tous au bout de 75 ans, ou 100 ans maximum lorsque des mineurs sont intéressés à l'acte (art. L 213-2).

Les testaments de Poilus, comme toutes les minutes notariales produites durant la Grande Guerre, ont désormais largement atteint les délais de libre accessibilité (soixante-quinze ans après la date de la minute). Les minutiers auxquels ils appartiennent sont progressivement collectés par les services d'archives pour la période intéressant l'enquête.

Le travail de repérage

Une fois ces minutiers arrivés aux archives, il convient de les conditionner en cartons de conservation tout en les cotant et en rédigeant leur inventaire. Les inventaires permettent de repérer les répertoires des actes passés par les notaires, c'est à partir de ces répertoires, numérisés aux Archives départementales des Yvelines, que le travail de repérage des testaments masculins a pu être mené. Une fois les minutiers cotés et dotés de ce premier instrument de recherche en ligne, les archivistes de l'équipe ou des bénévoles accueillis sur les sites d'archives peuvent, carton par carton, cote par cote, passer en revue la tranche chronologique, acte par acte, pour y repérer les testaments de guerre de Poilus parmi les études qui ont versé leurs minutes et ont fait l'objet d'un repérage systématique des testaments de Poilus.

Ainsi les minutiers sont-ils dépouillés soigneusement jusqu'au 31 juillet 1922 au moins. Lorsque l'on repère un testament d'homme rédigé dans l'intervalle de ces dates, il convient de s'assurer qu'il s'agit bien d'un Poilu. La couverture de la minute notariée précise souvent les circonstances du décès, comme « mort à l'ennemi » et, à partir de juillet 1915, donne normalement explicitement la mention de « Mort pour la France ». La base de données des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale, au sein du site « Mémoire des hommes » du Ministère des Armées, est utilisée pour vérifier si l'identité du testateur correspond bien à celle d'un mort pour la France. C'est donc un travail de longue haleine, au sein d'un minutier, pour la tranche de minutes considérée, que de repérer les testaments d'hommes, de préciser ceux qui l'ont été par des « Morts pour la France », puis de vérifier que le testament a bien été écrit pendant les années de guerre.

Le rôle des bénévoles

L'un des buts poursuivis tant par les institutions d'archives que par les universitaires associés au projet était d'emporter la participation de bénévoles. Le projet « Testaments de Poilus » fait doublement appel à des bénévoles. D'abord, dès l'identification des testaments, des bénévoles acceptent de se rendre sur site pour repérer, dans les ensembles de minutes parfois considérables, les quelques testaments déposés répondant à la définition retenue. Ensuite, des bénévoles internautes prennent en charge, depuis la plateforme cette fois, des testaments à transcrire et dont il faut enrichir le texte d'informations complémentaires. Ces bénévoles sont des passionnés des archives et de la Grande Guerre, qu'ils soient amateurs ou professionnels, généalogistes, historiens locaux ou simples curieux.

Du repérage des testaments à la mise en ligne des images sur la plateforme de transcription collaborative

Une fois repéré dans un minutier, chaque testament est numérisé par le laboratoire photo des Archives et rendu disponible en ligne. Les minutes de testaments sont provisoirement mises à part, remplacées momentanément par une copie de l'acte dans le carton correspondant (afin de ne pas pénaliser un lecteur qui commanderait ce carton), puisque l'original du testament va être pris en charge, pour être photographié et décortiqué en métadonnées (données qualifiées : nom, prénoms, date du décès, lieu du décès, etc.) qui permettront son intégration à la plateforme.

Après la numérisation, une reconstitution virtuelle d'images est parfois nécessaire (les testaments étant cousus dans la minute avec différentes annexes). Ce n'est que lorsque toutes ces étapes sont franchies que le testament et sa version numérisée sont prêts à être chargés sur la plateforme et proposés – enfin – à la transcription collaborative et à son encodage.

Les bénévoles internautes : transcripateurs et encodeurs

De nouveaux testaments s'ajoutent au fur et à mesure des repérages et des campagnes de numérisation. Rendre ces testaments accessibles au grand public et aux chercheurs, c'est en permettre la lecture au plus grand nombre. Des bénévoles internautes sont invités à déchiffrer les dernières volontés des Poilus et à en proposer une transcription.

Afin que celle-ci soit lisible en ligne et réutilisable par les chercheurs amateurs et professionnels, il est demandé aux internautes, et c'est là toute la nouveauté de la démarche par rapport à d'autres projets participatifs ou collaboratifs qui se multiplient dans le domaine du patrimoine écrit, non seulement de transcrire le texte brut, mais aussi et surtout de baliser cette transcription avec un encodage informatique. Cette manipulation permet, par exemple, de proposer à terme aux utilisateurs de ces sources testamentaires en ligne de disposer de deux présentations du texte, l'une respectant l'orthographe et la mise en page d'origine, l'autre en proposant une version corrigée, adaptée à la lecture sur écran et enrichie d'informations spécifiques (dates, lieux, structure du texte).

Le travail des internautes se fait entièrement depuis la plateforme, après une inscription en ligne permettant de définir un profil et des préférences utilisateur. Une fois l'inscription faite, il est recommandé au transcripateur d'explorer en premier lieu le corpus de testaments réunis. Les critères de recherche permettent de trouver les testaments susceptibles de susciter l'intérêt selon les critères de chacun : localisation géographique, nom de testateur, date de décès, etc.

Les testaments sont souvent composés de plusieurs pages et accompagnés d'enveloppes ou de codicilles. L'édition finale produite à partir des contributions sera fondée sur l'unité documentaire du testament. Pour ce faire, la transcription est réalisée page après page. Des

étiquettes indiquent à l'internaute l'état de la transcription d'une page : en cours, à faire, faite... On peut donc choisir de se limiter à une seule page. Si l'état de la transcription indique "à faire" ou "en cours", l'internaute inscrit sur la plateforme peut commencer ou modifier la transcription. Sur cette page, comme sur de nombreuses pages de la plateforme, on trouve un fil de commentaires auquel l'internaute peut contribuer par des questions ou des réponses aux questions d'autres contributeurs.

Avant de commencer la transcription, l'internaute est invité à suivre le tutoriel en ligne de formation à la transcription et à la TEI (Text Encoding Initiative). Celui-ci est accessible sur la page d'accueil lorsque l'on est connecté à son compte utilisateur. Il donne les clés nécessaires à la compréhension de l'interface de transcription (les différentes fonctions, les zones de l'écran), et explicite les règles de transcription. Enfin, si l'internaute n'a jamais pratiqué ou entendu parler de la TEI, le tutoriel lui propose des exercices concrets pour lui faire découvrir, en plusieurs étapes successives, comment il peut encoder sa transcription.

Enfin, le projet cherche également à documenter les informations sur les testateurs, leurs lieux de décès et les unités militaires. On trouvera donc dans ces différentes sections des notices descriptives sur chacune de ces entités.

Une deuxième campagne de repérage dans les dernières études notariales ayant récemment versé leurs minutes aux Archives départementales des Yvelines vient de s'achever. Les testaments sont en cours de numérisation et pourront très prochainement intégrer la plateforme de transcription.

Les travaux à venir...

Collecter et rassembler ces informations fait vivre la mémoire des soldats morts pour la France dans le cadre des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale et au-delà.

D'autres archives départementales, à commencer par le Val-d'Oise, rejoignent le projet. L'équipe a également été sollicitée par d'autres partenaires potentiels et ira sans doute en s'élargissant.

Cette expérience innovante de médiation numérique et de co-construction des savoirs doit se doter en 2019 d'une seconde plateforme qui restituera les résultats des travaux de transcription collaborative au sein d'une édition numérique. On espère y disposer, d'ici début 2020, de plusieurs centaines de testaments.

Annexe 1 : Les membres de l'équipe projet

Emmanuelle de Champs (professeur d'histoire et de civilisation britannique, université de Cergy-Pontoise, coordinatrice du projet), Pauline Charbonnier (Mission référentiels, Archives nationales), Florence Clavaud (conservateur en chef, responsable de la Mission référentiels, Archives nationales), Romain Dugast (chef des services aux publics, Archives départementales des Yvelines), Marie-Françoise Limon-Bonnet (conservateur général du patrimoine, responsable du Minutier central des notaires de Paris), Mélisa Locatelli (Minutier central des notaires de Paris, Archives nationales), Christine Nougaret (professeur à l'École nationale des chartes, PSL Research University, Centre Jean-Mabillon), Karl Pineau (ingénieur d'études, ENS Lyon, développeur de la plateforme), Lucie Veillon (étudiante à l'École nationale des chartes)

Annexe 2 : Les testaments des Archives départementales des Yvelines actuellement numérisés et disponibles sur la plateforme de transcription

Archives départementales des Yvelines

70 testaments en images et transcrits (au 31 août 2018)

étude de Bonnières (3^E3), 7 testaments pour 4 ml ou 40 cartons dépouillés

étude de Chatou (3^E6), 14 testaments pour 6,80 ml ou 68 cartons dépouillés

étude de Crespières (3^E9), 1 testament pour 2,60 ml ou 26 cartons dépouillés

étude de Jouy-en-Josas (3^E15), 2 testaments pour 5,30 ml ou 53 cartons dépouillés

étude de Gargenville (3^E18), 1 testament pour 1,80 ml ou 18 cartons dépouillés

étude de Meulan (Pousset) (3^E27), 3 testaments pour 2,90 ml ou 29 cartons dépouillés

étude de Neauphle-le-Château (3^E30), 3 testaments pour 0,90 ml ou 9 cartons dépouillés

étude de Saint-Germain-en-Laye (Plantelin) (3^E38), 5 testaments pour 4,80 ml ou 48 cartons dépouillés

étude de Versailles (Gayot) (3^E44), 29 testaments pour 8,90 ml ou 89 cartons dépouillés

étude de Versailles (Savouré) (3^E46), 5 testaments pour 2,60 ml ou 26 cartons dépouillés

Les plaques commémoratives de la Grande Guerre

dans les églises essonniennes

Frédéric Gatineau

Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix

Un sujet peu étudié

Les études locales, concernant les monuments aux morts civils, sont assez nombreuses³⁴³. Néanmoins, aucune étude n'a été faite à l'échelle d'un département³⁴⁴ pour ce qui est des plaques commémoratives dans les églises.

Notre étude porte sur un corpus de 125 plaques ou monuments encore présents dans les églises essonniennes³⁴⁵. Le relevé systématique des inscriptions nous livre un certain nombre d'éléments, parfois complétés par des sources d'archives assez diverses : registres paroissiaux, articles de la presse locale et paroissiale, dossiers des paroisses aux archives diocésaines d'Evry, *Semaine religieuse* du diocèse de Versailles, délibérations des conseils municipaux...³⁴⁶ Cependant les sources sont encore très lacunaires sur la question et, de fait, de nombreuses plaques restent non documentées. Le statut de ces petits monuments est assez particulier. Mis à part quelques exceptions³⁴⁷, ils sont installés sur des édifices communaux mais à l'initiative des paroisses. Nous nous trouvons donc face à un patrimoine à la fois très présent et très mal connu. En théorie les édifices classés monuments

³⁴³ Citons en particulier le Mémoire de Mathieu BEAUHAIRE, *L'histoire, la mémoire et la pierre, les monuments aux morts de la première guerre mondiale dans le département de l'Essonne*, Université d'Évry Val d'Essonne, 2007.

³⁴⁴ Toutes les paroisses de l'actuelle Essonne relevaient à l'époque du diocèse de Versailles. Seule Dommerville était alors une commune du département de l'Eure-et-Loir et de fait une paroisse du diocèse de Chartres. Elle fut rattachée à Angerville (et par là même à l'Essonne) en 1974.

³⁴⁵ Mise à part la plaque de la chapelle de l'institution St Nicolas d'Igny, tous les autres monuments étudiés concernent les églises paroissiales.

³⁴⁶ Les fabriques paroissiales ayant été supprimées par la loi de séparation des Églises et de l'État en décembre 1905, les registres de délibérations des conseils de fabrique n'existent plus pour cette période des années 1920.

³⁴⁷ Il s'agit des quelques églises paroissiales essonniennes construites entre 1905 et 1939 qui sont propriétés du diocèse (Saint-Pierre de Vigneux, Notre-Dame d'Athis, Moulin-Galant, Souzy la Briche, Notre-Dame de Lozère à Palaiseau, Saint-Jean-Marie Vianney à Sainte-Geneviève-des-Bois, Sainte Thérèse de Savigny, et Notre-Dame de France à Juvisy).

historiques devraient bénéficier d'un meilleur suivi pour les travaux et aménagements. Mais ces archives sont assez rares. On trouve la trace d'une correspondance sur la question concernant l'église Saint-Spire de Corbeil. Les services du ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts transmettent les observations suivantes : « *la plaque gagnerait à être simplifiée en supprimant toute la mouluration des jambages et des arcs plein cintre et trilobé dans la partie haute. Cela éviterait les refouillements à faire dans le mur pour placer ces détails d'architecture* »³⁴⁸. Une correspondance de 1930 concerne l'autorisation donnée pour la pose de deux croix commémoratives des morts de la guerre dans l'église de la Ferté-Alais. Une seule croix de pierre décorée, mais sans nom, sera finalement fixée dans le chœur³⁴⁹.

Une plaque ou pas de plaque ?

Sur les 185 églises paroissiales existantes en 1918, quatre édifices ont disparu depuis (Arrancourt, Massy et Notre-Dame de Lourdes d'Athis Mons³⁵⁰) et 58 églises ne comportent pas de plaques³⁵¹.

Certaines absences sont facilement explicables. Par exemple, Bois-Herpin ne reconnaît qu'un seul mort pour la France, par conséquent pas de quoi construire un monument. Au contraire, le village voisin de Roinvilliers, très éprouvé et d'une population équivalente, construira, quant à lui, plaque et monument pour honorer ses 11 morts. Soit 11 % de la population totale de la commune à l'époque ! Autre cas d'absence explicable, la paroisse Saint-Basile d'Étampes avait été rattachée à la paroisse Notre-Dame dès 1906. Le monument sera donc construit dans l'église mère de Notre-Dame du Fort.

En revanche, il est bien difficile d'expliquer pourquoi ni la paroisse d'Arpajon dont le vicaire René Daguenet est mort pour la France en octobre 1918, ni celle de Boissy-sous-Saint-Yon dont le curé Lucien Gouverneur est également mort pour la France en mars 1918, n'ont jamais pris la peine d'apposer de plaques dans leurs églises.

³⁴⁸ Arch. dép. Essonne, JAL 20, *L'Abeille de Seine-et-Oise*, dimanche 22 février 1920.

³⁴⁹ MP C20 81/92

³⁵⁰ Paroisse érigée en 1913 par démembrement du territoire de celle de Saint-Denis d'Athis-Mons

³⁵¹ On ne trouve pas de plaques dans les églises suivantes : Abbéville-la-Rivière, Arpajon, Bois-Herpin, Boissy-sous-Saint-Yon, Bondoufle, Boullay-les-Troux, Bouray-sur-Juine, Boutigny-sur-Essonnes, Breuillet, Breux-Jouy, Bures-sur-Yvette, Champmotteux, Chauffour-lès-Étréchy, Chevannes, Le Coudray-Montceaux, Courcouronnes, D'Huisson-Longueville, Dannemois, Echarcon, Egly, Étampes (église St Basile), Fleury-Merogis, Fontenay-lès-Briis, Gif-sur-Yvette, Gometz-la-Ville, Gometz-le-Châtel, Grigny, Guigneville-sur-Essonnes, Itteville, Janvry, Lisses, Marolles-en-Hurepoix, Marcoussis, Mauchamps, Mespuits, Moigny-sur-École, Morsang-sur-Seine, Oncy-sur-École, Ormoy, Pecqueuse, Prunay-sur-Essonnes, Quincy-sous-Sénart, Richarville, Saclay, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Saint-Germain-lès-Arpajon, Saint-Jean-de-Beauregard, Saint-Sulpice-de-Favières, Souzy-la-Briche, Saintry-sur-Seine, Le Val-Saint-Germain, Villabé, Villejust, Villemoisson-sur-Orge, Villeneuve-sur-Auvers, Villiers le Bâcle, Wissous.

La plaque installée en 1920 dans l'église Saint-Gilles a été victime du bombardement de juin 1944. Il est très probable qu'il existait un monument à la guerre de 1914 dans l'ancienne église d'Athis Val (Notre-Dame de Lourdes) ainsi que dans celle de Massy mais ces deux églises ont été anéanties par les bombardements de 1944.

Il est possible qu'un certain nombre de ces plaques ait disparu au cours des années 1970 et 1980. Vestige d'un patriotisme mal compris, on a pu considérer qu'elles s'intégraient mal dans les restaurations parfois radicales pratiquées sur certains édifices durant cette période. On en a la preuve formelle pour l'église de Fleury-Merogis puisqu'un cliché montre une plaque qui existait avant les travaux de 1981 et qui n'existe plus aujourd'hui³⁵² (illustr. 92). Autre exemple, la grande plaque en bois pyrogravé réalisée en 1919 par Mlle Auclère pour l'église de Saclas n'est plus en place aujourd'hui. Elle existe toujours, mais elle est maintenant conservée dans une collection privée.

À signaler aussi, la plaque de l'église de Champcueil, toujours présente dans l'église, mais qui a dû être descellée à l'occasion des récents de travaux de restauration et qui n'est toujours pas remise en place. Le descellement est souvent la première étape avant la relégation et la disparition.

Certaines plaques concernent plusieurs communes à la fois. C'est le cas de pour celle de Saint-Cyr-la-Rivière et Fontaine-la-Rivière, celle de Saint-Germain-lès-Corbeil comporte aussi les morts de Saint-Pierre-du-Perray et de Tigery, Bruyères-le-Châtel ceux d'Ollainville, Brétigny-sur-Orge ceux de Plessis-Pâté. Le monument de la Ville-du-Bois, composé de 3 plaques en marbre blanc insérées dans une boiserie est dédiée aux morts de la commune mais aussi à ceux des hameaux de la Grange aux Cercles et de Villebouzin³⁵³ rattachés sur le plan paroissial à la Ville-du-Bois mais par sur le plan communal.

Des monuments parfois mutilés

Certains monuments d'église ont subi quelques altérations. Le curieux monument dans l'église des Molières n'est évidemment pas dans son état originel puisque qu'il se présente sous forme de plaques de marbre blanc placées en forme de croix amputée.

La plaque conservée dans l'église d'Étrechy n'est que l'épave du joli monument néogothique originel qui intégrait une imposante statue de Jeanne d'Arc.

À la basilique de Longpont, les deux plaques de marbre blanc encadraient jadis une immense croix. Celle-ci n'a pas été conservée lors du déplacement du monument rendu nécessaire par la construction de la nouvelle sacristie en 2000.

³⁵² Cliché aimablement communiqué par M. René Davoine.

³⁵³ Hameau de la commune de Longpont.

Matières et formes

Depuis le grand cénotaphe (comme celui de Notre-Dame d'Étampes) jusqu'au petit tableau sous verre (comme celui de Boussy-Saint-Antoine), les monuments commémoratifs de la Grande Guerre présentent une grande variété dans les églises essonniennes

Le modèle le plus présent est celui de la plaque de marbre blanc (60 % des monuments essonniens). On ne trouve le marbre noir que dans 7 édifices : Epinay-sur-Orge, Morsang-sur-Orge, Yerres, Morangis, Igny (église paroissiale et chapelle Saint-Nicolas).

Les plaques de marbre gris sont à Monnerville, Juvisy, Guillerval et Cheptainville. L'unique plaque de marbre rouge est dans l'église de Méréville.

Des plaques de pierre, d'ailleurs très semblables, décorent les églises d'Auvernaux et d'Avrainville.

On trouve aussi de gracieux monuments de plâtre dans les églises de Villeconin, Saint Germain-lès-Corbeil, Pussay, Plessis-Pâté et Chalou-Moulineux.

La plupart des églises ne comportent qu'une seule plaque. Toutefois, dans certaines paroisses plus importantes, le nombre de morts exigeait leur répartition sur plusieurs. On trouve ainsi deux plaques à Brunoy, Pussay, Montgeron, Longpont, Draveil, Igny ainsi que dans l'église Saint-Paul de Moulin-Galant³⁵⁴. Trois plaques ont été nécessaires pour inscrire les morts à Mennecey, Longjumeau, Ballancourt ainsi qu'à Saint-Étienne d'Essonnes.

Certaines petites paroisses n'ont pu installer dans leurs églises que des souvenirs modestes à savoir un simple tableau imprimé et complété de façon manuscrite. On en trouve quatre modèles différents dans les églises de Courdimanche-sur-Essonnes, Boussy-Saint-Antoine, Janville-sur-Juine et Ormoy-la-Rivière.

Boutervilliers conserve une petite plaque en métal émaillé pour inscrire ses 3 morts (illustr.93). Sermaise a opté pour une stèle en bois peint.

La plaque composée pour l'église de Saclas était un travail tout à fait artisanal. Il se présente sous la forme d'un tableau en bois pyrogravé, encadré d'étain repoussé et clouté, orné de pierres et d'émaux.

Certaines paroisses ont dû tenir compte des contraintes du mobilier de leurs églises. Ainsi à Athis-Mons, Bruyères-le-Châtel, Longjumeau et Brunoy les plaques de la Guerre de 1914-1918 ont été élégamment insérées dans les boiseries du XVIII^e siècle (illustr. 94). À Ris-Orangis la plaque a été adroitement enchâssée autour du bénitier

³⁵⁴ Paroisse érigée en 1912 par démembrement du territoire de celle de St Etienne d'Essonnes. (aujourd'hui commune de Corbeil-Essonnes).

Les paroisses de Sermaise, Roinville, Chalou-Moulineux et Moulin-Galant ont fait le choix compassionnel de placer le nom de leurs morts à proximité de la Pietà.

Les paroisses d'Angerville, Étréchy, Corbreuse, Bièvres et Ballancourt ont, plus patriotiquement, placé une statue de Jeanne d'Arc³⁵⁵ à proximité de leur monument.

L'étude attentive des 125 plaques commémoratives des églises essonniennes révèle une parenté parmi certains monuments. La plaque de Brouy est très semblable à celle de la mairie de Brouy et à celles des églises de Roinvilliers et de Blandy.

Les grandes similarités que l'on observe entre les plaques des églises de Sainte-Geneviève-des-Bois et de Saint Michel-sur-Orge s'expliquent assez bien puisque l'on sait qu'elles ont été posées à la même date par le même curé. Il en est de même pour les plaques de Guillerval et de Monnerville paroisses desservies par le même pasteur. Les tableaux commémoratifs des églises de Puiset-le-Marais, la Forêt-Sainte-Croix, Orveau et de Valpuseaux sont identiques. Ils représentent tous une crucifixion avec un soldat mourant. Ces quatre églises étaient alors desservies par le curé de Bouville.

En revanche, il est plus difficile d'expliquer d'autres « paires » dans des églises très distantes l'une de l'autre, sinon par l'existence de « modèles » proposés par les marbriers et qui circulaient à travers cette portion de Seine-et-Oise. Ainsi les plaques de Champlan et Dommerville, hormis les inscriptions bien sûr, sont tout à fait semblables. De même les grandes plaques richement décorées que l'on trouve dans les églises de Saint-Chéron et de Limours (qui comportent, entre autres, le nom des batailles de la Grande Guerre) sont, elles aussi, très semblables. Les monuments des églises de Chalou-Moulineux et de Boigneville sont aussi des copies conformes.

Les décors des plaques : entre stéréotypes et originalité

On retrouve sur nombre de plaques des églises essonniennes bien des éléments de décors communs aux monuments civils.

Les médailles de la Croix de Guerre sont présentes sur 32 % des plaques. La palme (symbole de Victoire) sur 13 %. Le drapeau sur 29 %. La tresse ou couronne de lauriers sur 15 %.

D'autres symboles traditionnels sont plus rares. Le rameau d'olivier n'est présent que sur 6 plaques seulement, parmi lesquelles celles de Mérobert, Marolles en Beauce et Briis-sous-

³⁵⁵ Les statues de Jeanne d'Arc apparaissent dans les églises françaises à partir de la béatification de 1909 mais surtout à la suite de la canonisation de 1920 et à sa reconnaissance comme patronne secondaire de la France en 1922.

Forges, les feuilles de chêne sur 6 autres plaques, dont deux beaux exemples à la Ville-du-Bois et Soisy-sur-Seine. On trouve le double emblème tricolore « armée de terre et marine » sur 6 plaques également dont celles de Nozay, Champlan et Ballainvilliers. Le casque, décor très présent sur les monuments civils, ne se trouve que sur les plaques des églises de Fleury-Merogis, Crosne, Brétigny et sur l'ancien décor d'Étréchy, aujourd'hui disparu.

Les plaques de Vigneux comme celle de Corbeil sont décorées des blasons et des devises des deux villes respectives. « *E flumine surgens* » pour Vigneux ; « *Cor Bello paceque Fidem*³⁵⁶ », une devise particulièrement adapté pour ces temps troublés (illustr. 95).

Paradoxalement les décors explicitement chrétiens ne sont pas si présents. On trouve des croix sur seulement 34 % des monuments d'églises. Des anges sont présents sur 5 plaques (parmi lesquels Chalou-Moulineux, Linas et Boigneville) et deux calices à Saint-Etienne d'Essonnes et Morigny.

À noter toutefois que certaines de ces plaques sont d'une très grande sobriété puisqu'elles ne comportent absolument aucun décor comme à Bouville, Vert-le-Petit, Lardy, Fontenay-le Vicomte ou Épinay-sur-Orge.

À l'inverse certaines plaques cumulent les décors et les symboles civils et religieux. C'est le cas de la plaque de Crosne où l'on trouve à la fois un crucifix, une couronne de laurier, deux médailles de la Croix de Guerre, des palmes et un casque doré

Les noms des morts

Les plaques commémoratives des églises ont été érigées sous la responsabilité et souvent à l'initiative des paroisses. Elles n'avaient donc pas à obéir aux exigences légales imposées pour les monuments civils. Ceci peut expliquer les différences, parfois notables, observées entre la liste des noms inscrits sur les monuments aux morts civils et ceux inscrits sur les plaques des églises.

Beaucoup de ces monuments d'églises ont été placés avant que les listes officielles des morts pour la France ne soient complètement établies ce qui explique sans doute que 46% des plaques des églises essonniennes ont moins de morts inscrits que sur le monument civil.

À l'inverse certains paroissiens ont pu réclamer que tel ou tel membre de leur familles, morts pour la France, quoique non résident dans la commune, fussent inscrits dans l'église de leur choix. C'est pourquoi 33 % des plaques d'églises présentent plus de morts que sur le monument civil.

Enfin 21 % des plaques d'églises ont rigoureusement autant de morts que sur le monument civil.

³⁵⁶ Cœur fidèle dans la paix

Les noms des soldats morts sont classés, soit par ordre alphabétique dans 34 % des cas, soit par ordre chronologique des décès dans 28 % des cas. Enfin ils sont classés sans ordre apparent pour 38 % des plaques. À Saint-Chéron et Limours, les morts sont classés par grade. On trouve, par ailleurs, la mention des grades des soldats sur les plaques de Sermaise, Palaiseau, Forges-les-Bains et Fontenay-le-Vicomte. Le respect de la hiérarchie militaire se retrouve aussi à Soisy-sur-Seine. Les noms des morts y sont classés par ordre alphabétique sauf les deux officiers placés en tête de la liste. À la Norville, le nom capitaine Maurice de Castries est également placé en tête.

À Savigny, la plaque mêle deux systèmes de classement. La liste supérieure comprend 60 noms rangés par ordre chronologique des décès. La seconde liste, rajoutée, comprend 24 noms rangés par ordre alphabétique.

Les ecclésiastiques morts pour la France ne sont pas particulièrement présents sur les plaques d'églises. L'abbé Jean Rigault vicaire mort le 29 septembre 1918, est mentionné sur celle de Palaiseau. Edouard Courtellemont, prêtre originaire de la paroisse, mort des suites de la Guerre, est inscrit sur celle de Maisse. De même l'abbé Fernand Ferret, originaire de Longont, figure sur le monument de la basilique.

Quelques femmes figurent sur ces monuments d'église : Madame Robin à Saint-Michel-sur-Orge, Mlle Crussel, infirmière major à Épinay-sur-Orge et Mme Van Loo, autre infirmière major, à Boissy-la-Rivière.

Les noms des morts de la Guerre de 1939-1945 ont été ajoutés sur certaines plaques comme à : Chalo-Saint-Mars, Videlles, Vert-le-Petit, Valpuiseaux, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Vrain, Mérobert, les Granges-le-Roi et Bièvres. À Bouville, Saulx-les-Charteux et Champlan les noms des morts de la Guerre 1939- 1945 ont été ajoutés sur une plaque juste au-dessous.

À Ballainvilliers, figurent aussi, sur la plaque, un mort de 1870 et un mort de 1888.

Les inscriptions

Les inscriptions des plaques d'églises présentent aussi une assez grande variété.

Dans seulement 35 % des plaques on trouve explicitement le mot « paroisse ». Dans la majorité des cas, cette mention, pourtant importante, n'y figure pas. Dans l'église de Saint-Yon on trouve même l'inscription « *La commune de Saint-Yon pour ses enfants morts au champ d'honneur* ». 10 plaques portent la mention traditionnelle « *à nos morts glorieux* »

Sur 6 plaques, on trouve : « *Dieu Patrie* ». À Blandy est inscrite une citation du Credo « *Je crois à la résurrection de la chair et la vie éternelle* ». Les paroisses d'Athis et de Saint-Cyr-la-Rivière ont fait le choix d'apposer les célèbres vers de Victor Hugo régulièrement utilisés sur les monuments civils : « *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie* ».

42 % des plaques essonniennes portent un appel à la prière. Les formules sont souvent assez convenues : « *Seigneur donnez-leur le repos éternel* » comme à Soisy-sur-Seine ou « *Requiescant in Pace* » comme à Brières-les-Scellés, Saint-Vrain, Monnerville ou Mondeville (illustr. 96).

Les rédactions font parfois preuve d'originalité : « *Arrêtez-vous et priez pour ces enfants de Corbeil* » ; à Vigneux et à Yerres : « *Mon Dieu donnez-leur la Paix que le monde ne peut pas nous donner* » ; à Mérobert : « *Prions pour ces Héros, dont le pieux effort, En nous gagnant la Paix, fut cause de leur mort* » ; à Maisse : « *Priez Dieu avec Sainte Julienne* ».

Autre originalité des inscriptions sur ces plaques d'églises la citation explicite de l'Écriture Sainte : à Étréchy, une citation du livre des Maccabées : « *Ils nous ont laissé dans le souvenir de leur morts un grand exemple de courage* » ; à Yerres, une autre citation du même livre « *Mementote patrum, Souvenez-vous de vos pères* » ; à Limours, une citation du psaume 125 « *Qui seminant in lacrymis In exultatione metent* ». La citation de l'évangile de Saint Jean « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis* » est plébiscité par les paroisses de Sainte-Geneviève-des-Bois, Fleury-Mérogis et Authon-la-Plaine.

Quelques plaques présentent des inscriptions originales : « *À nos morts immortels* » (Verrières-le-Buisson), « *Ils offrirent leur vie pour la France et Dieu accepta ce sacrifice* » (Vauhallan).

On trouve aussi des textes terriblement patriotiques : « *Honneur à ceux qui sont tombés pour venger le droit, sauver nos libertés et défendre la Patrie* » (Champlan).

Certaines plaques portent la signature du marbrier qui l'a réalisé : Pinturier d'Étampes signe les plaques de Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Martin d'Étampes, Brières-les Scellés ; Auguste Besnault d'Étampes celles de Brouy, Roinvilliers, Méréville et Buno ; J. Lobrot, celle de Sermaise ; Delaury celles de Juvisy et de Morsang-sur-Orge ; Desvergnès signe le monument de Chalou.

Certains monuments ont été complétés, par la suite, par un certain nombre d'ex-voto qui se rapportent à la Grande Guerre. On n'en trouve pas moins de 15 à la basilique de Longpont, 12 à Yerres, 2 à Roinville et 2 à Sermaise dont l'émouvant petit mémorial de Georges Hardy.

Quelques monuments originaux

Le monument le plus imposant du département se trouve dans l'église Notre-Dame Étampes. Il s'agit d'un grand cénotaphe de pierre blanche entouré de 93 plaques de marbre blanc. Le monument est placé à côté de l'autel de la Vierge et il est inclus dans la 7^e station du chemin de croix « *Jésus tombe pour la 2^e fois* ». Chaque plaque comporte les noms, prénoms, grades, régiment et lieu de décès des paroissiens cités. Les étapes de

l'élaboration de ce grand monument inauguré en février 1921 sont connues par plusieurs articles dans la presse locale³⁵⁷.

L'église Saint-Germain de Dourdan conserve un élégant cénotaphe tripartite plus modeste.

Le plus artistique des monuments d'église est certainement le grand tableau de Lalauze dans l'église de Milly-la-Forêt. La scène représente un poilu qui meurt entre deux camarades. Dans le ciel on reconnaît le clocher de Milly-la-Forêt.

L'église de Linas abrite un très beau monument en pierre et plâtre blanc avec un grand groupe sculpté qui représente un ange couronnant un poilu.

La plaque de Chilly-Mazarin, de forme ronde, est une véritable œuvre d'art signé du célèbre médailliste Albert Herbemont (illustr. 97).

L'imposant monument de l'église de Morigny cumule les symboles de la Grande Guerre.

On y trouve une croix, deux anges, un calice et une palme. En bas un cimetière militaire, une épée, un casque, une bible, un brassard d'infirmier et des roses. Au-dessus sont inscrits les noms des nations alliées et une inscription ultra patriotique « *Par leur sacrifice et nos prières les martyrs de la Patrie auront au Ciel des places de choix côté des martyrs de la foi, Honneur à ceux qui sont tombés pour venger le droit de sauver la Patrie et la liberté des peuples* ».

Une partie du bas-côté sud de l'église de Montlhéry possède un grand monument en bois peint sur lequel sont fixés des plaques de marbres.

Villeconin possède une petite plaque modeste mais richement décorée de plusieurs bas-reliefs : sur le haut on distingue une Pietà, un soldat, la Crucifixion et un coq gaulois, sur les côtés, un poilu et un Gaulois, en bas un aumônier montre un crucifix à un soldat mourant.

³⁵⁷ Arch. dép. Essonne, *L'Abeille d'Étampes*, 8 janvier 1921 et 29 janvier 1921.

À ces noms héroïques, M. le chanoine Deboissy a fait une place d'honneur dans son église ; à gauche, tout de suite en entrant, à côté de l'autel à la Vierge que lui offrirent ses paroissiens, et entourant le tableau VII du Chemin de la Croix, il a fait sceller contre le mur les quatre-vingt-treize plaques, portant les noms, date et lieu de la mort, gravés en lettres d'or ; une bordure de marbre sert d'encadrement à ce tableau qui restera durant des siècles, pour les générations futures d'Étampois, comme une page d'héroïsme de la Grande Guerre mondiale, page d'héroïsme écrite par leurs ancêtres.

Puis, réalisant un désir secrètement caressé depuis longtemps, il a fait dresser un monument funéraire au-dessous de ces plaques ; dans un bloc de pierre pesant bien 2.000 kilos, notre concitoyen M. Besnault tailla, avec le goût et la sûreté d'artiste sculpteur qu'on lui sait, un tombeau dont la paroi supérieure s'orne des mots : « Priez pour eux » et la paroi de face d'une grande croix, formant trophée avec des drapeaux, des fusils, des casques. De chaque côté, deux petits socles sont destinés à recevoir les fleurs que des mains pieuses ne manqueront jamais d'apporter. Une petite grille de fer protège le tout.

L'Abeille d'Étampes, n° 6/110, samedi 5 février 1921, p. 1.

L'origine des plaques

L'origine de ces plaques n'est pas toujours très facile à identifier.

On sait que la plaque de La Ville-du-Bois a été érigée par souscription paroissiale. Elle a été inaugurée le 2 novembre 1919 par le curé Louis Bouchet, lui-même ancien combattant.

Les frais de la plaque de Vigneux-sur-Seine ont été couverts par une souscription publique.

Celle de Cerny a été payée par les démobilisés de la commune.

Certaines plaques sont issues de dons privés. Celle d'Yerres est un don du baron de Gourgaud. Les marbres de Saint-Maurice-Montcouronne et de Saint-Chéron ont été offerts par Henry de Saulty, châtelain de Bâville. La plaque de Lardy a été offerte par le curé Cayon. Ollivier, le curé de Janville, a fait réaliser le tableau commémoratif pour son église.

Avant ou après les monuments civils

Un grand nombre de ces plaques d'églises ont été mises en place avant l'inauguration des monuments civils. C'est le cas de toutes les plaques inaugurées en 1919 comme celles de Méréville, Vert-le-Grand³⁵⁸, Essonnes, Boissy-le-Sec, ou Saclas³⁵⁹. De même pour celles posées en 1920 : Blandy³⁶⁰, Ballainvilliers³⁶¹, Brouy, Dourdan³⁶², Evry-Petit-Bourg³⁶³, Marolles-en-Beauce, Orsay³⁶⁴, Nozay³⁶⁵, Roinvilliers³⁶⁶ et Palaiseau³⁶⁷. Celle de Saint Gilles

³⁵⁸ Arch. diocésaines, K 20 91.

³⁵⁹ *L'Abeille d'Étampes*, 2 août 1919 et 23 août 1919.

³⁶⁰ *L'Abeille d'Étampes*, mai 1920.

³⁶¹ La plaque a été inaugurée le 22 janvier 1920, après la Messe de Saint Vincent. Une partie du nouveau Conseil Municipal était présente, in *Bulletin Paroissial, Le Clocher*, la Ville-du-Bois et Ballainvilliers.

³⁶² *Inauguration du Monument édifié dans l'église paroissiale en souvenir des soldats de Dourdan morts pour la France, dimanche 11 juillet 1920, sous la présidence de Mgr Gibier, évêque de Versailles.* (Arch. dép. Yvelines – PER 1125 – *Le National de Seine-et-Oise*, 10 juillet 1920 et PER 1125 – *Le National de Seine-et-Oise*, 17 juillet 1920)

³⁶³ Arch. dép. Yvelines, *Le Semeur de Versailles et de Seine-et-Oise*, 11 novembre 1920.

³⁶⁴ *Ibid.*, 15 juillet, 1920 : la plaque commémorative a été offerte par une souscription paroissiale

³⁶⁵ À Nozay, le 8 février 1920, Service funèbre, avec le Concours du Patronage de La Ville-du-Bois et inauguration de la Plaque de marbre de l'Église. M. le Maire et le Conseil municipal tout entier étaient aux premiers rangs d'une très nombreuse assistance. Le Monument du cimetière, bientôt terminé, sera inauguré dans quelques semaines, ainsi que la Plaque de la Mairie. (*Bulletin paroissial de la Ville-du-Bois et Ballainvilliers, Le Clocher*, mars 1920)

³⁶⁶ M. le Curé de Roinvilliers, « après avoir rendu hommage aux sauveurs de la Patrie, invite ses auditeurs à préparer à la France de demain, une génération capable d'imposer à tous le respect de notre pays. Il les conjure, à cet effet, de bien élever leurs enfants, de les habituer au respect de l'autorité paternelle et maternelle et de mettre dans leurs cœurs les habitudes qui, peu à peu, forment les âmes à la pratique du devoir" (*L'Abeille d'Étampes*, mai 1920).

d'Étampes mise en place le 18 avril 1920³⁶⁸ est elle aussi bien antérieure au grand monument de la ville inauguré en 1924. Selon certaines sources le monument de Montlhéry aurait été inauguré en même temps que les deux monuments civils le 23 octobre 1921³⁶⁹. Cependant un article de la *Gazette de Seine-et-Oise*, du 4 mars 1920 fait état d'un vol perpétré dans l'église *sur le monument érigé à la mémoire des soldats morts pour la Patrie*³⁷⁰. Il semble, par conséquent, que le monument de l'église ait lui aussi été placé antérieurement.

Installée en 1921, la plaque de Limours précèdera de 2 ans le monument civil³⁷¹.

Le tableau commémoratif de Milly-la-Forêt a été inauguré en décembre 1921, soit la même année que le monument civil³⁷².

³⁶⁷ Les circonstances de la pose de la plaque de Saint-Martin de Palaiseau nous sont connues par deux articles. « *L'église était brillamment illuminée et la nef et le chœur étaient drapés de tentures noires sur lesquelles se détachaient les drapeaux. Un grand catafalque recouvert d'un immense drapeau tricolore, devant lequel était dressée la plaque de marbre commémorative était placé dans le chœur au bout de l'allée centrale.*

Les officiels se sont installés à gauche. La foule immense et recueillie est entrée à son tour, mais beaucoup n'y ont pu parvenir car il y avait près de 1200 personnes.

Les gymnastes de La Palaisienne en tenue sont alors entrés lentement pendant que l'orgue jouait la marche funèbre. Ce fut un moment d'intense émotion. La chorale des jeunes filles a chanté les vêpres des morts puis une voix d'homme a entonné « le Noël des braves ».

L'abbé Gean est alors monte en chaire pour prononcer une longue et profonde allocution ... » (Semaine religieuse du diocèse de Versailles, décembre 1920)

« *Une foule évaluée à près de 1.000 personnes est venue dimanche à l'église pour honorer les morts du pays dont on célébrait le souvenir par l'érection d'un splendide marbre commémoratif. Cette cérémonie soigneusement préparée par les soins des conseillers de la paroisse, des membres du comité d'organisation et des membres du bureau de l'Association paroissiale a été un magnifique hommage du pays tout entier à nos héros, morts pendant la guerre. Affiches, invitations personnelles aux personnages officiels, glas funèbres avaient annoncé la date et l'heure de cette émouvante manifestation d'union sacrée. »*

³⁶⁸ *Après la messe, les délégations se groupaient autour de la plaque commémorative qui était bénie par l'abbé Leproust, tandis que retentissaient la musique de l'orgue et les chants religieux exécutés de façon magistrale par M. Longuet et la maîtrise de la paroisse ; puis les assistants venaient saluer les noms et la mémoire des 67 héros qui ont fait pour le salut de la France et de la civilisation le suprême sacrifice (L'Abeille d'Étampes, samedi 24 avril 1920, p. 1).*

³⁶⁹ Matthieu BEAUHAIRE, op. cit.

³⁷⁰ Arch. dép. Essonne, *La Gazette de Seine-et-Oise*, 4 mars 1920.

³⁷¹ Ce monument est dû au ciseau d'un sculpteur de Limours, M. Morisseau, et, détail touchant, le motif qui est au-dessus de la plaque est l'œuvre de son fils, tombé la dernière année de la guerre... (Semaine Religieuse du diocèse de Versailles).

Très admirée, la plaque de marbre blanc qui porte les noms de 51 soldats morts pour la France est l'œuvre de M. Morisseau, sculpteur à Limours. La statue de pleureuse qui domine la plaque est une des dernières œuvres de son fils tué à l'ennemi. La plaque était ornée avec un goût parfait par les soins de M. Gaillard de draperies rehaussées de drapeaux tricolores, de palmes, de lauriers, de fleurs et guirlandes de lierre. L'église avait également reçu sa parure des grandes fêtes. Tentures, trophées de drapeau, bannières de Jeanne d'Arc, fleurs, etc... (Arch. dép. Yvelines, PER 1039, L'Indépendant de Rambouillet, 15 avril 1921).

³⁷² *Le Réveil d'Étampes*, 24 décembre 1921 : « *ce ne sont pas des soldats d'opéra-comique que M. Lalauze a représentés, mais de véritables poilus boueux et vrais ! A droite, un mourant qui, dans une*

En 1921 toujours sont inaugurés les plaques de Vauhallan³⁷³ et de Sainte-Geneviève-des-Bois.

La plaque de Saint-Michel-sur-Orge a été bénite le même jour que le monument civil érigé au cimetière³⁷⁴. Même chose aussi pour Morigny en juin 1923³⁷⁵.

D'autres plaques seront mises en place après les monuments civils. C'est le cas pour La Norville³⁷⁶ ou Corbreuse³⁷⁷.

Signalons enfin des plaques mises en place tardivement : ainsi, pour la plaque de Notre-Dame de Lozère³⁷⁸ inaugurée en 1928, soit quatre ans après la bénédiction de l'église, ou celle de l'église de Fleury-Mérogis, qui fut bénie le 11 novembre 1930, soit 9 ans après l'inauguration du monument aux morts communal.

Annexe : recensement des plaques commémoratives

dernière vision, songe à son pays natal ; en effet, dans le haut du tableau, le clocher de Milly se dresse dans les nuages lugubres. Dans le fond, la tranchée bouleversée, avec un mort renversé, les jambes crispées ; ce morceau de peinture est certainement le plus tragique de toute la composition. »

³⁷³ *Le Semeur de Versailles et de Seine-et-Oise*, 17 mars 1921.

³⁷⁴ Arch. dép. Yvelines [en ligne], *Le Semeur de Versailles et de Seine-et-Oise*, 27 octobre 1921. Une plaque commémorative sera bénite par M. le chanoine Imbert, secrétaire général de Mgr l'évêque de Versailles. Après la messe, bénédiction du monument au cimetière.

³⁷⁵ Arch. dép. Essonne, *L'Abeille d'Étampes*, 9 juin 1923.

³⁷⁶ Conseil municipal de La Norville, *12 février 1922*. Le maire fait part aux conseillers de l'invitation faite par l'abbé Rozier, curé de la commune, de la Norville " pour l'inauguration d'une plaque qui sera apposée dans l'église en souvenir des enfants de la paroisse morts pour la patrie." Il est décidé que le conseil municipal sera présent à cette cérémonie.

³⁷⁷ Arch. dép. Essonne, 2O/372, devis estimatif et descriptif établis par M. Héron pour la fourniture d'une plaque en marbre dans l'église de Corbreuse, 2 juin 1922, et marché de gré à gré, établi entre la municipalité et M. Jules Héron, entrepreneur de maçonnerie, 28 février 1923.

³⁷⁸ Lozère, commune de Palaiseau

Commune	Matière utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire	
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique			Sans ordre
Angerville-Dommerville	Marbre blanc		X	X	X		X	Hommage de la paroisse de Dommerville à ses chers morts de la Grande Guerre 1914-1918	Ils sont notre gloire gardons leur souvenir et prions pour eux		X		^	
Angerville	Marbre blanc		X	X	X		X	La paroisse d'Angerville à ses enfants morts pour la France	De Profundis - Je vais mourir mais la France vivra	X			^	Disparus entre 1914 et 1918
Angervilliers	Marbre blanc		X		X	X	X	À la mémoire des soldats d'Angervilliers mort pour la France	Requiescant in pace	X				
Athis	Marbre blanc		X	X	X			La paroisse d'Athis à ses morts glorieux 1914-1918	Ceux qui sont pieusement morts pour la patrie, ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne prier	X			v	
Authon	Marbre blanc		X	X	X		X	La paroisse d'Authon la Plaine à ses morts pour la France 1914-1918	Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis- Requiescant in pace	X			^	
Auvernaux	Pierre blanche		X					À nos morts pour la France 1914-1918	Prions pour eux		X		^	
Auvers	Marbre blanc					X		Hommage aux enfants d'Auvers Saint Georges morts pour la France 1914-1918	La paroisse reconnaissante		X		v	Morts 1939-1940
Avrainville	Marbre blanc		X					À nos enfants morts pour la France 1914-1918	Priez pour eux		X			
Ballaivilliers	Marbre blanc	22/01/1920	X	X	X		X	À la glorieuse mémoire des enfants de Ballainvilliers morts pour la France	Priez pour eux		X		^	1 mort de 1870 1 mort de 1888
Ballancourt	Marbre blanc		X			X	X	Vivants gardez la mémoire de ceux qui sont morts pour sauver la France Guerre sout14- Nov.18			X		^	Morts 1939-1945
Bièvres	Marbre blanc							À la mémoire des soldats morts pour la France 1914 - 1918		X				Morts 1939-1945
Blandy	Marbre blanc et noir	16/05/1920	X	X	X		X	La paroisse de Blandy à la mémoire de ses enfants morts pour la patrie	Je crois à la résurrection de la chair et la vie éternelle		X			1 mort 1939-1945
Boigneville	Plâtre blanc					X		À nos héros morts pour la France 1914 1915 1916 1917 1918			X		v	
Boissy-la-Rivière	Marbre blanc		X					Paroisse de Boissy la Rivière morts pour la France			X			Mme Van Loo, infirmière

Commune	Matériau utilisée	Date	Décorations					Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palme	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre		
Boissy-le-Sec	Pierre blanche	05/07/1919	X	X	X	Rameau		À la mémoire des enfants de Boissy-le-Sec morts glorieusement pour la France	La paroisse reconnaissante	X			<	3 morts 1939-1945
Boussy-Saint-Antoine	Tableau imprimé		X					1914-1918 morts au champs d'honneur			X		<	
Boutenvilliers	Métal émaillé		X			couronne mortuaire		Boutenvilliers guerre 1914-1918		X			<	
Bouville	Plaque en pierre		X					La paroisse de Bouville à ses enfants morts pour la France 1914-1918	Qu'ils reposent en paix	X			=	Guerre 1940 + Algérie
Brétigny-sur-Orge	Marbre blanc		X	X		casque	X		Souvenons-nous dans nos prières des enfants de Brétigny, Orge et de Plessis Paté morts pour la France	X			<	
Brières-les-Scellés	Marbre blanc		X	X			R Olivier	La paroisse de Brières-les-Scellés à ses enfants morts pour la France 1914-1918	Requiescant in pace		X		=	Signature G PINTURIER
Bris-sous-Forge	Marbre blanc		X	X			R Olivier	Aux enfants de Bris-sous-Forge morts pour la France			X		<	
Brouy	Marbre blanc et noir	1920	X	X				À nos glorieux morts	Priez pour leurs âmes		X		<	
Brunoy	Marbre blanc		X	X				1914-1918 La paroisse de Brunoy à ses enfants morts pour la France		X			>	
Bruyères-le-Châtel	Marbre blanc	13/11/1921	X					Morts pour la France 1914-1918 Bruyère le Chatel Ollainville	Prions pour eux		X		>	
Buno-Bonnevaux	Marbre blanc		X	X				Buno-Bonnevaux à nos défenseurs martyrs 1914-1918			X		<	
Cerny	Marbre blanc		X					À nos camarades morts pour la France 1914-1918 Les mobilisés de Cerny		X			>	
Chalo-Saint-Mars	Pierre blanche		X					À nos morts de la Grande guerre 1914-1918			X		>	Morts de la commune de Saint-Hilaire
Chalou-Moulineux	Plâtre blanc		ange	X				À nos héros morts pour la France 1914-1915-1916-1917-1918	Priez pour eux		X		<	signature Ch DESVERGNE

Commune	Matière utilisée	Date	Décorations					Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Texte	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre		
Chamarande	Marbre blanc		X			X	X		1914-1918 La paroisse de Chamarande reconnaissante à ses enfants morts pour la France	Dieu patrie, priez pour eux		X	<	3 morts 1939-1945
Champcueil	Marbre blanc		X					À la mémoire des enfants de Champcueil morts pour la patrie 1914-1918			X		<	
Champplan	Marbre blanc		X	X	X		X	La paroisse de Champplan à ses fils morts pour la France 1914-1918	Honneur à ceux qui sont tombés pour venger le droit sauver nos libertés et défendre la patrie Priez pour eux		X		<	Morts 1939-1945
Cheptainville	Pierre grise		X					1914-1918 À la mémoire des enfants de la paroisse morts pour la France	Seigneur donnez-leur le repos éternel		X		=	
Chilly-Mazarin	Plaque			X	X		X	1914-1918 La paroisse de Chilly-Mazarin à ses enfants morts glorieusement pour la France				X		signature A Herbermont
Corbeil-Essonne	Marbre blanc	02/11/1919					R Olivier	hommage et reconnaissance aux morts pour la patrie 1914-1918	Seigneur donnez-leur le repos éternel		X		<	Rajout postérieur de 22 noms
Corbeil-Saint-Paul	Marbre noir		X				X				X		<	Sculture d'une piéta
Corbeil	Marbre blanc		X	X		X		1914-1918	Arrêtez-vous et priez pour ces enfants de Corbeil glorieuses victimes de la Grande guerre			X	=	Blason et devise de la ville
Corbreuse	Marbre blanc	1922	X		X			À la mémoire des enfants de Corbreuse morts pour la patrie 1914-1918	Priez pour eux		X		=	Mention de l'âge des défunts
Courances	Dessin: Fabrication locale								Prions pour nos défunts Seigneur donnez-leur le repos éternel Les âmes du purgatoire, les anciens curés de cette paroisse, nos bienfaiteurs, les blessés morts à l'hôpital du château de Courance, toutes les victimes de toutes les guerres					pas de noms
Courdimanche-sur-Essonne	Dessin imprimé						X	Morts pour la France 1914-1918	Pro deo pro patria De profundis		X		=	
Crosne	Marbre blanc		X	X		X		1914-1918 La paroisse de Crosne à ses enfants morts pour la France	Priez pour eux		X		<	

Commune	Matériau utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire		
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique			Sans ordre	
Dourdan	Pierre blanche	11/07/1920	X				X			Lux luceat perpetua eis	X			<	
D'ravaill	Marbre blanc		X				X	Paroisse de Draveil à nos morts de la Grande guerre 1914-1918	X					<	Mention des disparus
Epinay-sur-Orge	Marbre noir							Paroisse d'Epinay-sur-Orge morts pour la France 1914-1918	X					<	Mention Melle Crussel, infirmière major
Estouches	marbre blanc						X	Aux enfants d'Estouches morts pour la France			X			=	Morts 1939-1945
Etampes Notre-Dame	Pierre et marbre blanc	fevr-21	X	X			X	À la mémoire des enfants de la paroisse Notre-Dame morts pour la France pendant la guerre de 1914 à 1918							93 plaques avec les noms
Etampes Saint-Gilles	Plaque disparue	18/04/1920						Hommage d'éternelle reconnaissance aux enfants de Saint Gilles victimes de la Grande Guerre							
Etampes Saint-Martin	Marbre blanc	21/11/1920		X				Aux enfants de Saint Martin victimes de la Grande guerre, hommage d'éternelle reconnaissance			X				signature Pinturier
Etiolles	Marbre blanc		X				X	1914-1918 aux enfants d'Etiolles morts pour la France, la paroisse reconnaissante					X	>	
Etréchy	Pierre blanche		X										X	>	
Evry	Marbre blanc	14/11/1920	X		X		X	À nos soldats morts pour la France la paroisse reconnaissante 1914-1918			X			>	
Ferré-Alais (la)	Croix de pierre	1930	X							1914 Deo gracia gloria victoribus in memoriam 1918 1930					
Fleury-Mérogis	Marbre blanc	11/11/1930	X	X	casque		X	1914-1918 La paroisse de Fleury Mérogis à ses enfants morts pour la France					X	<	
Fontenay	Marbre blanc							À nos enfants morts pour la France 1914-1918					X	=	

Commune	Matière utilisée	Date	Décorations					Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre		
Forêt-le-Roi	Marbre blanc								1914-1918 Aux enfants d'Etiolles morts pour la France, la paroisse de Forêt le Roi	Dédie ce souvenir et sollicite des prières pour leurs âmes	X		=	Offert par souscription paroissiale
Forêt-Sainte-Croix	Tableau imprimé		X						Enfants de Dieu morts pour la France Paroisse de la Forêt-Sainte-Croix	Que par la miséricorde de Dieu, ils reposent en paix		X	<	
Forges-les-Bains	Marbre blanc		X				X		Dieu patrie 1914-1918 Aux enfants de Forges morts pour la France	Priez pour eux	X		<	Mention des grades
Gironville-sur-Essonne	Marbre blanc			X			X		Paroissiens de Gironville morts pour la France 1914-1918	Hommage prières souvenir éternel		X	>	Morts 1939-1945
Granges-le-Roi (les)	Marbre blanc		X		X				Nos morts pour la patrie 1914-1918		X		>	Morts 1939-1945
Guillerval	Marbre rose et gris		X			X			A la glorieuse mémoire des Héros de Guillerval morts pour la France pendant la guerre 1914-1918	Requiescant in pace, la paroisse de Guillerval éternellement reconnaissante _ V OURY, curé	X		>	Mention de l'âge des défunts
Ignny	Marbre noir		X						Offert par la paroisse d'Igny hommage à nos morts glorieux 1914-1918	Souvenons-nous dans nos prières des enfants des enfants d'Igny tombés au champ d'honneur		X	>	Devise "maigré tout"
Ignny Saint Nicolas	Marbre noir		X		X		X		Institution Saint Nicolas	Souvenons-nous dans nos prières des professeurs et anciens élèves de l'Institution tombés au champs	X			Mention des disparus
Janville	Tableau	1920	X		X		X		Morts pour la France		X		<	
Juvisy-sur-Orge	Marbre noir											X	<	
Lardy	Marbre blanc								A la mémoire des soldats de Lardy tombés au Champ d'Honneur 1914-1918			X	<	Offert par l'Abbé Cayon
Leudeville	Marbre blanc		X					X	A la mémoire des enfants de Leudeville tombés glorieusement au cours de la guerre 1914-1918	Donnez-leur Seigneur le repos éternel		X	>	
Leuville	Marbre blanc		X					X	1914-1918 A ses enfants morts pour la France la paroisse de Leuville reconnaissante	Priions pour eux		X	<	

Commune	Matière utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre		
Limours	Marbre blanc	10/04/1921	X		X			Aux enfants de limours morts pour la France 1914-1918	Qui seminant in lacrymis in exultatione metent		Grades	<	Noms des batailles
Linaz	Pierre et plâtre blanc	1921	X		X			À ses enfants morts pour la France la paroisse de Linas reconnaissante 1914-1918	Pro patria	X		<	
Longjumeau	Marbre blanc		X			X		Fides spes caritas			X	<	
Longpont-sur-Orge	Marbre blanc		Disparue	X				Aux glorieuses victimes de la grande guerre	Une prière	X		>	Abbé Fernand Ferret
Maisse	Marbre blanc	juin-21	X			X			Priez Dieu avec Sainte Julienne de donner le bonheur éternel aux paroissiens de Maisse morts pour la France	X		<	
Marolles-en-Beauce	Marbre blanc	1920				R Olivier		1914-1918. A la mémoire des enfants de Marolles morts au champs d'honneur			X	=	Morts 1939-1945
Mennecy	Marbre blanc		X			X		Les habitants reconnaissants 1914-1918 à la mémoire des soldats de Mennecy morts pour la France			X	>	
Méréville	Marbre rouge	02/04/1905	X					La paroisse de Méréville à la mémoire de ses enfants morts pour la Patrie. Guerre de 1914-1918	Ceciderunt in proelio pro jure et patria, universae genti memoriam mortis suae ad exemplum virtutis derelinquentes	X		<	
Mérobert	Marbre blanc		X		X		R Olivier	La paroisse de Mérobert à ses fils morts pour la France 1914-1918	Prion pour ces héros, dont le pieux effort en nous gagnant la paix, fut cause de leur mort	X		>	Morts 1939-1945
Milly-la-Forêt	Tableau de Lalauze	18/12/1921						À nos glorieux morts				>	
Molères (les)	Marbre blanc		X					À nos vaillants soldats 1914-1918	Souvenir immortel, paix dans les cieux	X		=	
Mondeville	Marbre blanc		X					Aux morts de la grande guerre 1914-1918 La paroisse de Mondeville reconnaissante	Requiescant in pace		X	>	

Commune	Matériau utilisée	Date	Décorations					Inscriptions			Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palme	Adresse	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre				
Monnerville	Marbre gris		X			X		À la glorieuse mémoire des héros de Monnerville-morts pour la France pendant la guerre 1914-1918	La paroisse de Monnerville éternellement reconnaissante Requiescant in pace			X	>		
Montgeron	Marbre blanc		X				X	À la glorieuse et chrétienne mémoire des enfants de Montgeron morts pour la France pendant la grande guerre 1914-1918	"Oh ! mon Dieu, donnez-leur la paix que le monde ne peut pas nous donner"				<		
Monthéry	Bois peint + marbre	23/10/1921	X	X	épée		X	Gloire à nos morts	Et Jésus pleura son ami Lazare Je suis la résurrection	X			<	Morts 1939-1945	
Morangis	Marbre noir		X					Aux enfants de Morangis morts pour la France 1914-1918				X	=	Mention des disparus	
Morigny	Monument sculté	1923	X				X	À ses glorieux enfants morts pour la France la paroisse de Morigny éternellement reconnaissante	Je suis la résurrection et la vie		X		=		
Morsang-sur-Orge	Marbre noir		X					Morts pour la France				X	>	Signature Delaury	
Norville	Marbre blanc	12/02/1922	X				X	La paroisse de la Norville à ses enfants morts pour la France		X			>		
Nozay	Marbre blanc	08/02/1920	X	X			X	La paroisse de Nozay à ses enfants morts pour la France			X		<		
Ormoix-la-Rivière	Tableau peint		X		X			1914-1918 Paroisse d'Ormoix-la Rivière morts pour la patrie		X			<		
Orsay	Marbre blanc	juillet-20			X			À la mémoire des soldats d'Orsay morts pour la France guerre de 1914-1918		X			<		
Orveau	Tableau imprimé							Enfants de Dieu morts pour la France Paroisse d'Orveau					=		
Palaiseau Lozère	Marbre blanc		X	X				Aux enfants de Lozère morts pour la France	Honneur, reconnaissance et prières		X			Mention de l'architecte	
Palaiseau	Marbre blanc	11/11/1920	X	X	X			1914-1918 La paroisse Saint Martin de Palaiseau aux enfants du pays morts pour la France	Honneur, reconnaissance et prières		X		<	Mention abbé J Rigault	

Commune	Matériau utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique		
Plessis-Paté (le)	Plaque de plâtre		X	X		F. chêne		À nos héros morts pour la France 1914 - 1918	X			=	
Plessis-Saint-Benoit (le)	Marbre blanc		X					1914-1918 à nos morts glorieux		X		>	Morts 1939-1945
Puisselet-le-Marais	Tableau imprimé							Enfants de Dieu morts pour la France Paroisse de Puisselet le Marais				<	
Pussay	Plaque de plâtre		X	X		F. chêne	X	Aux enfants de Pussay sauveurs de la patrie		X		<	
Ris-Orangis	Marbre blanc		X				X	À la mémoire de nos frères d'armes de Ris-Orangis morts et disparus au cours de la grande guerre 1914-1918	X			=	Mention des disparus
Roinville	Marbre blanc							La paroisse de Roinville à ses enfants morts pour la France 1914-1918			X	<	
Roinvilliers	Marbre blanc et noir	24/05/1920	X	X			X	À nos glorieux morts		X		>	
Saclas	Bois pyrogravé	15/08/1919	X	X			X	Paroisse de Saclas morts au champs d'honneur		X		=	
Saint-Chéron	Plaque	26/10/1919	X	X				Aux morts de Saint-Chéron morts pour la France 1914-1918			Grades	>	Don de H de Saulty
Saint-Escobille	Marbre blanc		X	X			X	1914-1918 aux enfants de la paroisse de Saint-Escobille morts pour la France		X		>	Morts des suites de guerre
Saint-Germain-les-Corbeil	Pierre blanche		X	X				1914-1918 Saint Germain les Corbeil - Saint Pierre du Perray - Tigery			X	<	
Saint-Maurice- Moncouronne	Marbre blanc		X	X				Dieu Patrie aux enfants de Saint Maurice morts pour la patrie 1914-1918			X	<	Don de M de Saulty
Saint-Michel-sur-Orge	Marbre blanc	30/10/1921	X	X		X		1914-1918 La paroisse de Saint-Michel-sur-Orge à ses enfants morts pour la France	X			<	
Saint-Vrain	Marbre blanc		X	X			X	Bello 1914-1918 fortiter cecederunt requiescant in pace	X			<	Morts 1939-1945

Commune	Matériau utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palmes	Adresse	Alphabétique	Chronologique	Sans ordre		
Saint-Yon	Marbre blanc		X				X	La commune de Saint-Yon pour ses enfants morts au champs d'honneur-Erigée par tous les habitants de la commune de Saint Yon		X		>	
Sainte-Geneviève des Bois	Marbre blanc		X		X	X	X	Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis- G Pommeret, curé		X		<	
Saux-les-Chartreux	Marbre blanc		X		X			Guerre 1914-1918 La paroisse de Saux-les-Chartreux à ses fils morts pour la France		X		<	Morts 1939-1945
Savigny-sur-Orge	Marbre blanc et rose					X	X	La paroisse de Savigny à ses enfants morts pour la patrie 1914-1918			X	<	
Sermaise	Stèle en bois	1921					X	Aux enfants de la paroisse de Sermaise morts pour la France			X	=	Mention des grades
Soisy-sur-Seine	Marbre blanc							Aux soldats de la grande guerre 1914-1918 la paroisse reconnaissante		X		<	
Saint-Cyr-la-rivière	Marbre blanc		X				X	La paroisse de Saint Cyr la rivière et Fontaine la Rivière à leurs morts pour la France 1914-1918		X		=	Morts 1939-1945
Valpuzieux	Tableau imprimé		X					Enfants de Dieu morts pour la France paroisse de Valpuzieux		X		=	Morts 1939-1945
Vauhallan	Marbre blanc	20/03/1921	X		X	X	X	Gardons la mémoire et souvenons-nous dans nos prières des enfants et habitants de Vauhallan morts pour la France 1914-1920			X	>	
Verrières-le-Buisson	Marbre blanc		X		X		X	A eux notre reconnaissance, nos prières		X		>	
Vert-le-Grand	Marbre blanc	1919	X					Morts pour la France			X	<	
Vert-le-Petit	Marbre blanc							Morts pour la France 1914-1918		X		>	Morts 1939-1945

Commune	Matière utilisée	Date	Décorations				Inscriptions		Classement des noms des morts			Par rapport au monument aux morts	Mention complémentaire
			Croix	Médailles	Drapeaux	Tresse laurier	Palme	Adresse	Inscriptions	Alphabétique	Chronologique		
Videlles	Marbre blanc		X				X	Aux enfants de Videlles morts pour la France Guerre 1914-1918			X	=	Morts 1939-1945
Vigneux-sur-Seine	Plaques de marbre	01/11/1921			Blaçon	X	X	À la glorieuse et chrétienne mémoire des enfants de Vigneuxmorts pour la France 1914-1918	Mon Dieu donnez-leur la paix, que le monde ne pas nous donner		X	<	
Ville-du-Bois (la)	Marbre blanc	02/04/1905	X			Feuille chêne	X	À la glorieuse mémoire des soldats de La Ville-du-Bois, la Grange aux cerclés et Villeboubzin morts pour la France	Priez pour eux				
Villebon-sur-Yvette	Marbre blanc					X		La paroisse de Villebon à ses enfants morts pour la France 1914-1918	Prions pour eux	X		<	
Villeconin	Bas reliefs							1914-1918 la paroisse de Villeconin à ses morts glorieux		X		<	
Yerres	Marbre noir		X				X	Souvenez-vous de vos père 1914-1918 ils sont morts pour la patrie			X	>	Don du baron de Gourgaud

Mémoires croisées Français et Italiens

Odile Nave

Centre Action Recherche et Documentation des entreprises (CARDE)

Trois millions et demi de descendants d'Italiens vivent aujourd'hui en France, formant la grande famille des Ritals que l'historien Pierre Milza (1932-2018) a étudié dans le *Voyage en Ritalie*, publié en 1993. A la veille de la Première Guerre mondiale, ils étaient 420 000 soit 36% des étrangers, et formaient le premier groupe d'étrangers en France, devant les Belges qu'ils avaient dépassés en 1901. Ils ont conservé cette place jusqu'en 1968.

Dans le chapitre consacré aux guerres, Pierre Milza évoque la visite du cimetière italien de Bligny sur la montagne de Reims, le dernier jour d'un colloque du Comité franco-italien d'études historiques. Un moment lui, où fils d'émigré italien, et Romain Rainero, historien italien, fils d'émigré italien ayant fait retour en Italie, avaient pris conscience qu'ils étaient « l'un et l'autre les produits de cette Ritalie aux frontières fluctuantes, où le mélange des sangs s'est parfois accompli de manière tragique. »

Il y a trois ans, j'ai découvert le mémorial français de Pederobba, sur les bords de la Piave, à l'endroit où a véritablement démarré l'offensive victorieuse contre l'Autriche-Hongrie fin octobre 1918, offensive à laquelle participaient trois divisions françaises.

C'est cette mémoire croisée, encore vivante tant du côté français, que du côté italien que je présente à partir de l'exemple de l'Essonne où les Italiens sont venus nombreux dès la fin du 19^e siècle pour travailler principalement dans les industries extractives ; carrières de grès et de meulières, sablières le long de la Seine, ainsi que dans l'industrie du bâtiment. Ils arrivaient du Piémont, et notamment des environs de Casteletto Ticino, mais aussi des provinces du Nord-Est : Vénétie et Frioul, ainsi que des territoires à dominante italienne du Sud-Tyrol qui faisait partie de l'Empire austro-hongrois. Dans la monographie qu'il a rédigée pour l'exposition universelle de 1900, l'instituteur de Morsang-sur-Orge a décrit les conditions de vie et de travail de ces migrants, qui pour certains faisaient de fréquents allers-retours, avant qu'une partie d'entre eux se fixe dans la région. Le déclenchement de la guerre en août 1914, puis l'entrée en guerre de l'Italie en 1915 ont provoqué un important mouvement de retour évalué à près d'un tiers des Italiens alors présents en France. Mais dès 1921, le nombre d'Italiens retrouvait le niveau d'avant la guerre. Ce sont des enfants et petits-enfants de ces immigrés, mais aussi des enfants de combattants français en Italie, qui animent à Grigny et à Schio, province de Vicence, deux associations ayant donné lieu à des échanges, et tout récemment, le 10 novembre 2018, à la conclusion du Pacte d'amitié Grigny-Schio.

J'évoquerai les combattants français et italiens de la Grande Guerre, avant de présenter les « *oubliés de la Grande Guerre* » vus du côté italien.

Combattants français et italiens de la Première Guerre mondiale

Du 1^{er} août 1914 à l'entrée en guerre de l'Italie

Lors du déclenchement de la guerre, l'Italie, alliée de l'Empire allemand et de l'Empire austro-hongrois est restée neutre. Les étrangers qui le souhaitaient, et qui n'étaient pas ressortissants d'une puissance ennemie, ont été invités à quitter le territoire français. Dans le ressort du gouvernement militaire de Paris et de la zone du camp retranché de Paris, les ressortissants allemands et austro-hongrois ont été déplacés dans des régions de l'Ouest plus éloignées des frontières.

C'est ainsi qu'à Essonnes, un ouvrier de la papeterie, Jean-Baptiste Trentini, originaire de la commune de Trambileno, alors austro-hongroise, a été déplacé comme le montre le dossier concernant le séquestre de sa maison Boulevard de Fontainebleau (RN7) conservé dans les archives judiciaires de la série U. Deux de ses enfants nés à Essonnes avant 1914 se sont mariés et sont décédés à La Rochelle comme l'attestent les registres d'état-civil d'Essonnes, révélant ainsi qu'ils se sont sans doute fixés dans la région où ils avaient été déplacés en septembre 1914.

Au même moment, des Italiens répondaient à l'appel lancé par des associations, comme la ligue franco-italienne, de s'engager aux côtés de la France. Le hasard a voulu que le dernier poilu français, mort le 12 mars 2008 à l'âge de 110 ans fût un immigré italien, Lazare Ponticelli, né en 1897 à Bettola, dans le Val di Nure (Emilie-Romagne) d'où sont venus nombre d'italiens de Nogent-sur-Marne, comme le père de François Cavanna, l'auteur des *Ritals*. Après avoir menti sur son âge, il fut l'un des 7125 engagés transalpins, le groupe le plus nombreux sur un effectif de 29 796 étrangers, les 2848 « Russes » venant en deuxième.

Il fut affecté dans le 4^e régiment de marche du 1^{er} régiment étranger, resté dans l'Histoire sous le nom de « légion Garibaldi ». Cette unité autonome était composée à peu près exclusivement d'Italiens, et commandée par Peppino Garibaldi, l'un des petits-fils de Giuseppe Garibaldi, héros de l'unité italienne.

Marc Louis Baldas, un immigré italien, né en 1881 à Chions (Frioul), une commune dont étaient originaires de nombreux ouvriers des Tuileries Gilardoni de Corbeil-Essonnes, est l'un de ces engagés volontaires. Il est mort le 6 janvier 1915, porté disparu à Courtes Chaussees dans l'Argonne. Son décès a été transcrit le 4 mai 1921 à Vigneux après jugement rendu par le tribunal de Corbeil le 21 avril 1921.

Comme Lazare Ponticelli et Marc Louis Baldas, les Italiens engagés dans la légion garibaldienne proviennent majoritairement de l'immigration italienne en France. Peu d'Italiens décident de quitter l'Italie pour aller combattre. D'ailleurs, le gouvernement a pris des mesures contre l'engagement volontaire en territoire étranger ; ceux qui tentent de traverser la frontière sont arrêtés. La motivation de ces volontaires est bien plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord, comme en témoignait, au soir de sa vie Lazare Ponticelli :

« *Je me suis engagé parce que je savais que je ne pouvais plus rien faire. Je ne voulais pas, retourner en Italie, car on y mourait de faim surtout en montagne. Quand je me suis engagé, on voulait me mettre dans le machin de Peppino Garibaldi, j'ai refusé. J'ai dit moi je veux être dans le régiment étranger, parce que je savais que le régiment étranger appartenait à la France. Alors on allait faire la guerre pour la France.* »

L'enrôlement dans l'armée française se situe aussi dans une perspective d'intégration à la société d'accueil, une volonté jamais tout à fait dissociée de la crainte d'un renvoi « forcé » vers l'Italie. La naturalisation et surtout la garantie qui s'ensuit de ne plus redouter un retour autoritaire en Italie semble être l'une des motivations plausibles de son enrôlement dans l'armée française.

Néanmoins, certains engagés correspondent pourtant bien à l'image d'Épinal de volontaires, prêts au sacrifice pour un idéal politique. C'est en particulier le cas des jeunes du Parti Républicain italien que l'on retrouve dans la compagnie Mazzini, formée à Nice fin septembre 1914, et dans laquelle dominent avocats, médecins, journalistes et étudiants.

Il ne faudrait pas oublier tous les fils d'émigrés italiens nés en France et naturalisés, ou ayant opté pour la nationalité française avant leur majorité, qui ont combattu dans les rangs de l'armée française. La base de données *Mémoires des Hommes* nous a permis de retrouver un certain nombre de ces descendants d'italiens, nés en Essonne et morts pour la France. L'un d'entre eux, Marcel Maraschin, né en 1898 à Villemoisson-sur-Orge, est inscrit sur le monument aux morts de Viry-Châtillon.

Au même moment, des partisans du rattachement du Trentin à l'Italie quittent le Trentin pour éviter la mobilisation dans l'armée austro-hongroise. Ce fut le cas de Cesare Battisti (1875-1916), député pour la province de Trente au Reichsrat (conseil d'Empire d'Autriche) qui part le 11 août 1914 et devient un propagandiste actif de l'intervention italienne (illustr. 98).

De l'entrée en guerre de l'Italie (mai 1915) à la bataille de Caporetto (octobre 1917)

À partir de mai 1915, les pressions des autorités italiennes sur le gouvernement français sont en effet particulièrement fortes pour demander la résiliation des engagements de légionnaires d'origine italienne et leur permettre de remplir leur devoir dans leur pays. Lazare Ponticelli a ainsi été contraint de rentrer en Italie où il a été immédiatement mobilisé et envoyé pour combattre sur différentes zones du front austro-italien, s'étendant en forme de S sur une longueur de 600 km, le long de la frontière entre l'Empire d'Autriche-Hongrie et l'Italie établie après l'unité italienne.

Ce front négligé dans les meilleures histoires internationales fait l'objet d'une étude synthétique, et néanmoins précise de l'historien italien Nicola Labanca dans *l'Encyclopédie*

*de la Grande Guerre de la Cambridge History*³⁷⁹. La zone frontière entre le Trentin et l'Italie d'où venaient nombre d'immigrés italiens et autrichiens de l'Esseonne s'est alors retrouvée sur la ligne de front (illustr. 99). L'armée italienne a pénétré sur le territoire autrichien, notamment le long de la route qui relie Schio à la vallée de l'Adige sur le territoire de la Vallarsa, mais a vite été arrêtée par les défenses autrichiennes s'appuyant sur une ceinture de forts. Le front s'est alors stabilisé sur les sommets, comme le Monte Pasubio, culminant au-dessus de 2000 mètres. L'armée italienne a avancé davantage sur le front oriental du Frioul, dans la zone de l'Isonzo et c'est dans cette zone que les combats les plus importants se sont déroulés pendant toute la durée de la guerre (illustr. 100).

En mai 1916, les Autrichiens ont lancé une contre-offensive qui leur a permis notamment d'avancer en territoire italien sur le plateau d'Asiago situé au-dessus de 1000 mètres. Une contre-offensive que l'armée italienne parvint à contenir, empêchant ainsi les Autrichiens d'atteindre la plaine du Pô.

En juillet, le lieutenant Battisti, engagé volontaire depuis l'entrée en guerre de l'Italie, reçoit l'ordre d'occuper le Monte Corno di Vallarsa occupé par les forces austro-hongroises. Il est fait prisonnier le 10 juillet 1916 ainsi que Fabio Filzi. Reconnus, les deux hommes sont transportés à Trente. Qualifiés de traîtres, de lâches, de déserteurs, ils sont condamnés à mort par pendaison par un tribunal militaire autrichien, condamnation que subiront tous les irrédentistes italiens. Ils sont pendus quelques jours plus tard dans les fossés du château du Bon Conseil à Trente.

Le front du Trentin et des Dolomites, siège de combats acharnés pour conserver ces positions va faire plus de victimes par suite des conditions rigoureuses dans les zones de haute montagne que de morts du fait de la guerre elle-même.

De Caporetto à l'armistice du 4 novembre 1918

En octobre 1917, alors que le front russe est en train de s'effondrer, l'Autriche, appuyée par les unités de l'armée allemande, lance une contre-offensive sur le front oriental. L'armée italienne est contrainte d'abandonner les territoires qu'elle occupait et d'opérer une retraite dans la plaine, mais parvient finalement à contenir l'avancée autrichienne le long de la Piave, début novembre 1917.

Les alliés décident d'envoyer des unités en Italie pour éviter l'effondrement du front austro-italien alors que se profile la paix séparée entre l'Allemagne et la Russie au lendemain de la révolution d'Octobre, et qu'ils font face à une situation difficile sur le front occidental en attendant les Américains entrés en guerre le 6 avril 1917. Des Français et des Anglais prennent la route de l'Italie. Le père d'une habitante de Grigny a été l'un de ces combattants français sur le plateau d'Asiago. Son parcours est relaté dans un ouvrage italien publié en 2016 sur les combattants français sur le plateau d'Asiago.

Au printemps 1918 au moment de l'offensive allemande, le deuxième corps d'armée italienne est envoyé sur le front occidental à la demande du commandement allié. Il participe à la contre-offensive dans la zone de Bligny en juin-juillet 1918.

³⁷⁹ Sous la direction de Jay WINTER, professor of history, Yale University et du comité directeur du centre international de l'histoire de la Grande Guerre de Péronne (Somme). Ouvrage coordonné par Annette BECKER. Cambridge History, Librairie Arthème Fayard pour la traduction, 2013.

Au même moment, des divisions françaises et anglaises restées en Italie participent à la contre-offensive italienne sur la Piave en juin 1918. Dans le premier chapitre de *l'Année de la victoire*, Mario Rigoni Stern, écrivain italien né et mort à Asiago, évoque la rencontre d'un jeune garçon retournant voir ce qu'il reste de son village avec un soldat français au lendemain de l'armistice du 4 novembre signé à Villaggiusti.

Oubliés italiens de la Grande Guerre

Dans *Les oubliés de la Grande Guerre*³⁸⁰, Annette Becker classe ces oubliés en deux grandes catégories : les prisonniers militaires d'une part, de l'autre les civils pris dans la guerre parce que leur situation géographique en a décidé ainsi, qu'ils restent sur place dans des zones occupées par l'ennemi ou qu'ils soient déplacés.

Les civils pris dans la guerre

À la différence de la France, l'Italie n'a pas connu une aussi longue période d'occupation de territoires, puisque cela se limite à l'occupation du Frioul et de la Vénétie jusqu'à la Piave pendant une année, de novembre 1917 à novembre 1918. Rien de comparable à l'occupation allemande du Nord de la France pendant quatre ans.

À la fin de la Grande Guerre le directeur du département des affaires civiles de la Croix Rouge américaine en France, Homer Folks, pouvait écrire :

« Il y a des réfugiés dans toute l'Europe ; Pendant cinq ans, c'est comme si presque tout le monde devait partir ou attendait de le faire. »

S'il y en avait eu avant, ainsi les 130 000 Alsaciens Lorrains optant au lendemain de la guerre de 1870, avec la guerre totale, un nouveau seuil est franchi, à cause des événements militaires et des redécoupages territoriaux.

Ces réfugiés ont pourtant été longtemps des oubliés de la guerre *« tombés dans les crevasses de la guerre »* comme le remarque Jane Kramer en 1981. Dans *L'Encyclopédie de la Grande Guerre*, Philippe Nivet, écrit *« ce n'est que très récemment qu'ils ont été progressivement arrachés l'oubli, grâce à des œuvres de fiction (le grand romancier italien Mario Rigoni Stern évoque ainsi en 1985, le retour des réfugiés italiens dans l'Année de la Victoire) et à des travaux d'historiens, parfois partiels : ainsi le livre de Michael Marrus sur les réfugiés au XX^e (1986) n'étudie pas le cas des populations ayant dû chercher refuge dans leur propre pays. »*

Et pourtant, des historiens italiens travaillaient déjà sur les réfugiés du Trentin, plus de 100 000 personnes, soit près d'un tiers de la population du Trentin déplacée entre 1915 et 1918.

En 1981, Diego Leoni et Camillo Zadra avaient publié *La citta'di Legno* (la cité de bois), Réfugiés Trentins en Autriche. Ce travail, poursuivi jusqu'à aujourd'hui, a donné lieu à la

³⁸⁰ *Les oubliés de la Grande Guerre, humanitaire et culture de guerre 1914-1918*, éditions Noësis, 1998.

publication en 2015 d'un ouvrage *Gli spostati*³⁸¹, accompagné d'une exposition itinérante réalisée par le le Laboratorio di Storia di Rovereto (illustr. 101).

Nous avons apporté, mon mari et moi, une petite contribution à l'aide des archives de la famille Nave trouvées dans une malle après la mort en 1991 de l'oncle de mon mari, le seul descendant de cette famille qui n'ait pas émigré en France ou au Brésil après la Première guerre. Toute la population de la Vallarsa, commune frontalière de l'Autriche-Hongrie a en effet été évacuée à un an d'intervalle en mai 1915 et mai 1916.

Les habitants des villages restés sous contrôle austro-hongrois ont été évacués en 1915 dans d'autres régions de l'Empire austro-hongrois et pour une partie d'entre eux hébergés dans des camps « *barackenlager* » (Citta di Legno). Ce sont principalement les femmes, les enfants et les vieillards. Dans les archives de la série U, nous avons trouvé trace d'une habitante de Viry-Châtillon, née en 1917 dans le camp de Mitterndorf, près de Vienne, où se trouvaient la plupart des réfugiés de Vallarsa. Des réfugiés d'autres communes ont formé des diasporas dans différentes régions de l'Autriche-Hongrie, comme les déplacés du Val di Ledro, à l'ouest du lac de Garde, en Bohême-Moravie, aujourd'hui République tchèque.

Les villages occupés par les Italiens au début de la guerre en mai 1915 ont été évacués en Italie lors de la contre-offensive autrichienne « *Strafexpedition* » en mai 1916. Ce fut le cas des trois familles Nave qui habitaient dans la même maison (illustr. 102 à 103). Le parcours de ces 1500 réfugiés de Vallarsa a été analysé de façon précise puisqu'ils ont d'abord été installés dans la colonie de Legnago, ville située à 25 km au sud de Vérone sur les bords de l'Adige. La colonie se composait de trois lieux d'hébergements distincts. Deux tiers des réfugiés furent hébergés dans des tentes militaires puis des bâtiments autour du champ de foire. Le tiers restant était réparti dans des bâtiments provisoires, un château réquisitionné ou logés dans des maisons privées.

Dépendant directement du secrétariat général pour les affaires civiles et gérée par le lieutenant Aldo Vassera, déjà commissaire de la commune de Vallarsa, la colonie était organisée de façon hiérarchique : un surveillant par siège d'hébergement, un responsable pour chacun des villages ou hameaux, un chef de chambrée pour la vie quotidienne (distribution de nourriture, « *sortie libre* », etc...). Aux conditions misérables des installations, à la promiscuité, à l'insuffisance et la médiocrité de la nourriture, se sont ajoutées les mauvaises conditions sanitaires, à l'origine d'une épidémie de typhus qui nécessita l'hospitalisation de plus de 200 réfugiés et fit plusieurs dizaines de morts. Nombre de mères cachaient la fièvre de leur enfant pour éviter d'en être séparées. En août 1916, environ 200 personnes vivaient encore dans les tentes.

Ces conditions désastreuses ne tardèrent pas à susciter du mécontentement. Des représentants des exilés du Trentin firent parvenir différentes réclamations si bien que Giovanni Pedrotti, un des protagonistes promoteurs de l'œuvre d'aide aux réfugiés dans le milieu des *fuorisciti* (exilés politiques) irrédentistes se rendit sur place à Legnago pour enquêter sur la situation. Même s'il louait l'action du lieutenant Vassera, il ne put faire moins que relever les principaux défauts de la colonie, à commencer par l'emplacement. Dans une lettre à un autre exilé, il exprimait ses doutes sur l'opportunité d'instituer de « *grandes colonies sous administration militaire* » qui comportait l'adoption d'une « certaine discipline et surveillance de type militaire. La solution de petites colonies libres lui paraissaient préférable.

³⁸¹ *Gli Spostati, Profughi, Flüchtlinge, Uprchlici 1914-1919*, Volume 1 Fotografarsi, scrivarsi ; Volume 2 La Storia Paolo Martini, Laboratorio di Storia di Rovereto, 2015.

La colonie ne fut pas dissoute, notamment parce que la majorité des réfugiés étaient des vieillards, des femmes et des enfants dont les autorités doutaient qu'elles puissent subvenir par leurs propres moyens avec des subsides du gouvernement. Les autorités se mirent en quête d'un lieu pouvant accueillir ces réfugiés et choisirent finalement sur un complexe de bâtiments appartenant aux œuvres charitables de Milan et Turin (*Opere Pie di Milano e Torino*) à Celle Ligure, sur la Riviera Ligure. Les réfugiés y furent transférés de façon échelonnée de décembre 1916 à fin janvier 1917.

Gérée par un fonctionnaire de la direction générale de la sécurité publique, la colonie de Celle surmonta certains des inconvénients initiaux, et devint au fil du temps une des plus belles colonies, si l'on accorde crédit à la description qu'en fit un journaliste de la mouvance des exilés politiques du Trentin. Le climat agréable de la Riviera et la bonne hygiène des pavillons hébergeant les réfugiés divisés par sexe mais parfois par hameau dans des dortoirs de 50 lits y contribuèrent. À cela il faut ajouter la diminution du nombre des personnes au fur et à mesure qu'elles trouvaient du travail à proximité : les hommes comme paysans, bûcherons, maçons, menuisiers, ouvriers, les jeunes garçons comme manoeuvres ou apprentis, et, enfin, les femmes comme domestiques, ouvrières et infirmières. Les enfants furent scolarisés comme en témoignent les livrets scolaires établis lors du retour en Vallarsa en 1919. Les photos de familles réalisées par le photographe de Varazze en 1918-1919 gardent la trace de ce séjour, comme toutes les photos prises dans les différents lieux d'exil. Elles complètent les carnets écrits au fil au fil des jours, ou après le retour au pays, notamment celles de jeunes femmes et de mères de familles, les documents officiels établis par les autorités en charge des réfugiés mais aussi les requêtes auprès des autorités de l'ancienne Autriche-Hongrie pour les aides qui n'avaient pas été versées aux épouses de soldats mobilisés.

Les prisonniers austro-hongrois du Trentin en Russie

Les hommes du Trentin mobilisés dans l'armée autrichienne en 1914 ont majoritairement été envoyés sur le front russe, en Galicie, aujourd'hui territoire polonais. C'est sur ce front que l'Autriche-Hongrie, qui combattait également en Serbie, est intervenue aux côtés de l'Allemagne lors du déclenchement de l'offensive russe fin août 1914.

Les historiens estiment qu'environ 8,5 millions d'hommes ont été faits prisonniers durant la Grande Guerre, à peine moins que le nombre de soldats morts au cours du conflit. Les prisonniers austro-hongrois de langue italienne prisonniers en Russie ne constituent qu'un petit nombre des 2,77 millions prisonniers austro-hongrois, mais leur sort a été assez particulier puisque, dès octobre 1914, la Russie a cherché à faire des prisonniers un instrument dans la politique des nationalités visant à affaiblir l'ennemi, mais aussi à pousser l'Italie à entrer en guerre aux côtés de l'Entente. C'est le sens des propositions faites fin octobre 1914 à l'Italie de libérer les prisonniers austro-hongrois de langue italienne, à condition que l'Italie s'engage à les garder pour éviter qu'ils ne puissent retourner dans les rangs de l'armée austro-hongroise.

Au lendemain de la chute de la forteresse autrichienne de Przemysl en mars 1915, les nombreux prisonniers furent regroupés près de Kiev dans des conditions désastreuses. De

nouvelles propositions furent faites au gouvernement italien après son entrée en guerre. Cela permit finalement l'organisation de rapatriement d'un petit nombre d'officiers de langue italienne puis la difficile organisation du rapatriement d'un premier convoi de 4000 prisonniers en septembre-octobre 1916. Raimondo Castellan, un prisonnier frioul qui les a menés du sud de Moscou à Turin, après un long voyage en bateau d'Arkhangelsk à Glasgow, la traversée de l'Angleterre en train de Glasgow à Southampton, puis la traversée de nuit de la Manche jusqu'à Cherbourg, tous feux éteints. Le périple s'achève par le voyage en train en wagon de seconde classe, dans des conditions agréables par contraste avec ce qu'ils venaient de vivre, d'autant plus qu'ils étaient salués chaleureusement dans les gares où la population leur donnait fleurs, vin, café et cartes postales.

Le convoi prévu en 1917 n'a pu être organisé pour des raisons qui tiennent tant à l'impossibilité matérielle de disposer des bateaux nécessaires, que des événements révolutionnaires en Russie. C'est à ce moment-là que le colonel responsable de la mission militaire en Russie organisa le départ des prisonniers de langue italienne par petits-groupes vers l'Extrême-Orient dans les conditions que l'on peut imaginer. Nombre d'entre eux sont morts en territoire russe, loin de leur patrie, par exemple comme un jeune soldat de Vallarsa mort à Krasnoiarsk en Sibérie (illustr. 104).

Conclusion

Cette mémoire croisée Français et Italiens nous a conduits bien loin, au cœur de l'Europe (illustr. 105 à 108). Et ce n'est sans doute pas par hasard que l'un des pères de l'Europe, Alcide de Gasperi (1881-1954), est un natif du Trentin, élu député au Parlement de Vienne en 1911, qui s'est préoccupé du sort des réfugiés en territoire austro-hongrois.

Transmettre la mémoire de la Grande Guerre : approches pédagogiques

Catherine Sironi

Professeur d'histoire-géographie

et professeur relais auprès des Archives départementales de l'Essonne

C'est dans un contexte mémoriel exceptionnel que s'inscrivent les actions du service éducatif des archives départementales de l'Essonne sur le thème de la Première Guerre mondiale et de ses commémorations.

En effet, « depuis 2014, se déroule le cycle des commémorations nationales et internationales du centenaire de la Première Guerre mondiale. L'éducation nationale et les archives départementales de l'Essonne, ainsi que de nombreuses autres structures, s'inscrivent pleinement dans cette dynamique qui intéresse l'ensemble de la société française et implique de nombreux autres États du monde entier.

La commémoration du centenaire de la Première Guerre mondiale est porteuse de plusieurs enjeux mémoriaux importants :

- *la compréhension d'une épreuve qui engagea l'ensemble de la société française ;*
- *l'hommage rendu à ceux qui vécurent la guerre et firent le sacrifice de leur vie ;*
- *l'appréhension du conflit dans la perspective d'une histoire nationale et européenne partagée.*
- *la transmission de cette mémoire aux Français d'aujourd'hui.*

Cent ans après ce terrible conflit, il s'agit pour les États européens d'être porteurs d'un message de paix, afin de contribuer à la construction d'un avenir commun. »³⁸²

Il s'agit donc ici de dresser le bilan de plus de quatre années de commémorations et de projets pédagogiques co-construits par le service éducatif encadré par Mme Noël, les professeurs relais mis à disposition des archives départementales de l'Essonne par l'Éducation nationale (Mmes Lambert, Ruffin et Sironi) et les enseignants qui ont fait appel aux archives départementales pour élaborer des projets avec l'objectif d'inclure une dimension locale dans l'étude du conflit mondial.

L'objectif commun à toutes les actions répond à plusieurs questions : quels projets mener en partenariat avec les enseignants et leurs élèves pour donner du sens à cette

³⁸² <http://eduscol.education.fr/cid72380/commemoration-du-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale.html>

période de notre histoire nationale et à sa commémoration ? Quels documents utiliser pour transmettre la mémoire de la guerre et des sociétés qui l'ont vécue ?

Nous aborderons, dans un premier temps, les dimensions pédagogiques de la commémoration de la Première Guerre mondiale en lien avec les programmes scolaires et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Nous montrerons, ensuite, quels projets ont été élaborés par et avec les archives départementales de l'Essonne entre 2012 et 2019 pour répondre aux nombreuses sollicitations des enseignants et offrir aux élèves une approche interdisciplinaire et parfois artistique du travail de mémoire.

Les dimensions pédagogiques de la commémoration du Centenaire de la Première Guerre mondiale

Les objectifs

L'inspection générale de l'Éducation nationale a défini quatre objectifs principaux :

- Insister sur la force de l'événement : il s'agit de faire comprendre aux élèves que le déclenchement de la guerre à l'été 1914 a entraîné la France, l'Europe et le monde dans un conflit caractérisé par une violence de masse à une échelle sans précédent.
- Mettre en exergue l'épreuve nationale et la répercussion du conflit sur l'ensemble de la société : il s'agit de rendre sensible la dimension d'épreuve nationale dans toutes ses composantes (expérience combattante, mobilisation de l'ensemble de la société civile) et de montrer les lourdes conséquences du conflit (démographiques, politiques, économiques, culturelles...) ainsi que les effets à plus ou moins longs termes du conflit sur la société française.
- Avoir une approche interdisciplinaire et ouverte sur les mémoires portées par d'autres pays : le but est de mettre en évidence la traduction de ce conflit dans la littérature, les arts, le patrimoine ou même le paysage de la France tout en confrontant les élèves aux mémoires contemporaines d'autres pays engagés dans le conflit.
- Faire le lien avec la Seconde Guerre mondiale et le développement de l'idée européenne : Les élèves comprennent le caractère destructeur et le coût humain du premier conflit mondial (en Europe notamment), ils appréhendent la notion de crise et la dimension d'une catastrophe européenne qui n'a trouvé son issue qu'en 1944-1945 avec le développement d'un idéal de paix à l'échelle européenne³⁸³.

Ces objectifs ont servi de base à la réflexion du service éducatif pour proposer des séquences pédagogiques et des projets mémoriels.

³⁸³<http://eduscol.education.fr/cid72380/commemoration-du-centenaire-de-la-premiere-guerre-mondiale.html>

En résonnance avec les programmes d'histoire et le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

La Première Guerre mondiale est abordée à différents moments dans la scolarité des élèves. En classe de CM2, on présente l'ampleur de deux conflits en les situant dans leurs contextes européen et mondial à partir des traces des guerres dans l'environnement des élèves (lieux de mémoire et du souvenir, paysages montrant les reconstructions, dates de commémoration...). En classe de 3^{ème}, le programme propose d'étudier « *les civils et les militaires dans la Première guerre mondiale* » avec comme fil conducteur la notion de crise. Au lycée, les élèves abordent « *l'expérience combattante dans une guerre totale* » en classe de première ou « *l'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux* » dans certaines filières.

Par ailleurs, dans le cadre de la commémoration, tous les domaines du socle de connaissances, de compétences et de culture peuvent être mobilisés :

- En permettant aux élèves d'exprimer leurs idées en langue française (ou étrangère) ou de façon artistique,
- En leur donnant la possibilité de construire un projet impliquant des recherches personnelles et une coopération entre eux,
- En leur permettant d'acquérir le sentiment d'appartenance à la société,
- En leur offrant la possibilité de concevoir des projets créatifs nécessitant des savoirs et des compétences scientifiques, technologiques et artistiques,
- En les conduisant à mobiliser leurs connaissances et à renforcer leur culture permettant la compréhension de l'évolution du monde contemporain.

C'est en tenant compte des programmes et des attendus en terme de compétences et de connaissances que nous avons proposé plusieurs types de projets aux enseignants qui nous sollicitaient.

Transmettre la mémoire de la Première Guerre mondiale à l'échelle des archives départementales de l'Essonne

Le service éducatif des archives départementales de l'Essonne a beaucoup été sollicité dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre mondiale. Force est de constater que les demandes ont évolué au fil des années, entre 2012 et 2019. Les premiers souhaits concernaient principalement la mobilisation des sociétés et l'expérience combattante, sujets au cœur des programmes scolaires. Nous avons, ensuite, valorisé les documents issus de la Grande collecte organisée à partir de novembre 2013 et construit des projets interdisciplinaires et/ou artistiques en lien avec le conflit mondial et ses mémoires.

De nouveaux documents issus des fonds dépouillés

Les années 2012-2014 ont été marquées par un dépouillement des fonds d'archives dont nous disposons sur la guerre, notamment les fonds classés Edepôt, c'est-à-dire les archives communales déposées comme celles de Chamarande. Il s'agissait de renouveler les ressources documentaires proposées aux enseignants. Nous avons donc proposé des ateliers organisés sous la forme de travaux de groupes adaptés aux différents niveaux (CM2, 3^{ème} ou 1^{ère}) avec une mise en commun à la fin de la séance. Les thèmes étaient : les hommes, les femmes, les enfants, la mobilisation économique et la propagande. Nous avons, par exemple, utilisé une lettre de Philippe Maillard-Brune envoyée à son père au front (illustr. 109) ou la maquette d'un village français détruit, imprimé pour les enfants allemands (illustr. 110)³⁸⁴.

Nous avons également répondu à des demandes spécifiques : nous avons par exemple élaboré un dossier sur les blessés et les soins pour des classes de première STSS (sciences et technologies de la santé et du social). Nous avons produit des ressources qui s'inscrivaient dans les différents parcours pédagogiques des élèves. L'étude du tableau d'Alphone Lalauze accroché dans l'église de Milly-la-Forêt s'inscrit par exemple dans le parcours artistique et culturel.

Des rencontres avec une inspectrice et des conseillers pédagogiques du premier degré ont permis de sélectionner quelques thèmes à aborder avec les élèves en primaire : les enfants et l'expérience combattante notamment. Le service éducatif a ainsi pu fournir des documents aux enseignants qui souhaitent faire participer leurs élèves au concours de l'ONACVG (Office national des anciens combattants et victimes de guerre) intitulé « *Les Petits artistes de la mémoire* ». Il a également élaboré un tutoriel pour la réalisation de petits carnets qui peuvent servir de support aux petits candidats de ce concours.

En parallèle, nous avons rédigé des questionnaires pour servir de guide à la visite de l'exposition temporaire « *1914-1918. Si loin, si proche* », réalisée par les archives départementales en 2014. Ces questionnaires proposaient des parcours différenciés pour permettre à tous les élèves de découvrir le territoire essonnien pendant le conflit. Une version itinérante de cette exposition est maintenant disponible.

Valorisation des documents issus de la Grande collecte

De nombreuses archives personnelles ont été prêtées aux archives départementales, lors de la Grande collecte, par des habitants de notre département. Ces documents, une fois numérisés ou photographiés, ont été rendus à leurs propriétaires. Le service éducatif a souhaité valoriser ces nouvelles sources en les mettant à disposition des élèves. Grâce à

³⁸⁴ Ces dossiers sont accessibles sur le site des archives : http://www.essonne.fr/culture-loisirs-tourisme/centenaire-1914-1918/page-daccueil/#espace_pedagogique

elles, nous avons réalisé des dossiers intitulés « parcours de poilus » : les élèves étaient mis en situation d'enquête et étaient invités à produire un écrit (biographie, lettre, chanson, BD...) pour présenter « leurs » poilus aux autres groupes. Nous avons aussi proposé un dossier intitulé « écrits de guerre » : les élèves choisissaient une lettre envoyée par un soldat et devaient lui répondre. Grâce à elles, nous avons pu approfondir certaines notions comme la mobilisation des esprits.

L'objectif du service éducatif était aussi de faire émerger des projets interdisciplinaires qui s'inscrivaient dans les différents parcours des élèves, parcours citoyen et artistique notamment.

Des projets interdisciplinaires et artistiques

L'année scolaire 2018-2019 est marquée de nouvelles demandes de la part des enseignants, demandes axées notamment sur la démobilisation, la paix et la mémoire en lien avec le calendrier des commémorations. Nous avons, par exemple, travaillé sur les monuments aux morts et leur construction, sur des œuvres commémoratives (illustr. 111) ou sur la réinsertion des soldats blessés. Nous avons, par ailleurs, accompagné des projets interdisciplinaires et artistiques

Deux enseignants du lycée Jules Verne de Limours ont déposé un dossier de labellisation auprès de la mission du Centenaire pour leur projet avec deux classes de première. Ils travaillent sur Limours en Hurepoix et le territoire de l'Essonne pendant la Première Guerre mondiale avec comme objectif de montrer que la Grande Guerre et sa mémoire sont des sources d'inspiration pour les artistes. Dans un premier temps, les élèves sont venus aux archives pour traiter la Première Guerre mondiale à partir d'exemples locaux. Puis, nous avons mis en contact les enseignants avec Mme Jacquet, historienne qui a beaucoup travaillé sur l'histoire de Limours, ce qui a abouti à une rencontre avec les élèves sur les traces locales de la Guerre. Le projet devait se poursuivre par une visite à Verdun. À partir de cela et avec l'aide d'artistes issus du street art, les élèves devaient rédiger des billets pour un blog, billets qui devaient ensuite être convertis en QR code pour faire un mur de la mémoire (nomade ou sédentaire suivant les possibilités).

Le service éducatif des archives a accompagné également deux classes de 3^{ème} du collège Léonard de Vinci de Guigneville-sur-Essonne qui participent au concours « *Bulles de mémoire* », proposé par l'ONACVG depuis 2011 (illustr. 112). Ce concours incite les jeunes à réfléchir sur l'héritage des grands conflits contemporains dans la société d'aujourd'hui. Les participants doivent créer une bande dessinée (scénario, dessin, dialogues...) en lien avec le thème annuel et qui montre les souvenirs de combattants et de victimes ordinaires. Le thème de l'année 2018-2019 est « après la guerre, se reconstruire ». Le travail commence en histoire avec une activité de groupe avec des tablettes numériques. Les élèves travaillent sur des dossiers documentaires thématiques : se réinsérer grâce à la médecine, se réinsérer dans la vie économique, la célébration de la victoire, les monuments aux morts et les artistes au service de la mémoire. À partir de ces dossiers construits par les professeurs relais, des documents patrimoniaux fournis par les AD et des œuvres étudiées

en cours (*La vie et rien d'autre* de B. Tavernier, *Au revoir là-haut* de P. Lemaître, *C'était la guerre des tranchées* de J. Tardi ou encore *Le premier jour de la bataille de la Somme* de J. Sacco), les élèves en groupe préparent leur scénario en atelier d'écriture avec le professeur de lettres entre novembre et janvier. À partir du mois de janvier, Mme Carole Melmoux, artiste peintre anime des ateliers artistiques pour aider les élèves à réaliser des dessins en cohérence avec le scénario élaboré. Une fois réalisée, les bandes dessinées sont envoyées à l'ONACVG. Ce projet s'inscrit dans le parcours artistique et culturel de l'élève et peut donner lieu à une présentation orale pour le diplôme national du brevet.

Ces deux démarches interdisciplinaires (histoire-lettres- arts plastiques) et artistiques témoignent de l'évolution des partenariats mis en place entre le service éducatif des archives départementales de l'Essonne et les enseignants.

Tous ces projets évoqués et ces partenariats réalisés, dans un contexte mémoriel exceptionnel, sont le témoin d'un fort désir de la part des enseignants d'aborder le Centenaire, par le prisme des trajectoires individuelles et des exemples locaux, dans le cadre de démarches pédagogiques renouvelées afin de mieux appréhender l'histoire de la Grande Guerre.

Suppléments

Les sépultures des « Morts pour la France » de la Grande Guerre

Nicole Duchon

Présidente de l'association Mennecey et son histoire

Pendant et après la Grande Guerre meurtrière, la question des sépultures des soldats n'a pas manqué de poser des problèmes aux autorités. Respecter les pauvres dépouilles, répondre à l'angoisse des proches, permettre aux familles de faire leur deuil, honorer les mémoires par des artifices compensatoires, furent les missions incombant aux responsables locaux d'hier.

Il fallut s'occuper de tous ces corps morts et de leurs familles. Voici un rappel des mesures officielles prises alors et quelques cas concrets étudiés sur la ville de Mennecey.

Au niveau administratif

En août 1914, dès le début du conflit, les autorités militaires, confrontées à la gestion administrative des décès, se contentent d'appliquer la loi du 8 janvier 1893 : une section du *Bureau des Archives du Ministère de la Guerre* reçoit et enregistre l'identité des militaires morts aux armées.

Très vite, on adjoint à cette section le *Bureau des Renseignements aux Familles* qui est chargé de faire parvenir les nouvelles des soldats à leurs proches, par l'intermédiaire du maire du domicile déclaré lors de la mobilisation. La nécessité de garder secrète la situation des troupes entraîne l'obligation de passer par ce lien officiel qui diminue la divulgation publique des renseignements.

On imagine alors la scène, quasi quotidienne : le maire sort de la mairie, traverse la place. Chaque voisin, chaque parent dans l'angoisse guette dans quelle direction il se dirige. Il se rend au domicile de ceux qui vont ainsi apprendre que leur époux ou leur enfant est décédé dans un hôpital de campagne, a été reconnu mort sur le champ de bataille lors d'un assaut, est porté disparu... Une fois sa pénible mission accomplie, le maire doit envoyer un rapport au *Bureau des Familles*.

Dans chaque armée, un officier est responsable du *Service de l'état-civil et des sépultures militaires*. La loi du 2 juillet 1915 fixe les conditions de l'attribution de la mention « Mort pour la France ».

Devant le nombre croissant de victimes et face à un important désordre administratif, la loi du 18 février 1916 permet la création d'un service spécifique au sein du ministère de la

Guerre qui reçoit les informations et va pouvoir traiter des pensions, des secours et des renseignements à porter aux familles (illustr. 113).

Plus tard, on va créer le *Service des Sépultures militaires*. Autonome, il va avoir des attributions évolutives en raison des circonstances. Au cours de la guerre et dès que possible après la fin des hostilités, le service doit procéder au repérage des tombes et à l'identification des restes des militaires retrouvés sur les champs de bataille. Le service doit ensuite procéder à l'installation définitive des nécropoles, au retour des corps des militaires vers leur ville natale, au maintien éventuel de leurs sépultures dans le cimetière communal du lieu de leur décès.

Le décès à l'arrière du front

Il arrive qu'un militaire perde la vie dans sa caserne ou dans un hôpital. Dans ces cas, il est enterré dans le cimetière de la commune où il décède. Ainsi, Julien Prévost, victime d'une insolation, meurt-il à l'hôpital mixte de Commercy (Meuse), le 12 août 1914. Il est enterré dans le cimetière de la ville car pendant toute la période de la guerre, il est absolument interdit de déplacer un corps et, par conséquence, de le rapatrier près de sa famille³⁸⁵. (Notons que le soldat Prévost est le premier mort de Seine-et-Oise, ce qui entraîne une grande émotion dans le département. Son sort est rapporté dans les manchettes des journaux. Il a droit à toutes sortes d'hommages, etc. Bientôt, ce sera très différent !)

Le transport des corps est interdit mais on connaît cependant une exception à Mennecey. Jules Geoffroy, né en 1869, a été mobilisé à 45 ans dans un régiment de « Territoriaux » et affecté à la garde des voies de communication à Lardy. Le 23 décembre 1915, il meurt, percuté par un train omnibus de la *Compagnie des chemins de fer d'Orléans*. En raison de la relative proximité géographique et de la raison accidentelle du décès, la famille obtient rapidement une dérogation préfectorale et peut faire procéder à son inhumation directe à Mennecey³⁸⁶.

Les soldats malades ou blessés qui sont considérés comme capables de voyager sont envoyés dans des hôpitaux militaires ou des centres de soins situés loin du front³⁸⁷. Il est inutile de s'étendre ici sur les conditions désastreuses vécues par les victimes dans ces convois ferroviaires. Certains hommes perdent la vie avant d'arriver à destination. Lorsqu'un militaire décède après son arrivée, l'acte est dressé à l'État-civil de la ville et son corps enterré sur place. C'est le cas de Célestin Fanichet qui meurt à l'hôpital complémentaire Saint-Joseph de Dijon le 6 janvier 1915. Son corps est resté en Côte-d'Or, dans le secteur militaire du cimetière.

³⁸⁵ Son décès est porté à l'État-civil de Commercy et son corps repose toujours dans cette commune (tombe 401).

³⁸⁶ Tombe AC 199.

³⁸⁷ Voir au SAMHA, à Limoges.

Le décès au front

Chaque jour, dans la mesure du possible, on procède à l'appel de la troupe. Souvent à l'aube, après des heures de canonnade ininterrompue, l'ordre de passer à l'assaut est donné. Les soldats sortent des tranchées, baïonnette au fusil. Certains explosent littéralement sous les obus ou les grenades. Le corps à corps est fréquent. L'assaut dure un temps très variable. Lorsqu'il prend fin, les hommes encore capables de marcher retrouvent un abri souterrain.

Les brancardiers tentent de s'approcher des vivants et des morts. Ceux qui sont blessés ou ceux qui agonisent sont dirigés vers l'ambulance³⁸⁸. Les corps des morts sont ramassés. Il faut relever le maximum d'informations concernant les restes humains découverts en surface mais souvent, cela se révèle impossible car la terre bouleversée recèle encore des corps entiers ou déchiquetés.

On procède néanmoins au rapport et au comptage des pertes. Le rédacteur du *Journal de marche* inscrit souvent le nom des officiers tués, rarement celui des hommes de troupe qui entrent ainsi dans un anonymat chiffré. Certains corps sont parfaitement identifiés grâce aux plaques d'identité et au témoignage d'au moins deux compagnons. Ces témoins interviennent également pour affirmer avoir vu tel ou tel camarade mort sur le champ lors de l'assaut, avant que la pluie d'obus n'ait retourné le terrain, empêchant toute chance de retrouver le corps. Ceux dont on a aucune trace et qui manquent au nouvel appel sont déclarés disparus.

Il faut enterrer les dépouilles au plus vite. En rase campagne, on les couche dans un champ, de façon provisoire. Dans le meilleur des cas, si l'on est près d'un village, on les inhume dans le cimetière communal (illustr. 114). Lorsque les soldats meurent sur le terrain gagné par l'ennemi, ils sont enterrés par les Allemands qui groupent les corps dans des charniers. L'avis de décès d'Eugène Froidurot arrive en mairie avec la mention « Inhumé par les autorités allemandes, sépulture inconnue ». Lorsqu'il s'agit d'un captif, son identité doit, en principe, être communiquée à l'*Agence des prisonniers de guerre de la Croix-Rouge française*. Les autorités militaires, quant à elles, sont à peine renseignées. Ainsi, le 17 septembre 1915, le maire reçoit-il une lettre émanant du capitaine, chef du dépôt de la comptabilité des régiments d'infanterie coloniale :

« Je ne peux que confirmer le décès du soldat *Émile Dupré*, survenu antérieurement au 18 février 1915, au camp de prisonniers d'Oron-Chicourt en Lorraine annexée, où ce militaire a été inhumé. Il m'est impossible de préciser le lieu exact de sa sépulture. Je conseille à Mme Dupré de s'adresser à l'agence de la Croix-Rouge, dont les éléments d'information sont plus étendus que les nôtres en cette matière. »³⁸⁹

Lorsque la nouvelle du décès arrive en mairie, elle porte quelquefois la mention de l'endroit où l'inhumation a eu lieu si l'opération a pu se faire dans un cimetière communal. Paul Foye a trouvé la mort dans l'Aisne, à Pontavert, dans le bois des Buttes le 23 avril 1917. Il a été enterré dans la fosse commune n° 48 du cimetière de campagne de Beaumarais. Plus tard,

³⁸⁸ Les archives des ambulances de campagne sont également conservées à Limoges.

³⁸⁹ Archives communales de Mennecy.

l'information se précise (cimetière communal, telle division, tel rang, telle fosse). Elle devient complètement obsolète lorsque l'on passe à l'étape suivante.

Le devenir des corps après la guerre

La loi du 31 juillet 1920 traite de la création des cimetières militaires sur l'ancien front des armées « *pour recevoir à titre perpétuel les cendres des soldats Morts pour la France. Ils seront déclarés « propriété nationale » et seront gardés et entretenus aux frais de la Nation* ». La loi du 29 octobre 1921 prévoit qu'une fois par an, un membre de la famille du décédé pourra être remboursé de ses frais de transport pour aller se recueillir dans un cimetière ou une nécropole d'État (illustr. 115).

Par ailleurs, depuis 1920, « *Les veuves, ascendants ou descendants des militaires ou marins Morts pour la France ont droit à la restitution et au transfert aux frais de l'État des corps desdits militaires ou marins qui ont pu être identifiés* ». Les transferts des corps sont possibles à partir du 1^{er} décembre 1920, sous certaines conditions prévues dans le décret du 28 septembre 1920.

Une famille souhaite laisser son soldat en place dans le cimetière communal où il a été enterré au moment de son décès. Cela est possible après accord de la municipalité concernée qui peut alors accorder l'ouverture d'une concession privée.

Nous avons cité plus haut le cas de Paul Foye, enterré dans une fosse commune dans l'Aisne. Son corps revient à Mennecy le 9 décembre 1921, par le train spécial 5495. Il est enterré près de sa famille dans la tombe AC 309 du cimetière de la commune. Il en est de même pour le jeune Gourgeois (illustr. 116 et 117).

Le soldat Marius Cartier a été tué le 19 août 1916. En 1921, on signale à ses proches que son corps a été transféré dans la nécropole d'Esnes-en-Argonne, dans la tombe n° 579.

Le soldat Léon Bullier a perdu la vie le 26 août 1914 et a été inhumé à Ramillies (département du Nord), dans la fosse commune n° 9. Ses cendres sont transférées dans la nécropole de la Targette, à Neuville-Saint-Vaast, dans le Pas-de-Calais, dans la tombe n° 47, carré 19, rang 10.

Quelquefois, le temps passant, telle famille regrette d'avoir accepté le transfert des restes mortels d'un homme vers une nécropole. Elle demande la reprise du corps de son soldat. Jules Guerton, tué le 26 novembre 1915 à Béthincourt dans la Meuse, a été enterré au cimetière du moulin de Raffécourt, transféré en 1920 dans la nécropole de Chattancourt (tombe 1461), puis rapatrié à Mennecy le 10 août 1922, aux frais de la famille (tombe AC 306). Sur place, à Chattancourt, on a cependant conservé la croix le concernant en ôtant toutefois la plaque (il ne fallait pas rompre l'alignement esthétique voulu par les concepteurs du champ funéraire) (illustr. 118).

Les communes ont la possibilité d'offrir des concessions perpétuelles et individuelles aux enfants du pays morts pour la Patrie. Avec l'accord de la famille, quelques corps sont ainsi enterrés autour du monument aux Morts, dans le « carré militaire » (illustr. 119).

Les cendres des braves originaires d'autres départements sont quelquefois réclamées par leurs proches. Il faut donc chercher dans les communes où ils sont nés.

Notons enfin qu'étant donné le déplacement géographique des familles souvent consécutif aux hostilités, certaines tombes privées ouvertes dans un cimetière communal entre 1920 et 1923, peuvent contenir les restes mortels de soldats de la Grande Guerre qui ne sont donc pas honorés comme « Morts pour la France » de la commune proprement dite. Le transfert a pris alors un caractère familial par le choix des proches de faire venir le corps près de l'endroit de leur nouvelle résidence. Il n'a pas donné lieu à une inscription sur le monument aux morts de ladite ville ni à une compensation financière de la part de l'État. Ainsi, le soldat Marcel Puis, mort en 1918 dans l'Aisne, a fait l'objet d'une transcription de décès à Forges-les-Bains, lieu de sa résidence. Il a ensuite été inhumé à titre privé par sa famille résidente à Mennecy dans le cimetière communal de ce dernier lieu.

En conclusion, comment retrouver le corps d'un soldat ?

La multiplicité des cas présentés ci-dessus ne doit pas décourager les chercheurs.

Sur *Internet*, il existe aujourd'hui de nombreux sites qui proposent des banques de données donnant des résultats rapides et en particulier, le relevé des listes alphabétiques des soldats enterrés dans les nécropoles. Ces listes sont par ailleurs disponibles sur place. Leur consultation relève de la chasse au trésor : elles sont à l'abri dans l'un des piliers du portail d'entrée de la majorité des champs funéraires militaires. Il suffit d'ouvrir une petite porte et la liste est bien en place, disponible. L'emplacement de la tombe est renseigné en face du nom du disparu (ne pas hésiter à chercher une orthographe différente ou approchante).

Il est également possible de se documenter auprès du service de l'ONAC départemental qui conserve des fichiers précieux.

Faute de résultat, il faut d'abord examiner la situation connue à partir des archives et l'apprécier dans son historique. On a vu que le lieu de sépulture n'était devenu définitif qu'après plusieurs transferts. Dans un premier temps, il convient de se rapprocher de la mairie du lieu de résidence déclaré par le soldat lors de sa mobilisation. C'est dans cette commune que la transcription de son décès a été effectuée. Par ailleurs, les dossiers conservés en mairie concernant l'attribution des pensions aux veuves ou aux parents donnent souvent des détails qui peuvent apporter leur comptant de renseignements³⁹⁰. Ces dossiers ont été montés dans le lieu de résidence de la personne bénéficiaire. Cela implique donc de connaître ce lieu.

Sur 76 cas menneçois, 8 soldats ont été déclarés « disparus » par jugement, après les hostilités. Dans l'état actuel des choses, il devient donc impossible de retrouver l'endroit où se trouve le corps³⁹¹. Nous avons dénombré 13 hommes, déclarés « tués » dont les restes

³⁹⁰ Pour les petites villes, ces dossiers ont souvent été versés dans les fonds communaux des archives départementales.

³⁹¹ De nos jours, il arrive encore que certains corps de « disparus » soient retrouvés sur le terrain d'un champ de bataille. Cela est rare et fait l'objet d'une information médiatique.

mortels n'ont pas été retrouvés. Ce sont ceux pour lesquels des camarades ont déclaré les avoir vus morts sur le champ de bataille mais pour lesquels aucune identification n'a été possible.

Nous avons retrouvé les sépultures de 55 soldats sur 76, ce qui nous a demandé de longs déplacements vers les départements du nord et de l'est et vers la Belgique.

Je recommande de faire ces voyages à l'automne, lorsque le soleil tente encore de résister au vent du nord qui commence à souffler. Des endroits comme l'Argonne proposent alors un décor paisible propre à une douce mélancolie mêlée de quiétude. Après avoir garé son véhicule, on entame une marche plus ou moins longue au milieu des rangées de croix blanches. La gorge serrée et les yeux humides, on arrive enfin devant la sépulture recherchée. On dit alors quelques mots fraternels ou affectueux au pauvre combattant, victime de cette guerre sanglante et insensée qui devait être la *Der des Ders*. Il avait à peine 20 ans !

Restitution des échanges

Séquence 1

Sylvie Contrepois

Il y avait une question.

Madame Nanty

Il est intéressant de souligner que les philatélistes, notamment ceux qui sont spécialisés dans les marques postales ou les cartophiles spécialisés sur les documents pendant la Guerre 14-18 ont édité plusieurs études concernant les hôpitaux auxiliaires, les hôpitaux temporaires, les hôpitaux complémentaires. Il faut savoir que chaque hôpital avait son propre cachet qui se retrouve sur les documents qui ont été envoyés par les blessés à leur famille ou à leurs amis. Ces cachets étaient souvent en rouge et quelquefois en violet, il y a eu plusieurs études, dont certaines extrêmement poussées qui permettent de retrouver la totalité des hôpitaux auxiliaires, temporaires et complémentaires.

Serge Bianchi

Pour Champrosay, il y avait une vingtaine de cartes postales qui expliquait la vie et la condition des tuberculeux à Champrosay.

Bernard Gineste

On a parlé des blessés, c'est un sujet assez nouveau et qui est mal documenté, si j'ai bien compris. Ce qui doit sans doute être difficile à étudier, c'est la vie postérieure des blessés.... Est-ce qu'il y a une sociologie des blessés ? Par exemple, question toute bête, la nuptialité, je ne sais pas si le terme s'emploie, est-ce que les Gueules cassées trouvaient à se marier, avaient-ils une vie sociale ou étaient-ils cachés ?

Serge Bianchi

C'est délicat à trancher parce qu'ils n'apparaissent pas comme Gueules cassées dans les documents comme on l'a vu, ils apparaissent comme tuberculeux, bronchiteux, ou alors, comme atteints par des éclats d'obus, mais non comme des Gueules cassées. Je peux vous donner l'exemple de Marius Lefcot qui a été amputé de la jambe droite, qui s'est marié en 1920, puis a divorcé en 1921, qui était mécanicien et qui a trainé jusqu'en 1938 les séquelles de ses blessures. Après ce sont des cas individuels. Pour la sociologie, c'est plus compliqué, mais cela peut être fait. Les blessés sont en train de sortir de l'ombre historiographique dans lesquelles ils étaient confinés jusqu'à maintenant.

Annie Jacquet

Si je peux me permettre parce que je vais parler des femmes, le Gouvernement a incité les veuves, en particulier, à se remarier avec des mutilés et des Gueules cassés. Il y avait des jeunes filles que l'on appelait « les Veuves Blanches » comme elles ne trouvaient plus d'hommes pour pouvoir se marier, elles ont accepté ce genre de blessures pour les hommes. C'était la seule façon de pouvoir répondre à ce que la société attendait d'elles, c'est-à-dire être une épouse et une mère, surtout. On a « incité » les femmes, parce qu'ils avaient des pensions et qu'on faisait « miroiter » aux femmes qu'elles auraient ainsi toujours des ressources.

Jean-Luc France-Barbou

Question sur la pension d'invalidité. Quand on dit qu'un tel est invalide à 100%, par exemple, combien recevait-il ? Y-a-t-il une base nationale, un montant arbitraire, à partir duquel on calcule un pourcentage ?

Serge Bianchi

C'est une bonne question, de mathématicien !!

La pension est pratiquement proportionnelle au degré d'invalidité, qui varie entre 10 et 100%. Pour le barème, il faut maintenant l'étudier, ce sera l'objet de la prochaine publication ! Cette question met le doigt sur des questions d'indemnisation qui n'ont pas encore été complètement résolues. Mais j'ai donné des exemples : une personne qui avait une indemnisation à 60 % touchait 1160 francs. A partir de ces exemples, on peut faire des approximations et on peut aller plus loin dans l'approche de la vérité mathématique.

M. Champigny

Vous avez parlé de pensions. Il faut savoir que les pensions inférieures à 11 % ne sont pas payées. C'est la première des choses. Ensuite la pension est définie sur la base de 100. Cette base 100 est définie chaque année au budget de l'État. S'il a 30 % de ce qu'on appelle la base 100, il faut regarder à quoi correspondait cette base de 100 pour savoir à peu près combien il touche. Il y a une enveloppe globale qui est prévue pour les pensions d'invalidité : plus il y a de gens qui meurent, plus la pension peut augmenter. C'est idiot de dire cela, mais c'est la réalité.

Autre chose que je voulais préciser, les Gueules cassées sont à l'origine de la Loterie Nationale. Cette loterie nationale a été reprise en 1949 par la Fondation Maginot. Les Gueules cassées, les Ailes brisées et la Fondation Maginot ont donc relancé la Loterie Nationale et détiennent actuellement 12 % des bénéfices de la Française des Jeux qui se répartissent en 4% chacun. Cela est remis en cause actuellement car le Gouvernement veut justement supprimer cette participation et transformer la Française des Jeux. La Fondation

Maginot utilise actuellement ces 4 % dans les hôpitaux militaires pour mettre en place du matériel médical moderne.

Serge Bianchi

Voilà l'utilité d'un débat, où les réponses sont parfois fournies dans l'auditoire.

On peut conclure ces conférences par ce mot de Clémenceau, devant tous les mutilés à la fin de la Guerre : « Ils ont des droits sur Nous ».

Pierre Quernez

Merci à Sylvie Contrepois et aux quatre intervenants de cette première séquence. Il était prévu que l'on commence maintenant la séquence suivante qui abordera les aspects logistiques et notamment ferroviaires, sujets importants de la Guerre de 14, sous la présidence de Serge Bianchi et avec Marie-Claire Roux, Agnès D'Angio Barros, Christian Carenton et Michel Dill.

Séquence 2

Serge Bianchi

Je crois que l'on peut remercier M. Dill pour sa communication extrêmement documentée, extrêmement bien illustrée, qui montre comment l'âge d'or de la carte postale peut éclairer des aspects vraiment méconnus de l'histoire de nos communes et de notre Département.

Je crois qu'on a quelques minutes pour une discussion pour ces quatre communications qui sont complémentaires, non répétitives, et parfaitement intéressantes. Donc, la parole est à la salle et je vous demanderai de donner votre nom, de façon à pouvoir éclairer par la restitution des débats la richesse de nos échanges.

M. France-Barbou

Oui, j'aurais deux remarques à l'attention de Christian Carenton.

J'ai noté une petite erreur le plan du CGB, au niveau du Coudray-Montceaux. Le CGB, qui partait de Milly, n'allait pas au Coudray-Montceaux, mais à la gare de Corbeil. La preuve, c'est qu'il y avait une gare au Plessis-Chassenay, une autre à Pressoir-Prompt, qu'on pouvait encore voir il n'y pas très longtemps, je ne sais pas si on la voit toujours et il y a le tracé du CGB, qui est devenu le chemin du CGB : il descend du côté de la vallée de la Seine jusqu'à la gare de Corbeil.

Tu parlais d'un exploitant de bois, je crois, qui avait une cargaison à transporter vers Paris, ou à Longjumeau. Tu disais que puisque le CGB était fermé entre Milly et Corbeil, il devait passer par Étampes, Villeconin, Arpajon et Longjumeau. Mais le problème, c'est qu'il y a une rupture de charge à Arpajon, parce qu'on ne peut pas confondre le CGB et l'Arpajonnais. Il y avait deux gares voisines et donc forcément, ce bois, il fallait le transbahuter d'un réseau à l'autre.

M. France-Barbou

Une question pour M. Dill : Si je ne m'abuse, le triage de Brétigny a été construit après la Guerre de 14 ?

Michel Dill

Je ne dispose pas d'information à ce sujet.

M. France-Barbou

Ce serait à vérifier ? Mais il me semble que cela a été fait après !

Serge Bianchi

Attention, M. France Barbou est redoutable sur les voies ferrées, il peut être totalement incollable !

Christian Carenton

À Arpajon, c'est au niveau du pont, je pense, qu'il y avait une connexion.

Jean-Michel Lesueur

La gare du CGB était en face de la gare du RER C actuelle, de l'autre côté de la route d'Égly, de là, partait une voie de transit, qui traversait Arpajon en quelque sorte, puis la nationale 20 juste en face, à angle droit, et rejoignait la gare de l'Arpajonnais à travers la partie Sud-Est d'Arpajon. Cette voie va exister physiquement, va même tourner un peu après-guerre - la ligne de l'Arpajonnais était entre temps arrêtée -, elle va servir pour desservir des établissements commerciaux et industriels au sein d'Arpajon. Mais voilà, il y avait en fait une rupture de charge, à ce moment-là, les wagons de voyageurs s'arrêtaient bien sûr, mais les wagons de marchandises qui continuaient étaient acheminés vers la gare de l'Arpajonnais puis rattachés à l'Arpajonnais, pour continuer vers Paris.

Serge Bianchi

Et quel était l'écartement pour les voies ?

Christian Carenton

1/44. Mais, il y a eu la même chose, enfin le même problème entre les trois grandes lignes qui restent actuellement et qui existaient déjà, c'est-à-dire le RER C, le RER B et le RER D. Il y a eu des travaux complémentaires pour que les lignes du CBG puissent accueillir les wagons de grandes tailles de la ligne Paris-Orléans si bien que les voies avaient le même écartement. Ce qui posait problème également, c'étaient les quais. De la même façon, il y eu beaucoup de travaux complémentaires pour établir la halte au Plessis-Saint-Benoît, par exemple. Ces travaux ont coûté très cher, y compris après la guerre pour pouvoir accueillir les trains de la ligne Paris-Orléans à Étampes : les wagons descendaient l'avenue de Dourdan, pour ceux qui connaissent, et ils rejoignaient le CGB au niveau du commissariat actuel et pouvaient aller jusqu'à Milly-la-Forêt.

Public

Je ne suis pas spécialiste des trains ni des lignes, comme beaucoup d'entre vous. J'aurais une question de fond qui rejoint un peu l'intervention de M. Carenton. J'ai cru comprendre que le choix des lignes qui auraient été construites avant 14, s'expliquait par un souci, je dirais, d'éviter une invasion ou une intervention de l'Armée allemande plus que par des préoccupations économiques. C'est-à-dire on privilégiait l'aspect « crainte de ». Est-ce encore le traumatisme de la Guerre de 1870-71, qui avait encore un effet ou était-ce un choix délibéré?

Christian Carenton

Le choix principal, c'était un choix économique pour les lignes d'intérêt local, comme la ligne Auneau-Chartres-Auneau jusqu'à Étampes, ou la ligne qui reliait Pithiviers jusqu'à Bourges et qui se raccordait à Étampes, et puis les lignes CGB, c'est-à-dire les transversales, qui devaient relier l'Arpajonnais, qui avaient été créé pour le maraîchage destiné à aller jusqu'à Paris. Ces lignes avaient été créées et mises en exploitation avant et l'idée, c'était de les relier pour des raisons essentiellement économiques. Mais le Ministère de la Guerre n'avait pas voulu du premier projet de la ligne Freycinet, qui passait au sud de Paris, craignant que les invasions puissent contourner Paris et bloquer la capitale. Cela explique qu'en 1914, l'accent a été mis sur la Marne parce qu'on ne voulait pas que les troupes puissent contourner et encercler Paris, ce qui s'était passé dans les guerres précédentes où Gambetta avait dû par exemple partir avec un ballon dirigeable. Cependant le principal impact était économique. Par exemple, pour Étampes, on a tous les discours des députés, qui disent qu'il y a beaucoup de vin qui vient d'Orléans et qu'il faut absolument qu'on ait des lignes. La construction du CGB s'explique pour le transport du bois, du cresson et des pailles. Les chiffres de transit montrent une réelle réussite quoique tardive. Mais le transport

des populations n'a pas fonctionné par contre car dès 14, il y a eu l'individualisation du transport avec des voitures et avec les cars.

Serge Bianchi

Il y a deux règles. Question courte, réponse courte

Jacques Gélis

Question pour M. Dill, je voudrais savoir comment fonctionne finalement la Station-magasin pour l'ensemble du dispositif. Autrement dit, est-ce que la station de Brétigny était chargée de ravitailler un certain secteur du Front, ou pas ?

Michel Dill

En principe, une station-magasin est affectée à une armée. Donc, je n'ai plus en tête l'armée qui était affectée à la Station-magasin de Brétigny, mais en principe, cela fonctionnait ainsi.

Serge Bianchi

Réponse laconique ! Merci bien.

M. Champigny

Je voudrais revenir sur le rôle de l'intendance au sein de l'Armée en 1914 et en 1939-1945. L'intendance a joué un rôle majeur, dans le moral des troupes. Il y avait deux choses qui étaient primordiales sur le front. C'était le ravitaillement, notamment dans le ravitaillement en « pinard », et il avait la deuxième chose, c'était le courrier, qui avait une place très importante et qui devait être acheminé aux troupes sur les lieux de combat. Il faut savoir que pendant la Guerre 14-18 pour un fusil sur le front, il y avait derrière cinq militaires qui étaient chargés du ravitaillement ! Ce qui était énorme, et ce modèle a duré jusqu'à la fin de conscription en 1997. Cela a changé lorsque l'on est passé à une armée de métier. L'intendance a toujours un rôle mais moindre dans la question du ravitaillement puisque les militaires, quand ils partent sur le terrain, ont des rations de combat. Mais on a fonctionné sur ce modèle-là en 14-18, où l'intendance avait un rôle majeur dans le moral des troupes et ensuite dans 39-45, ce fut la même chose.

Une autre chose, aujourd'hui, le problème du ravitaillement, a toujours son importance. Il faut savoir, par exemple, que les troupes qui partent au Mali sont étendues sur 600 km. Pour ravitailler les gens qui sont à 600 km de la base, il faut des hélicoptères. Il faut savoir aujourd'hui, au Mali, qu'un homme consomme 17 litres d'eau par jour, ce qui est énorme, lorsque vous avez une section de 30, vous faites le calcul du nombre de litres d'eau qu'il faut transporter sur place. De même qu'il faut transporter le courrier, il faut transporter les

munitions, ce qui est très important, donc l'intendance a toujours une importance capitale dans le combat.

Serge Bianchi

Merci On pourra comparer les 17 litres et les trois quarts de litre de vin, la comparaison dans le temps est intéressante !

Bernard Gineste

Avant de poser ma question qui est très pointue, je voudrais faire une remarque sur ce qui été dit, ce matin. Il y a un nom dont j'ai été très chagriné de n'avoir jamais entendu parler, c'est Maurice Dormann. Si on recherche une personnalité étampoise relative aux anciens combattants, il faut parler de Maurice Dormann. Il a été ministre des anciens combattants, il a un rôle absolument considérable. Il était lui-même, mutilé de guerre.

La question que je pose en filigrane : y-aura-t-il une autre journée d'études sur l'après-guerre. Parce que les blessés de guerre, le sort des blessés de guerre, les anciens combattants, la mémoire de la guerre, tout cela mérite aussi une étude. Évidemment, c'est moins « sexy », parce qu'il n'y a pas de date mémorielle comme 14-18.

Maintenant, je pose ma question très pointue. Quelqu'un a parlé des GVC, je crois que c'est à propos de Juvisy. Ma question est la suivante : y-a-t-il quelqu'un, soit à la table des conférenciers, soit dans la salle, qui ait travaillé sur les GVC en Essonne, car cela m'intéresserait beaucoup ? Notamment, la question est de savoir si les GVC, comme cela avait l'air d'être le cas à Juvisy, étaient toujours des locaux. Est-ce que les GVC qui travaillaient dans le Sud Essonne venaient du Sud Essonne ou est-ce que les GVC du Sud Essonne travaillaient ailleurs ?

Marie-Claire Roux

Tout ce que je peux vous dire, c'est que le règlement faisait que leur recrutement ne devait pas dépasser 25 kilomètres. Que sur Juvisy, ceux que j'ai identifié, c'est ceux qui ont été accidentés et qui sont passés par l'Hôpital Saint-Charles. Donc là, je savais d'où ils venaient, où ils habitaient mais cela ne donne pas la totalité des GVC. Pour leur logement, il y en avait qui étaient logés sur Juvisy, il y en avait qui étaient logés à la Ferme de Champagne à Savigny avant qu'elle ne devienne la Ferme des Mutilés, mais il y en a comme j'ai dit qui étaient logés à Corbeil ou plus loin. Je ne peux parler que d'un tout petit nombre qui est ceux relatifs à Juvisy. Et sur les maladies, qu'ils avaient, puisque ils étaient en station, longtemps à attendre.

Pierre Quernez

Comme l'a dit et redit Marie-Claire Roux effectivement, c'était local, puisque c'était le moyen d'employer à bon marché les hommes de 42 à 48 ans, qui ne pouvaient plus être envoyés au front mais qui devaient quelque chose à l'Armée et à la Patrie, jusqu'à 48 ans. Voilà !

Odile Nave

Mon grand-père paternel a été GVC. Il habitait Vincennes et il était garde-voies à la Gare de l'Est, à Paris.

Je voulais compléter sur l'importance du ravitaillement par rapport aux troupes au Mali ; j'ai été assez, impressionnée quand j'ai dû envoyer un colis à mon petit-fils, qui était au Mali, je l'ai envoyé sur la plate-forme logistique qui se trouve à Verdun. Cela vous fait quelque chose !

Et puis, je voulais faire une remarque par rapport aux Archives de la SNCF. Notre département est tout de même aussi sur le PLM, aussi bien sur la direction de Corbeil que sur la rive droite de la Seine et qu'en entendant la communication sur le ravitaillement à Brétigny, j'ai repensé aux publicités des Grands Moulins de Corbeil sur le ravitaillement en farine, de toutes les troupes. Il faut aussi envisager cette partie de l'Essonne, avec la grande gare de triage de Villeneuve-Saint-Georges qui est hors de notre département, mais qui était en Seine-et-Oise à l'époque.

Agnès D'Angio-Barros

Juste une chose que je n'ai pas évoquée tout à l'heure. J'ai cherché désespérément, là aussi, des archives sur ce que dans le ferroviaire, on appelle les embranchements particuliers, c'est-à-dire les raccordements vers les usines importantes qui ont des besoins, en tout cas à l'époque, comme ceux d'envoyer ou de recevoir des choses par voies ferrées. Malheureusement, pour votre département, on n'a pas d'archives sur les embranchements particuliers. J'en ai pratiquement sur toute la France. J'essayerai d'éclaircir le point parce qu'on a des versements d'archives anciennes en cours et que j'aurais quand même voulu bien vous dire que le SARDO conserve des archives importantes sur votre département même si ce n'est pas en 14-18, mais avant ou après, comme des archives sur les embranchements particuliers....

Nicole Duchon

Juste un complément pour la personne qui a posé la question sur les GVC. Sur Menecy nous avons au moins trois hommes qui sont effectivement en position de GVC, dont un d'ailleurs qui va mourir, tamponné par un train, un truc classique, ils sont donc très locaux. Il confirme qu'ils étaient employés localement.

Autre personne

À Étampes, on a au-moins un GVC qui venait de Paris puisqu'il a fait des dessins qui ont été édités en cartes postales et qu'on a retrouvé des Étampois à Brétigny, et en général, ils n'étaient pas sur place exactement.

Serge Bianchi

The last but not the least.

Pierre Quernez

Je pense que l'on va clore cet après-midi ; en tout cas cette partie-ci de la première journée. En remerciant les deux modérateurs et les sept intervenants, puisqu'il y a une personne qui fait deux communications sur les huit communications qu'on a entendues. Vous allez pouvoir poursuivre un petit peu, à côté, les discussions notamment sur les GVC, pour apporter telle ou telle réponse puisque c'est un sujet, certes intéressant qui, apparemment suscite des débats.

Séquence 3**Jacques Gélis**

On peut s'accorder deux questions. Alors, deux questions. Deux candidats aux questions.

Public

Et les prisonniers allemands, uniquement sur Etampes ?

Clément Wingler

Ce que j'ai oublié de vous dire et vous avez raison de poser cette question, c'est que le dépôt des prisonniers de guerre d'Étampes a été le seul dépôt de prisonniers de toute la région parisienne. C'est vraiment une information importante que j'ai oubliée de vous dire. Et ces prisonniers allemands, en fait, on les envoyait au gré des besoins, parfois dans des régions limitrophes. C'est-à-dire, on a pu les envoyer dans toute l'Île-de-France, on a pu les déployer dans l'Oise, on a pu les déployer dans la Région Centre. Avec un contentieux administratif entre l'administration militaire, qui a pris les choses en mains, notamment les affectations à partir de 17, et la mairie d'Étampes, qui a dit : Attendez ! Nous, on a voulu un dépôt pour nos besoins domestiques, pas du tout pour payer des prisonniers qui nous

échappent et qui vont ailleurs. Mais vous avez raison de poser cette question, c'est important.

Public

Justement, est-ce qu'il y avait des dépôts de même type, ailleurs, par exemple en Région Centre, à Chartres ?

Clément Wingler

Oui, alors, à Chartres, en Région Centre. Vous avez un dépôt à Chartres. Comment on l'a su ? On a deux prisonniers qui s'évadent de Chartres, et qui sont repris à Étampes. Manifestement, ils allaient de repartir vers l'Est. Ils essayaient de repartir vers l'Allemagne.

Public

Comment l'a-t-on su ?

Clément Wingler

Très bonne question. En fait, on n'a pas de données nominatives sur les prisonniers. Ceux qui sont décédés apparaissent dans l'état civil. Mais l'autre source que l'on a, c'est la presse locale, parce que quand des prisonniers s'évadent, on fait un « *appel à témoins* » et on donne les noms avec des noms qui sont, plus ou moins fantaisistes. À propos de l'orthographe, quand j'ai travaillé sur la liste de tous les prisonniers allemands, qui sont morts à Étampes, j'ai été obligé de faire des recherches dans les archives allemandes pour rétablir l'orthographe. On y trouve aussi des descriptions physiques dans la presse locale.

Bernard Gineste

Est-ce qu'il y a une mémoire allemande du camp, du dépôt d'Étampes ?

Clément Wingler

Alors, très sincèrement, je n'ai eu le temps de faire des recherches dans les archives allemandes sur ces questions-là. De dossiers constitués, non. Mais je pense qu'il faudrait faire des recherches dans les archives allemandes, liées aux questions militaires. Autant pour les morts grâce aux listes de pertes allemandes qui ont été mise en ligne où l'on peut retrouver avec les unités. Par contre, on n'a pas de dossiers sur les camps de prisonniers. Ce constat rejoint ce que je disais en amont de mon intervention, à savoir que cette question des prisonniers est très gênante. N'oublions pas que l'Allemagne a perdu la guerre même si

on peut dire qu'au vu du bilan, personne n'a été réellement vainqueur. Donc, l'Allemagne n'a pas non plus encouragé les recherches sur la question des prisonniers allemands, ni après la première guerre, ni après la seconde.... De plus le système, en Allemagne, est beaucoup plus fractionné que chez nous, parce que les soldats allemands de la Grande Guerre relevaient, certes d'une armée qui avait pour chef, l'Empereur, mais qui continuent à être des armées avec des chefs locaux. Vous aviez l'armée bavaroise, l'armée saxonne, l'armée prussienne, et du point de vue des archives, c'est fractionné de la même manière, donc cela complique les recherches.

Jacques Gélis

Bon ! Je remercie les quatre intervenants, on peut les applaudir, je crois !... Et encore on a pris beaucoup de retard. Merci de votre patience. J'espère que vous n'allez pas nous en vouloir....

Séquence 4

Pierre Quernez

Pour conclure ces échanges, je voudrais dire merci aux acteurs d'avoir mis en voix ces textes parfois très durs et qui faisaient écho à l'intervention d'hier de M. Droniou.

Ce sont des textes qui sont conservés aux Archives départementales ou qui ont leur été confiés pour numérisation dans le cadre de la Grande Collecte - des carnets, des lettres - et qui ont servi de matière à la troupe du Théâtre du menteur pour monter ce spectacle de lecture scénarisée.

C'était un beau pont entre la collecte commencée fin 2013 par les Archives départementales de l'Essonne et là où nous en sommes aujourd'hui, fin 2018. Collecter toutes les traces que l'on peut encore trouver et pas seulement les archives publiques, mais justement tous les écrits du for privé, comme on le dit scientifiquement et pompeusement, est très important ; ce que vient de dire Lisbeth Porcher en témoigne.

Deux ou trois phrases pour finir : Jaurès disait qu'« *il faut savoir terminer une grève* » ; il faut aussi savoir terminer une guerre et il faut également savoir terminer un cycle de commémorations.

Le devoir que nous avons, historiens et archivistes, de commémorer ne doit pas se limiter à simplement célébrer un anniversaire : en France, on est assez champion pour cela.

S'il faut le faire, et pour moi il y a un réel but à cela, c'est pour ne pas oublier et pour transmettre aux générations futures la mémoire de ce qui s'est passé, comme l'ont très bien dit Odile Nave et Catherine Sironi. Par rapport à presque nous tous ici, sauf peut-être les plus jeunes, nous avons tous connu des parents, des grands parents, des grands oncles ou des grands-tantes qui avaient vécu, voire « fait » 14-18 comme ils le disaient, tandis que pour les jeunes générations, c'est de l'histoire très ancienne comme à peu près la révolution

de 1848 pour nous ; il faut toujours avoir à l'esprit ce curseur chronologique lorsqu'on évoque la mémoire d'un événement.

Donc, le plus important sans doute, c'est de transmettre et je crois que dans les trois journées d'étude organisées et dans les deux jours que nous aurons passés ici cette année, cela aura été vraiment le cas.

« Garder » et transmettre sera tout à fait le cas cette année encore puisque, comme pour les éditions précédentes, il y aura des actes de nos 2 journées qui en rendront compte ; ceux et celles qui n'auront pas pu tout dire pourront donc l'écrire et nous laisser des images qu'ils n'auront pas pu nous montrer, c'est tout aussi important.

Merci à vous tous d'avoir été présents ces deux jours et, pour beaucoup, actifs pour accomplir ensemble ce travail de mémoire et de témoignage pendant près de cinq ans.

A propos de commémoration et de transmission

En Essonne, et pour ce qui regarde strictement les opérations organisées ou soutenues de près par les Archives départementales dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, la période 2013-2018 a été très riche :

- 3 expositions, dont 2 itinérantes (26 étapes), qui auront reçu 16 260 visiteurs ;
- 3 journées d'études, auxquelles auront assisté 803 personnes.

A ces chiffres, il faut ajouter :

- les opérations de la Grande Collecte initiée fin 2013 (10 dons et 57 prêts de documents ou d'objets, qui ont été numérisés pour donner un corpus de 4000 images),
- 1 site internet donnant accès à ces documents, qui est toujours accessible et le restera (fréquentation : 26 700 vues à ce jour),
- 13 articles dans le « Papyvore », 1 guide des sources mis à jour de plus de 450 pages et 1 ouvrage toujours en vente,
- ou encore les 11 dossiers thématiques réalisés par le service éducatif, qui seront eux aussi utilisés pendant plusieurs années encore, à coup sûr.

Commémorer un événement tel que la Première Guerre mondiale donne donc lieu à un retour sur ce dont on dispose et ce qui existe, mais aussi à la production d'outils qui sont appelés à durer, ce qui est essentiel si on se place dans la double perspective de témoigner et de transmettre le savoir ainsi acquis.

Mais ce que révèle également une opération de commémoration comme celle qui s'achève, c'est que l'histoire de la commémoration elle-même n'est pas finie... c'est seulement un cycle qui se termine. Un autre événement doit être commémoré : 2019 est l'année de l'ouverture d'un nouveau cycle mémoriel, celui consacré à la Seconde Guerre mondiale. Mais les sujets sur l'histoire de la Première Guerre mondiale n'ont pas tous été traités, loin de là, et il reste encore des sources inexploitées qui peuvent donner matière à des travaux historiques.

A bon entendeur, salut ! Et à bientôt donc, soit pour une autre commémoration, soit pour la restitution de recherches sur la Première Guerre mondiale qui sont encore à faire ?

Pierre Quernez

Directeur des Archives départementales de l'Essonne

Intervenants

Agnès D'Angio-Barros

Conservatrice en chef du patrimoine, directrice du SARDO (Service archives et documentation de la SNCF).

Serge Bianchi

Professeur émérite à l'université Rennes II, membre du Comité de recherches pour l'histoire des Révolutions en Essonne et du Cercle historique et littéraire de Draveil.

Christian Carenton

Professeur d'histoire-géographie retraité, membre de l'association Étampes-Histoire.

Michel Chancelier

Professeur d'histoire-géographie retraité, Président d'honneur de la Société d'Histoire Locale de Montgeron.

Sylvie Contrepois

Docteur en sociologie, membre de l'unité mixte de recherches Genres et rapports sociaux (GERS-CNRS), du comité de rédaction d'Histoire et Société, revue européenne d'histoire sociale. Présidente du Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne.

Michel Dill

Secrétaire de l'Association Brétigny Historique.

Daniel Droniou

Association « Mémoire de Lozère », quartier de Palaiseau.

Nicole Duchon

Association Mennecy et son histoire.

Romain Dugast

Chef des services aux publics aux Archives départementales des Yvelines.

Frédéric Gatineau

Historien, président de la Société historique et archéologique de l'Essonne et du Hurepoix, responsable du secteur paroissial de Montlhéry-Longpont.

Jacques Gélis

Professeur émérite d'histoire moderne à l'Université Paris VIII, membre de l'association Étampes Histoire.

Mireille Grais

Professeur d'histoire-géographie retraitée, membre de la Société d'Histoire locale de Montgeron.

Cécile Hussonnois

Responsable du service Archives-Documentation de Grigny.

Annie Jacquet

Historienne, ancienne directrice de la bibliothèque de Limours, membre du Comité de recherches pour l'histoire des Révolutions en Essonne.

Odile Nave

Professeur d'histoire-géographie retraitée, présidente du CARDE (Centre Action Recherche et Documentation des entreprises).

Pierre Quernez

Directeur des Archives départementales de l'Essonne.

Marie-Claire Roux

Historienne et présidente de la Maison de Banlieue et d'Architecture (Athis-Mons).

Catherine Sironi

Professeur d'histoire et géographie, professeur relais auprès des Archives départementales de l'Essonne.

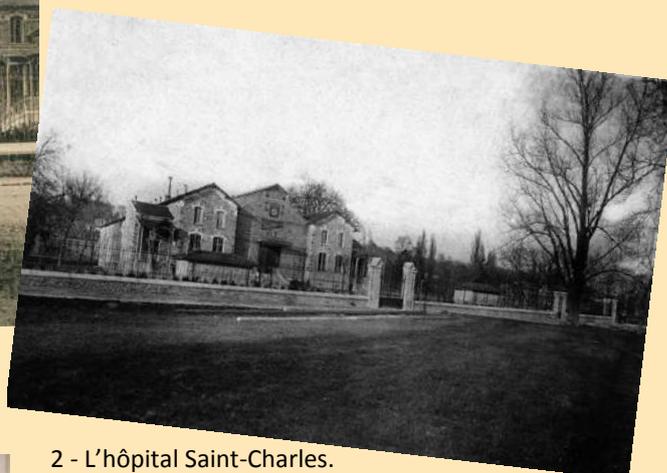
Clément Wingler

Directeur des affaires culturelles, patrimoine, archives municipales et jumelage d'Étampes, docteur en histoire et chercheur à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Cahier d'illustrations



1 - L'hôpital Saint-Charles et le dépôt de physiothérapie, Juvisy-sur-Orge. Carte postale, 1914-1918.
Collection Claude Barbe.



2 - L'hôpital Saint-Charles.
Collection Claude Barbe.



3 - Infirmières et soldats avec le curé du collège-hôpital Saint-Charles.
Collection Jean Régnier.



4 - Spectacle dans le hall du collège-hôpital Saint-Charles. Juvisy-sur-Orge, 1914-1918.
Collection Jean Régnier.

5 - Médecins, infirmiers et autorités civiles et militaires dans la cour de l'hôpital Félix Faure (Beauvais), autour du capitaine Bilhaud (avril 1915). René de Saint-Périer est au second rang dépassant d'une tête ses voisins.
Cl. Arch. dép. Oise, 2Fi6/1/29.





6 - Soldats ayant fait l'objet d'un premier tri sur le front avant d'être dirigés vers un hôpital militaire.

Photothèque du musée du service de santé militaire, Val de Grâce.



7 - Évacuation d'un blessé par train sanitaire.



8 - Une amputation de la cuisse.
Cl. Klein Alexandre.



9 - Une «Petite Curie», camionnette dotée d'un matériel de radioscopie destiné à détecter rapidement les éclats d'obus.



10 - Une vision idéalisée du rôle de l'infirmière.
Carte postale couleur (1915).



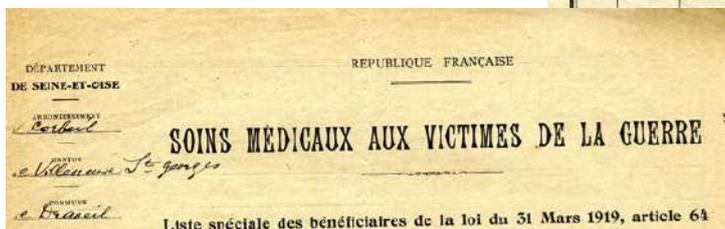
11 - Hôpital militaire Johnstone-Reckitt (Ris-Orangis).
Collection privée.



12 - Photographie d'Emile RABOT (assis au premier rang à gauche), à côté de camarades de convalescence.
Collection privée.

N° d'ordre individuel	NOMS ET PRÉNOMS DES MILITAIRES victimes de la guerre	ADRESSE RUE ET NUMÉRO	NATURE DE LA LÉSION ENÇUE OU DE LA MALADIE contractée ou aggravée au service	DATE de la RÉFORME	DÉGRÉ D'INVALIDITÉ	DATE D'INSCRIPTION
17	Lalaise Fernain	Villa Draveil	Prostate au repos 2/3			25 Avril 1921
18	Graud Jean	6 B ^{is} Bellevue	Plaie de la main			3 mai 20
19	Buthy Albert	P. Oranien	Ouïglère			8 mai 21
20	Péron Jean	Draveil	glaucome chronique	6.12.21	45/100	30 mai 22
21	Guillaume Gabriel	Draveil	Plaie de la main	29 mai 21	45/100	12 Juin 22
22	Toutain Jules	P. Oranien	amputation de la	19 mai 19	85%	28 Juin 20
23	De Gall Jean	Draveil	ictère du système digestif		15%	10 Juin 22
24	Truc Roger	Draveil	ictère du système digestif	31 Dec 19	100%	10 Juin 20
25	Bouffier Paul	"	gène respiratoire	29 Juin 1920	20%	14 Juin 22
26	Hervé Albert	"	gène respiratoire		15%	29 Juin 1922
27	Rabot Edmond	"	gène respiratoire	31 mai 19	10%	6 Juin 1920
28	Jay Etienne	"	emphysème pulmonaire	14 Juin 1920	20%	14 Juin 22
29	Le Jac Léon	"	gène respiratoire	5 Mars 1920	50%	25 Juin 1920
30	Truc Roger	"	ictère du système digestif	14 Juin 1920	20%	6 Juin 1922
31	Hervé Jean	"	gène respiratoire	29 Juin 1920	20%	14 Juin 22
32	Fontaine Jules	"	amputation de la	14 Juin 1920	85%	14 Juin 1922
33	Sallemand Marcel	"	"	30.7.19	85%	
34	Zéber Jean	"	impotence	28 Juin 1920	80%	
35	Toussaint Paul	"	bronchite	5 Dec 1921	15%	
36	Albert Joseph	"	tuberculose		100%	
37	Crabey Pierre	"	gène respiratoire		20%	Juin
38	Clavel Cyrille	"	Racc. des os de la jambe			"
39	Lambert Jean	"	Reduction de la main	30.7.22	45%	17 Avril
40	Valde Louis	"	gène respiratoire	7 mai 1921	30%	21 Avril
41	Crabey Roger	"	Amputation de la	31.7.1921	80%	
42	André Albert	"	Amputation de la	31.7.1921	80%	13.7.1922
43	Solon Suzanne	"	gène respiratoire	29 Juin 21	45%	4 22
44	Clavel	"	gène respiratoire	15 Dec 1921	20%	"
45	Bissani Just	"	gène respiratoire	2 Mars 1921	10%	"
46	Bouffier	"	tuberculose pulmonaire		100%	10 Juin 1922
47	Truc Alfred	"	"	8 Juin 22	40%	

13 - Liste de Draveil des bénéficiaires de la loi du 31 mars 1919.
Archives municipales de Draveil, 3H 5.



C. 906 084

MINISTÈRE
DES PENSIONS.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DIRECTION
DE LA LIQUIDATION.

Paris, le 10 SEPT 1928 192

1^{er} SERVICE.

LE MINISTRE DES PENSIONS

4^e BUREAU.

à Monsieur le Préfet du département de SEINE ET OISE

102 1905

7^e SERIE

à VERSAILLES

Monsieur le Préfet,

En exécution de l'article 12 du décret du 26 septembre 1919 portant règlement d'administration publique pour l'application de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919, j'ai l'honneur de vous informer qu'une pension DEFINITIVE montant à 1560 francs et portant jouissance du 27 JUILLET 1927 a été concédée par arrêté du 25 JUILLET 1928 le 18 SEP 1928 au soldat LEARRY Georges Auguste 22^e section d' infirmiers demeurant à DRAVEIL SEINE ET OISE Place du Rond Point des Fêtes

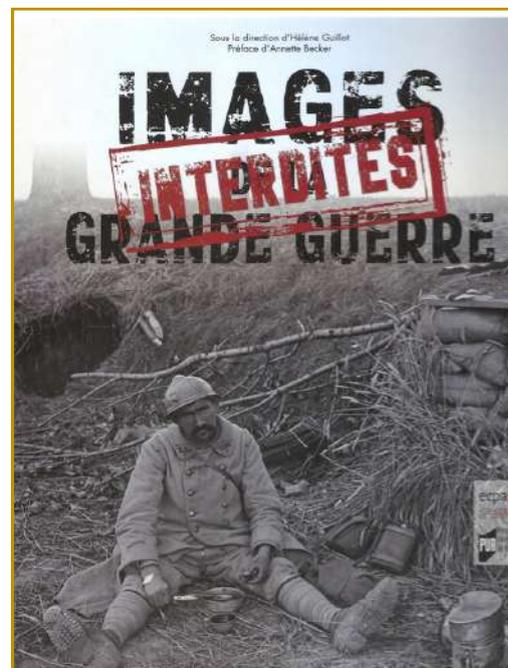
Agreez, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma considération très distinguée.

Transmis pour notification à l'intéressé en la forme administrative et pour inscription sur les listes spéciales. Cette pièce sera conservée par la mairie pour être mise, le cas échéant, à l'appui du dossier.

Pour le Ministre et par délégation :
Pour le Directeur de la Liquidation,
Le Sous-Directeur, Chef du 1^{er} Service,
P. O. Le Chef de Bureau.

277-665-1928 (31953)

14 - Pension définitive accordée au soldat LEARRY, 22^e section d'infirmiers, demeurant à Draveil.



16 - Première de couverture de l'ouvrage, *Images interdites Grande Guerre*, sous la direction d'Hélène Guillot, PUR, 2014.



15 - Affiche de la Journée de Paris du 14 juillet 1915 au profit des blessés, convalescents, mutilés.

C^{ie} F^{se} pour l'Exploitation des Procédés Thomson-Houston
SERVICE DES ATELIERS

PERSONNEL
ÉTAT SIGNALÉTIQUE

USINE 44 4/6 de J

Nom et Prénoms Droniou, Alfred Jean
Date et lieu de naissance 14 Février 1893 à Paris
Nationalité Française
Domicile actuel 3 Rue Michelet Nanbonne ex à Paris 18 Rue des Mésanges 20
Service militaire Classe 1913
(indiquer ce qu'il reste à accomplir)
Etat civil, (Célibataire ou Marié) Marié
Nombre d'enfants 2 enfants

Antécédents
Diplômes universitaires _____
Écoles techniques _____
Situations antérieures _____

Langues Étrangères _____
Entré à la C^{ie} le 26 Août 1907 Service travaux pour l'usine de J
Nature des fonctions Chef Monteur
Passé le 4 Septembre 1919 au service J.P.E.
3 Novembre 1920 - travaux pour l'usine de J

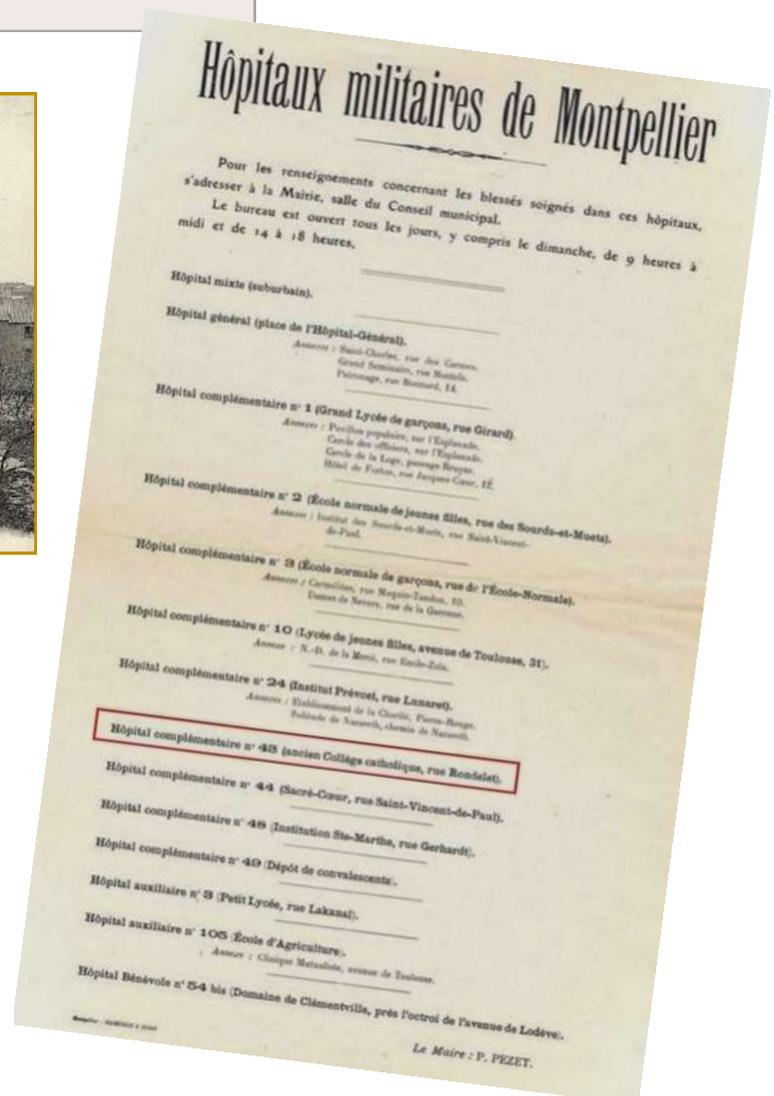
Le 14 Novembre 1920
SIGNATURE : Al Droniou

17 - Fiche professionnelle d'Alfred Droniou.
Archives de la Compagnie Française pour l'exploitation des Procédés Thomson.



71. MONTPELLIER — Collège Catholique

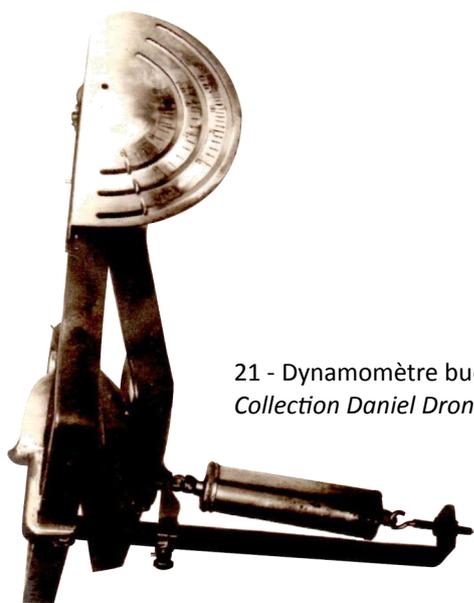
18 - Hôpital complémentaire n° 43, Montpellier.



19 - Liste des hôpitaux de Montpellier.
Archives municipales de Montpellier.



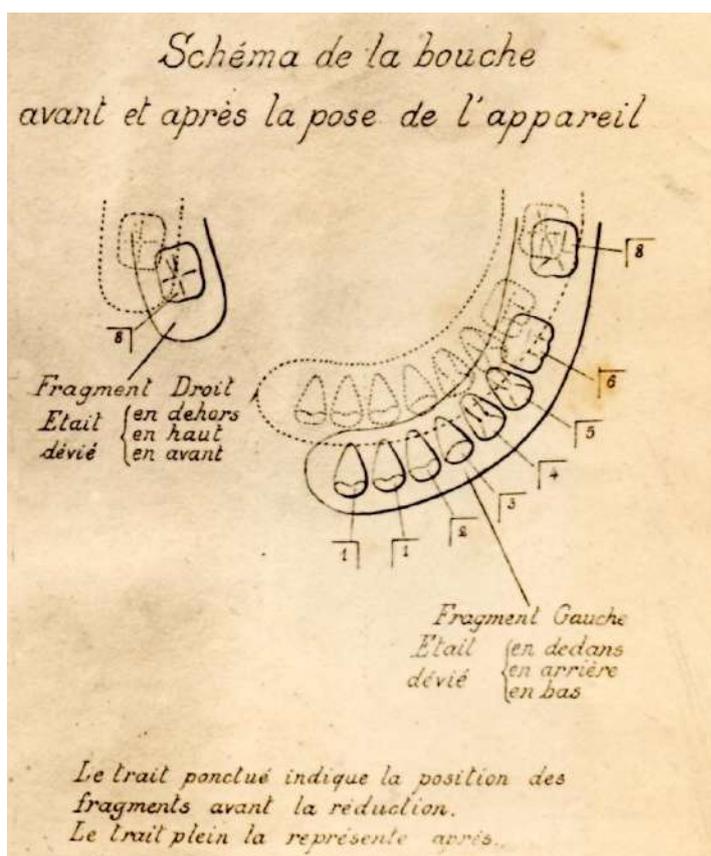
20 a, b, c, d - Blessés.
Collection Daniel Droniou.



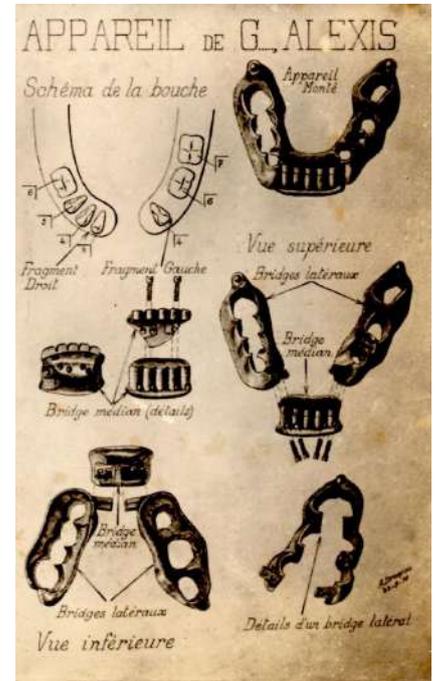
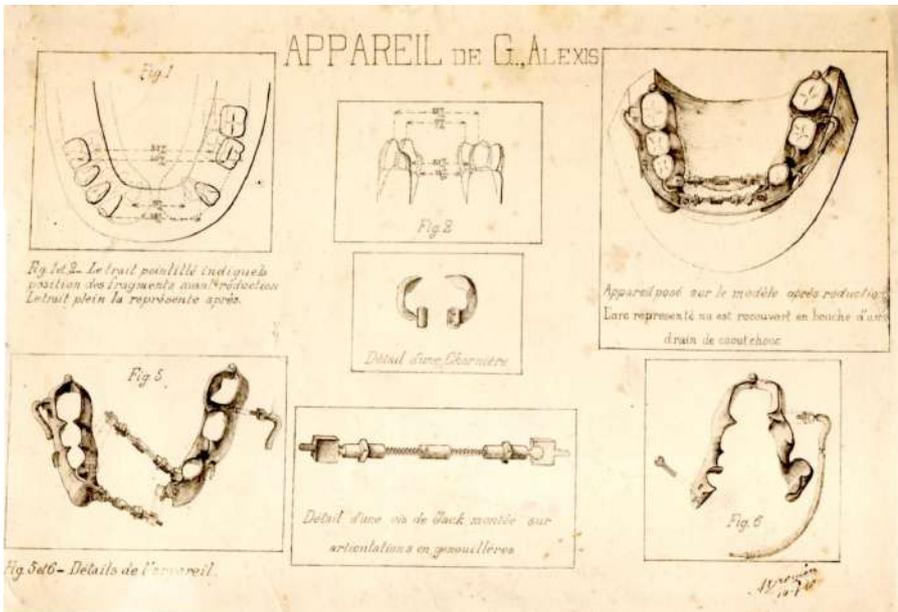
21 - Dynamomètre buccal.
Collection Daniel Droniou.



22 - Position pour mesure.
Collection Daniel Droniou.



23 - Prothèse effectuant une réduction osseuse.
Collection Daniel Droniou.



24 - Prothèse évolutive : phase du 14 juillet 1916.
Collection Daniel Droniou.

25 - Phase du 13 septembre 1916.
Collection Daniel Droniou.



26 et 27 - Domaine de Moussy-le-Vieux vers 1920 et 2014.



29 - Domaine du Coudon, près de Toulon, où a été transféré le centre nouveau centre.

28 - Billet de loterie pour l'Union des Blessés de la Face ayant permis l'achat notamment du Domaine de Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne).



30 - Militaires en gare de Juvisy-sur-Orge. Carte postale, 1914-1915.

Collection Claude Barbe.



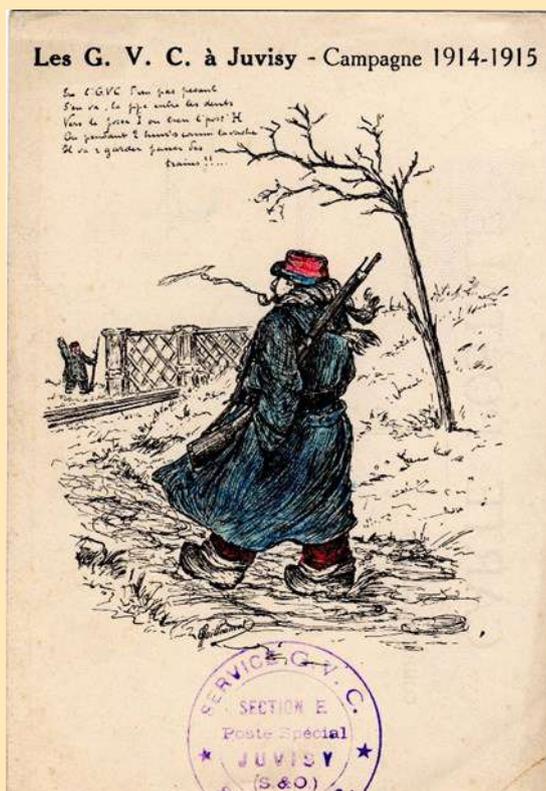
31 - Soldats d'un train sanitaire en gare de Juvisy-sur-Orge.

Collection Jean-Pierre Bourgeron.



32- Officier d'administration d'un train sanitaire en gare de Juvisy-sur-Orge, 1915.

Collection Claude Barbe.



33 - Un garde voie (GVC) à Athis-Mons. Photo carte, 1914-1915.

Collection Claude Barbe.



34 - Un garde voie (GVC) à Athis-Mons.
Photo carte, 1914-1915.
Collection Claude Barbe.



35 - Prisonniers alsaciens-lorrains à Juvisy-sur-Orge. Carte postale, 1914-1918.
Collection Claude Barbe.



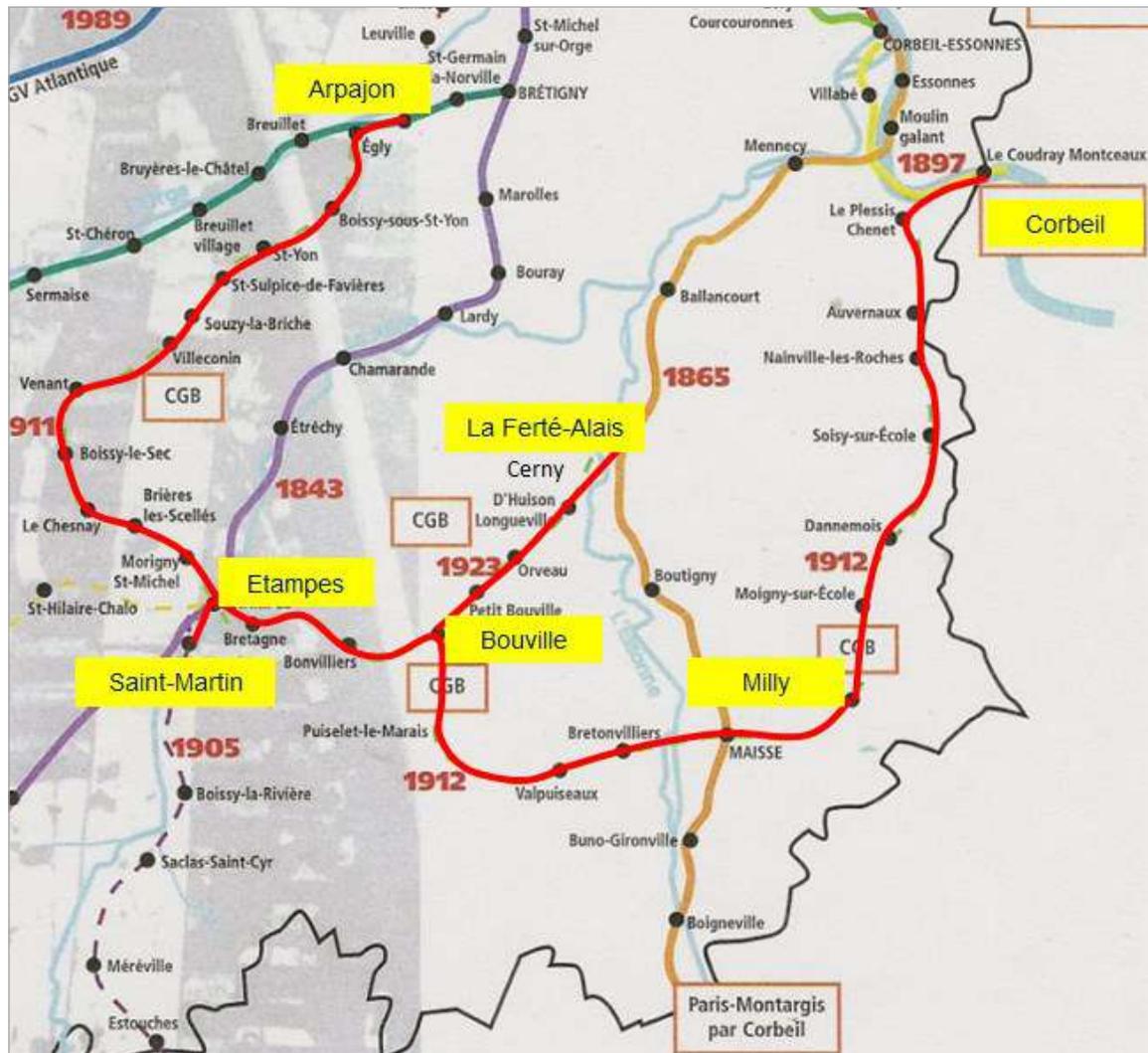
36 - Soldats français et anglais en gare de Juvisy-sur-Orge, octobre-décembre 1914.
La contemporaine/BDIC.

37 - Bénévoles préparant des sandwichs pour les soldats dans la cantine militaire de l'American Red Cross. Juvisy-sur-Orge, août 1918.
Library of Congress, Prints and Photographs Division, American Red Cross Collection.

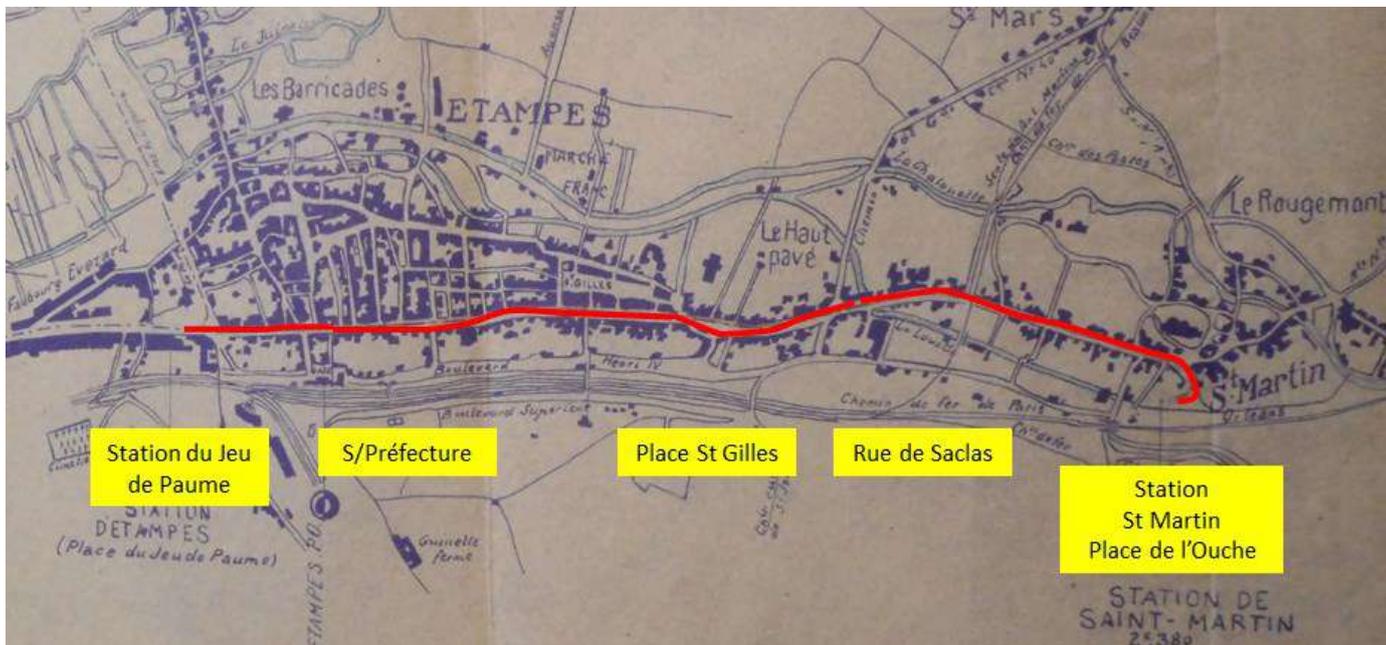




38 - Projet ligne Auneau, Étampes, Melun, 1882.



39 - Réseau sud des Chemins de Fer de Grande Banlieue (C.G.B) : une mise en service tardive.



40 - Tramway d'Étampes reliant le quartier Saint-Michel au quartier Saint-Martin.



41 - Publicités de carrosserie automobiles, septembre 1914.
Abeille d'Étampes, 5 septembre 1914.



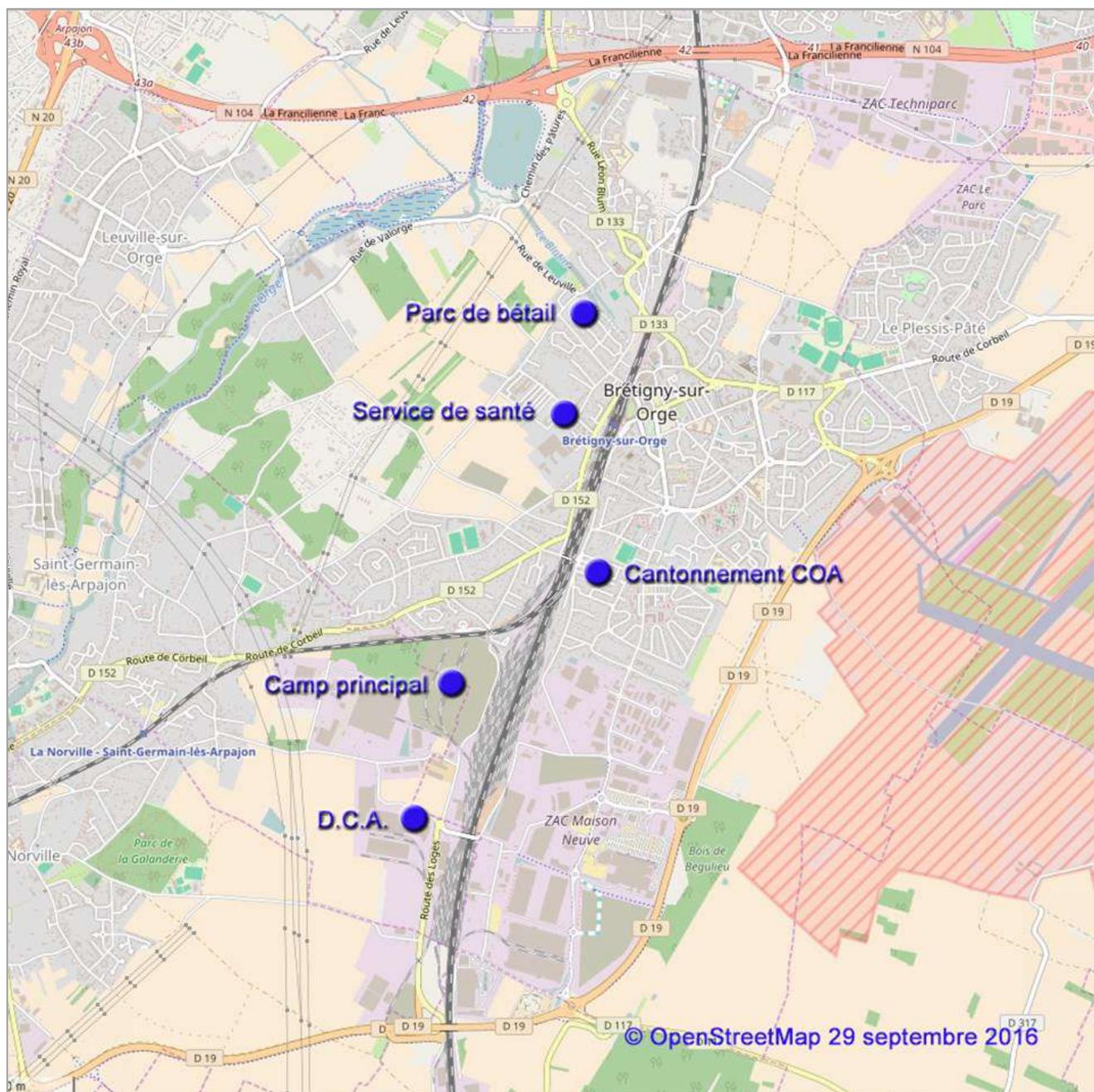
42 - Progrès des transports par camions pendant la Première Guerre.

Autocars CITROEN						
SECTION ETAMPES-AUREAU						
An 1	An 2	An 3	Localités desservies	An 2	An 4	An 5
8 40	14 00	18 30	Étampes (gare)	9 15	13 50	18 05
8 55	14 15	18 40	Chail-Saint-Mars	9 00	13 35	17 50
10 00	14 30	19 00	Boisvilliers	8 55	13 30	17 45
10 05	14 35	19 05	Pressy-Saint-Ilmer	8 50	13 25	17 40
10 10	14 40	19 10	Ardennes-la-Plaine	8 45	13 20	17 35
10 15	14 45	19 15	Sacrée-Facultés	8 40	13 15	17 30
10 20	14 50	19 20	Sacréville	8 35	13 10	17 25
10 25	14 55	19 25	Mauvais	8 30	13 05	17 20
10 30	15 00	19 30	Dreuxville	8 25	13 00	17 15
10 35	15 05	19 35	Aussauville	8 20	12 55	17 10
10 40	15 10	19 40	Aussau-Enbrassement	8 15	12 50	17 05
10 45	15 15	19 45	Aussau (gare)	8 10	12 45	17 00
10 50	15 20	19 50	Aussau-Ville	8 05	12 40	16 55
10 55	15 25	19 55		8 00	12 35	16 50

SECTION AUREAU-CHARTRES						
An 7	An 9	An 11	Localités desservies	An 8	An 10	An 12
8 05	—	—	Aussau-Enbrassement (gare)	—	—	19 30
8 10	13 10	17 15	Aussau-Ville	10 00	15 00	19 30
8 15	13 15	17 20	Boisvilliers	9 55	15 05	19 25
8 20	13 20	17 25	Dreuxville	9 50	15 10	19 30
8 25	13 25	17 30	Mauvais	9 45	15 05	19 25
8 30	13 30	17 35	Nogent-le-Thayais	9 40	15 00	19 20
8 35	13 35	17 40	Chartres (gare)	9 35	14 55	19 15

43 - Les services de car remplacent les lignes locales.
Abeille d'Étampes, 8 août 1948.





44 - Localisations des composantes de la Station-Magasin.



45 - Campagne 1914-15, 16. Entrée du camp principal.
Collection particulière.



46 - Vue générale du Camp de la Station-Magasin.
Collection particulière.



47 - Les fours (64) pour la boulangerie.
BDIC, VAL_393_005.



48 - Pesée des fûts de vin
BDIC, VAL_393_009



49 - Les fourrages-Carte de Sosthène FOULON
Arch. dép. Somme, famille Damay, 134J207.



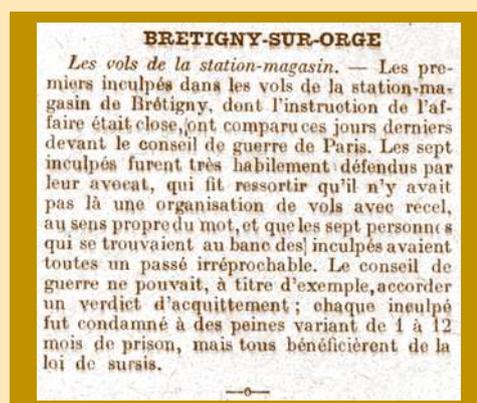
50 - Le Carouge - Le Parc de bétail.
Collection particulière.



51 - Station-Magasin.
Collection particulière.



52 - Cité ouvrière « la Fraternelle »
Collection particulière.



53 - L'Abeille-de-Seine-et-Oise,
7 avril 1918.



54 - Vue aérienne de la zone de la station-magasin en 1921.
IGN - Site remonter le temps.



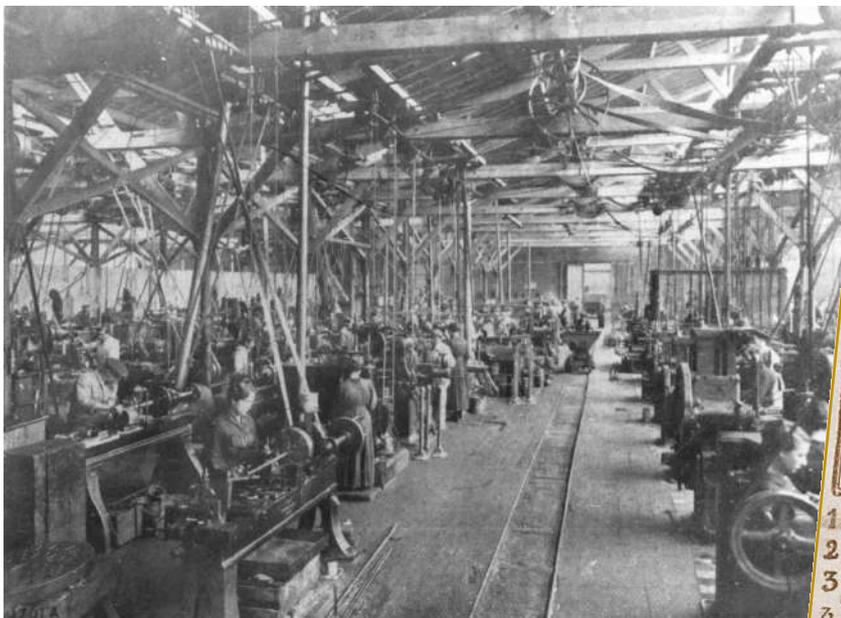
55 - Rangement des tubes pour la fabrication des obus à l'usine Bellanger, Athis-Mons, 1916-17.
Collection Maison de Banlieue et de l'Architecture.



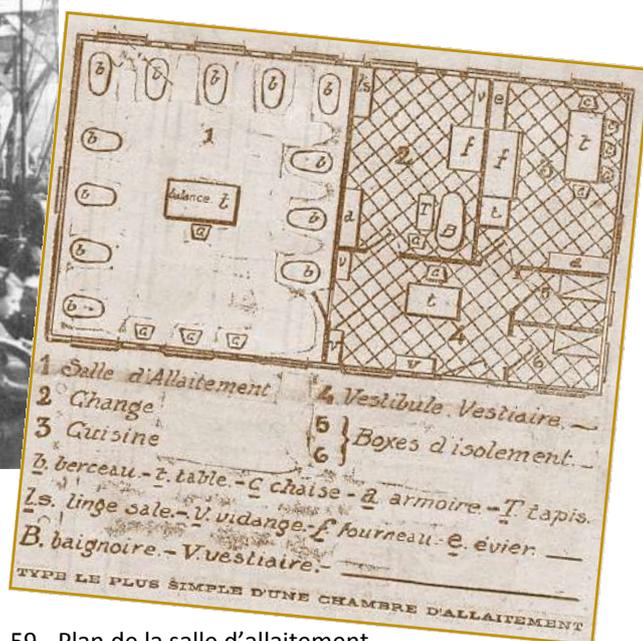
56 - Déchargement des tubes pour la fabrication des obus de l'usine Bellanger sur les quais à Athis-Mons, 1916-1917.
Collection Maison de Banlieue et de l'Architecture.



57 - Fabrication des obus à l'usine Bellanger, Athis-Mons, 1916-1917.
Collection Maison de Banlieue et de l'Architecture.



58 - Usine Decauville, Corbeil-Essonnes.
Arch. dép. Essonne, 26 Fi25/44.



59 - Plan de la salle d'allaitement.
Bulletin des usines de gare, 1917, n°88, 1917 p. 57.



60 - Infirmière de gare.



61 - Cantine de gare.
Arch. dép. Yvelines, 103J/42.



62 et 63 - Mme Giraux avec médecins opérant un blessé et carte postale de l'hôpital de Bonnelles. Arch. dép. Essonne 32NUM48/11 et arch. dép. Yvelines, 3Fi32/3.



3. BONNELLES (S.-et-O.) - Intérieur de l'Hôpital auxiliaire n° 31



BRETIGNY-sur-ORGE - Hôpital - Société de Secours aux Blessés Militaires E.M.

64 et 65 - Hôpitaux de Brétigny-sur-Orge et ouvroir de Bonnelles. Arch. dép. Essonne et arch. dép. Yvelines, 3Fi32/3.



Ouvroir de BONNELLES Octobre 1914.

66 - Poème de Madelaine Vernet édité sur carte. Arch. dép. Yvelines, 3U Man/1059.

Éditions de "L'AVENIR SOCIAL"



Épône (S.-et-O.)

AUX MÈRES !

Mères, quand vos enfants font jouer sous leurs doigts
 Leur sabre de fer-blanc ou leur fusil de bois ;
 Quand ils s'en vont trainant au bout d'une ficelle,
 Sur un affût boiteux, un canon qui chancelle ;
 Lorsqu'ils font manœuvrer leurs fantassins de plomb.
 Puis massacrent gaiement l'innocent bataillon ;
 Lorsqu'ils se font entre eux des guerres de pygmées
 En simulant l'ardeur farouche des armées ; —
 Vous riez de leurs jeux..... Mères vous avez tort
 De rire quand vos fils font un jeu de la mort.
 N'évoquez-vous donc point, devant leurs frères armes.
 Celles qui vous feront un jour verser des larmes ?
 Car ce qui vous amuse alors qu'ils sont enfants
 Déchirera vos cœurs lorsqu'ils auront vingt ans.
 Ayez donc un peu plus de raison pauvres mères,
 Et ne vous bercez point de fragiles chimères.
 Le cœur de vos enfants est tout entre vos mains,
 A vous de les guider vers les nobles chemins.
 Les avoir enfantés ne doit point vous suffire,
 Votre plus belle tâche est de les bien instruire :
 — Mères, berceau sacré de toute humanité,
 Semez, semez l'amour et la fraternité !

MADELEINE VERNET.

Mars 1916.

n° 2 Vendu au bénéfice de l'ORPHELINAT OUVRIER

Mars 1916.

MADELEINE V

UNE HONTE

LA BALLE DE GRÈVE

Cyniquement on fabrique une balle spéciale à l'usage des grèves et manifestations.

Les techniciens de l'Ecole normale de tir du camp de Châlons sont satisfaits des résultats donnés par les essais récents de la balle de grève. La cartouche est calculée pour servir à des tirs à courte distance au fusil Lebel. La balle ordinaire D, projectile dur qui a une vitesse de neuf cents mètres à la sortie du canon, peut traverser six hommes à la distance moyenne du tir de guerre : quinze cents mètres. Dans les tirs de grève, l'homme visé pour recevoir ce projectile n'est pas seul atteint.

La nouvelle balle a été créée pour qu'il fût seul touché. Elle est en aluminium, creuse, à tête arrondie. Sa portée efficace est de cinq cents mètres. Comme tous les projectiles en métal souple, elle s'écrase au choc et produit une plaie défectueuse. La douille de la cartouche nouvelle est noire pour la distinguer de la cartouche D. En sont munies les sentinelles des poudreries et des prisons et les troupes envoyées aux grèves.

Puisque les soldats sont appelés à tirer sur la foule, il paraît normal que les techniciens militaires aient cherché à résoudre le problème d'une balle de foule, différente de la balle d'armée et devant n'atteindre qu'un seul homme à distance courte. C'est, au seul point de vue de l'étude une réduction de l'efficacité du tir, et la suppression de ses effets aveugles.

Ce qui est émouvant, c'est l'état d'esprit que révèle l'adoption spontanée de ce terme : *balle de grève*. La conscience militaire n'a eu aucune résistance à consentir au tir sur foule.

Que l'on en soit à admettre que faire feu sur les travailleurs est une chose convenue qui nécessite un armement spécial, c'est un fait dont les hommes réfléchis devront se sentir au moins émus, sinon plus.

Le tir de la troupe en temps de grève avait toujours été considéré par les gens de sang-froid comme un accident imputable à l'effervescence et à la faillibilité humaines, mais non à une volonté réfléchie. C'est maintenant une chose admise dans les esprits militaires, calculée par avance, étudiée.

Le consentement à l'idée de la balle de grève n'est pas à l'honneur de l'armée française, armée d'une démocratie. Si cependant elle tient que cela ne peut être pour elle que très honorable, il convient de créer une médaille de grève destinée aux militaires qui se seront distingués dans l'usage de la nouvelle balle.

PIERRE HAMP.

66 - Article de presse de H. Bourrillon, écrivant sous le pseudonyme de Pierre Hamp.

L'humanité, 1906.

Entre les Patrons Boulangers de Corbeil-Essonnes, représentés par M. A. Allet, Michel, Lalle et V. Lohm, déclarant ne pas avoir d'autre représentant.

Et le Syndicat des ouvriers boulangers de Corbeil-Essonnes, représentés par M. Ch. Jacquier, Petitbou, Bouballay, Champeyrol (Charles), Bachet, Dauthe, Pierre Maurice, Le Choise, et Carriet.

Il a été convenu ce qui suit :

Le repos hebdomadaire, prévu par la loi du 13 juillet 1906 sera appliqué par roulement. Les ouvriers représentés par le syndicat, s'engagent à assurer le fonctionnement des moulins pendant ce repos hebdomadaire, à fournir des charbonniers pour le service des moulins pendant le repos hebdomadaire, à fournir des charbonniers pour le service des moulins pendant le repos hebdomadaire, à fournir des charbonniers pour le service des moulins pendant le repos hebdomadaire.

Le salaire hebdomadaire à fournir des charbonniers pendant le repos hebdomadaire est fixé à quarante cinq francs pour quatre jours de travail.

Les fournies supplémentaires seront payées à raison de un franc l'une et par homme.

67 et 68 - Extrait de l'accord entre les patrons boulangers et le syndicat des ouvriers boulangers de Corbeil-Essonnes, 11 octobre 1906 et signataires de l'Union des syndicats de Corbeil-Essonnes, 1905.



69 - Photographie de la Grève Cassé, Corbeil-Essonnes, 1912.

8^e R 16080

C. G. T.

Le Proletariat

CONTRE LA GUERRE
ET LES TROIS ANS

PRIX : 0,75 CENTIMES

PARIS

70 - Ouvrage de la CGT, 1912, 193 p.



71 - Jean-Charles Gatnot et ses petits fils. Archives de la Société Historique Littéraire de Montgeron (SHLM).



72 - Montgeron. Conscrits de la classe 1916, (sous la flèche Ch. Gatnot). SHLM, donation Gatnot-Besson.



73 - Le sous-lieutenant Charles Besson sous la flèche 1916. SHLM, donation Gatnot-Besson.

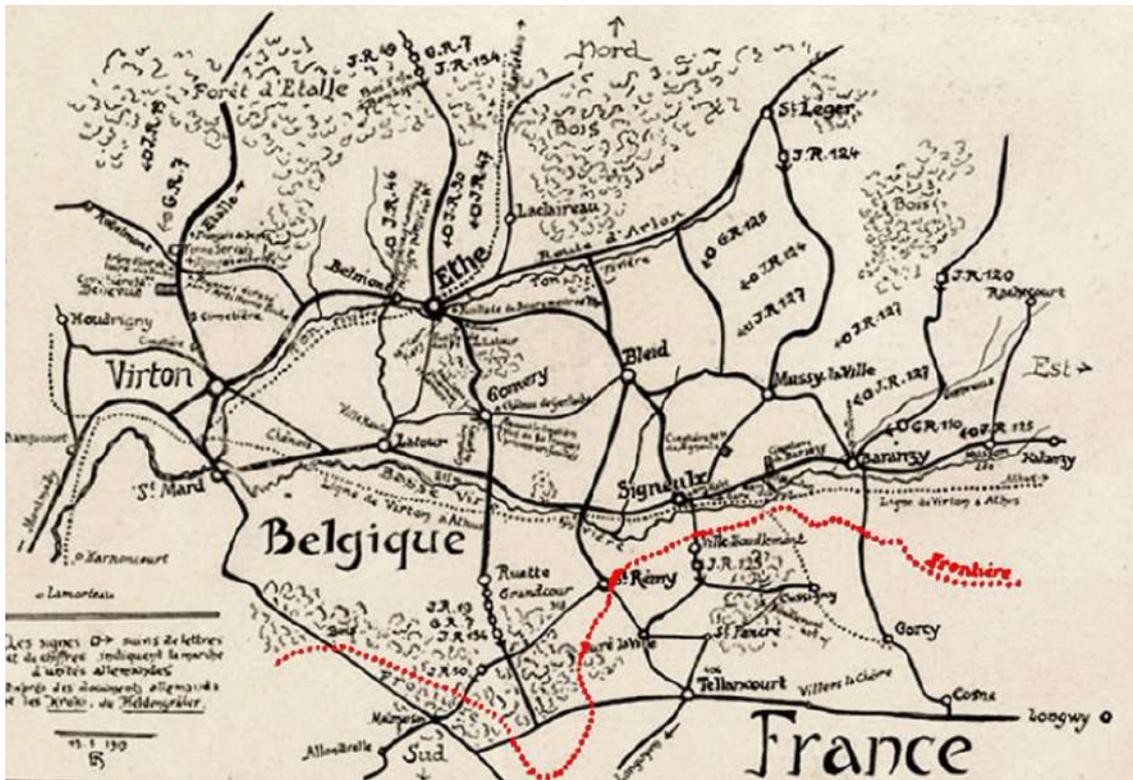


74 - Henri BRIOIS, registre matricule et de la fiche « Mémoire des hommes ». Arch. dép. Yvelines 1R/RM 405 et « Mémoire des hommes » Montagne J.R. Grais.

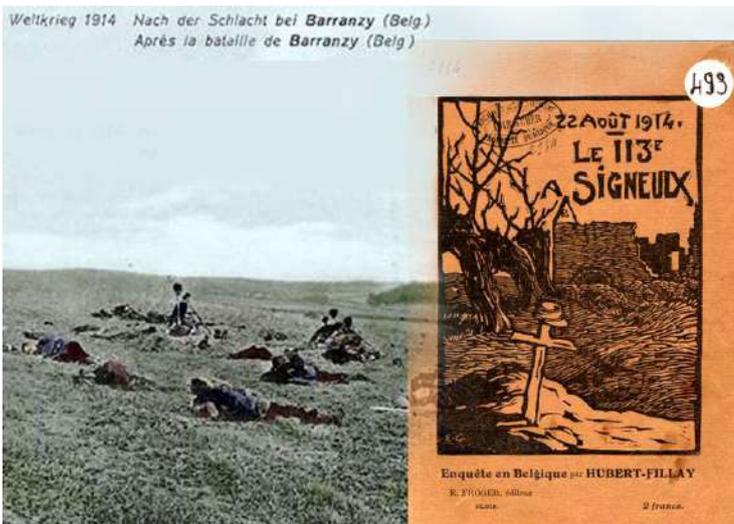


76 - Charles Roussel, *Historique régimentaire du 113^e Régiment d'Infanterie*. « Mémoire des hommes ».

75 - Le départ du 113e RI de Blois.
Arch. dép. Loir-et-Cher, 6F11616/74.



77 - Carte des opérations de Signeux.
Hubert-Fillay, *Enquête en Belgique*.
Arch. dép. Loir-et-Cher, BROCH 495.



78 - Enquête en Belgique de Hubert-Fillay et carte postale allemande de Signeux Barrantzy.
Arch. dép. Loir-et-Cher, BROCH 495 et collection privée.
Montage J.R. Grais.



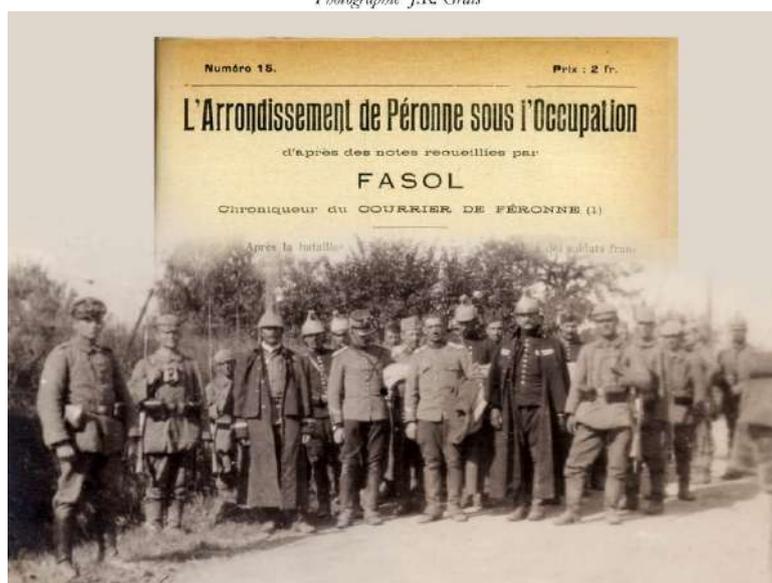
81- Cimetière de Biaches (Somme).
Photographie de J.R. Grais.

Gérard
Comte d'ESCLAIBES d'HUST
Capitaine Commandant 9^{ème} Cuirassiers
Mort au Champ d'Honneur
Le 24-09-1914 à la Maisonnette
A l'âge de 47 ans
Raymond
Comte d'ESCLAIBES d'HUST
S/Lieutenant 17^{ème} BCP
Mort au Champ d'Honneur
Le 3-09-1916 devant Barleux
A l'âge de 18 ans

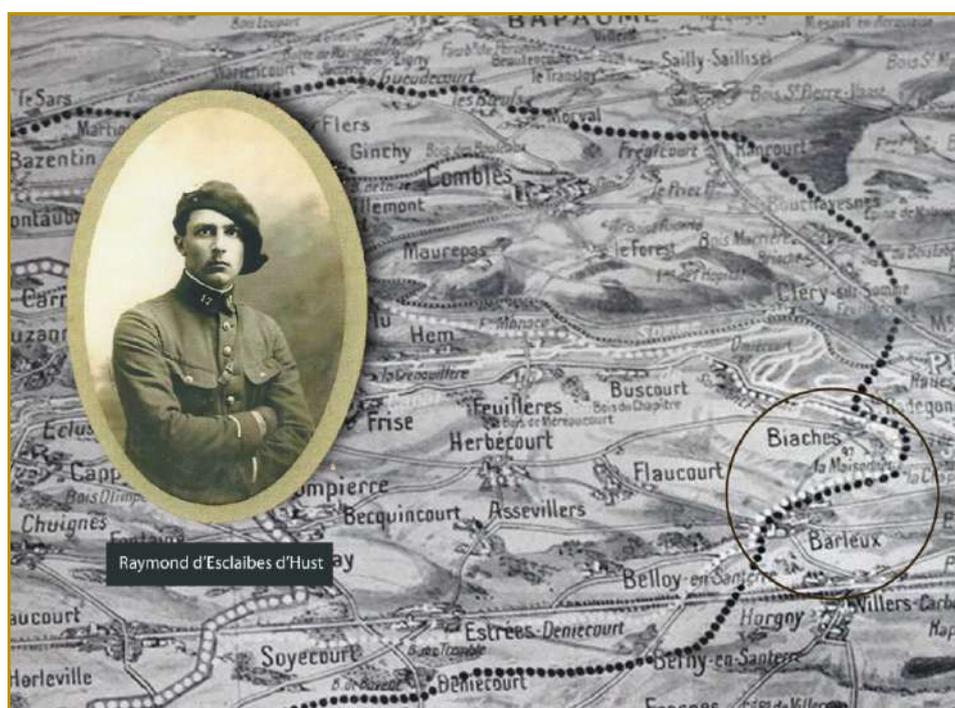
cimetière de Biaches (Somme)
Photographie J.R. Grais



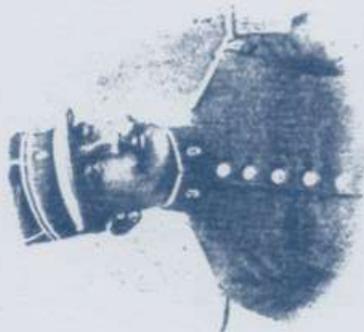
82 - Portrait du Capitaine D'Esclaibes d'Hust Biaches.
Monument au 9^e cuirassiers.
Montage J.R. Grais.



83 - Henri Duchet, dit Fasol. L'arrondissement de Péronne sous l'occupation. Les prisonniers français, 26 septembre 1914, Edouard Souillard.
Montage J.R. Grais.



84 - Le Front de la Somme en 1916.
Portrait du sous-lieutenant d'Esclaibes d'Hust.
Montage J.R. Grais.



GÉRARD-ROBERT-EUGÈNE

Comte d'ESCLAIBES d'HUST

Capitaine Commandant au 9^e Cuirassiers
mort au Champ d'Honneur

le 24 Septembre 1914, à la Maisonnette

A L'ÂGE DE QUARANTE-SEPT ANS

Citation à l'Ordre de l'Armée :

A fait preuve de grand sang-froid et de bravoure en tenant son escadron en contact avec une division de cavalerie ennemie ; a protégé la retraite de l'infanterie, restant plusieurs heures sous le feu de l'ennemi.

(13 Septembre 1914.)

Fidèle aux traditions de ses ancêtres, il ne connut qu'une voie, celle de la droiture ; sa vie, sa mort, se résument en un mot : le devoir.

Son cœur a été dévoué pour tous, il fut bienveillant, bon pour tous ceux qui l'approchaient ; une bonne action, un service à rendre, ne lui pesèrent jamais.

C'EST DU DERNIER SOUPIR DE NOS HÉROS, QU'EST FAIT LE SOUFFLE IMMORTEL DE LA PATRIE. (Détroubada.)



SOUVENEZ-VOUS
DANS VOS PRIÈRES

DE



RAYMOND-HENRI-ALFRED-RAOUL

d'ESCLAIBES d'HUST

Sous-Lieutenant au 17^e Bataillon de Chasseurs à pied
mort au Champ d'Honneur

le 3 Septembre 1916, devant Barleux

A L'ÂGE DE DIX-HUIT ANS

Citation à l'Ordre de l'Armée :

Jeune sous-lieutenant, récemment passé sur sa demande de la Cavalerie, dans l'infanterie. Officier de la plus haute valeur morale dont la personnalité s'est vite affirmée autour de lui, a promptement acquis la confiance de ses hommes et l'estime affectueuse de ses chefs. Tombé mortellement frappé en Septembre 1916, devant le village où est enterré son père, mort pour la France, en Septembre 1914.

Dans toutes ses manières d'une termeté admirable, il y avait déjà le sérieux de la mort.

(Maurice Barrés.)



86 - Deux prisonniers de guerre allemands à Étampes en 1917.

Collection Bernard Gineste.



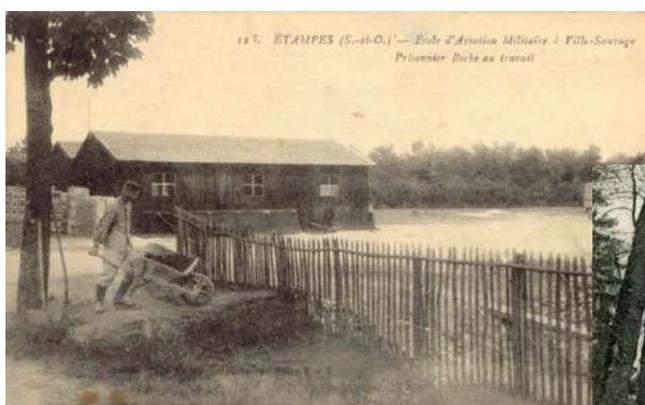
87- L'arrivée des prisonniers de guerre allemands à Saint-Martin d'Étampes.

Collection Bruno Durand.



88 - Enveloppe d'une lettre envoyée depuis le dépôt d'Étampes, par le prisonnier Otto Schumann.

Collection Bernard Gineste.



89 - Prisonnier allemand, école d'aviation de Villesauvage, Étampes. Carte postale.

90 - «Territoriaux» français commis à la garde des prisonniers allemands et logés au moulin du Port en 1917.

Collection Bernard Métivier.





91- Repérage des testaments de poilus dans les minutes des notaires.
Arch. dép. Yvelines.



92 - Plaque de Fleury-Mérogis, aujourd'hui disparue.
Carte postale.



93 - Plaque en métal émaillé à Boutervilliers.
Photographie Frédéric Gatineau.



94 - Plaque d'Athis-Mons insérée dans des boiseries 18^e siècle.
Photographie Frédéric Gatineau.



95 - Plaque de Vigneux-sur-Seine décorée de blasons et de la devise de la ville «E flumine surgens».
Photographie Frédéric Gatineau.



96 - Plaque de Brières-les-Scellés qui comporte un appel à la prière «requiescant in pace» et qui est signée par l'artiste Pinturier d'Étampes.

Photographie Frédéric Gatineau.



97 - Plaque de Chilly-Mazarin signée par le médailleur Albert Herbemont.

Photographie Frédéric Gatineau.



101 - «Les déplacés», exposition itinérante réalisée par le Laboratorio di Storia di Rovereto.
Photographie Odile Nave.



102 - Photographie de première communion de réfugiés italiens.
Collection Nave.

55. *Parrocchia*

Da consegnarsi al titolare

R. ESERCITO ITALIANO - COMANDO SUPREMO
SEGRETARIATO GENERALE PER GLI AFFARI CIVILI

Servizio profughi e rimpatriati

Ufficio che raccoglie i dati **COMMISSARIO PER IL COMUNE**
DI VALLARSA *colonus di signora*

Cognome, Nome e Paternità *Nave Luigia*
di Giuseppe Lorenzi

Anno di nascita *14-7-1899*

Comune di appartenenza *Vallarsa/Parrocchia/*

Comune di residenza e data di partenza da esso
Vallarsa il maggio 1916

Professione, condizione *capalanga*

Impieghi e Uffici pubblici ricoperti

Famigliari che accompagnano il titolare

NOME	Anno di nascita	Relazione di famiglia
<i>Nave</i>	<i>2-2-1910</i>	<i>figli</i>
<i>Luigia</i>	<i>19-12-1911</i>	<i>figli</i>
<i>Giuseppe</i>		<i>marito</i>

Timbro d'Ufficio - data e firma
Luigia

(Conf. Supr. B. Za. - Segr. Gen. A.F. Civ. Mod. 21)

103 - Fiche de réfugié au nom de Luigia Nave, originaire de Vallarsa, 1916 et fiche retour, 1919.
Collection Nave.

Comune di Vallarsa

N. 333

CONNOTATI:

1. *Nave*

2. *Nave*

3. *Nave*

4. *Nave*

5. *Nave*

6. *Nave*

7. *Nave*

8. *Nave*

9. *Nave*

10. *Nave*

11. *Nave*

12. *Nave*

13. *Nave*

14. *Nave*

15. *Nave*

16. *Nave*

17. *Nave*

18. *Nave*

19. *Nave*

20. *Nave*

21. *Nave*

22. *Nave*

23. *Nave*

24. *Nave*

25. *Nave*

26. *Nave*

27. *Nave*

28. *Nave*

29. *Nave*

30. *Nave*

31. *Nave*

32. *Nave*

33. *Nave*

34. *Nave*

35. *Nave*

36. *Nave*

37. *Nave*

38. *Nave*

39. *Nave*

40. *Nave*

41. *Nave*

42. *Nave*

43. *Nave*

44. *Nave*

45. *Nave*

46. *Nave*

47. *Nave*

48. *Nave*

49. *Nave*

50. *Nave*

51. *Nave*

52. *Nave*

53. *Nave*

54. *Nave*

55. *Nave*

56. *Nave*

57. *Nave*

58. *Nave*

59. *Nave*

60. *Nave*

61. *Nave*

62. *Nave*

63. *Nave*

64. *Nave*

65. *Nave*

66. *Nave*

67. *Nave*

68. *Nave*

69. *Nave*

70. *Nave*

71. *Nave*

72. *Nave*

73. *Nave*

74. *Nave*

75. *Nave*

76. *Nave*

77. *Nave*

78. *Nave*

79. *Nave*

80. *Nave*

81. *Nave*

82. *Nave*

83. *Nave*

84. *Nave*

85. *Nave*

86. *Nave*

87. *Nave*

88. *Nave*

89. *Nave*

90. *Nave*

91. *Nave*

92. *Nave*

93. *Nave*

94. *Nave*

95. *Nave*

96. *Nave*

97. *Nave*

98. *Nave*

99. *Nave*

100. *Nave*

101. *Nave*

102. *Nave*

103. *Nave*

104. *Nave*

105. *Nave*

106. *Nave*

107. *Nave*

108. *Nave*

109. *Nave*

110. *Nave*

111. *Nave*

112. *Nave*

113. *Nave*

114. *Nave*

115. *Nave*

116. *Nave*

117. *Nave*

118. *Nave*

119. *Nave*

120. *Nave*

121. *Nave*

122. *Nave*

123. *Nave*

124. *Nave*

125. *Nave*

126. *Nave*

127. *Nave*

128. *Nave*

129. *Nave*

130. *Nave*

131. *Nave*

132. *Nave*

133. *Nave*

134. *Nave*

135. *Nave*

136. *Nave*

137. *Nave*

138. *Nave*

139. *Nave*

140. *Nave*

141. *Nave*

142. *Nave*

143. *Nave*

144. *Nave*

145. *Nave*

146. *Nave*

147. *Nave*

148. *Nave*

149. *Nave*

150. *Nave*

151. *Nave*

152. *Nave*

153. *Nave*

154. *Nave*

155. *Nave*

156. *Nave*

157. *Nave*

158. *Nave*

159. *Nave*

160. *Nave*

161. *Nave*

162. *Nave*

163. *Nave*

164. *Nave*

165. *Nave*

166. *Nave*

167. *Nave*

168. *Nave*

169. *Nave*

170. *Nave*

171. *Nave*

172. *Nave*

173. *Nave*

174. *Nave*

175. *Nave*

176. *Nave*

177. *Nave*

178. *Nave*

179. *Nave*

180. *Nave*

181. *Nave*

182. *Nave*

183. *Nave*

184. *Nave*

185. *Nave*

186. *Nave*

187. *Nave*

188. *Nave*

189. *Nave*

190. *Nave*

191. *Nave*

192. *Nave*

193. *Nave*

194. *Nave*

195. *Nave*

196. *Nave*

197. *Nave*

198. *Nave*

199. *Nave*

200. *Nave*

201. *Nave*

202. *Nave*

203. *Nave*

204. *Nave*

205. *Nave*

206. *Nave*

207. *Nave*

208. *Nave*

209. *Nave*

210. *Nave*

211. *Nave*

212. *Nave*

213. *Nave*

214. *Nave*

215. *Nave*

216. *Nave*

217. *Nave*

218. *Nave*

219. *Nave*

220. *Nave*

221. *Nave*

222. *Nave*

223. *Nave*

224. *Nave*

225. *Nave*

226. *Nave*

227. *Nave*

228. *Nave*

229. *Nave*

230. *Nave*

231. *Nave*

232. *Nave*

233. *Nave*

234. *Nave*

235. *Nave*

236. *Nave*

237. *Nave*

238. *Nave*

239. *Nave*

240. *Nave*

241. *Nave*

242. *Nave*

243. *Nave*

244. *Nave*

245. *Nave*

246. *Nave*

247. *Nave*

248. *Nave*

249. *Nave*

250. *Nave*

251. *Nave*

252. *Nave*

253. *Nave*

254. *Nave*

255. *Nave*

256. *Nave*

257. *Nave*

258. *Nave*

259. *Nave*

260. *Nave*

261. *Nave*

262. *Nave*

263. *Nave*

264. *Nave*

265. *Nave*

266. *Nave*

267. *Nave*

268. *Nave*

269. *Nave*

270. *Nave*

271. *Nave*

272. *Nave*

273. *Nave*

274. *Nave*

275. *Nave*

276. *Nave*

277. *Nave*

278. *Nave*

279. *Nave*

280. *Nave*

281. *Nave*

282. *Nave*

283. *Nave*

284. *Nave*

285. *Nave*

286. *Nave*

287. *Nave*

288. *Nave*

289. *Nave*

290. *Nave*

291. *Nave*

292. *Nave*

293. *Nave*

294. *Nave*

295. *Nave*

296. *Nave*

297. *Nave*

298. *Nave*

299. *Nave*

300. *Nave*

301. *Nave*

302. *Nave*

303. *Nave*

304. *Nave*

305. *Nave*

306. *Nave*

307. *Nave*

308. *Nave*

309. *Nave*

310. *Nave*

311. *Nave*

312. *Nave*

313. *Nave*

314. *Nave*

315. *Nave*

316. *Nave*

317. *Nave*

318. *Nave*

319. *Nave*

320. *Nave*

321. *Nave*

322. *Nave*

323. *Nave*

324. *Nave*

325. *Nave*

326. *Nave*

327. *Nave*

328. *Nave*

329. *Nave*

330. *Nave*

331. *Nave*

332. *Nave*

333. *Nave*

334. *Nave*

335. *Nave*

336. *Nave*

337. *Nave*

338. *Nave*

339. *Nave*

340. *Nave*

341. *Nave*

342. *Nave*

343. *Nave*

344. *Nave*

345. *Nave*

346. *Nave*

347. *Nave*

348. *Nave*

349. *Nave*

350. *Nave*

351. *Nave*

352. *Nave*

353. *Nave*

354. *Nave*

355. *Nave*

356. *Nave*

357. *Nave*

358. *Nave*

359. *Nave*

360. *Nave*

361. *Nave*

362. *Nave*

363. *Nave*

364. *Nave*

365. *Nave*

366. *Nave*

367. *Nave*

368. *Nave*

369. *Nave*

370. *Nave*

371. *Nave*

372. *Nave*

373. *Nave*

374. *Nave*

375. *Nave*

376. *Nave*

377. *Nave*

378. *Nave*

379. *Nave*

380. *Nave*

381. *Nave*

382. *Nave*

383. *Nave*

384. *Nave*

385. *Nave*

386. *Nave*

387. *Nave*

388. *Nave*

389. *Nave*

390. *Nave*

391. *Nave*

392. *Nave*

393. *Nave*

394. *Nave*

395. *Nave*

396. *Nave*

397. *Nave*

398. *Nave*

399. *Nave*

400. *Nave*

401. *Nave*

402. *Nave*

403. *Nave*

404. *Nave*

405. *Nave*

406. *Nave*

407. *Nave*

408. *Nave*

409. *Nave*

410. *Nave*

411. *Nave*

412. *Nave*

413. *Nave*

414. *Nave*

415. *Nave*

416. *Nave*

417. *Nave*

418. *Nave*

419. *Nave*

420. *Nave*

421. *Nave*

422. *Nave*

423. *Nave*

424. *Nave*

425. *Nave*

426. *Nave*

427. *Nave*

428. *Nave*

429. *Nave*

430. *Nave*

431. *Nave*

432. *Nave*

433. *Nave*

434. *Nave*

435. *Nave*

436. *Nave*

437. *Nave*

438. *Nave*

439. *Nave*

440. *Nave*

441. *Nave*

442. *Nave*

443. *Nave*

444. *Nave*

445. *Nave*

446. *Nave*

447. *Nave*

448. *Nave*

449. *Nave*

450. *Nave*

451. *Nave*

452. *Nave*

453. *Nave*

454. *Nave*

455. *Nave*

456. *Nave*

457. *Nave*

458. *Nave*

459. *Nave*

460. *Nave*

461. *Nave*

462. *Nave*

463. *Nave*

464. *Nave*

465. *Nave*

466. *Nave*

467. *Nave*

468. *Nave*

469. *Nave*

470. *Nave*

471. *Nave*

472. *Nave*

473. *Nave*

474. *Nave*

475. *Nave*

476. *Nave*

477. *Nave*

478. *Nave*

479. *Nave*

480. *Nave*

481. *Nave*

482. *Nave*

483. *Nave*

484. *Nave*

485. *Nave*

486. *Nave*

487. *Nave*

488. *Nave*

489. *Nave*

490. *Nave*

491. *Nave*

492. *Nave*

493. *Nave*

494. *Nave*

495. *Nave*

496. *Nave*

497. *Nave*

498. *Nave*

499. *Nave*

500. *Nave*

501. *Nave*

502. *Nave*

503. *Nave*

504. *Nave*

505. *Nave*

506. *Nave*

507. *Nave*

508. *Nave*

509. *Nave*

510. *Nave*

511. *Nave*

512. *Nave*

513. *Nave*

514. *Nave*

515. *Nave*

516. *Nave*

517. *Nave*

518. *Nave*

519. *Nave*

520. *Nave*

521. *Nave*

522. *Nave*

523. *Nave*

524. *Nave*

525. *Nave*

526. *Nave*

527. *Nave*

528. *Nave*

529. *Nave*

530. *Nave*

531. *Nave*

532. *Nave*

533. *Nave*

534. *Nave*

535. *Nave*

536. *Nave*

537. *Nave*

538. *Nave*

539. *Nave*

540. *Nave*

541. *Nave*

542. *Nave*

543. *Nave*

544. *Nave*

545. *Nave*

546. *Nave*

547. *Nave*

548. *Nave*

549. *Nave*

550. *Nave*

551. *Nave*

552. *Nave*

553. *Nave*

554. *Nave*

555. *Nave*

556. *Nave*

557. *Nave*

558. *Nave*

559. *Nave*

560. *Nave*

561. *Nave*

562. *Nave*

563. *Nave*

564. *Nave*

565. *Nave*

566. *Nave*

567. *Nave*

568. *Nave*

569. *Nave*

570. *Nave*

571. *Nave*

572. *Nave*

573. *Nave*

574. *Nave*

575. *Nave*

576. *Nave*

577. *Nave*

578. *Nave*

579. *Nave*

580. *Nave*

581. *Nave*

582. *Nave*

583. *Nave*

584. *Nave*

585. *Nave*

586. *Nave*

587. *Nave*

588. *Nave*

589. *Nave*

590. *Nave*

591. *Nave*

592. *Nave*

593. *Nave*

594. *Nave*

595. *Nave*

596. *Nave*

597. *Nave*

598. *Nave*

599. *Nave*

600. *Nave*

601. *Nave*

602. *Nave*

603. *Nave*

604. *Nave*

605. *Nave*

606. *Nave*

607. *Nave*

608. *Nave*

609. *Nave*

610. *Nave*

611. *Nave*

612. *Nave*

613. *Nave*

614. *Nave*

615. *Nave*

616. *Nave*

617. *Nave*

618. *Nave*

619. *Nave*

620. *Nave*

621. *Nave*

622. *Nave*

623. *Nave*

624. *Nave*

625. *Nave*

626. *Nave*

627. *Nave*

628. *Nave*

629. *Nave*

630. *Nave*

631. *Nave*

632. *Nave*

633. *Nave*

634. *Nave*

635. *Nave*

636. *Nave*

637. *Nave*

638. *Nave*

639. *Nave*

640. *Nave*

641. *Nave*

642. *Nave*

643. *Nave*

644. *Nave*

645. *Nave*

646. *Nave*

647. *Nave*

648. *Nave*

649. *Nave*

650. *Nave*

651. *Nave*

652. *Nave*

653. *Nave*

654. *Nave*

655. *Nave*

656. *Nave*

657. *Nave*

658. *Nave*

659. *Nave*

660. *Nave*

661. *Nave*

662. *Nave*

663. *Nave*

664. *Nave*

665. *Nave*

666. *Nave*

667. *Nave*

668. *Nave*

669. *Nave*

670. *Nave*

671. *Nave*

672. *Nave*

673. *Nave*

674. *Nave*

675. *Nave*

676. *Nave*

677. *Nave*

678. *Nave*

679. *Nave*

680. *Nave*

681. *Nave*

682. *Nave*

683. *Nave*

684. *Nave*

685. *Nave*

686. *Nave*

687. *Nave*

688. *Nave*

689. *Nave*

690. *Nave*

691. *Nave*

692. *Nave*

693. *Nave*

694. *Nave*

695. *Nave*

696. *Nave*

697. *Nave*

698. *Nave*

699. *Nave*

700. *Nave*

701. *Nave*

702. *Nave*

703. *Nave*

704. *Nave*

705. *Nave*

706. *Nave*

707. *Nave*

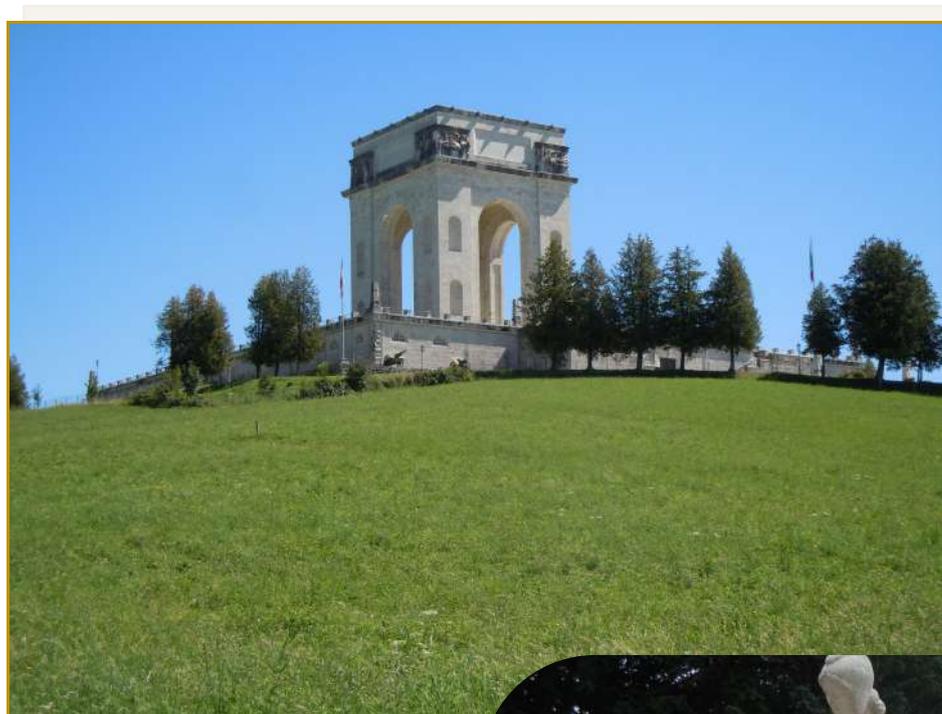
708. *Nave*



105 - Cimetière italien à Bligny, montage de Reims.
Photographie Odile Nave.



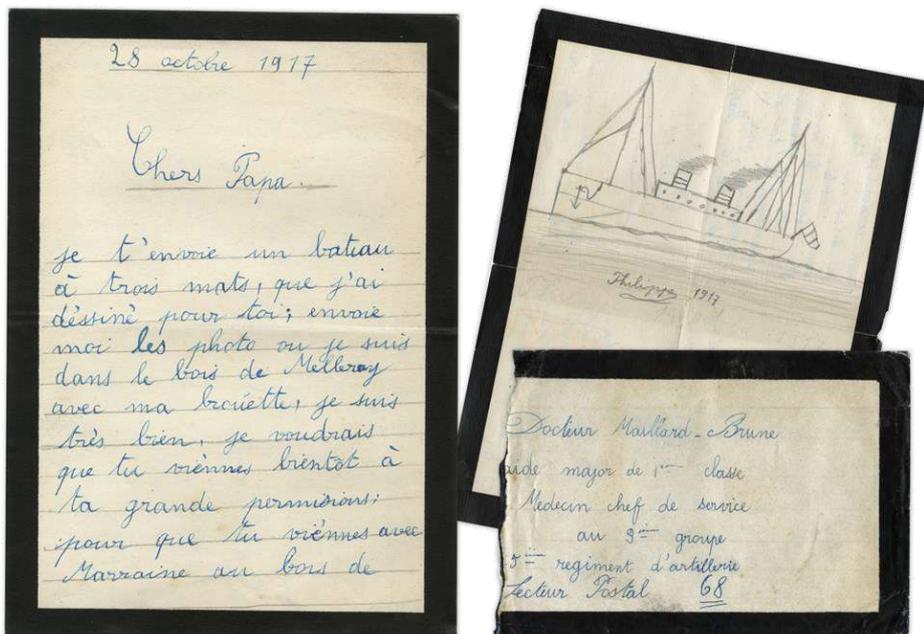
106 - Mémorial des soldats français à Pederobba (Vénétie);
Photographie Odile Nave.



107 - Mémorial italien à Asiago.
Photographie Odile Nave.



108 - Monuments aux Garibaldiens,
cimetière du Père Lachaise (Paris).
Photographie Odile Nave.



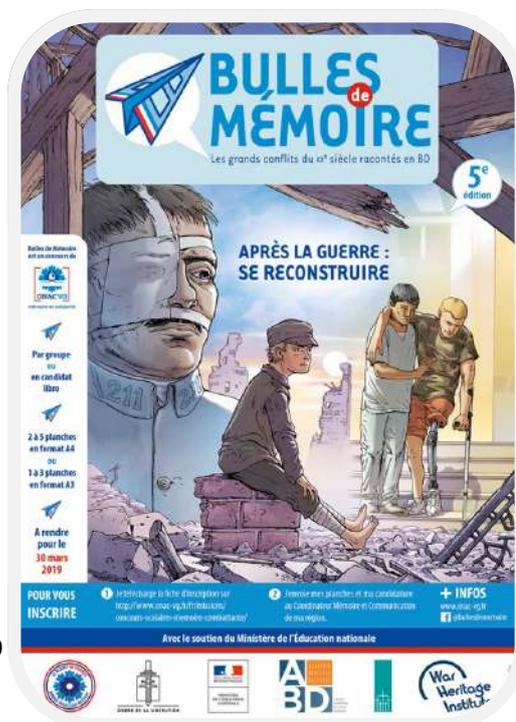
109 - Lettre de Philippe Maillard-Brune à son père, 28 octobre 1917. Arch. dép. Essonne, 91J/150.



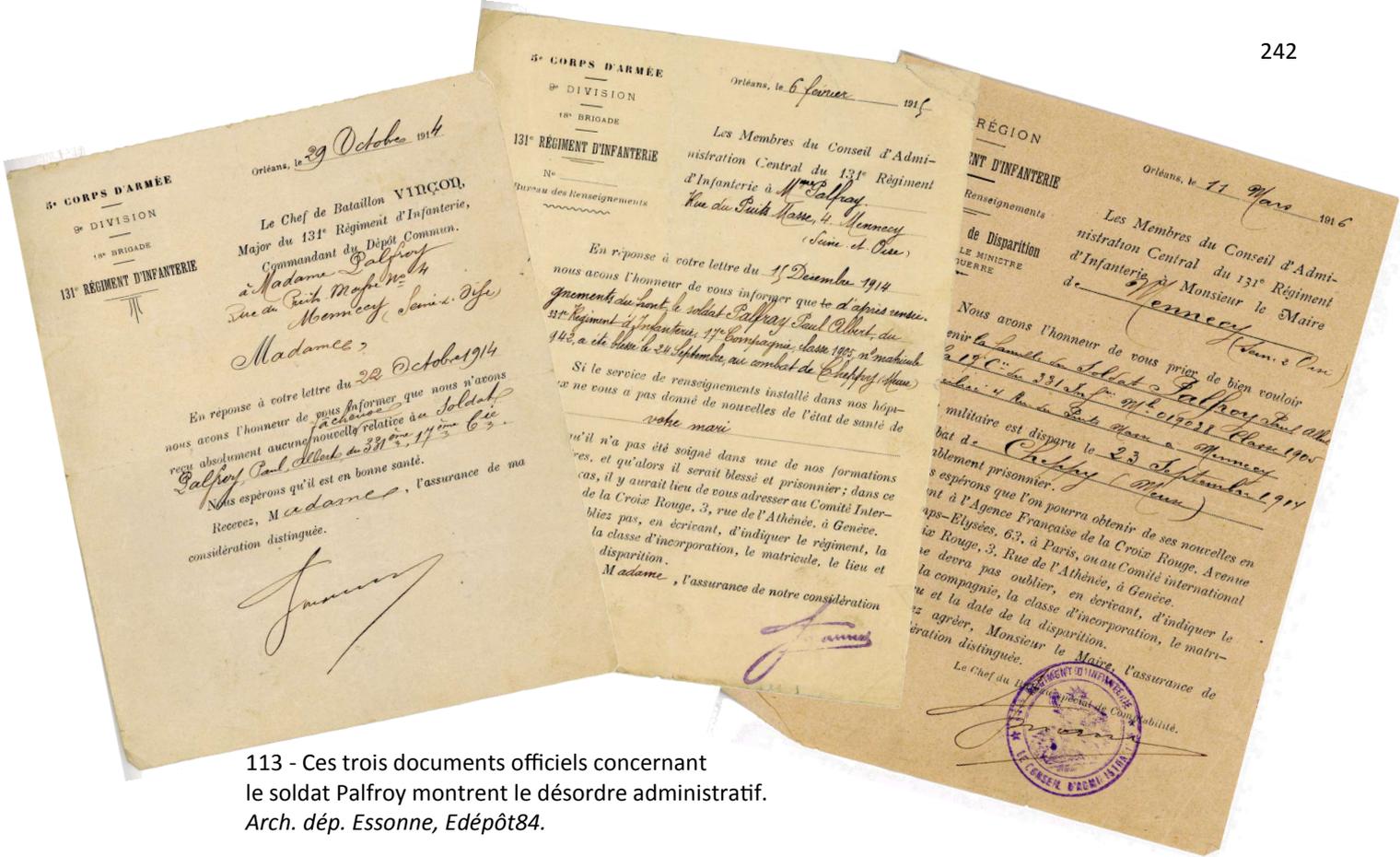
111 - Aux morts pour la France 1914-1918, P. Charpentier, mairie d'Étréchy. Photographie Y. Morelle, Arch. dép. Essonne.



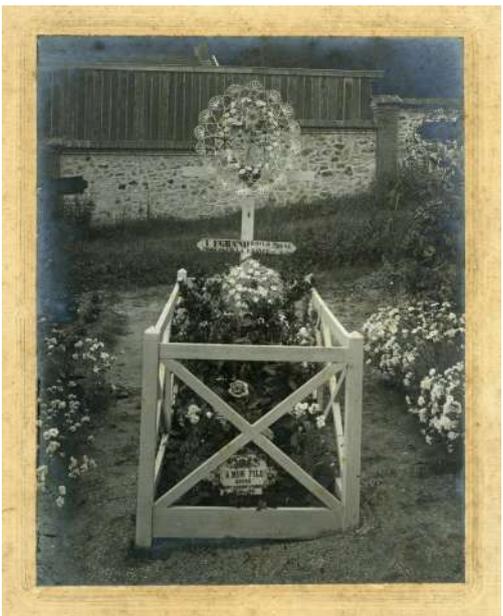
110 - Maquette d'un village français détruit à destination des enfants allemands. Arch. dép. Essonne, 16J/28.



112 - Affiche pour le concours Bulles de mémoire 2019
Source : <https://www.onac-vg.fr/bulles-de-mémoire>.



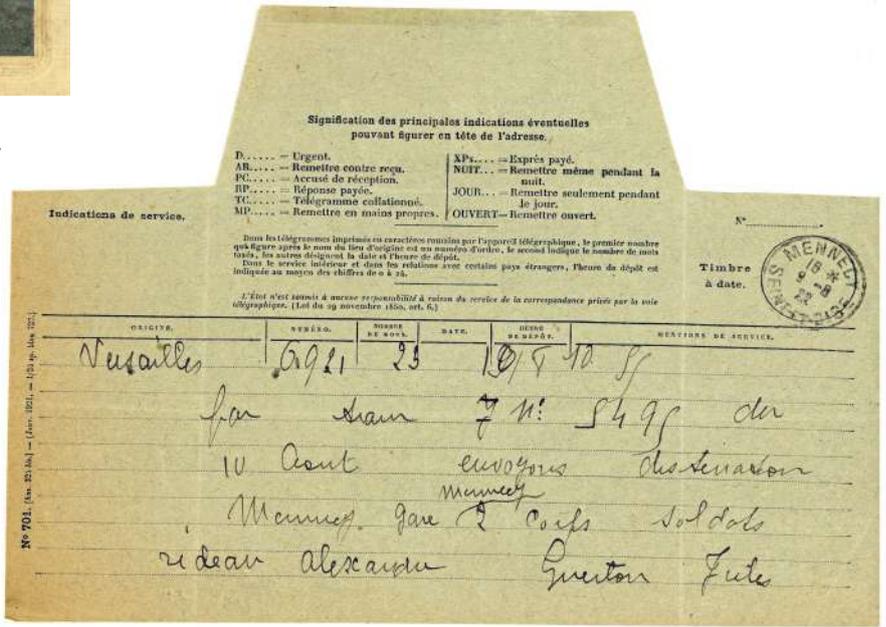
113 - Ces trois documents officiels concernant le soldat Palfroy montrent le désordre administratif. Arch. dép. Essonne, Edépôt84.



114 - Tombe d'Émile Legrand, dans le cimetière communal de Prunay dans la Marne.



115 - Nécropole militaire de Sillery dans la Marne. La liste des soldats enterrés ici est à l'abri dans une petite niche fermée par une porte, aménagée à l'arrière du pilier droit du portail.



116 - Télégramme annonçant le retour d'un corps. Arch. dép. Essonne, Edépôt84.



117 - Le soldat Gourgeois est enterré dans la tombe de famille à Mennecey.



118 - L'absence de plaque sur la croix est consécutive au rapatriement ultérieur du corps vers sa ville d'origine. Ici, ancienne tombe du soldat Guerton dans la nécropole de Chattancourt.



119 - Tombe individuelle du «carré militaire» accordée à perpétuité dans le cimetière communal de Mennecey.

Directeur de publication : Pierre Quernez

Coordination : Véronique Guasco

Rédacteurs : Agnès d'Angio-Barros, Serge Bianchi, Christian Carenton, Michel Chancelier, Sylvie Contrepois, Michel Dill, Daniel Droniou, Nicole Duchon, Romain Dugast, Frédéric Gatineau, Jacques Gélis, Mireille Grais, Cécile Hussonnois, Annie Jacquet, Odile Nave, Marie-Claire Roux, Catherine Sironi, Clément Wingler

Transcription des échanges : Armelle Canteloube

Cahier d'illustrations : Véronique Guasco et Lisbeth Porcher

Imprimerie départementale

Mai 2019